C. 34.

C 34

COLLECTION
COMPLETTE
DES
ŒUVRES
de Mr. de VOLTAIRE.

PREMIERE EDITION.

TOME DIX-SEPTIEME.

ESSAY
SUR
L'HISTOIRE
GÉNÉRALE,
ET SUR
LES MOEURS ET L'ESPRIT
DES NATIONS,
DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A NOS JOURS.

TOME SEPTIEME.

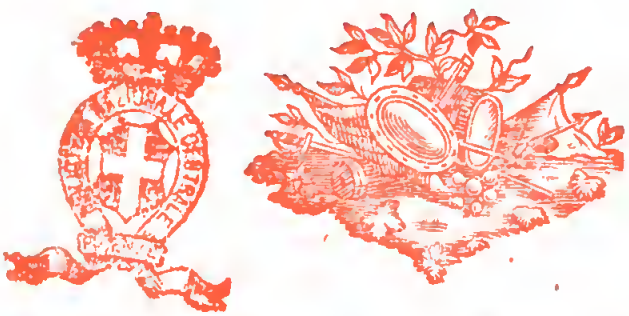

MDCCLVI.

ESSAY

SUR

L'HISTOIRE

GENERALE,

ET SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT DES NATIONS, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A NOS JOURS.

CHAP. DEUX-CENT-QUATRIEME.

DES BEAUX ARTS.

LA ſaine Philoſophie ne fit pas en France d'auſſi grands progrès qu'en Angleterre & à Florence ; & ſi l'Académie des Sciences rendit des ſervices à l'eſprit humain, elle ne mit pas la France au-deſſus des autres Nations.

Toutes les grandes inventions & les grandes vérités vinrent d'ailleurs.

Mais dans l'Eloquence, dans la Poëſie, dans la Littérature, dans les livres de Morale & d'agrément, les Français furent les Légiſlateurs de l'Europe. Il n'y avait plus de goût en Italie. La véritable éloquence était partout ignorée, la Religion enſeignée ridiculement en Chaire, & les Cauſes plaidées de même dans le Barreau. Les Prédicateurs citaient *Virgile* & *Ovide*; les Avocats, *St. Auguſtin* & *St. Jérome*. Il ne s'était point encor trouvé de génie, qui eût donné à la Langue Françaiſe le tour, le nombre, la propriété du ſtile & la dignité. Quelques vers de *Malherbe* faiſaient ſentir ſeulement, qu'elle était capable de grandeur & de force; mais c'était tout. Les mêmes génies, qui avaient écrit très-bien en Latin, comme un Préſident *de Thou*, un Chancelier de *l'Hôpital*, n'étaient plus les mêmes, quand ils maniaient leur propre langage, rebelle entre leurs mains. Le Français n'était encor recommandable, que par une certaine naïveté, qui avait fait le ſeul mérite de *Joinville*, d'*Amiot*, de *Marot*, de *Montagne*, de *Régnier*, de la *Satyre Ménippée*. Cette naïveté tenait beaucoup à l'irrégularité, à la groſſiéreté.

Jean de Lingendes Evêque de Mâcon, aujourdhui inconnu parce qu'il ne fit point imprimer ſes ouvrages, fut le premier Orateur qui parla dans le grand goût. Ses Sermons & ſes Oraiſons funèbres, quoique mêlées encor de la rouille de ſon tems, furent le modéle des Orateurs, qui l'imitèrent & le ſurpaſſèrent. L'oraiſon

raiſon funèbre de *Charles-Emanuel* Duc de Savoie, ſurnommé *le Grand* dans ſon pays, prononcé par *Lingendes* en 1630. était pleine de ſi grands traits d'éloquence, que *Fléchier* longtems après en prit l'exorde tout entier, auſſi-bien que le texte & pluſieurs paſſages conſidérables, pour en orner ſa fameuſe oraiſon funèbre du Vicomte *de Turenne*.

Balzac en ce tems-là donnait du nombre & de l'harmonie à la Proſe. Il eſt vrai, que ſes lettres étaient des harangues empoulées; il écrivait au premier Cardinal de *Rets*: „ Vous „ venez de prendre le ſceptre des Rois & la li„ vrée des roſes. " Il écrivait de Rome à *Bois-Robert*, en parlant des eaux de ſenteur: „ Je „ me ſauve à la nage dans ma chambre, au „ milieu des parfums. " Avec tous ces défauts, il charmait l'oreille. L'éloquence a tant de pouvoir ſur les hommes, qu'on admira *Balzac* dans ſon tems, pour avoir trouvé cette petite partie de l'Art ignorée & néceſſaire, qui conſiſte dans le choix harmonieux des paroles; & même pour l'avoir employée ſouvent hors de ſa place.

Voiture donna quelque idée des graces légéres de ce ſtile épiſtolaire, qui n'eſt pas le meilleur, puiſqu'il ne conſiſte que dans la plaiſanterie. C'eſt un baladinage de l'eſprit, que deux tomes de lettres dans leſquelles il n'y en a pas une ſeule inſtructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du tems & les caractéres des hommes; c'eſt plutôt un abus qu'un uſage de l'eſprit.

La Langue commençait à s'épurer, & à prendre une forme conſtante. On en était redevable à l'Académie Françaiſe, & ſurtout à *Vaugelas*. Sa traduction de *Quinte-Curce*, qui parut en 1646. fut le premier bon livre écrit purement; & il s'y trouve peu d'expreſſions & de tours, qui ayent vieilli.

Olivier Patru, qui le ſuivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage; & quoiqu'il ne paſſât pas pour un Avocat profond, on lui dut néanmoins l'ordre, la clarté, la bienſéance, l'élégance du diſcours; mérites abſolument inconnus avant lui au Barreau.

Un des ouvrages, qui contribuèrent le plus à former le goût de la Nation & à lui donner un eſprit de juſteſſe & de préciſion, fut le petit recueil des *Maximes de François Duc de la Rochefoucault*. Quoiqu'il n'y ait preſque qu'une vérité dans ce livre, qui eſt que *l'amour-propre eſt le mobile de tout*; cependant cette penſée ſe préſente ſous tant d'aſpects variés, qu'elle eſt preſque toûjours piquante. C'eſt moins un livre, que des matériaux pour orner un livre. On lut avidement ce petit recueil; il accoûtuma à penſer & à renfermer ſes penſées dans un tour vif, précis & délicat. C'était un mérite que perſonne n'avait eu avant lui en Europe, depuis la renaiſſance des Lettres. Mais le premier livre de génie, qu'on vit en proſe, fut le recueil des *Lettres Provinciales* en 1654. Toutes les ſortes d'éloquence y ſont renfermées. Il n'y a pas un ſeul mot, qui depuis cent ans ſe ſoit reſſenti du changement qui altère ſouvent

vent les Langues vivantes. Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage. L'Eveque de Luçon fils du célèbre *Buſſi* m'a dit, qu'ayant demandé à Monſieur de Meaux, quel ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avait pas fait les ſiens, *Boſſuet* lui répondit, *Les Lettres Provinciales.*

Le bon goût qui régne d'un bout à l'autre dans ce livre, & la vigueur des derniéres lettres, ne corrigèrent pas d'abord le ſtile lâche, diffus, incorrect & découſu, qui depuis longtems était celui de preſque tous les Écrivains, des Prédicateurs & des Avocats.

Un des premiers, qui étala dans la Chaire une raiſon toûjours éloquente, fut le Pére *Bourdaloüe* vers l'an 1668. Ce fut une lumiére nouvelle. Il y a eu après lui d'autres Orateurs de la Chaire, comme le Pére *Maſſillon* Evêque de Clermont, qui ont répandu dans leurs diſcours plus de graces, des peintures plus fines & plus pénétrantes des mœurs du ſiécle; mais aucun ne l'a fait oublier. Dans ſon ſtile plus nerveux que fleuri, ſans aucune imagination dans l'expreſſion, il parait vouloir plutôt convaincre que toucher; & jamais il ne ſonge à plaire.

Peut-être ſerait-il à ſouhaiter, qu'en banniſſant de la Chaire le mauvais goût qui l'aviliſſait, il en eût banni auſſi cette coûtume de prêcher ſur un Texte. En effet, parler longtems ſur une citation d'une ligne ou deux, ſe fatiguer à compaſſer tout ſon diſcours ſur cette ligne; un tel travail paraît un jeu peu digne de la gravité de ce Miniſtère. Le Texte devient

une eſpèce de deviſe, ou plutôt d'énigme, que le diſcours dévelope. Jamais les Grecs & les Romains ne connurent cet uſage. C'eſt dans la décadence des Lettres qu'il commença, & le tems l'a conſacré.

L'habitude de diviſer toûjours en deux ou trois points des choſes qui comme la Morale n'exigent aucune diviſion, ou qui en demanderaient davantage comme la Controverſe, eſt encor une coûtume gènante, que le Pére *Bourdaloüe* trouva introduite, & à laquelle il ſe conforma.

Il avait été précédé par *Boſſuet* depuis Evêque de Meaux. Celui-ci, qui devint un ſi grand homme, s'était d'abord deſtiné au parti de la robe; & il s'était engagé dans ſa grande jeuneſſe, à épouſer Mademoiſelle *Des-Vieux*, fille d'un rare mérite. Ses talens pour la Théologie & pour cette eſpèce d'éloquence qui le caractériſe, ſe montrèrent de ſi bonne heure, que ſes parens & ſes amis le déterminèrent à l'Egliſe. Mademoiſelle *Des-Vieux* l'y engagea elle-même, préférant la gloire qu'il devait acquérir, au bonheur de vivre avec lui. * Il avait prêché aſſez jeune devant le Roi & la Reine Mére en 1662. longtems avant que le Pére *Bourdaloüe* fût connu. Ses diſcours ſoûtenus d'une action noble & touchante, les premiers qu'on eût encor entendus à la Cour qui approchaſſent du ſublime, eurent un ſi grand ſuccès, que le Roi fit

* Voyez le catalogue des Ecrivains à l'article *Boſſuet*.

fit écrire en ſon nom à ſon pére Intendant de Soiſſons, pour le féliciter d'avoir un tel fils.

Cependant, quand le Pére *Bourdaloue* parut, Monſieur *Boſſuet* ne paſſa plus pour le premier Prédicateur. Il s'était déja donné aux oraiſons funébres; genre d'éloquence, où il faut de l'imagination & une grandeur majeſtueuſe qui tient un peu à la Poeſie, dont il faut toûjours emprunter quelque choſe, quoiqu'avec diſcrétion, quand on tend au ſublime. L'oraiſon funébre de la Reine Mére, qu'il prononça en 1667. lui valut l'Evêché de Condom: mais ce diſcours n'était pas encor digne de lui; & il ne fut pas imprimé, non plus que ſes ſermons. L'éloge funèbre de la Reine d'Angleterre veuve de *Charles I.* qu'il fit en 1669. parut preſqu'en tout un chef-d'œuvre. Les ſujets de ces piéces d'éloquence ſont heureux, à proportion des malheurs que les morts ont éprouvés. C'eſt en quelque façon comme dans les Tragédies, où les grandes infortunes des principaux perſonnages ſont ce qui intéreſſe davantage. L'éloge funébre de Madame, enlevée à la fleur de ſon âge & morte entre ſes bras, eut le plus grand & le plus rare des ſuccès, celui de faire verſer des larmes à la Cour: il fut obligé de s'arrêter après ces paroles: *O nuit déſaſtreuſe! nuit effroyable, où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre, cette étonnante nouvelle, Madame ſe meurt, Madame eſt morte, &c.* L'Auditoire éclata en ſanglots; & la voix de l'Orateur fut interrompue par ſes ſoupirs & par ſes pleurs.

Les Français furent les ſeuls, qui réuſſirent dans ce genre d'éloquence. Le même homme quelque tems après en inventa un nouveau, qui ne pouvait guère avoir de ſuccès qu'entre ſes mains. Il appliqua l'Art oratoire à l'Hiſtoire même, qui ſemble l'exclure. Son *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle*, compoſé pour l'éducation du Dauphin, n'a eu ni modèle ni imitateurs. Si le ſyſtème qu'il adopte, pour concilier la Chronologie des Juifs avec celle des autres Nations, a trouvé des contradicteurs chez les ſavans, ſon ſtile n'a trouvé que des admirateurs. On fut étonné de cette force majeſtueuſe, dont il décrit les Mœurs, le Gouvernement, l'accroiſſement & la chute des grands Empires; & de ces traits rapides d'une vérité énergique, dont il peint & dont il juge les Nations.

Preſque tous les ouvrages qui honorèrent ce ſiécle, étaient dans un genre inconnu à l'Antiquité. Le *Télémaque* eſt de ce nombre. *Fénelon*, le diſciple, l'ami de *Boſſuet*, & depuis devenu malgré lui ſon rival & ſon ennemi, compoſa ce livre ſingulier, qui tient à la fois du Roman & du Poëme, & qui ſubſtitue une proſe cadencée à la verſification. Il ſemble qu'il ait voulu traiter le Roman, comme Monſieur de Meaux avait traité l'Hiſtoire, en lui donnant une dignité & des charmes inconnus, & ſurtout en tirant de ces fictions une Morale utile au genre humain; Morale entiérement négligée dans toutes les inventions fabuleuſes. On a cru, qu'il avait compoſé ce livre pour ſervir de thêmes & d'inſtruction au Duc de Bour-

Bourgogne & aux deux autres enfans de France, dont il fut le Précepteur ; ainſi que *Boſſuet* avait fait ſon *Hiſtoire univerſelle*, pour l'éducation de Monſeigneur. Mais ſon neveu le Marquis de *Fénelon*, héritier de la vertu de cet homme célèbre, & qui a été tué à la bataille de Rocou, m'a aſſûré le contraire. En effet, il n'eût pas été convenable, que les amours de *Calypſo* & d'*Eucharis* euſſent été les premiéres leçons qu'un Prêtre eût données aux enfans de France.

Il ne fit cet ouvrage, que lorſqu'il fut relégué dans ſon Archévêché de Cambrai. Plein de la lecture des Anciens, & né avec une imagination vive & tendre, il s'était fait un ſtile, qui n'était qu'à lui & qui coulait de ſource avec abondance. J'ai vû ſon manuſcrit original : il n'y a pas dix ratures. On prétend, qu'un domeſtique lui en déroba une copie, qu'il fit imprimer. Si cela eſt, l'Archévêque de Cambrai dut à cette infidélité toute la réputation qu'il eut en Europe. Mais il lui dut auſſi d'être perdu pour jamais à la Cour. On crut voir dans le *Télémaque*, une critique indirecte du Gouvernement de *Louis XIV*. *Séſoſtris* qui triomphait avec trop de faſte, *Idoménée* qui établiſſait le luxe dans Salente & qui oubliait le néceſſaire, parurent des portraits du Roi : quoiqu'après tout il ſoit impoſſible d'avoir chez ſoi le ſuperflu que par la ſurabondance des Arts de premiére néceſſité. Le Marquis de *Louvois* ſemblait, aux yeux des mécontens, repréſenté ſous le nom de *Protéſilas*, vain, dur, hautain, ennemi des grands

grands Capitaines qui ſervaient l'Etat & non le Miniſtre.

Les Alliés, qui dans la guerre de 1688. s'unirent contre *Louis XIV.* & qui depuis ébranlèrent ſon Trône dans la guerre de 1701. ſe firent une joie de le reconnaître dans ce même *Idoménée*, dont la hauteur révolte tous ſes voiſins. Ces alluſions firent des impreſſions profondes, à la faveur de ce ſtile harmonieux, qui inſinue d'une manière ſi tendre la modération & la concorde. Les étrangers & les Français même, laſſés de tant de guerres, virent avec une conſolation maligne, une ſatyre dans un livre fait pour enſeigner la vertu. Les éditions en furent innombrables. J'en ai vû quatorze en langue Anglaiſe. Il eſt vrai, qu'après la mort de ce Monarque, ſi craint, ſi envié, ſi reſpecté de tous, & ſi haï de quelques-uns, quand la malignité humaine a ceſſé de s'aſſouvir des alluſions prétendues qui cenſuraient ſa conduite, les juges d'un goût ſévère ont traité le *Télémaque* avec quelque rigueur. Ils ont blâmé les longueurs, les détails, les avantures trop peu liées, les deſcriptions trop répétées & trop uniformes de la vie champêtre : mais le livre a toûjours été regardé comme un des beaux monumens d'un ſiécle floriſſant.

On peut compter parmi les productions d'un genre unique, les *Caractères* de *la Bruïère*. Il n'y avait pas chez les Anciens plus d'exemples d'un tel ouvrage, que du *Télémaque*. Un ſtile rapide, concis, nerveux, des expreſſions pittoreſ-

toreſques, un uſage tout nouveau de la langue, mais qui n'en bleſſe pas les régles, frapèrent le public ; & les alluſions qu'on y trouvait en foule, achevèrent le ſuccès. Quand *la Bruïère* montra ſon ouvrage manuſcrit à *Maleſieux*, celui-ci lui dit : *Voilà de quoi vous attirer beaucoup de lecteurs & beaucoup d'ennemis.* Ce livre baiſſa dans l'eſprit des hommes, quand une génération entiére, attaquée dans l'ouvrage, fut paſſée. Cependant, comme il y a des choſes de tous les tems & de tous les lieux, il eſt à croire qu'il ne ſera jamais oublié. Le *Télémaque* a fait quelques imitateurs ; les *Caractères* de *la Bruïère* en ont produit davantage. Il eſt plus aiſé de faire de courtes peintures des choſes qui nous frappent, que d'écrire un long ouvrage d'imagination, qui plaiſe & qui inſtruiſe à la fois.

L'art délicat de répandre des graces juſques ſur la Philoſophie, fut encor une choſe nouvelle, dont le livre *des Mondes* fut le premier exemple, mais exemple dangereux, parce que la véritable parure de la Philoſophie eſt l'ordre, la clarté & ſurtout la vérité. Ce qui pourrait empêcher cet ouvrage ingénieux, d'être mis par la poſtérité au rang de nos livres claſſiques, c'eſt qu'il eſt fondé en partie ſur la chimère des tourbillons de *Deſcartes*.

Il faut ajoûter à ces nouveautés, celle que produiſit *Bayle*, en donnant une eſpèce de Dictionnaire de raiſonnement. C'eſt le premier ouvrage de ce genre, où l'on puiſſe apprendre à penſer. Il faut abandonner à la deſtinée des livres

vres ordinaires, les articles de ce recueil, qui ne contiennent que de petits faits, indignes à la fois de *Bayle*, d'un lecteur grave & de la poſtérité. Au reſte, en plaçant ici *Bayle* parmi les Auteurs qui ont honoré le ſiécle de *Louis XIV.* quoiqu'il fût réfugié en Hollande, je ne fais en cela que me conformer à l'Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui, en déclarant ſon teſtament valide en France malgré la rigueur des Loix, dit expreſſément, qu'*un tel homme ne peut être regardé comme un étranger.*

On ne s'appeſantira point ici ſur la foule des bons livres que ce ſiécle a fait naître; on ne s'arrête qu'aux productions de génie ſinguliéres & neuves, qui le caractériſent & qui le diſtinguent des autres ſiécles. L'éloquence de *Boſſuet* & de *Bourdaloüe*, par exemple, n'était & ne pouvait être celle de *Cicéron*: c'était un genre & un mérite tout nouveau. Si quelque choſe approche de l'Orateur Romain, ce ſont les trois Mémoires que *Péliſſon* compoſa pour *Fouquet*. Ils ſont dans le même genre que pluſieurs oraiſons de *Cicéron*, un mélange d'affaires judiciaires & d'affaires d'Etat, traité ſolidement avec un art qui paraît peu, & orné d'une éloquence touchante.

Nous avons eu des Hiſtoriens, mais point de *Tite-Live*. Le ſtile de la *conſpiration de Veniſe* eſt comparable à celui de *Saluſte*. On voit que l'Abbé de *Saint-Réal* l'avait pris pour modéle; & peut-être l'a-t-il ſurpaſſé. Tous les autres écrits dont on vient de parler, ſemblent être d'une création nouvelle. C'eſt là ſurtout, ce qui diſtin-

diſtingue cet âge illuſtre ; car pour des Savans & des Commentateurs, le ſeiziéme & le dix-ſeptiéme ſiécle en avaient beaucoup produit ; mais le vrai génie en aucun genre n'était encor dévelopé.

Qui croirait, que tous ces bons ouvrages en proſe n'auraient probablement jamais exiſté, s'ils n'avaient été précédés par la Poëſie ! c'eſt pourtant la deſtinée de l'eſprit humain dans toutes les Nations : les vers furent partout les premiers enfans du génie & les premiers maîtres d'éloquence.

Les Peuples ſont ce qu'eſt chaque homme en particulier. *Platon* & *Cicéron* commencèrent par faire des vers. On ne pouvait encor citer un paſſage noble & ſublime de Proſe Françaiſe, quand on ſavait par cœur le peu de belles Stances que laiſſa *Malherbe ;* & il y a grande apparence, que ſans *Pierre Corneille*, le génie des Proſateurs ne ſe ſerait pas dévelopé.

Cet homme eſt d'autant plus admirable, qu'il n'était environné que de très mauvais modèles, quand il commença à donner des Tragédies. Ce qui devait encor lui fermer le bon chemin, c'eſt que ces mauvais modèles étaient eſtimés ; & pour comble de découragement, ils étaient favoriſés par le Cardinal de *Richelieu*, le protecteur des gens de Lettres & non pas du bon goût. Il récompenſait de mépriſables Ecrivains, qui d'ordinaire ſont rampans ; & par une hauteur d'eſprit ſi bien placée ailleurs, il voulait abaiſſer ceux en qui il ſentait avec quelque dépit un vrai génie, qui rarement ſe plie à la dépen-

dépendance. Il eſt bien rare qu'un homme puiſſant, quand il eſt lui-même Artiſte, protège ſincérement les bons Artiſtes.

Corneille eut à combattre ſon ſiécle, ſes rivaux & le Cardinal de *Richelieu*. Je ne répéterai point ici ce qui a été écrit ſur le *Cid*. Je remarquerai ſeulement, que l'Académie, dans ſes judicieuſes déciſions entre *Corneille* & *Scudéri*, eut trop de complaiſance pour le Cardinal de *Richelieu*, en condamnant l'amour de *Chimène*. Aimer le meurtrier de ſon pére, & pourſuivre la vengeance de ce meurtre, était une choſe admirable. Vaincre ſon amour eût été un défaut capital dans l'Art Tragique, qui conſiſte principalement dans les combats du cœur. Mais l'Art était inconnu alors à tout le monde, hors à l'Auteur.

Le *Cid* ne fut pas le ſeul ouvrage de *Corneille*, que le Cardinal de *Richelieu* voulut rabaiſſer. L'Abbé d'*Aubignac* nous apprend, que ce Miniſtre déſapprouva *Polieucte*.

Le *Cid*, après tout, était une imitation très embellie de *Guillain de Caſtro*, & en pluſieurs endroits, une traduction. *Cinna* qui le ſuivit, était unique. J'ai connu un ancien domeſtique de la Maiſon de *Condé*, qui diſait, que le *grand Condé* à l'âge de vingt ans, étant à la premiére repréſentation de *Cinna*, verſa des larmes à ces paroles d'*Auguſte* :

Je ſuis Maître de moi, comme de l'Univers ;
Je le ſuis, je veux l'être. O ſiécles ! ô mémoire !
Conſervez à jamais ma nouvelle victoire.

Je

Je triomphe aujourdhui du plus juſte courroux,
De qui le ſouvenir puiſſe aller juſqu'à vous.
Soyons amis, Cinna ; *c'eſt moi qui t'en convie.*

C'étaient là des larmes de Héros. Le grand *Corneille* faiſant pleurer le grand *Condé* d'admiration, eſt une époque bien célèbre dans l'hiſtoire de l'eſprit humain.

La quantité de piéces indignes de lui, qu'il fit pluſieurs années après, n'empêcha pas la Nation de le regarder comme un grand-homme ; ainſi que les fautes conſidérables d'*Homère* n'ont jamais empêché qu'il ne fût ſublime. C'eſt le privilége du vrai génie, & ſurtout du génie qui ouvre une carriére, de faire impunément de grandes fautes.

Corneille s'était formé tout ſeul ; mais *Louis XIV. Colbert, Sophocle* & *Euripide* contribuèrent tous à former *Racine*. Une Ode, qu'il compoſa à l'âge de dix-huit ans pour le mariage du Roi, lui attira un préſent qu'il n'attendait pas, & le détermina à la Poëſie. Sa réputation s'eſt accrüe de jour en jour ; & celle des ouvrages de *Corneille* a un peu diminué. La raiſon en eſt, que *Racine* dans tous ſes ouvrages depuis ſon *Alexandre*, eſt toûjours élégant, toûjours correct, toûjours vrai ; qu'il parle au cœur : & que l'autre manque trop ſouvent à tous ces devoirs. *Racine* paſſa de bien loin & les Grecs & *Corneille* dans l'intelligence des paſſions, & porta la douce harmonie de la Poëſie, ainſi que les graces de la parole, au plus haut point où elles

elles puiſſent parvenir. Ces hommes enſeignèrent à la Nation, à penſer, à ſentir & à s'exprimer. Leurs auditeurs, inſtruits par eux ſeuls, devinrent enfin des juges ſévères pour ceux même qui les avaient éclairés.

Il y avait très peu de perſonnes en France, du tems du Cardinal de *Richelieu*, capables de diſcerner les défauts du *Cid*; & en 1702. quand *Athalie*, le chef-d'œuvre de la Scène, fut repréſentée chez Madame la Ducheſſe de Bourgogne, les Courtiſans ſe crurent aſſez habiles pour la condamner. Le tems a vengé l'Auteur; mais ce grand-homme eſt mort, ſans jouïr du ſuccès de ſon plus admirable ouvrage. Un nombreux parti ſe piqua toûjours de ne pas rendre juſtice à *Racine*. Madame de *Sévigné*, la premiére perſonne de ſon ſiécle pour le ſtile épiſtolaire, & ſurtout pour conter des bagatelles avec grace, croit toûjours que *Racine n'ira pas loin*. Elle en jugeait comme du caffé, dont elle dit *qu'on ſe déſabuſera bientôt*. Il faut du tems, pour que les réputations meuriſſent.

La ſinguliére deſtinée de ce ſiécle rendit *Molière* contemporain de *Corneille* & de *Racine*. Il n'eſt pas vrai que *Molière*, quand il parut, eût trouvé le Théatre abſolument dénué de bonnes Comédies. *Corneille* lui-même avait donné le *Menteur*, piéce de caractère & d'intrigue, priſe du Théatre Eſpagnol; & *Molière* n'avait encor fait paraître que deux de ſes chefs-d'œuvre, lorſque le public avait la *Mére coquette* de *Quinault*; piéce à la fois de caractère & d'intrigue, & même modèle d'intrigue. Elle eſt de 1664;

1664; c'eſt la premiére Comédie, où l'on ait peint ceux que l'on a appellés depuis les *Marquis*. La plûpart des grands Seigneurs de la Cour de *Louis XIV.* voulaient imiter cet air de grandeur, d'éclat & de dignité qu'avait leur Maître. Ceux d'un ordre inférieur copiaient la hauteur des premiers; & il y en avait enfin, & même en grand nombre, qui pouſſaient cet air avantageux, & cette envie dominante de ſe faire valoir, juſqu'au plus grand ridicule.

Ce défaut dura longtems. *Molière* l'attaqua ſouvent; & il contribua à défaire le public de ces importans ſubalternes, ainſi que de l'affectation des précieuſes, du pédantiſme des femmes ſavantes, de la robe & du Latin des Médecins. *Molière* fut, ſi on oſe le dire, un Légiſlateur des bienſéances du monde. Je ne parle ici que de ce ſervice rendu à ſon ſiécle; on ſait aſſez ſes autres mérites.

C'était un tems digne de l'attention des tems à venir, que celui où les Héros de *Corneille* & de *Racine*, les perſonnages de *Molière*, les ſymphonies de *Lulli* toutes nouvelles pour la nation, & (puiſqu'il ne s'agit ici que des Arts) les voix des *Boſſuet* & des *Bourdaloüe*, ſe faiſaient entendre à *Louis XIV.*, à *Madame* ſi célèbre par ſon goût, à un *Condé*, à un *Turenne*, à un *Colbert*, & à cette foule d'hommes ſupérieurs qui parurent en tout genre. Ce tems ne ſe retrouvera plus, où un Duc de *la Rochefoucault*, l'Auteur des *Maximes*, au ſortir de la converſation d'un *Paſcal* & d'un *Arnauld*, allait au Théatre de *Corneille*.

Deſpréaux s'élevait au niveau de tant de grands-hommes, non point par ſes premiéres ſatyres, car les regards de la poſtérité ne s'arrêteront pas ſur les *Embarras de Paris*, & ſur les noms des *Caſſaignes* & des *Cotins*; mais il inſtruiſait cette poſtérité, par ſes belles Epitres, & ſurtout par ſon Art Poetique, où *Corneille* eût trouvé beaucoup à apprendre.

La Fontaine, bien moins châtié dans ſon ſtile, bien moins correct dans ſon langage, mais unique dans ſa naïveté & dans les graces qui lui ſont propres, ſe mit, par les choſes les plus ſimples, preſqu'à côté de ces hommes ſublimes.

Quinault, dans un genre tout nouveau & d'autant plus difficile qu'il paraît plus aiſé, fut digne d'être placé avec tous ces illuſtres contemporains. On ſait, avec quelle injuſtice *Boileau* voulut le décrier. Il manquait à *Boileau* d'avoir ſacrifié aux graces. Il chercha en vain toute ſa vie à humilier un homme, qui n'était connu que par elles. Le véritable éloge d'un Poëte, c'eſt qu'on retienne ſes vers. On ſait par cœur des ſcènes entiéres de *Quinault*; c'eſt un avantage qu'aucun Opéra d'Italie ne pourrait obtenir. La Muſique Françaiſe eſt demeurée dans une ſimplicité qui n'eſt plus du goût d'aucune nation. Mais la ſimple & belle nature, qui ſe montre ſouvent dans *Quinault* avec tant de charmes, plaît encor dans toute l'Europe, à ceux qui poſſédent notre langue & qui ont le goût cultivé. Si on trouvait dans l'Antiquité un Poéme comme *Armide*, ou comme *Atys*, avec quelle idolatrie il ſerait reçû! mais *Quinault* était moderne.

Tous

Tous ces grands-hommes furent connus & protégés de *Louis XIV.* excepté *la Fontaine.* Son extreme ſimplicité, pouſſée juſqu'à l'oubli de ſoi-même, l'écartait d'une Cour, qu'il ne cherchait pas. Mais le Duc de Bourgogne l'accueillit; & il reçut dans ſa vieilleſſe quelques bienfaits de ce Prince. Il était, malgré ſon génie, preſque auſſi ſimple que les Heros de ſes Fables. Un Prêtre de l'Oratoire nommé *Pouget* ſe fit un grand mérite, d'avoir traité cet homme de mœurs ſi innocentes, comme s'il eût parlé à la *Brinvilliers* & à la *Voiſin.* Ses contes ne ſont que ceux du *Pogge*, de l'*Arioſte* & de la Reine de Navarre. Si la volupté eſt dangereuſe, ce ne ſont pas des plaiſanteries qui inſpirent cette volupté. On pourrait appliquer à *la Fontaine* ſon admirable fable *des animaux malades de la peſte*, qui s'accuſent de leurs fautes : on y pardonne tout aux lions, aux loups & aux ours; & un animal innocent eſt dévoué pour avoir mangé un peu d'herbe.

Dans l'école de ces génies, qui feront les délices & l'inſtruction des ſiécles à venir, il ſe forma une foule d'eſprits agréables, dont on a une infinité de petits ouvrages délicats, qui font l'amuſement des honnêtes gens, ainſi que nous avons eu beaucoup de Peintres gracieux, qu'on ne met pas à côté des *Pouſſin*, des *Sueur*, des *le Brun*, des *le Moine* & des *Vanlo.*

Cependant, vers la fin du régne de *Louis XIV.* deux hommes percèrent la foule des génies médiocres, & eurent beaucoup de réputation. L'un

était *la Motte-Houdart*, * homme d'un eſprit plus ſage & plus étendu que ſublime, Ecrivain délicat & méthodique en proſe, mais manquant ſouvent de feu & d'élégance dans ſa poëſie, & même de cette exactitude qu'il n'eſt permis de négliger qu'en faveur du ſublime. Il donna d'abord de belles Stances plutôt que de belles Odes. Son talent déclina bientôt après, mais beaucoup de beaux morceaux, qui nous reſtent de lui en plus d'un genre, empêcheront toûjours qu'on ne le mette au rang des Auteurs mépriſables. Il prouva, que dans l'art d'écrire, on peut être encor quelque choſe au ſecond rang.

L'autre était *Rouſſeau*, qui avec moins d'eſprit, moins de fineſſe & de facilité que *la Motte*, eut beaucoup plus de talent pour l'art des vers. Il ne fit des Odes qu'après *la Motte*; mais il les fit plus belles, plus variées, plus remplies d'images. Il égala dans ſes Pſaumes l'onction & l'harmonie qu'on remarque dans les Cantiques de *Racine*. Ses épigrammes ſont mieux travaillées que celles de *Marot*. Il réuſſit bien moins dans les Opéra qui demandent de la ſenſibilité, & dans les Comédies qui veulent de la gaïeté. Ces deux caractères lui manquaient. Ainſi il échoua dans ces deux genres, qui lui étaient étrangers.

Il aurait corrompu la Langue Françaiſe, ſi le ſtile Marotique, qu'il employa dans des ouvrages ſérieux, avait été imité. Mais heureuſement ce mélange de la pureté de notre Langue avec la difformité de celle qu'on parlait il y a deux-

* Voyez le catalogue des Ecrivains à l'article *la Motte*.

deux-cent ans, n'a été qu'une mode paſſagère. Quelques-unes de ſes épitres ſont des imitations un peu forcées de *Deſpréaux*, & ne ſont pas fondées ſur des idées auſſi claires, & ſur des vérités reconnues : *le vrai ſeul eſt aimable.*

Il dégénéra beaucoup dans les pays étrangers; ſoit que l'âge & les malheurs euſſent affaibli ſon génie, ſoit que ſon principal mérite conſiſtant dans le choix des mots & dans les tours heureux, mérite plus néceſſaire & plus rare qu'on ne penſe, il ne fût plus à portée des mêmes ſecours. Il pouvait, loin de ſa patrie, compter parmi ſes malheurs, celui de n'avoir plus de critiques ſévères.

Ses longues infortunes eurent leur ſource dans un amour-propre trop indomptable, & trop mêlé de jalouſie & d'animoſité. Son exemple doit être une leçon frapante pour tout homme à talens ; mais on ne le conſidère ici, que comme un Ecrivain qui n'a pas peu contribué à l'honneur des Lettres,

Il ne s'éleva guères de grands génies depuis les beaux jours de ces Artiſtes illuſtres ; & à peu-près vers le tems de la mort de *Louis XIV.* la Nature ſembla ſe repoſer.

La route était difficile au commencement du ſiécle, parce que perſonne n'y avait marché : elle l'eſt aujourdhui, parce qu'elle a été battuë. Les grands-hommes du ſiécle paſſé ont enſeigné à penſer & à parler, ils ont dit ce qu'on ne ſavait pas. Ceux qui leur ſuccèdent, ne peuvent guères dire que ce qu'on ſait. Enfin, une eſpèce de dégoût eſt venue de la multitude des chefs-d'œuvre.

Le ſiécle de *Louis XIV.* a donc en tout la deſtinée des ſiécles de *Leon X.*, d'*Auguſte*, d'*Alexandre*. Les terres qui firent naître dans ces tems illuſtres tant de fruits du génie avaient été longtems préparées auparavant. On a cherché en vain dans les cauſes morales & dans les cauſes phyſiques la raiſon de cette tardive fécondité ſuivie d'une longue ſtérilité. La véritable raiſon eſt que chez les Peuples qui cultivent les beaux Arts, il faut beaucoup d'années pour épurer la langue & le gout. Quand ces premiers pas ſont faits, alors les génies ſe dévelopent, l'émulation, la faveur publique prodiguée à ces nouveaux efforts excitent tous les talens. Chaque Artiſte ſaiſit en ſon genre les beautés naturelles que ce genre comporte. Quiconque aprofondit la théorie des Arts purement de génie, doit, s'il a quelque génie lui même, ſavoir que ces premiéres beautés, ces grands traits naturels qui apartiennent à ces Arts, & qui conviennent à la nation pour laquelle on travaille, ſont en petit nombre. Les ſujets & les embelliſſemens propres aux ſujets ont des bornes bien plus reſſerrées qu'on ne penſe. L'Abbé *du Bos*, homme d'un très grand ſens, qui écrivait ſon traité ſur la Poeſie & ſur la Peinture vers l'an 1714. trouva que dans toute l'hiſtoire de France il n'y avait de vrai ſujet de Poéme épique que la deſtruction de la Ligue par *Henri le Grand*. Il devait ajouter que les embelliſſemens de l'épopée convenables aux Grecs, aux Romains, aux Italiens du quinziéme & du ſeiziéme ſiécle étant proſcrits parmi

les

les Français ; les Dieux de la Fable, les Oracles, les Héros invulnérables, les monſtres, les ſortiléges, les métamorphoſes, les avantures romaneſques n'étant plus de ſaiſon, les beautés propres au Poëme épique ſont renfermées dans un cercle très étroit. Si donc il ſe trouve jamais quelque Artiſte qui s'empare de ces ornemens convenables au tems, au ſujet, à la nation, & qui exécute ce qu'on a tenté, ceux qui viendront après lui trouveront la carriére remplie.

Il en eſt de même dans l'art de la Tragédie. Il ne faut pas croire que les grandes paſſions tragiques, & les grands ſentimens, puiſſent ſe varier à l'infini d'une manière neuve & frappante. Tout a ſes bornes.

La haute Comédie a les ſiennes. Il n'y a dans la Nature humaine qu'une douzaine tout au plus de caractères vraiment comiques & marqués de grands traits. L'Abbé *du Bos* faute de génie croit que les hommes de génie peuvent encor trouver une foule de nouveaux caractères, mais il faudrait que la Nature en fit. Il s'imagine que ces petites différences, qui ſont dans les caractères des hommes, peuvent être maniées auſſi heureuſement que les grands ſujets. Les nûances à la vérité ſont innombrables ; mais les couleurs éclatantes ſont en petit nombre ; & ce ſont ces couleurs primitives qu'un grand Artiſte ne manque pas d'employer.

L'éloquence de la Chaire, & ſurtout celle des Oraiſons funèbres, ſont dans ce cas. Les vérités morales une fois annoncées avec éloquence, les tableaux des miſeres & des faibleſ-

ſes humaines, des vanités de la grandeur, des ravages de la mort, étant faits par des mains habiles, tout cela devient lieu commun. On eſt réduit ou à imiter ou à s'égarer. Un nombre ſuffiſant de fables étant compoſé par un *la Fontaine*, tout ce qu'on y ajoute rentre dans la même morale; & preſque dans les mêmes avantures. Ainſi donc le génie n'a qu'un ſiécle, après quoi il faut qu'il dégénère.

Les genres dont les ſujets ſe renouvellent ſans ceſſe, comme l'Hiſtoire, les obſervations phyſiques, & qui ne demandent que du travail, du jugement, & un eſprit commun, peuvent plus aiſément ſe ſoutenir; & les Arts de la main, comme la Peinture, la Sculpture, peuvent ne pas dégénérer, quand ceux qui gouvernent ont, à l'exemple de *Louis XIV.* l'attention de n'employer que les meilleurs Artiſtes. Car on peut en peinture & en ſculpture traiter cent fois les mêmes ſujets: on peint encor la Sainte Famille, quoique *Raphaël* ait déployé dans ce ſujet toute la ſupériorité de ſon art: mais on ne ſerait pas reçu à traiter *Cinna*, *Andromaque*, l'*Art Poëtique*, le *Tartuffe*.

Il faut encor obſerver que le ſiécle paſſé ayant inſtruit le ſiécle préſent, il eſt devenu ſi facile d'écrire des choſes médiocres, qu'on a été inondé de livres frivoles, & ce qui eſt encor pis, de livres ſérieux inutiles: mais parmi cette multitude de médiocres écrits, mal devenu néceſſaire dans une ville immenſe, opulente, & oiſive, où une partie des citoyens s'occupe ſans ceſſe à amuſer l'autre, il ſe trouve de tems en

tems

tems d'excellens ouvrages, ou d'Hiſtoire, ou de réflexions, ou de cette Littérature légére qui délaſſe toutes ſortes d'eſprits.

La Nation Françaiſe eſt de toutes les Nations celle qui a produit le plus de ces ouvrages. Sa Langue eſt devenue la Langue de l'Europe; tout y a contribué, les grands Auteurs du ſiécle de *Louis XIV.*, ceux qui les ont ſuivis, les Paſteurs Calviniſtes réfugiés qui ont porté l'éloquence, la méthode dans les pays étrangers, un *Bayle* ſurtout qui écrivant en Hollande s'eſt fait lire de toutes les Nations; un *Rapin-Toiras* qui a donné en Français la ſeule bonne hiſtoire d'Angleterre; un *St. Evremond* dont toute la Cour de Londres recherchait le commerce; la Ducheſſe de *Mazarin* à qui l'on ambitionait de plaire; Madame *d'Olbreuſe* devenue Ducheſſe *de Zell*, qui porta en Allemagne toutes les graces de ſa patrie. L'eſprit de ſociété eſt le partage naturel des Français : C'eſt un mérite & un plaiſir dont les autres Peuples ont ſenti le beſoin. La Langue Françaiſe eſt de toutes les Langues celle qui exprime avec le plus de facilité, de netteté & de délicateſſe tous les objets de la converſation des honnêtes gens, & par là elle contribue dans toute l'Europe à un des plus grands agrémens de la vie.

C H.

CHAP. DEUX-CENT-CINQUIEME.

SUITE DES ARTS.

A L'égard des Arts qui ne dépendent pas uniquement de l'eſprit, comme la Muſique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture; ils n'avaient fait que de faibles progrès en France, avant le tems qu'on nomme *le ſiécle de Louis XIV.* La Muſique était au berceau: quelques chanſons languiſſantes, quelques airs de violon, de guitarre & de téorbe, la plupart même compoſés en Eſpagne, étaient tout ce qu'on connaiſſait. *Lulli* étonna par ſon goût & par ſa ſcience. Il fut le premier en France, qui fit des baſſes, des milieux & des fugues. On avait d'abord quelque peine à exécuter ſes compoſitions, qui paraiſſent aujourdhui ſi ſimples & ſi aiſées. Il y a de nos jours mille perſonnes qui ſavent la Muſique, pour une qui la ſavait du tems de *Louis XIII.*; & l'Art s'eſt perfectionné dans cette progreſſion. Il n'y a point de grande ville, qui n'ait des concerts publics; & Paris même alors n'en avait pas. Vingt-quatre violons du Roi étaient toute la Muſique de la France.

Les connaiſſances, qui appartiennent à la Muſique & aux Arts qui en dépendent, ont fait tant de progrès, que ſur la fin du régne de *Louis XIV.* on a inventé l'art de noter la danſe;

danſe ; deſorte qu'aujourdhui il eſt vrai de dire, qu'on danſe à livre ouvert.

Nous avions eu de très grands Architectes, du tems de la Régence de *Marie de Médicis.* Elle fit élever le Palais du Luxembourg dans le goût Toſcan, pour honorer ſa patrie, & pour embellir la nôtre. Le même *Desbroſſes*, dont nous avons le portail de St. Gervais, bâtit le Palais de cette Reine, qui n'en jouit jamais. Il s'en falut beaucoup, que le Cardinal *de Richelieu*, avec autant de grandeur dans l'eſprit, eût autant de goût qu'elle. Le Palais Cardinal, qui eſt aujourdhui le Palais Royal, en eſt la preuve. Nous conçumes les plus grandes eſpérances, quand nous vîmes élever cette belle façade du Louvre, que nous voyons aujourdhui offuſquée, avec douleur. Beaucoup de citoyens ont conſtruit des édifices magnifiques, mais plus recherchés pour l'intérieur, que recommandables par des dehors dans le grand goût, & qui ſatisfont le luxe des particuliers, encor plus qu'ils n'embelliſſent la ville.

Colbert, le *Mécène* de tous les Arts, forma une Académie d'Architecture en 1671. C'eſt peu d'avoir des *Vitruves* ; il faut que les *Auguſtes* les employent.

Il faut auſſi que les Magiſtrats municipaux ſoient animés par le zéle, & éclairés par le goût. S'il y avait eu deux ou trois Prévôts des Marchands comme le Préſident *Turgot*, on ne reprocherait pas à la ville de Paris cet Hôtel de ville mal conſtruit & mal ſitué ; cette place ſi petite & ſi irréguliére, qui n'eſt célèbre que par

par des gibets & de petits feux de joie; ces rues étroites dans les quartiers les plus fréquentés; & enfin un reſte de barbarie, au milieu de la grandeur & dans le ſein de tous les Arts.

La Peinture commença ſous *Louis XIII.* avec *le Pouſſin.* Il ne faut point compter les Peintres médiocres, qui l'ont précédé. Nous avons eu toûjours depuis lui de grands Peintres; non pas dans cette profuſion qui fait une des richeſſes de l'Italie; mais ſans nous arrêter à un *le Sueur* qui n'eut d'autre Maître que lui-même, à un *le Brun* qui égala les Italiens dans le deſſein & dans la compoſition; nous avons eu plus de trente Peintres, qui ont laiſſé des morceaux très dignes de recherche. Les étrangers commencent à nous les enlever. J'ai vu chez un grand Roi des galeries & des apartemens, qui ne ſont ornés que de nos tableaux, dont peut-être nous ne voulions pas connaître aſſez le mérite. J'ai vu en France refuſer douze mille livres d'un tableau de *Santerre.* Il n'y a point dans l'Europe de plus vaſte ouvrage de peinture, que le plafond de *le Moine* à Verſailles; & je ne ſai s'il y en a de plus beaux.

Nous avons aujourdhui un Peintre, qui chez les étrangers même paſſe pour le premier de l'Europe. Non ſeulement *Colbert* donna à l'Académie de Peinture la forme qu'elle a aujourdhui; mais en 1667. il engagea *Louis XIV.* à en établir une à Rome. On acheta dans cette Métropole un Palais où loge le Directeur. On y envoye les éléves, qui ont remporté des

prix

prix à l'Académie de Paris. Ils y ſont conduits & entretenus aux fraix du Roi. Ils y deſſinent les antiques. Ils étudient *Raphaël* & *Michel-Ange*. C'eſt un noble hommage que rendit à Rome ancienne & nouvelle le déſir de l'imiter; & on n'a pas même ceſſé de rendre cet hommage, depuis que les immenſes collections de tableaux d'Italie amaſſées par le Roi & par le Duc d'Orléans, & les chefs-d'œuvre de ſculpture que la France a produits, nous ont mis en état de ne point chercher ailleurs des Maîtres.

C'eſt principalement dans la Sculpture que nous avons excellé, & dans l'art de jetter en fonte d'un ſeul jet des figures équeſtres coloſſales.

Si l'on trouvait un jour, ſous des ruines, des morceaux tels que les bains d'*Apollon*, expoſés aux injures de l'air dans les boſquets de Verſailles, le tombeau du Cardinal de *Richelieu* trop peu montré au public dans la chapelle de Sorbonne, la ſtatue équeſtre de *Louis XV.* faite à Paris pour décorer Bordeaux, le *Mercure* dont *Louis XV.* a fait préſent au Roi de Pruſſe, & tant d'autres ouvrages égaux à ceux que je cite; il eſt à croire, que ces productions de nos jours ſeraient miſes à côté de la plus belle Antiquité Grecque.

Nous avons égalé les Anciens dans les médailles. *Varin* fut le premier, qui tira cet art de la médiocrité, ſur la fin du régne de *Louis XIII.* C'eſt maintenant une choſe admirable que ces poinçons & ces quarrés, qu'on voit ran-

rangés par ordre hiſtorique dans l'endroit de la galerie du Louvre occupé par les Artiſtes. Il y en a pour deux millions, & dont la plupart ſont des chefs-d'œuvre.

On n'a pas moins réuſſi dans l'art de graver les pierres précieuſes. Celui de multiplier les tableaux, de les éterniſer par le moyen des planches en cuivre, de tranſmettre facilement à la poſtérité toutes les repréſentations de la Nature & de l'Art, était encor très informe en France avant ce ſiécle. C'eſt un des Arts des plus agréables & des plus utiles. On le doit aux Florentins, qui l'inventèrent vers le milieu du quinziéme ſiécle; & il a été plus loin en France, que dans le lieu même de ſa naiſſance, parce qu'on y a fait un plus grand nombre d'ouvrages en ce genre. Les recueils des eſtampes du Roi ont été ſouvent un des plus magnifiques préſens qu'il ait fait aux Ambaſſadeurs. La cizelure en or & en argent, qui dépend du deſſein & du goût, a été portée à la plus grande perfection, dont la main de l'homme ſoit capable.

Après avoir ainſi parcouru tous ces Arts, qui contribuent aux délices des particuliers & à la gloire de l'Etat; ne paſſons pas ſous ſilence le plus utile de tous les Arts, dans lequel les Français ſurpaſſent toutes les Nations du Monde: je veux parler de la Chirurgie, dont les progrès furent ſi rapides & ſi célèbres dans ce ſiécle, qu'on venait à Paris des bouts de l'Europe, pour toutes les cures & pour toutes les opérations qui demandaient une dextérité non commune. Non ſeulement il n'y avait guères d'ex-

d'excellens Chirurgiens qu'en France ; mais c'était dans ce seul pays qu'on fabriquait parfaitement les instrumens nécessaires : il en fournissait tous ses voisins ; & je tiens du célèbre *Chezelden*, le plus grand Chirurgien de Londres, que ce fut lui qui commença à faire fabriquer à Londres en 1715. les instrumens de son Art. La Médecine, qui servait à perfectionner la Chirurgie, ne s'éleva pas en France au-dessus de ce qu'elle était en Angleterre, & sous le fameux *Boerhaave* * en Hollande ; mais il arriva à la Médecine comme à la Philosophie, d'atteindre à la perfection dont elle est capable, en profitant des lumiéres de nos voisins.

Voilà en général un tableau fidéle des progrès de l'esprit humain chez les Français dans ce siécle, qui commença au tems du Cardinal *de Richelieu*, & qui finit de nos jours. Il sera difficile qu'il soit surpassé ; & s'il l'est en quelques genres, il restera le modéle des Ages encor plus fortunés, qu'il aura fait naître.

* Chez les Hollandais la diphtongue *oe* se prononce *ou*.

CHAP. DEUX-CENT-SIXIEME.

AFFAIRES ECCLESIASTIQUES:

DISPUTES MEMORABLES.

DEs trois Ordres de l'Etat, le moins nombreux, qui eſt l'Egliſe, eſt celui qui a toûjours exigé du Souverain la conduite la plus délicate & la plus ménagée. Conſerver à la fois l'union avec le Siége de Rome, & ſoûtenir les libertés de l'Egliſe Gallicane, qui ſont les droits de l'ancienne Egliſe; ſavoir faire obéir les Evêques comme ſujets, ſans toucher aux droits de l'Epiſcopat; les ſoûmettre en beaucoup de choſes à la Juriſdiction ſéculiére, & les laiſſer juges en d'autres; les faire contribuer aux beſoins de l'Etat, & ne pas choquer leurs privilèges : tout cela demande un mélange de dextérité & de fermeté, que *Louis XIV.* eut preſque toûjours.

Le Clergé en France fut remis peu-à-peu dans un ordre & dans une décence, dont les guerres civiles & la licence des tems l'avaient écarté. Le Roi ne ſouffrit plus enfin, ni que les ſéculiers poſſédaſſent des Bénéfices, ſous le nom de Confidentiaires, ni que ceux qui n'étaient pas Prêtres euſſent des Evêchés, comme le Cardinal *Mazarin*, qui avait poſſédé l'Evêché de Metz n'étant pas même Sous-diacre, & le Duc de *Verneuil* qui en avait auſſi joüi étant ſéculier.

Ce

Ce que payait au Roi le Clergé de France & des villes conquiſes, allait année commune à environ deux-millions-cinq-cent-mille livres ; & depuis, la valeur des eſpèces ayant augmenté numériquement, ils ont ſecouru l'Etat d'environ quatre-millions par année, ſous le nom de décimes, de ſubvention extraordinaire, de don gratuit. Ce mot & ce privilège de *don gratuit* ſe ſont conſervés, comme une trace de l'ancien uſage, où étaient tous les Seigneurs de Fiefs, d'accorder des dons gratuits aux Rois dans les beſoins de l'Etat. Les Evêques & les Abbés, étant Seigneurs de Fiefs, ne devaient que des ſoldats, dans le tems de l'Anarchie féodale. Les Rois alors n'avaient que leurs domaines, comme les autres Seigneurs. Lorſque tout changea depuis, le Clergé ne changea pas ; il conſerva l'uſage d'aider l'Etat par des dons gratuits.

A cette ancienne coûtume, qu'un Corps qui s'aſſemble ſouvent conſerve, & qu'un Corps qui ne s'aſſemble point perd néceſſairement, ſe joint l'immunité toûjours réclamée par l'Egliſe ; & cette maxime, que *ſon bien eſt le bien des pauvres* : non, qu'elle prétende ne devoir rien à l'Etat, dont elle tient tout ; car le Royaume, quand il a des beſoins, eſt le premier pauvre : mais elle allègue pour elle le droit de ne donner que des ſecours volontaires ; & *Louis XIV.* exigea toûjours ces ſecours, de manière à n'être pas refuſé.

On s'étonne dans l'Europe & en France, que le Clergé paye ſi peu ; on ſe figure, qu'il jouït

du tiers du Royaume. S'il poſſédait ce tiers, il eſt indubitable qu'il devrait payer le tiers des charges, ce qui ſe monterait année commune à près de trente-millions, indépendamment des droits ſur les conſommations, qu'il paye comme les autres ſujets ; mais on ſe fait des idées vagues & des préjugés ſur tout. On dit que l'Egliſe poſſéde le tiers du Royaume, comme on dit au hazard qu'il y a un million d'habitans dans Paris. Si on ſe donnait ſeulement la peine de ſupputer le revenu des Evêchés, on verrait par le prix des Baux faits il y a environ cinquante ans, que tous les Evêchés n'étaient évalués alors que ſur le pied d'un revenu annuel de quatre-millions ; & les Abbaïes Commandataires allaient à quatre-millions-cinq-cent-mille livres. Il eſt vrai, que l'énoncé de ce prix des Baux fut un tiers au-deſſous de la valeur : & ſi on ajoûte encor l'augmentation des revenus en terres, la ſomme totale des rentes de tous les Bénefices Conſiſtoriaux ſera portée à environ ſeize-millions ; & il ne faut pas oublier, que de cet argent il en va tous les ans à Rome une ſomme conſidérable, qui ne revient jamais, & qui eſt en pure perte. C'eſt une grande libéralité du Roi envers le St. Siége : elle dépouille l'Etat dans l'eſpace d'un ſiécle de plus de quatre-cent-mille marcs d'argent ; ce qui dans la ſuite des tems appauvrirait le Royaume, ſi le Commerce ne réparait pas abondamment cette perte.

A ces Bénéfices qui payent des Annates à Rome, il faut joindre les Cures, les Couvens, les

les Collégiales, les Communautés & tous les autres Bénéfices enſemble. Mais s'ils ſont évalués à cinquante-millions par année dans toute l'étendue actuelle du Royaume, on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité.

Ceux qui ont examiné cette matiére avec des yeux auſſi ſévères qu'attentifs, n'ont pu porter les revenus de toute l'Egliſe Gallicane ſeculiére & réguliére, au-delà de quatre-vingt-millions. Ce n'eſt pas une ſomme exhorbitante, pour l'entretien de quatre-vingt-dix-mille perſonnes Religieuſes, & environ cent-ſoixante-mille Eccléſiaſtiques, que l'on comptait en 1700. Et ſur ces quatre-vingt-dix-mille Moines, il y en a plus d'un tiers qui vivent de quêtes & de Meſſes. Beaucoup de Moines Conventuels ne coûtent pas deux-cent livres par an à leur Monaſtère: il y a des Moines Abbés réguliers, qui jouïſſent de deux-cent-mille livres de rentes. C'eſt cette énorme diſproportion, qui frape & qui excite les murmures. On plaint un Curé de Campagne, dont les travaux pénibles ne lui procurent que ſa portion congrue de trois-cent livres de droit en rigueur, & quatre à cinq-cent livres par libéralité, tandis qu'un Religieux oiſif, devenu Abbé & non moins oiſif, poſſéde une fortune immenſe, & qu'il reçoit des titres faſtueux de ceux qui lui ſont ſoûmis. Ces abus vont beaucoup plus loin en Flandre, en Eſpagne, & ſurtout dans les Etats Catholiques d'Allemagne, où l'on voit des Moines Princes.

Les abus fervent de Loix dans preſque toute

la Terre ; & ſi les plus ſages des hommes s'aſſemblaient pour faire des Loix, où eſt l'Etat dont la forme ſubſiſtât entiére ?

Le Clergé de France obſerve toûjours un uſage onéreux pour lui, quand il paye au Roi un don gratuit de pluſieurs millions pour quelques années. Il l'emprunte ; & après en avoir payé les intérêts, il rembourſe le capital aux créanciers : ainſi il paye deux fois. Il eût été plus avantageux pour l'Etat & pour le Clergé en général, & plus conforme à la raiſon, que ce Corps eût ſubvenu aux beſoins de la patrie, par des contributions proportionnées à la valeur de chaque Bénéfice. Mais les hommes ſont toûjours attachés à leurs anciens uſages. C'eſt par le même eſprit, que le Clergé, en s'aſſemblant tous les cinq ans, n'a jamais eu, ni une ſalle d'aſſemblée, ni un meuble qui lui appartint. Il eſt clair, qu'il eût pu, en dépenſant moins, aider le Roi davantage, & ſe bâtir dans Paris un Palais, qui eût été un nouvel ornement de cette Capitale.

Les maximes du Clergé de France n'étaient pas encor entiérement épurées dans la minorité de *Louis XIV.* du mélange que la Ligue y avait apporté. On avait vu, dans la jeuneſſe de *Louis XIII.* & dans les derniers Etats tenus en 1614, la plus nombreuſe partie de la Nation, qu'on appelle le Tiers Etat & qui eſt le fond de l'Etat, demander en vain avec le Parlement, qu'on poſât pour loi fondamentale, „ qu'aucune Puiſſance ſpirituelle ne peut priver les Rois „ de leurs droits ſacrés, qu'ils ne tiennent que „ de DIEU ſeul ; & que c'eſt un crime de Lé-

„ ze-

„ ze-Majeſté au premier chef, d'enſeigner qu'on „ peut dépoſer & tuer les Rois. " C'eſt la ſubſtance en propres paroles de la demande de la Nation. Elle fut faite dans un tems, où le ſang de *Henri le Grand* fumait encore. Cependant un Evêque de France né en France, le Cardinal *du Perron*, s'oppoſa violemment à cette propoſition, ſous prétexte que ce n'était pas au Tiers Etat à propoſer des Loix ſur ce qui peut concerner l'Egliſe. Que ne faiſait-il donc, avec le Clergé, ce que le Tiers Etat voulait faire? mais il en était ſi loin, qu'il s'emporta juſqu'à dire, „ que la puiſ„ ſance du Pape était pleine, pléniſſime, directe „ au ſpirituel, indirecte au temporel; & qu'il „ avait charge du Clergé de dire, qu'on ex„ communierait ceux qui avanceraient, que le „ Pape ne peut dépoſer les Rois. " On gagna la Nobleſſe, on fit taire le Tiers Etat. Le Parlement renouvella ſes anciens Arrêts, pour déclarer la Couronne indépendante, & la perſonne des Rois ſacrée. La Chambre Eccléſiaſtique, en avouant que la perſonne était ſacrée, perſiſta à ſoutenir que la Couronne était dépendante. C'était le même eſprit, qui avait autrefois dépoſé *Louïs le débonnaire*. Cet eſprit prévalut au point, que la Cour ſubjuguée fut obligée de faire mettre en priſon l'Imprimeur qui avait publié l'Arrêt du Parlement ſous le titre de *Loi fondamentale*. C'était, diſait-on, pour le bien de la paix; mais c'était punir ceux qui fourniſſaient des armes défenſives à la Couronne. De telles ſcènes ne ſe paſſaient point à Vienne; c'eſt qu'alors la France craignait Rome,

& que Rome craignait la Maiſon d'Autriche.

La cauſe, qui ſuccomba, était tellement la cauſe de tous les Rois, que *Jacques I.*, Roi d'Angleterre, écrivit contre le Cardinal *du Perron*; & c'eſt le meilleur ouvrage de ce Monarque. C'était auſſi la cauſe des Peuples, dont le repos exige que leurs Souverains ne dépendent pas d'une Puiſſance étrangère. Peu-à-peu la raiſon a prévalu; & *Louis XIV.* n'eut pas de peine à faire écouter cette raiſon, ſoûtenuë du poids de ſa puiſſance.

Antonio Pérès avait recommandé trois choſes à *Henri IV.*, *Roma*, *Conſejo*, *Pielago*. *Louis XIV.* eut les deux derniéres avec tant de ſupériorité, qu'il n'eut pas beſoin de la premiére. Il fut attentif à conſerver l'uſage de l'appel comme d'abus au Parlement des Ordonnances Eccléſiaſtiques, dans tous les cas où ces Ordonnances intéreſſent la Juriſdiction Royale. Le Clergé s'en plaignit ſouvent, & s'en loua quelquefois. Car ſi d'un côté ces appels ſoûtiennent les droits de l'Etat contre l'autorité Epiſcopale, elles aſſûrent de l'autre cette autorité même, en maintenant les privilèges de l'Egliſe Gallicane contre les prétentions de la Cour de Rome: deſorte que les Evêques ont regardé les Parlemens comme leurs adverſaires & comme leurs défenſeurs; & le Gouvernement eut ſoin, que malgré toutes les querelles de Religion, les bornes aiſées à franchir ne fuſſent paſſées de part ni d'autre. Il en eſt de la puiſſance des Corps & des Compagnies, comme des intérêts des Villes commerçantes; c'eſt au Légiſlateur à les balancer.

L'affaire

L'affaire de ce genre la plus importante & la plus délicate, fut celle de la Régale. C'eſt un droit qu'ont les Rois de France, de pourvoir à tous les Bénéfices ſimples d'un Diocéſe pendant la vacance du ſiége, & d'économiſer à leur gré les revenus de l'Evêché. Cette prérogative eſt particuliére aux Rois de France; mais chaque Etat a les ſiennes. Les Rois de Portugal jouiſſent du tiers du revenu des Evêchés de leur Royaume. L'Empereur a le droit des premiéres priéres; il a toûjours conféré tous les premiers Bénéfices qui vaquent. Les Rois de Naples & de Sicile ont de plus grands droits. Ceux de Rome ſont pour la plupart fondés ſur l'uſage, plutôt que ſur des titres primitifs.

Les Rois de la race de *Mérovée* conferaient, de leur ſeule autorité, les Evêchés & toutes les Prélatures. Il ſemblait juſte, qu'ils conſervaſſent le faible privilège de diſpoſer du revenu, & de nommer à quelques Bénéfices ſimples, dans le court eſpace qui s'écoule entre la mort d'un Evêque & le ſerment de fidélité enregiſtré de ſon ſucceſſeur. Pluſieurs Evêques de villes réunies à la Couronne ſous la troiſiéme race, ne voulurent pas reconnaître ce droit, que des Seigneurs particuliers trop faibles n'avaient pu faire valoir: les Papes ſe déclarèrent pour les Evêques; & ces prétentions reſtèrent toûjours enveloppées d'un nuage. Le Parlement en 1608. ſous *Henri IV.* déclara que la Régale avait lieu dans tout le Royaume: le Clergé ſe plaignit; & ce Prince, qui ménageait les Evêques & Ro-

me, évoqua l'affaire à ſon Conſeil, & ſe garda bien de la décider.

Les Cardinaux de *Richelieu* & de *Mazarin* firent rendre pluſieurs Arrêts du Conſeil, par leſquels les Evêques, qui ſe diſaient exemts, étaient tenus de montrer leurs titres. Tout reſta indécis juſqu'en 1673; & le Roi n'oſait pas alors donner un ſeul Bénéfice, dans preſque tous les Diocèſes ſitués au-delà de la Loire, pendant la vacance d'un Siége.

Enfin, en 1673. le Chancelier *Michel le Tellier* ſcèla un Edit, par lequel tous les Evèchés du Royaume étaient ſoumis à la Régale. Deux Evêques, qui étaient malheureuſement les deux plus vertueux hommes du Royaume, refuſèrent opiniâtrément de ſe ſoumettre; c'était *Pavillon* Evêque d'Alet, & *Caulet* Evêque de Pamiers. Ils ſe défendirent d'abord par des raiſons plauſibles: on leur en oppoſa d'auſſi fortes. Quand des hommes éclairés diſputent longtems, il y a grande apparence que la queſtion n'eſt pas claire. Elle était très obſcure; mais il était évident, que ni la Religion ni le bon ordre n'étaient intéreſſés à empêcher un Roi de faire dans deux Diocèſes ce qu'il faiſait dans tous les autres. Cependant les deux Evêques furent inflexibles. Ni l'un ni l'autre n'avait fait enrégiſtrer ſon ſerment de fidélité; & le Roi ſe croyait en droit de pourvoir aux Canonicats de leurs Egliſes.

Les deux Prélats excommunièrent les pourvus en Régale. Tous deux étaient ſuſpects de *Janſéniſme*. Ils avaient eu contre eux le Pape *Inno-*

Innocent X.; mais quand ils ſe déclarèrent contre les prétentions du Roi, ils eurent pour eux *Innocent XI. Odeſcalchi*: ce Pape, vertueux & opiniâtre comme eux, prit entiérement leur parti.

Le Roi ſe contenta d'abord d'exiler les principaux Officiers de ces Evêques. Il montra plus de modération, que deux hommes qui ſe piquaient de ſainteté. On laiſſa mourir paiſiblement l'Evêque d'Alet, dont on reſpectait la grande vieilleſſe. L'Evêque de Pamiers reſtait ſeul, & n'était point ébranlé. Il redoubla ſes excommunications, & perſiſta de plus à ne point faire enrégiſtrer ſon ſerment de fidélité, perſuadé que dans ce ſerment on ſoumet trop l'Egliſe à la Monarchie. Le Roi ſaiſit ſon temporel. Le Pape & les *Janſéniſtes* le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ſes revenus; & il mourut en 1680. convaincu qu'il avait ſoutenu la cauſe de DIEU contre le Roi. Sa mort n'éteignit pas la querelle: des Chanoines nommés par le Roi viennent pour prendre poſſeſſion; des Religieux, qui ſe prétendaient Chanoines & grands-Vicaires, les font ſortir de l'égliſe & les excommunient. Le Métropolitain *Montpéſat* Archévêque de Toulouſe, à qui cette affaire reſſortit de droit, donne en vain des ſentences contre ces prétendus grands-Vicaires. Ils en appellent à Rome, ſelon l'uſage de porter à la Cour de Rome les cauſes eccléſiaſtiques jugées par les Archévêques de France, uſage qui contredit les libertés Gallicanes: mais tous les gouvernemens des hommes ſont des contra-

tradictions. Le Parlement donne des Arrêts. Un Moine nommé *Cerle*, qui était l'un de ces grands Vicaires, caſſe & les ſentences du Métropolitain & les Arrêts du Parlement. Ce Tribunal le condamne par contumace à perdre la tête & à être traîné ſur une claie. On l'exécute en effigie. Il inſulte du fond de ſa retraite, à l'Archévêque & au Roi; & le Pape le ſoûtient. Ce Pontife fait plus; perſuadé, comme l'Evêque de Pamiers, que le droit de Régale eſt un abus dans l'Egliſe, & que le Roi n'a aucun droit dans Pamiers, il caſſe les ordonnances de l'Archévêque de Toulouſe; il excommunie les nouveaux grands-Vicaires que ce Prélat a nommés, & les pourvus en Régale, & leurs fauteurs.

Le Roi convoque une aſſemblée du Clergé, compoſée de trente-cinq Evêques, & d'autant de Députés du ſecond ordre. Les Janſéniſtes prenaient pour la premiére fois le parti d'un Pape; & ce Pape, ennemi du Roi, les favoriſait ſans les aimer. Il ſe fit toûjours un honneur de réſiſter à ce Monarque, dans toutes les occaſions; & depuis même, en 1689. il s'unit avec les Alliés contre le Roi *Jacques*, parce que *Louis XIV.* protégeait ce Prince: de ſorte qu'alors on dit, que pour mettre fin aux troubles de l'Europe & de l'Egliſe, il falait que le Roi *Jacques* ſe fit Huguenot & le Pape Catholique.

Cependant l'aſſemblée du Clergé de 1681. d'une voix unanime ſe déclare pour le Roi. Il s'agiſſait encor d'une autre petite querelle devenue

venue importante : l'élection d'un Prieuré dans un fauxbourg de Paris, commettait enſemble le Roi & le Pape. Le Pontife Romain avait caſſé une ordonnance de l'Archévêque de Paris, & annullé ſa nomination à ce Prieuré. Le Parlement avait jugé la procédure de Rome abuſive. Le Pape avait ordonné par une Bulle, que l'Inquiſition fît brûler l'Arrêt du Parlement ; & le Parlement avait ordonné la ſuppreſſion de la Bulle. Ces combats ſont, depuis longtems, les effets ordinaires & inévitables de cet ancien mélange de la liberté naturelle de ſe gouverner ſoi-même dans ſon pays, & de la ſoûmiſſion à une Puiſſance étrangère.

L'aſſemblée du Clergé prit un parti, qui montre que des hommes ſages peuvent céder avec dignité à leur Souverain, ſans l'intervention d'un autre pouvoir. Elle conſentit à l'extenſion du droit de Régale à tout le Royaume ; mais ce fut autant une conceſſion de la part du Clergé, qui ſe relâchait de ſes prétentions par reconnaiſſance pour ſon protecteur, qu'un aveu formel du droit abſolu de la Couronne.

L'Aſſemblée ſe juſtifia auprès du Pape, par une lettre dans laquelle on trouve un paſſage, qui ſeul devrait ſervir de régle éternelle dans toutes les diſputes : c'eſt, *qu'il vaut mieux ſacrifier quelque choſe de ſes droits, que de troubler la paix.* Le Roi, l'Egliſe Gallicane, les Parlemens, furent contens. Les Janſéniſtes écrivirent quelques libelles. Le Pape fut inflexible : il caſſa par un Bref toutes les réſolutions de l'Aſſemblée, & manda aux Evêques de ſe retracter,

ter. Il y avait là de quoi ſéparer à jamais l'Egliſe de France de celle de Rome. On avait parlé, ſous le Cardinal *de Richelieu* & ſous *Mazarin*, de faire un Patriarche. Le vœu de tous les Magiſtrats était, qu'on ne payât plus à Rome le tribut des Annates; que Rome ne nommât plus, pendant ſix mois de l'année, aux Bénéfices de Bretagne; que des Evèques de France ne s'appellaſſent plus Evèques *par la permiſſion du Saint-Siége*. Si le Roi l'avait voulu, il n'avait qu'à dire un mot; il était Maître de l'Aſſemblée du Clergé, & il avait pour lui la Nation. Rome eût tout perdu par l'inflexibilité d'un Pontife vertueux, qui ſeul de tous les Papes de ce ſiécle ne ſavait pas s'accommoder au tems. Mais il y a d'anciennes bornes, qu'on ne remuë pas ſans de violentes ſecouſſes. Il fallait de plus grands intérêts, de plus grandes paſſions & plus d'effervescence dans les eſprits, pour rompre tout d'un coup avec Rome; & il était bien difficile de faire cette ſciſſion, tandis qu'on voulait extirper le Calviniſme. On crut même faire un coup hardi, lorſqu'on publia les quatre fameuſes déciſions de la même aſſemblée du Clergé en 1682. dont voici la ſubſtance.

1. DIEU n'a donné à *Pierre* & à ſes ſucceſſeurs, aucune puiſſance ni directe ni indirecte ſur les choſes temporelles.

2. L'Egliſe Gallicane approuve le Concile de *Conſtance*, qui déclare les Conciles généraux ſupérieurs au Pape dans le ſpirituel.

3. Les régles, les uſages, les pratiques reçues

çuës dans le Royaume & dans l'Egliſe Gallicane, doivent demeurer inébranlables.

4. Les déciſions du Pape, en matiéres de foi, ne ſont ſûres, qu'après que l'Egliſe les a acceptées.

Tous les Tribunaux & toutes les Facultés de Théologie enregiſtrèrent ces quatre propoſitions dans toute leur étenduë: & il fut défendu par un Edit, de rien enſeigner jamais de contraire.

Cette fermeté fut regardée à Rome comme un attentat de rebelles; & par tous les Proteſtans de l'Europe, comme un faible effort d'une Egliſe née libre, qui ne rompait que quatre chaînons de ſes fers.

Les quatre maximes furent d'abord ſoûtenuës avec enthouſiaſme dans la Nation, enſuite avec moins de vivacité. Sur la fin du régne de *Louis XIV.* elles commencèrent à devenir problématiques; & le Cardinal de *Fleuri* les fit depuis déſavouer en partie par une aſſemblée du Clergé, ſans que ce déſaveu cauſât le moindre bruit, parce que les eſprits n'étaient pas alors échauffés, & que dans le Miniſtère du Cardinal de *Fleuri* rien n'eût de l'éclat.

Cependant *Innocent XI.* s'aigrit plus que jamais: il refuſa des Bulles à tous les Evèques & à tous les Abbés Commandataires que le Roi nomma; deſorte qu'à la mort de ce Pape en 1689. il y avait vingt-neuf Diocèſes en France dépourvus d'Evèques. Ces Prélats n'en touchaient pas moins leurs revenus; mais ils n'oſaient ſe faire ſacrer, ni faire les fonctions épiſco-

épiſcopales. L'idée de créer un Patriarche ſe renouvella. La querelle des franchiſes des Ambaſſadeurs à Rome, qui acheva d'envenimer les plaies, fit penſer qu'enfin le tems était venu, d'établir en France une Egliſe *Catholique-Apoſtolique*, qui ne ſerait point *Romaine*. Le Procureur-Général de *Harlai* & l'Avocat-général *Talon* le firent aſſez entendre, quand ils appellèrent comme d'abus en 1687. de la Bulle contre les franchiſes, & qu'ils éclatèrent contre l'opiniâtreté du Pape, qui laiſſait tant d'égliſes ſans Paſteurs. Mais jamais le Roi ne voulut conſentir à cette démarche, qui était plus aiſée qu'elle ne paraiſſait hardie.

La cauſe d'*Innocent XI.* devint cependant la cauſe du Saint Siége. Les quatre propoſitions du Clergé de France attaquaient le fantôme de l'infaillibilité (qu'on ne croit pas à Rome, mais qu'on y ſoûtient,) & le pouvoir réel attaché à ce fantôme. *Alexandre VIII.* & *Innocent XII.* ſuivirent les traces du fier *Odeſcalchi*; quoique d'une manière moins dure; ils confirmèrent la condamnation portée contre l'aſſemblée du Clergé: ils refuſèrent les Bulles aux Evêques; enfin ils en firent trop, parce que *Louis XIV.* n'en avait pas fait aſſez. Les Evêques, laſſés de n'être que nommés par le Roi & de ſe voir ſans fonctions, demandèrent à la Cour de France la permiſſion d'appaiſer la Cour de Rome.

Le Roi, dont la fermeté était fatiguée, le permit. Chacun d'eux écrivit ſéparément, qu'il était *douloureuſement affligé des procédés de l'Aſſem-*

ſemblée; chacun déclare dans ſa lettre, qu'il ne reçoit point comme décidé, ce qu'on y a décidé, ni comme ordonné ce qu'on y a ordonné. *Pignatelli* (*Innocent XII.*) plus conciliant qu'*Odeſcalchi*, ſe contenta de cette démarche. Les quatre propoſitions n'en furent pas moins enſeignées en France de tems en tems. Mais ces armes ſe rouillèrent, quand on ne combattit plus; & la diſpute reſta couverte d'un voile, ſans être décidée, comme il arrive preſque toujours, dans un Etat qui n'a pas ſur ces matiéres des principes invariables & reconnus. Ainſi, tantôt on s'élève contre Rome, tantôt on lui cède, ſuivant les caractères de ceux qui gouvernent, & ſuivant les intérêts particuliers de ceux par qui les principaux de l'Etat ſont gouvernés.

Louis XIV. d'ailleurs n'eut point d'autre démêlé eccléſiaſtique avec Rome, & n'eſſuya aucune oppoſition du Clergé dans les affaires temporelles.

Sous lui, ce Clergé devint reſpectable, par une décence ignorée dans la barbarie des deux premiéres races, dans le tems encor plus barbare du gouvernement féodal; abſolument inconnuë pendant les guerres civiles & dans les agitations du régne de *Louis XIII.*, & ſurtout pendant la Fronde, à quelques exceptions près qu'il faut toûjours faire dans les vices comme dans les vertus qui dominent.

Ce fut alors ſeulement, que l'on commença à deſſiller les yeux du peuple ſur les ſuperſtitions qu'il mêle toûjours à ſa Religion. Il fut per-

permis, malgré le Parlement d'Aix & malgré les Carmes, de ſavoir que *Lazare* & *Magdeleine* n'étaient point venus en Provence. Les Bénédictins ne purent faire croire, que *Denys l'Aréopagite* eût gouverné l'égliſe de Paris. Les Saints ſuppoſés, les faux Miracles, les fauſſes Reliques, commencèrent à être décriés. La ſaine raiſon, qui éclairait les Philoſophes, pénétrait partout, mais lentement & avec difficulté.

L'Evêque de Châlons, *Gaſton-Louis de Noailles* frére du Cardinal, eut une piété aſſez éclairée, pour enlever en 1702. & faire jetter une relique, conſervée précieuſement depuis pluſieurs ſiécles dans l'égliſe de Nôtre-Dame, & adorée ſous le nom du *Nombril* de JESUS-CHRIST. Tout Châlons murmura contre l'Evêque. Préſidens, Conſeillers, gens du Roi, Tréſoriers de France, Marchands, Notables, Chanoines, Curés, proteſtèrent unanimement par un acte juridique contre l'entrepriſe de l'Evêque, réclamant le *ſaint nombril*, & alléguant la robe de JESUS-CHRIST conſervée à Argenteuil, ſon mouchoir à Turin & à Laon, un des cloux de la Croix à St. Denis, & ſon prépuce à Rome; mais la ſage fermeté de l'Evêque l'emporta à la fin ſur la crédulité du peuple.

Quelques autres ſuperſtitions, attachées à des uſages reſpectables, ont ſubſiſté. Les Proteſtans en ont triomphé. Mais ils ſont obligés de convenir, qu'il n'y a point d'Egliſe Catholique,

lique, où ces abus ſoient moins communs & plus mépriſés qu'en France.

L'eſprit vraiment philoſophique, qui n'a pris racine que vers le milieu de ce ſiécle, n'éteignit point les anciennes & nouvelles querelles Théologiques, qui n'étaient pas de ſon reſſort. On va parler de ces diſſentions, qui ſont la honte de la raiſon humaine.

CHAP. DEUX-CENT-SEPTIEME.

DU CALVINISME.

IL eſt affreux ſans doute, que l'Egliſe Chrêtienne ait toûjours été déchirée par ſes querelles, & que le ſang ait coulé pendant tant de ſiécles par des mains qui portaient le DIEU de la paix. Cette fureur fut inconnuë au Paganiſme. Il couvrit la Terre de ténébres, mais il ne l'arroſa guères que du ſang des animaux; & ſi quelquefois chez les Juifs & chez les Payens on dévoua des victimes humaines, ces dévouemens, tout horribles qu'ils étaient, ne cauſèrent point de guerres civiles. La Religion des Payens ne conſiſtait que dans la Morale & dans des Fêtes. La Morale qui eſt commune aux hommes de tous les tems & de tous les lieux, & les Fêtes qui n'étaient que des réjouïſſances, ne pouvaient troubler le Genre humain.

L'eſprit dogmatique apporta chez les hom-

mes la fureur des guerres de Religion. J'ai recherché longtems, comment & pourquoi cet eſprit dogmatique, qui diviſa les écoles de l'Antiquité Payenne ſans cauſer le moindre trouble, en a produit parmi nous de ſi horribles. Ce n'eſt pas le ſeul fanatiſme qui en eſt cauſe; car les Gymnoſophiſtes & les Bramins, les plus fanatiques des hommes, ne firent jamais de mal qu'à eux-mêmes. Ne pourrait-on pas trouver l'origine de cette nouvelle peſte qui a ravagé la Terre, dans l'eſprit républicain qui anima les premiéres Egliſes? Les aſſemblées ſecrettes, qui bravaient d'abord dans des caves & dans des grottes l'autorité des Empereurs Romains, formèrent peu-à-peu un Etat dans l'Etat. C'était une République cachée au milieu de l'Empire. *Conſtantin* la tira de deſſous terre, pour la mettre à côté du Trône. Bientôt l'autorité attachée aux grands ſiéges ſe trouva en oppoſition avec l'eſprit populaire, qui avait inſpiré juſqu'alors toutes les aſſemblées des Chrêtiens. Souvent, dès que l'Evêque d'une Métropole faiſait valoir un ſentiment, un Evêque ſuffragant, un Prêtre, un Diacre, en avaient un contraire. Toute autorité bleſſe en ſecret les hommes, d'autant plus que toute autorité veut toûjours s'accroître. Lorſqu'on trouve pour lui réſiſter un prétexte qu'on croit ſacré, on ſe fait bientôt un devoir de la révolte. Ainſi les uns deviennent perſécuteurs, les autres rebelles en atteſtant DIEU des deux côtés. Nous avons vû combien depuis les diſputes du Prêtre *Arius* contre un Evêque, la fureur

reur de dominer ſur les ames a troublé la Terre. Donner ſon ſentiment pour la volonté de DIEU, commander de croire ſous peine de la mort du corps & des tourments éternels de l'ame, a été le dernier période du deſpotiſme de l'eſprit dans quelques hommes: & réſiſter à ces deux menaces, a été dans d'autres le dernier effort de l'indépendance. Cette Hiſtoire générale que vous avez parcouruë, vous a fait voir depuis *Theodoſe* une lutte continuelle entre la Juriſdiction ſéculiére & l'eccléſiaſtique, & depuis *Charlemagne* les efforts continuels des grands Fiefs contre les Souverains, les Evêques élevés ſouvent contre les Rois, les Papes aux priſes avec les Rois & les Evêques.

On diſputait peu dans l'Egliſe Latine aux premiers ſiécles. Les invaſions continuelles des Barbares permettaient à peine de penſer; & il y avait peu de dogmes qu'on eût aſſez dévelopés pour fixer la créance univerſelle. Preſque tout l'Occident rejetta le culte des images au ſiécle de *Charlemagne*. Un Evêque de Turin nommé *Claude* les proſcrivit avec chaleur, & ſoutint pluſieurs dogmes qui ſont encor aujourdhui le fondement de la créance des Proteſtants. Ces opinions ſe perpétuèrent dans les Vallées du Piémont, du Dauphiné, de la Provence, du Languedoc: elles éclatèrent au douziéme ſiécle: elles produiſirent bientôt après la guerre des Albigeois; & ayant paſſé enſuite dans l'Univerſité de Prague, elles excitèrent la guerre des Huſſites. Il n'y eut qu'environ cent ans d'intervalle entre la fin des troubles qui

naquirent de la cendre de *Jean Hus* & de *Jérôme de Prague*, & ceux que *Luther* fit renaître. Les anciens dogmes embraſſés par les Vaudois, les Albigeois, les Huſſites, renouvellés & différemment expliqués par *Luther* & par *Zuingle*, furent reçus avec avidité dans l'Allemagne, comme un prétexte pour s'emparer de tant de terres, dont les Evêques & les Abbés s'étaient mis en poſſeſſion, & pour réſiſter au pouvoir des Empereurs; ils triomphèrent en Suéde & en Danemarck, pays où les Peuples étaient libres ſous des Rois.

Les Anglais, dans qui la Nature a mis l'eſprit d'indépendance, les adoptèrent, les mitigèrent, & en compoſèrent une Religion pour eux ſeuls. Elles pénétrèrent en Pologne, & y firent beaucoup de progrès dans les ſeules villes où le peuple n'eſt point eſclave. La Suiſſe n'eut pas de peine à les recevoir, parce qu'elle était République. Elles furent ſur le point d'être établies à Véniſe par la même raiſon; & elles y euſſent pris racine, ſi Véniſe n'eût pas été voiſine de Rome, & peut-être ſi le Gouvernement n'eût pas craint la Démocratie, à laquelle le peuple aſpire naturellement dans toute République, & qui était alors le grand but de la plupart des Prédicans. Les Hollandais ne prirent cette Religion, que quand ils ſecouèrent le joug de l'Eſpagne. Genéve devint un Etat populaire, en devenant Calviniſte. Toute la Maiſon d'Autriche écarta ces Religions de ſes Etats, autant qu'il lui fut poſſible. Elles n'approchèrent preſque point de l'Eſpagne. Elles

les ont été extirpées par le fer & par le feu dans les Etats du Duc de Savoie, qui ont été leur berceau. Les habitans des Vallées Piémontaises ont éprouvé en 1655. ce que les Peuples de Merindol & de Cabriére éprouvèrent en France sous *François I.* Le Duc de Savoie absolu a exterminé chez lui la Secte dès qu'elle lui a paru dangereuse : il n'en reste que quelques faibles rejettons ignorés dans les rochers qui les renferment. On ne vit point les Luthériens & les Calvinistes causer de grands troubles en France sous le Gouvernement ferme de *François*, & de *Henri II.* Mais dès que le Gouvernement fut faible & partagé, les querelles de Religion furent violentes. Les *Condé* & les *Coligni*, devenus Calvinistes parce que les *Guises* étaient Catholiques, bouleversèrent l'Etat à l'envi. La légéreté & l'impétuosité de la Nation, la fureur de la nouveauté & l'enthousiasme, firent pendant quarante ans, du peuple le plus poli, un peuple de Barbares.

Henri IV. né dans cette secte, qu'il aimait sans être entêté d'aucune, ne put malgré ses victoires & ses vertus, régner sans abandonner le Calvinisme: devenu Catholique, il ne fut pas assez ingrat pour vouloir détruire un parti si longtems ennemi des Rois, mais auquel il devait sa Couronne; & s'il avait voulu dissiper cette faction, il ne l'aurait pas pu. Il la chérit, la protégea & la réprima.

Les Huguenots en France faisaient alors à peu près la douziéme partie de la Nation. Mais il y avait parmi eux des Seigneurs puis-

fans : des villes entiéres étaient Proteſtantes. Ils avaient fait la guerre aux Rois : on avait été contraint de leur donner des Places de ſûreté : *Henri III.* leur en avait accordé quatorze, dans le ſeul Dauphiné ; Montauban, Nimes, dans le Languedoc ; Saumur, & ſurtout la Rochelle, qui faiſait une République à part, & que le Commerce & la faveur de l'Angleterre pouvaient rendre puiſſante. Enfin, *Henri IV.* ſembla ſatisfaire ſon goût, ſa politique & même ſon devoir, en accordant au parti le célébre Edit de Nantes en 1598. Cet Edit n'était au fonds que la confirmation des privilèges que les Proteſtans de France avaient obtenus des Rois précédens les armes à la main, & que *Henri le Grand* affermi ſur le Trône leur laiſſa par bonne volonté.

Par cet Edit de Nantes, que le nom de *Henri IV.* rendit plus célébre que tous les autres, tout Seigneur de Fief haut-Juſticier pouvait avoir dans ſon Château plein exercice de la Religion prétendue Reformée ; tout Seigneur ſans haute-Juſtice pouvait admettre trente perſonnes à ſon Prêche. L'entier exercice de cette Religion était autoriſé dans tous les lieux qui reſſortiſſaient immédiatement à un Parlement.

Les Calviniſtes pouvaient faire imprimer, ſans s'adreſſer aux Supérieurs, tous leurs livres, dans les villes où leur Religion était permiſe.

Ils étaient déclarés capables de toutes les Charges & Dignités de l'Etat ; & il y parut bien en effet, puiſque le Roi fit Ducs & Pairs les Seigneurs de *la Trimouille* & de *Rôni*.

On créa une Chambre exprès au Parlement de

de Paris, compoſée d'un Préſident & de ſeize Conſeillers, laquelle jugea tous les procès des Réformés, non ſeulement dans le diſtrict immenſe du reſſort de Paris, mais dans celui de Normandie & de Bretagne. Elle fut nommée *la Chambre de l'Edit*. Il n'y eut jamais à la vérité qu'un ſeul Calviniſte admis de droit parmi les Conſeillers de cette Juriſdiction. Cependant, comme elle était deſtinée à empêcher les vexations dont le parti ſe plaignait, & que les hommes ſe piquent toûjours de remplir un devoir qui les diſtingue; cette Chambre compoſée de Catholiques rendit toûjours aux Huguenots, de leur aveu même, la juſtice la plus impartiale.

Ils avaient une eſpèce de petit Parlement à Caſtres, indépendant de celui de Toulouſe. Il y eut à Grenoble & à Bordeaux des Chambres mi-parties, Catholiques & Calviniſtes. Leurs Egliſes s'aſſemblaient en Synodes, comme l'Egliſe Gallicane. Ces privilèges & beaucoup d'autres incorporèrent ainſi les Calviniſtes au reſte de la Nation. C'était à la vérité attacher des ennemis enſemble; mais l'autorité, la bonté & l'adreſſe de ce grand Roi, les continrent pendant ſa vie.

Après la mort à jamais effrayante & déplorable de *Henri IV.* dans la faibleſſe d'une minorité & ſous une Cour diviſée, il était bien difficile que l'eſprit républicain des Réformés n'abuſât de ſes privilèges, & que la Cour, toute faible qu'elle était, ne voulût les reſtraindre. Les Huguenots avaient déja établi

en France des *Cercles*, à l'imitation de l'Allemagne. Les députés de ces Cercles étaient ſouvent ſéditieux; & il y avait dans le parti des Seigneurs pleins d'ambition. Le Duc de *Bouillon*, & ſurtout le Duc de *Rohan*, le Chef le plus accrédité des Huguenots, précipitèrent bientôt dans la révolte l'eſprit remuant des Prédicans, & le zèle aveugle des Peuples. L'aſſemblée générale du parti oſa dès 1615. préſenter à la Cour un cahier, par lequel, entre autres articles injurieux, elle demandait qu'on réformât le Conſeil du Roi. Ils prirent les armes en quelques endroits dès l'an 1616.; & l'audace des Huguenots ſe joignant aux diviſions de la Cour, à la haine contre les Favoris, à l'inquiétude de la Nation, tout fut longtems dans le trouble. C'était des ſéditions, des intrigues, des menaces, des priſes d'armes, des paix faites à la hâte & rompues de même; c'eſt ce qui faiſait dire au célèbre Cardinal *Bentivoglio* alors Nonce en France, qu'il n'y avait vu que des orages.

Dans l'année 1621. les Egliſes Calviniſtes de France offrirent à *Leſdiguières*, cet homme de fortune devenu depuis Connétable, le Généralat de leurs armées, & cent-mille écus par mois. Mais *Leſdiguières*, plus éclairé dans ſon ambition qu'eux dans leurs factions, & qui les connaiſſait pour les avoir commandés, aima mieux alors les combattre que d'être à leur tête; & pour réponſe à leurs offres, il ſe fit Catholique. Les Huguenots s'adreſſèrent enſuite au Maréchal Duc de *Bouillon*, qui dit qu'il était

était trop vieux ; & enfin ils donnèrent cette malheureuse place au Duc de *Rohan*, qui conjointement avec son frére *Soubise*, osa faire la guerre au Roi de France.

La même année, le Connétable de *Luines* mena *Louis XIII.* de province en province. Il soumit plus de cinquante villes, presque sans résistance : mais il échoua devant Montauban : le Roi eut l'affront de décamper. On assiégea en vain la Rochelle : elle résistait & par elle-même & par les secours de l'Angleterre ; & le Duc de *Rohan*, coupable du crime de Léze-Majesté, traita de la paix avec son Roi, presque de Couronne à Couronne.

Après cette paix, & après la mort du Connétable de *Luines*, il falut encor recommencer la guerre & assiéger de nouveau la Rochelle, toûjours liguée contre son Souverain avec l'Anglais & avec les Calvinistes du Royaume. Une femme (c'était la mére du Duc de *Rohan*) défendit cette ville pendant un an, contre l'armée Royale, contre l'activité du Cardinal de *Richelieu*, & contre l'intrépidité de *Louis XIII.* qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville souffrit toutes les extrémités de la faim ; & on ne dut la reddition de la Place, qu'à cette digue de cinq-cent pieds de long, que le Cardinal de *Richelieu* fit construire, à l'exemple de celle qu'*Alexandre* fit autrefois élever devant Tyr. Elle domta la Mer & les Rochellois. Le Maire *Guiton*, qui voulait s'ensevelir sous les ruines de la Rochelle, eut l'audace, après s'être rendu à discrétion, de paraître avec ses gardes

devant

devant le Cardinal de *Richelieu*. Les Maires des principales villes des Huguenots en avaient. On ôta les ſiens à *Guiton*, & les privilèges à la ville. Le Duc de *Rohan*, Chef des hérétiques rebelles, continuait toûjours la guerre contre ſon Roi; & abandonné des Anglais quoique Proteſtans, il ſe liguait avec les Eſpagnols quoique Catholiques. Mais la conduite ferme du Cardinal de *Richelieu* força les Huguenots, battus de tous côtés, à ſe ſoûmettre.

Tous les Edits, qu'on leur avait accordés juſqu'alors, avaient été des Traités avec les Rois. *Richelieu* voulut que celui qu'il fit rendre, fût appellé *l'Edit de grace*. Le Roi y parla en Souverain qui pardonne. On ôta l'exercice de la nouvelle Religion à la Rochelle, à l'Iſle de Ré, à Oleron, à Privas, à Pamiers; du reſte on laiſſa ſubſiſter l'Edit de Nantes, que les Calviniſtes regardèrent toûjours comme leur loi fondamentale.

Il paraît étrange que le Cardinal de *Richelieu*, ſi abſolu & ſi audacieux, n'abolit pas ce fameux Edit; il eut alors une autre vue, plus difficile peut-être à remplir, mais non moins conforme à l'étendue de ſon ambition & à la hauteur de ſes penſées. Il rechercha la gloire de ſubjuguer les eſprits; il s'en croyait capable par ſes lumiéres, par ſa puiſſance & par ſa politique. Son projet était de gagner des Miniſtres, de leur faire d'abord avouer que le Culte Catholique n'était pas un crime devant DIEU, de les mener enſuite par degrés, de leur accorder quelques points peu importans, & de paraître aux yeux de

de la Cour de Rome ne leur avoir rien accordé. Il comptait éblouir une partie des Réformés, séduire l'autre par les présens & par les graces, & avoir enfin toutes les apparences de les avoir réunis à l'Eglise, laissant au tems à faire le reste, & n'enviſageant que la gloire d'avoir ou fait ou préparé ce grand ouvrage, & de passer pour l'avoir fait. Le fameux Pére *Joseph* d'un côté, & deux Ministres gagnés de l'autre, entamèrent cette négociation. Mais il parut que le Cardinal de *Richelieu* avait trop présumé, & qu'il est plus difficile d'accorder des Théologiens, que de faire des digues sur l'Océan.

Richelieu rebuté se proposa d'écraser les Calvinistes. D'autres soins l'en empêchèrent. Il avait à combattre à la fois les Grands du Royaume, la Maison Royale, toute la Maison d'Autriche, & souvent *Louis XIII.* lui-même. Il mourut enfin au milieu de tous ces orages, d'une mort prématurée. Il laissa tous ses desseins encor imparfaits, & un nom plus éclatant que cher & vénérable.

Cependant, après la prise de la Rochelle & l'Edit de grace, les guerres cessérent; & il n'y eut plus que des disputes. On imprimait de part & d'autre de ces gros livres qu'on ne lit plus. Le Clergé, & surtout les Jésuites, cherchaient à convertir des Huguenots. Les Ministres tâchaient d'attirer quelques Catholiques à leurs opinions. Le Conseil du Roi était occupé à rendre des Arrêts, pour un cimetiére que les deux Religions se disputaient dans un village, pour un Temple bâti sur un fonds appartenant

nant autrefois à l'Egliſe, pour des écoles, pour des droits de châteaux, pour des enterremens, pour des cloches; & rarement les Réformés gagnaient leurs procès. Il n'y eut plus, après tant de dévaſtations & de ſaccagemens, que ces petites épines. Les Huguenots n'eurent plus de Chef, depuis que le Duc de *Rohan* ceſſa de l'être, & que la Maiſon de *Bouillon* n'eut plus Sedan. Ils ſe firent même un mérite de reſter tranquilles, au milieu des factions de la Fronde & des guerres civiles, que des Princes, des Parlemens & des Evêques excitèrent, en prétendant ſervir le Roi contre le Cardinal *Mazarin*.

Il ne fut preſque point queſtion de Religion pendant la vie de ce Miniſtre. Il ne fit nulle difficulté de donner la place de Contrôleur-général des finances à un Huguenot étranger, nommé *Hervard*. Tous les Réformés entrèrent dans les Fermes, dans les ſous-fermes, dans toutes les places qui en dépendent.

Colbert, qui ranima l'induſtrie de la Nation, & qu'on peut regarder comme le fondateur du Commerce, employa beaucoup d'Huguenots dans les Arts, dans les Manufactures, dans la Marine. Tous ces objets utiles, qui les occupaient, adoucirent peu-à-peu dans eux la fureur épidémique de la Controverſe; & la gloire qui environna cinquante ans *Louis XIV.*, ſa puiſſance, ſon Gouvernement ferme & vigoureux, ôtèrent au parti Réformé, comme à tous les Ordres de l'Etat, toute idée de réſiſtance. Les fêtes magnifiques d'une Cour galante

lante jettaient même du ridicule sur le pédantisme des Huguenots. A mesure que le bon goût se perfectionnait, les Psaumes de *Marot* & de *Béze* ne pouvaient plus insensiblement inspirer que du dégoût. Ces Psaumes, qui avaient charmé la Cour de *François II.* n'étaient plus faits que pour la populace sous *Louis XIV.* La saine Philosophie, qui commença vers le milieu de ce siécle à percer un peu dans le Monde, devait encor dégouter à la longue les honnêtes-gens des disputes de controverse.

Mais, en attendant que la raison se fit peu-à-peu écouter des hommes, l'esprit même de dispute pouvait servir à entretenir la tranquillité de l'Etat. Car les Jansénistes commençant alors à paraitre avec quelque réputation, ils partageaient les suffrages de ceux qui se nourrissent de ces subtilités : ils écrivaient à la fois contre les Jésuites & contre les Huguenots : ceux-ci répondaient aux Jansénistes & aux Jésuites : les Luthériens de la province d'Alsace écrivaient contre eux tous. Une guerre de plume entre tant de partis, pendant que l'Etat était occupé de grandes choses, & que le Gouvernement était tout-puissant, ne pouvait devenir en peu d'années qu'une occupation de gens oisifs, qui dégénère tôt ou tard en indifférence.

Louis XIV. était animé contre les Religionnaires, par les remontrances continuelles de son Clergé, par les insinuations des Jésuites, par la Cour de Rome, & enfin par le Chancelier *le Tellier* & *Louvois* son fils, tous deux ennemis de

de *Colbert*, & qui voulaient perdre les Réformés comme rebelles, parce que *Colbert* les protégeait comme des ſujets utiles. *Louis XIV*, nullement inſtruit d'ailleurs du fonds de leur doctrine, les regardait, non ſans quelque raiſon, comme d'anciens révoltés ſoûmis avec peine. Il s'appliqua d'abord à miner par degrés de tous côtés l'édifice de leur Religion : on leur ôtait un Temple ſur le moindre prétexte : on leur défendit d'épouſer des filles Catholiques ; & en cela on ne fut pas peut-être aſſez politique : c'était ignorer le pouvoir d'un ſexe, que la Cour pourtant connaiſſait ſi bien. Les Intendans & les Evêques tâchaient, par les moyens les plus plauſibles, d'enlever aux Huguenots leurs enfans. *Colbert* eut ordre en 1681. de ne plus recevoir aucun homme de cette Religion dans les Fermes. On les exclut, autant qu'on le put, des Communautés des *Arts & Métiers*. Le Roi en les tenant ainſi ſous le joug, ne l'appeſantiſſait pas toûjours. On défendit par des Arrêts toute violence contre eux. On mêla les inſinuations aux ſévérités ; & il n'y eut alors de rigueur, qu'avec les formes de la Juſtice.

On employa ſurtout un moyen aſſez efficace de converſion : ce fut l'argent. Mais on ne fit pas aſſez d'uſage de ce reſſort. *Péliſſon* fut chargé de ce miniſtère ſecret. C'eſt ce même *Péliſſon* longtems Calviniſte, ſi connu par ſes ouvrages, par une éloquence pleine d'abondance, par ſon attachement au Surintendant *Fouquet*, dont il avait été le premier Commis, le favori & la victime. Il eut le bonheur d'être éclairé

éclairé & de changer de Religion, dans un tems où ce changement pouvait le mener aux Dignités & à la fortune. Il prit l'habit eccléſiaſtique, obtint des Bénéfices, & une place de Maître des Requêtes. Le Roi lui confia le revenu des Abbaïes de St. Germain des Prez & de Cluni vers l'année 1677. avec les revenus du tiers des œconomats, pour être diſtribués à ceux qui voudraient ſe convertir. Le Cardinal *le Camus*, Evêque de Grenoble, s'était déja ſervi de cette méthode. *Péliſſon*, chargé de ce département, envoyait l'argent dans les provinces. On tâchait d'opérer beaucoup de converſions pour peu d'argent. De petites ſommes, diſtribuées à des indigens, enflaient la liſte que *Péliſſon* préſentait au Roi tous les trois mois, en lui perſuadant que tout cédait dans le monde à ſa puiſſance ou à ſes bienfaits.

Le Conſeil, encouragé par ces petits ſuccès que le tems eût rendus plus conſidérables, s'enhardit en 1681. à donner une Déclaration, par laquelle les enfans étaient reçus à renoncer à leur Religion à l'âge de ſept ans; & à l'appui de cette Déclaration, on prit dans les provinces beaucoup d'enfans pour les faire abjurer, & on logea des gens de guerre chez les parens.

Ce fut cette précipitation du Chancelier *le Tellier* & de *Louvois* ſon fils, qui fit d'abord déſerter en 1681. beaucoup de familles du Poitou, de la Saintonge & des Provinces voiſines. Les étrangers ſe hâtèrent d'en profiter.

Les Rois d'Angleterre & de Danemarck, & ſurtout

ſurtout la ville d'Amſterdam, invitèrent les Calviniſtes de France à ſe réfugier dans leurs Etats, & leur aſſûrèrent une ſubſiſtance. Amſterdam s'engagea même à bâtir mille maiſons pour les fugitifs.

Le Conſeil vit les ſuites dangereuſes de l'uſage trop promt de l'autorité, & crut y remédier par l'autorité même. On ſentait combien néceſſaires étaient les Artiſans dans un pays où le Commerce fleuriſſait, & les gens de mer dans un tems où l'on établiſſait une puiſſante Marine. On ordonna la peine des galères contre ceux de ces profeſſions, qui tenteraient de s'échaper.

On remarqua, que pluſieurs familles Calviniſtes vendaient leurs immeubles. Auſſi-tôt parut une Déclaration, qui confiſqua tous ces immeubles, en cas que les vendeurs ſortiſſent dans un an du Royaume. Alors la ſévérité redoubla contre les Miniſtres. On interdiſait leurs Temples ſur la plus légére contravention. Toutes les rentes, laiſſées par teſtament aux Conſiſtoires, furent appliquées aux Hôpitaux du Royaume.

On défendit aux Maîtres d'écoles Calviniſtes, de recevoir des penſionnaires. On mit les Miniſtres à la Taille. On ôta la nobleſſe aux Maires Proteſtans. Les Officiers de la maiſon du Roi, les Sécretaires du Roi, qui étaient Proteſtans, eurent ordre de ſe défaire de leurs Charges. On n'admit plus ceux de cette Religion, ni parmi les Notaires, ni parmi les Procureurs & les Avocats.

Il

Il était enjoint à tout le Clergé de faire des proſélites ; & il était défendu aux Miniſtres d'en faire, ſous peine de bannissement perpétuel. Tous ces Arrêts étaient publiquement ſollicités par le Clergé de France. C'était après tout les enfans de la maiſon, qui ne voulaient point de partage avec des étrangers introduits par force.

Péliſſon continuait d'acheter des convertis ; mais Madame *Hervard*, veuve du Contrôleur-général des finances, animée de ce zéle de Religion qu'on a remarqué de tout tems dans les femmes, envoyait autant d'argent pour empêcher les converſions, que *Péliſſon* pour en faire.

Enfin les Huguenots oſérent déſobéir en quelques endroits. Ils s'aſſemblèrent dans le Vivarès & dans le Dauphiné, près des lieux où l'on avait démoli leurs Temples. On les attaqua ; ils ſe défendirent. Ce n'était qu'une très légére étincelle du feu des anciennes guerres civiles. Deux ou trois-cent malheureux, ſans Chef, ſans Places, & même ſans deſſeins, furent diſperſés en un quart d'heure. Les ſupplices ſuivirent leur défaite. L'Intendant du Dauphiné fit rouër le petit-fils du Miniſtre *Chamier* qui avait dreſſé l'Edit de Nantes. Il eſt au rang des plus fameux Martyrs de la Secte, & ce nom de *Chamier* a été longtems en vénération chez les Proteſtans. 1682.

L'Intendant de Languedoc fit rouër vif le Miniſtre *Chomel*. On condamna trois autres au même ſupplice, & dix à être pendus : la fuite qu'ils avaient priſe les ſauva ; & ils ne furent exécutés qu'en effigie. 1683.

Tout cela inſpirait la terreur, & en même tems augmentait l'opiniâtreté. On ſait trop, que les hommes s'attachent à leur Religion à meſure qu'ils ſouffrent pour elle.

Ce fut alors qu'on perſuada au Roi, qu'après avoir envoyé des Miſſionnaires dans toutes les Provinces, il fallait y envoyer des Dragons. Ces violences parurent faites à contretems; elles étaient les ſuites de l'eſprit qui régnait alors à la Cour, que tout devait fléchir au nom de *Louis XIV.* On ne ſongeait pas, que les Huguenots n'étaient plus ceux de Jarnac, de Moncontour & de Coutras; que la rage des guerres civiles était éteinte; que cette longue maladie était dégénérée en langueur; que tout n'a qu'un tems chez les hommes; que ſi les péres avaient été rebelles ſous *Louis XIII.* les enfans étaient ſoumis ſous *Louis XIV.* On voyait en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, pluſieurs Sectes, qui s'étaient mutuellement égorgées le ſiécle paſſé, vivre maintenant en paix dans les mêmes villes. Tout prouvait, qu'un Roi abſolu pouvait être également bien ſervi par des Catholiques & par des Proteſtans. Les Luthériens d'Alſace en étaient un témoignage autentique. Il parut enfin que la Reine *Chriſtine* avait eu raiſon de dire dans une de ſes lettres, à l'occaſion de ces violences & de ces émigrations: *Je conſidére la France comme un malade à qui l'on coupe bras & jambes, pour le traiter d'un mal que la douceur & la patience auraient entiérement guéri.*

Louis XIV. qui en ſe ſaiſiſſant de Strasbourg

en

en 1681. y protégeait le Luthéraniſme, pouvait tolérer dans ſes Etats le Calviniſme que le tems aurait aboli, comme il diminué chaque jour le nombre des Luthériens en Alſace. Pouvait-on imaginer, qu'en forçant un grand nombre de ſujets on n'en perdrait pas un plus grand nombre qui malgré les Edits & malgré les gardes, échaperait par la fuite à une violence regardée comme une horrible perſécution? pourquoi enfin vouloir faire haïr à un million d'hommes un nom cher & précieux, auquel & Proteſtans & Catholiques, & Français & étrangers avaient alors joint celui de *Grand*? La politique même ſemblait pouvoir engager à conſerver les Calviniſtes, pour les oppoſer aux prétentions continuelles de la Cour de Rome. C'était en ce tems-là même que le Roi avait ouvertement rompu avec *Innocent XI.* ennemi de la France. Mais *Louis XIV.* conciliant les intérêts de ſa Religion & ceux de ſa grandeur, voulut à la fois humilier le Pape d'une main, & écraſer le Calviniſme de l'autre.

Il enviſageait dans ces deux entrepriſes cet éclat de gloire, dont il était idolâtre en toutes choſes. Les Evêques, pluſieurs Intendans, tout le Conſeil, lui perſuadèrent que ſes ſoldats, en ſe montrant ſeulement, achéveraient ce que ſes bienfaits & les Miſſions avaient commencé. Il crut n'uſer que d'autorité; mais ceux à qui cette autorité fut commiſe, uſèrent d'une extrême rigueur.

Vers la fin de 1684. & au commencement de 1685. tandis que *Louis XIV.* toûjours puiſ-

fammment armé, ne craignait aucun de ſes voiſins, les troupes furent envoyées dans toutes les villes, & dans tous les châteaux, où il y avait le plus de Proteſtans; & comme les Dragons, aſſez mal diſciplinés dans ce tems-là, furent ceux qui commirent le plus d'excès, on appella cette exécution *la Dragonade.*

Les frontiéres étaient auſſi ſoigneuſement gardées qu'on le pouvait, pour prévenir la fuite de ceux qu'on voulait réunir à l'Egliſe. C'était une eſpèce de chaſſe qu'on faiſait dans une grande enceinte.

Un Evèque, un Intendant, ou un Subdélégué, ou un Curé, ou quelqu'un d'autoriſé, marchait à la tête des ſoldats. On aſſemblait les principales familles Calviniſtes, ſurtout celles qu'on croyait les plus faciles. Elles renonçaient à leur Religion au nom des autres: & les obſtinés étaient livrés aux ſoldats, qui eurent toute licence, excepté celle de tuer. Il y eut pourtant pluſieurs perſonnes ſi cruellement maltraitées, qu'elles en moururent. Les enfans des refugiés dans les pays étrangers jettent encor des cris ſur cette perſécution de leurs péres. Ils la comparent aux plus violentes, que ſouffrit l'Egliſe dans les premiers tems.

C'était un étrange contraſte, que du ſein d'une Cour voluptueuſe, où régnaient la douceur des mœurs, les graces, les charmes de la ſociété, il partît des ordres ſi durs & ſi impitoyables. Le Marquis de *Louvois* porta dans cette affaire l'inflexibilité de ſon caractère; & on y reconnut le même génie, qui avait voulu enſeveli[r]

ſevelir la Hollande ſous les eaux, & qui depuis mit le Palatinat en cendres. Il y a encor des lettres de ſa main de cette année 1685. conçues en ces termes : „ Sa Majeſté veut, qu'on faſſe „ éprouver les derniéres rigueurs à ceux qui „ ne voudront pas ſe faire de ſa Religion ; & „ ceux qui auront la ſotte gloire de vouloir de- „ meurer les derniers, doivent être pouſſés juſ- „ qu'à la derniére extrémité.

Paris ne fut point expoſé à ces véxations : les cris ſe feraient fait entendre de trop près au Trône.

Tandis qu'on faiſait ainſi tomber partout les Temples, & qu'on demandait dans les Provinces des abjurations à main armée, l'Edit de Nantes fut enfin caſſé au mois d'Octobre 1685. ; & on acheva de ruiner l'édifice, qui était déja miné de toutes parts.

La Chambre de l'Edit avait déja été ſupprimée. Il fut ordonné aux Conſeillers Calviniſtes du Parlement, de ſe défaire de leurs Charges. Une foule d'Arrêts du Conſeil parut coup ſur coup, pour extirper les reſtes de la Religion proſcrite. Celui qui paraiſſait le plus fatal, fut l'ordre d'arracher les enfans aux prétendus Réformés, pour les remettre entre les mains des plus proches parens Catholiques ; ordre, contre lequel la Nature réclamait à ſi haute voix, qu'il ne fut pas exécuté.

Mais dans ce célèbre Edit qui révoqua celui de Nantes, il parait qu'on prépara un événement tout contraire au but qu'on s'était propoſé. On voulait la réunion des Calviniſtes à 1685.

l'Eglise, dans le Royaume. *Gourville* homme très judicieux, consulté par *Louvois*, lui avait proposé, comme on sait, de faire enfermer tous les Ministres, & de ne relâcher que ceux qui gagnés par des pensions secrettes, abjureraient en public, & serviraient à la réunion plus que des Missionnaires & des soldats. Au lieu de suivre cet avis politique, il fut ordonné par l'Edit à tous les Ministres qui ne voulaient pas se convertir, de sortir du Royaume dans quinze jours. C'était s'aveugler, que de penser qu'en chassant les Pasteurs une grande partie du troupeau ne suivrait pas. C'était bien présumer de sa puissance, & mal connaître les hommes, de croire que tant de cœurs ulcérés & tant d'imaginations échauffées par l'idée du martyre, surtout dans les pays méridionaux de la France, ne s'exposeraient pas à tout, pour aller chez les étrangers publier leur constance & la gloire de leur exil, parmi tant de Nations envieuses de *Louis XIV.* qui tendaient les bras à ces troupes fugitives.

Le vieux Chancelier *le Tellier*, en signant l'Edit, s'écria plein de joie: *Nunc dimittis servum tuum, Domine, quia viderunt oculi mei salutare tuum.* Il ne savait pas qu'il signait un des grands malheurs de la France. *

Louvois

* Si vous lisez l'oraison funèbre de *le Tellier* par *Bossuet*, ce Chancelier est un juste, & un grand homme. Si vous lisez les Annales de l'Abbé de *St. Pierre*, c'est un lâche & dangereux Courtisan, un calomniateur adroit, dont le Comte de *Grammont* disait en le voyant sortir d'un entretien particulier avec le Roi: „ Je „ crois voir une fouine qui vient d'égorger des poulets, „ en se léchant le museau plein de leur sang. "

Louvois ſon fils ſe trompait encore, en croyant qu'il ſuffirait d'un ordre de ſa main pour garder toutes les frontiéres & toutes les côtes, contre ceux qui ſe faiſaient un devoir de la fuite. L'induſtrie occupée à tromper la loi, eſt toûjours plus forte que l'autorité. Il ſuffiſait de quelques gardes gagnés, pour favoriſer la foule des réfugiés. Près de cinquante-mille familles en trois ans de tems ſortirent du Royaume, & furent après ſuivies par d'autres. Elles allèrent porter chez les étrangers les Arts, les Manufactures, la richeſſe. Preſque tout le Nord de l'Allemagne, pays encor agreſte & dénué d'induſtrie, reçut une nouvelle face de ces multitudes tranſplantées. Elles peuplèrent des villes entiéres. Les étoffes, les galons, les chapeaux, les bas, qu'on achetait auparavant de la France, furent fabriqués par eux. Un fauxbourg entier de Londres fut peuplé d'ouvriers Français en ſoie; d'autres y portèrent l'art de donner la perfection aux criſtaux, qui fut alors perdu en France. On trouve encor très communément dans l'Allemagne l'or que les réfugiés y répandirent. * Ainſi la France perdit environ cinq-cent-mille habitans, une quantité prodigieuſe d'eſpéces, & ſurtout des Arts dont ſes ennemis s'enrichirent. La Hollande y gagna d'excellens Officiers & des ſoldats. Le Prince d'Orange & le Duc de Savoie eurent des

* Le Comte *d'Avaux* dans ſes lettres dit qu'on lui rapporta qu'à Londres on frappa ſoixante-mille guinées de l'or que les Refugiés y avaient fait paſſer : on lui avait fait un rapport trop exagéré.

Régimens entiers de réfugiés. Il y en eut qui s'établirent juſques vers le Cap de Bonne-Eſpérance. Le neveu du célèbre *du Quêne*, Lieutenant-Général de la Marine, fonda une petite colonie à cette extrémité de la Terre; mais elle n'a pas proſpéré, & ceux qui s'embarquèrent périrent pour la plupart.

Ce fut en vain qu'on remplit les priſons & les galères de ceux qu'on arrêta dans leur fuite. Que faire de tant de malheureux, affermis dans leur créance par les tourmens? comment laiſſer aux galères des gens de loi, des vieillards infirmes? On en fit embarquer quelques centaines pour l'Amérique. Enfin le Conſeil imagina, que quand la ſortie du Royaume ne ſerait plus défendue, les eſprits n'étant plus animés par le plaiſir ſecret de déſobéir, il y aurait moins de déſertions. On ſe trompa encor; & après avoir ouvert les paſſages, on les referma inutilement une ſeconde fois.

Tous les Temples détruits, tous les Miniſtres bannis, il s'agiſſait de retenir dans la Communion Romaine tous ceux qui avaient changé par perſuaſion ou par crainte. Il en reſtait plus * de quatre-cent-mille dans le Royaume. Ils étaient obligés d'aller à la Meſſe & de commu-

* On a imprimé pluſieurs fois qu'il y a encor en France trois-millions de Réformés. Cette exagération eſt intolerable Mr. de *Baville* n'en comptait pas cent-mille en Languedoc, & il était exact. Il n'y en a pas quinze-mille dans Paris: beaucoup de villes, & des provinces entiéres n'en ont point.

communier. Quelques-uns, qui rejettèrent l'Hoſtie après l'avoir reçue, furent condamnés à être brulés vifs. Les corps de ceux qui ne voulaient pas recevoir les Sacremens à la mort, étaient trainés ſur la claie & jettés à la voirie.

Toute perſécution fait des proſélites, quand elle frape pendant la chaleur de l'enthouſiaſme. Les Calviniſtes s'aſſemblèrent partout pour chanter leurs Pſaumes, malgré la peine de mort décernée contre ceux qui tiendraient les aſſemblées. Il y avait auſſi peine de mort contre les Miniſtres qui rentreraient dans le Royaume, & cinq-mille-cinq-cent livres de récompenſe pour qui les dénoncerait. Il en revint pluſieurs, qu'on fit périr par la corde ou par la roue.

La Secte ſubſiſta en paraiſſant écraſée. Elle eſpéra en vain dans la guerre de 1689. que le Roi *Guillaume*, qui avait détrôné ſon beau-pére Catholique, ſoûtiendrait en France le Calviniſme. Mais dans la guerre de 1701. la rébellion & le fanatiſme éclatèrent en Languedoc.

Il y avait déja longtems, que dans les montagnes des Cévennes & du Vivarès il s'élevait des inſpirés & des prophètes. Un vieil Huguenot, nommé *de Serres*, avait tenu école de prophétie. Il montrait aux enfans les paroles de l'Ecriture, qui diſent: „ Quand trois ou quatre „ ſont aſſemblés en mon nom, mon eſprit eſt par„ mi eux; & avec un grain de foi on tranſportera „ des montagnes. « Enſuite il recevait l'Eſprit: il était hors de lui-même: il avait des convulſions: il changeait de voix: il reſtait immobile, égaré, les cheveux

cheveux hériſſés, ſelon l'ancien uſage de toutes les Nations, & ſelon ces régles de démence tranſmiſes de ſiécle en ſiécle. Les enfans recevaient ainſi le don de prophétie; & s'ils ne tranſportaient pas des montagnes, c'eſt qu'ils avaient aſſez de foi pour recevoir l'Eſprit, & pas aſſez pour faire des Miracles: ainſi ils redoublaient de ferveur pour obtenir ce dernier don.

Tandis que les Cévennes étaient ainſi l'école de l'enthouſiaſme, des Miniſtres qu'on appellait *Apôtres*, revenaient en ſecret prêcher les peuples.

Claude Brouſſon, d'une famille de Nîmes conſidérée, homme éloquent & plein de zéle, très eſtimé chez les étrangers, retourne prêcher dans ſa patrie en 1698.: il y eſt convaincu, non ſeulement d'avoir rempli ſon Miniſtère malgré les Edits, mais d'avoir eu dix ans auparavant quelque correſpondance avec les ennemis de l'État. L'Intendant *Baville* le condamne à la roue. Il
1698. meurt comme mouraient les premiers Martyrs. Toute la Secte, tous les étrangers, loin de le regarder comme un criminel d'État, ne voyent en lui qu'un Saint, qui a ſcélé ſa foi de ſon ſang.

Alors les Prophétes ſe multiplient, & l'eſprit de fureur redouble. Il arrive malheureuſement, qu'en 1703. un Abbé de la Maiſon *du Chaila*, Inſpecteur des Miſſions, obtient un ordre de la Cour, de faire enfermer dans un Couvent deux filles d'un Gentilhomme nouveau converti. Au lieu de les conduire au Couvent, il les méne d'abord dans ſon château. Les Calviniſtes s'attroupent: on enfonce les portes: on délivre les deux

deux filles & quelques autres priſonniers. Les ſéditieux ſaiſiſſent l'Abbé *du Chaila*; ils lui offrent la vie, s'il veut etre de leur Religion. Il la refuſe. Un Prophéte lui crie: *Meurs donc, l'Eſprit te condamne, ton péché eſt contre toi*: & il eſt tué à coups de fuſil. Auſſi-tôt après ils ſaiſiſſent les Receveurs de la Capitation, & les pendent avec leurs rôles au cou. De-là ils ſe jettent ſur les Prêtres qu'ils rencontrent, & les maſſacrent. On les pourſuit: ils ſe retirent au milieu des bois & des rochers. Leur nombre s'accroit: leurs Prophétes & leurs Prophéteſſes leur annoncent de la part de DIEU le rétabliſſement de Jéruſalem & la chûte de Babylone. Un Abbé de *la Bourlie* paraît tout à coup au milieu d'eux dans leurs retraites ſauvages, & leur apporte de l'argent & des armes.

C'était le fils du Marquis de *Guiſcard*, ſous-Gouverneur du Roi, l'un des plus ſages hommes du Royaume. Le fils était bien indigne d'un tel pére. Refugié en Hollande pour un crime, il va exciter les Cévennes à la révolte. On le vit quelque tems après paſſer à Londres, où il fut arrêté en 1711. pour avoir trahi le Miniſtère Anglais, après avoir trahi ſon pays. Amené devant le Conſeil, il prit ſur la table un de ces longs canifs, avec leſquels on peut commettre un meurtre; il en frapa le grand Tréſorier *Harlay*, & on le conduiſit en priſon chargé de fers. Il prévint ſon ſupplice en ſe donnant la mort lui-même. Ce fut donc cet homme, qui au nom des Anglais, des Hollandais & du Duc de Savoie, vint encourager les fanatiques, & leur promettre de puiſſans ſecours.

Une

1703. Une grande partie du pays les favoriſait ſecrettement. Leur cri de guerre était : *Point d'impôts, & liberté de conſcience.* Ce cri ſéduit partout la populace. Ces fureurs juſtifiaient le deſſein qu'avait eu *Louis XIV.* d'extirper le Calviniſme. Mais ſans la révocation de l'Edit de Nantes, on n'aurait pas eu à combattre ces fureurs.

Le Roi envoye d'abord le Maréchal de *Mont-Revel* avec quelques troupes. Il fit la guerre à ces miſérables comme ils méritaient qu'on la leur fît. On roue, on brûle les priſonniers. Mais auſſi les ſoldats, qui tombent entre les mains des révoltés, périſſent par des morts cruelles. Le Roi, obligé de ſoûtenir la guerre partout, ne pouvait envoyer contre eux que peu de troupes. Il était difficile de les ſurprendre, dans des rochers preſque inacceſſibles alors, dans des cavernes, dans des bois où ils ſe rendaient par des chemins non frayés, & dont ils deſcendaient tout à coup comme des bêtes féroces. Ils défirent même dans un combat réglé des troupes de la Marine. On employa contre eux ſucceſſivement trois Maréchaux de France.

Au Maréchal de *Mont-Revel* ſuccéda en 1704. le Maréchal de *Villars*. Comme il lui était plus difficile encor de les trouver que de les battre, le Maréchal de *Villars*, après s'être fait craindre, leur fit propoſer une amniſtie. Quelques-uns d'entre eux y conſentirent, détrompés des promeſſes d'être ſecourus par la Savoie.

Le plus accrédité de leurs Chefs, & le ſeul qui mérite d'être nommé, était *Cavalier*. Je l'ai vu depuis en Hollande & en Angleterre. C'était

C'était un petit homme blond, d'une physionomie douce & agréable. On l'appellait *David* dans son parti. De garçon boulanger, il était devenu Chef d'une assez grande multitude, à l'âge de vingt-trois ans, par son courage & à l'aide d'une Prophétesse qui le fit reconnaître sur un ordre exprès du St. Esprit. On le trouva à la tête de huit-cent hommes qu'il enrégimentait, quand on lui proposa l'amnistie. Il demanda des ôtages : on lui en donna. Il vint suivi d'un des Chefs à Nîmes, où il traita avec le Maréchal de *Villars*.

Il promit de former quatre Régimens des révoltés, qui serviraient le Roi sous quatre Co- 1704.
lonels, dont il serait le premier, & dont il nomma les trois autres. Ces Régimens devaient avoir l'exercice libre de leur Religion, comme les troupes étrangères à la solde de France. Mais cet exercice ne devait point être permis ailleurs.

On acceptait ces conditions, quand des émissaires de Hollande vinrent en empêcher l'effet avec de l'argent & des promesses. Ils détachèrent de *Cavalier* les principaux fanatiques. Mais ayant donné sa parole au Maréchal de *Villars*, il la voulut tenir. Il accepta le Brévet de Colonel, & commença à former son Régiment avec cent-trente hommes qui lui étaient affectionnés.

J'ai entendu souvent de la bouche du Maréchal de *Villars*, qu'il avait demandé à ce jeune homme, comment il pouvait à son âge avoir eu tant d'autorité sur des hommes si féroces

roces & ſi indiſciplinables. Il répondit, que quand on lui déſobéiſſait, ſa Prophéteſſe, qu'on appellait *la grande Marie*, était ſur le champ inſpirée, & condamnait à mort les refractaires qu'on tuait ſans raiſonner. * Ayant fait depuis la même queſtion à *Cavalier*, j'en eus la même réponſe.

Cette négociation ſinguliére ſe faiſait après la bataille de Hochſtet. *Louis XIV.* qui avait proſcrit le Calviniſme avec tant de hauteur, fit la paix, ſous le nom d'amniſtie, avec un garçon boulanger; & le Maréchal de *Villars* lui préſenta le brévet de Colonel & celui d'une penſion de douze-cent livres.

Le nouveau Colonel alla à Verſailles; il y reçut les ordres du Miniſtre de la guerre. Le Roi le vit, & hauſſa les épaules. *Cavalier*, obſervé par le Miniſtère, craignit, & ſe retira en Piémont. De-là il paſſa en Hollande & en Angleterre. Il fit la guerre en Eſpagne, & y commanda un Régiment de Réfugiés Français à la bataille d'Almanza. Ce qui arriva à ce Régiment ſert à prouver la rage des guerres civiles, & combien la Religion ajoute à cette fureur. La troupe de *Cavalier* ſe trouva oppoſée à un Régiment Français. Dès qu'ils ſe reconnurent, ils fondirent l'un ſur l'autre avec la bayonnette, ans

* Ce trait doit ſe trouver dans les véritables Mémoires du Maréchal de *Villars*. Le premier Tome eſt certainement de lui: il eſt conforme au Manuſcrit que j'ai vu: les deux autres ſont d'une main étrangère & bien différente.

ſans tirer. On a déja remarqué que la bayonnette agit peu dans les combats. La contenance de la premiére ligne compoſée de trois rangs, aprés avoir fait feu, décide du ſort de la journée ; mais ici la fureur fit ce que ne fait preſque jamais la valeur. Il ne reſta pas trois cent hommes de ces Régimens. Le Maréchal de *Barwick* contait ſouvent avec étonnement cette avanture.

Cavalier eſt mort Officier-Genéral & Gouverneur de l'Iſle de Jerſey, avec une grande réputation de valeur, n'ayant de ſes premiéres fureurs conſervé que le courage, & ayant peu-à-peu ſubſtitué la prudence à un fanatiſme qui n'était plus ſoûtenu par l'exemple.

Le Maréchal de *Villars*, rappellé du Languedoc, fut remplacé par le Maréchal de *Barwick*. Les malheurs des armes du Roi enhardiſſaient alors les fanatiques du Languedoc, qui eſpéraient les ſecours du Ciel & en recevaient des Alliés. On leur faiſait toucher de l'argent par la voie de Genéve. Ils attendaient des Officiers, qui devaient leur être envoyés de Hollande & d'Angleterre. Ils avaient des intelligences dans toutes les villes de la Province.

On peut mettre au rang des plus grandes conſpirations, celle qu'ils formèrent, de ſaiſir dans Nimes le Duc de *Barwick* & l'Intendant *Bâville*, de faire révolter le Languedoc & le Dauphiné, & d'y introduire les ennemis. Le ſecret fut gardé par plus de mille conjurés. L'indiſcrétion d'un ſeul fit tout découvrir. Plus de deux-cent perſonnes périrent dans les ſupplices. Le Maréchal de *Barwick* fit exterminer par le fer

&

& par le feu tout ce qu'on rencontra de ces malheureux. Les uns moururent les armes à la main, les autres ſur les roues ou dans les flammes. Quelques-uns, plus adonnés à la prophétie qu'aux armes, trouvèrent moyen d'aller en Hollande. Les Réfugiés Français les y reçurent comme des Envoyés Céleſtes. Ils marchèrent au-devant d'eux, chantant des Pſaumes & jonchant leur chemin de branches d'arbres. Ces Prophétes allèrent enſuite en Angleterre: mais trouvant que l'Egliſe Epiſcopale tenait trop de l'Egliſe Romaine, ils voulurent faire dominer la leur. Leur perſuaſion était ſi pleine, que ne doutant pas qu'avec beaucoup de foi on ne fit beaucoup de Miracles, ils offrirent de reſſuſciter un mort, & même tel mort que l'on voudrait choiſir. Partout le peuple eſt peuple; & les Presbytériens pouvaient ſe joindre à ces fanatiques contre le Clergé Anglican. Le Miniſtère Anglais prit le parti qu'on aurait dû toûjours prendre avec les hommes à Miracles. On leur permit de déterrer un mort dans le cimétiere de l'égliſe Cathédrale. La place fut entourée de gardes. Tout ſe paſſa juridiquement. La ſcéne finit par mettre au pilori les Prophétes.

Ces excès du fanatiſme ne pouvaient guères réuſſir en Angleterre, où la Philoſophie commençait à dominer. Ils ne troublaient plus l'Allemagne; depuis que les trois Religions, la Catholique, l'Evangélique & la Reformée y étaient également protégées par les Traités de Weſtphalie. Les Provinces-Unies admettaient dans leur ſein toutes les Religions par une to-

léranee

lérance politique. Enfin il n'y eut ſur la fin de ce ſiècle que la France qui eſſuia de grandes querelles eccléſiaſtiques malgré les progrès de la raiſon. Cette raiſon ſi lente à s'introduire chez les doctes, pouvait à peine encor percer chez les Docteurs, encor moins dans le commun des citoyens. Il faut d'abord qu'elle ſoit établie dans les principales têtes; elle deſcend aux autres de proche en proche, & gouverne enfin le peuple même qui ne la connait pas, mais qui voyant que ſes ſupérieurs ſont modérés, apprend auſſi à l'être. C'eſt un des grands ouvrages du tems, & ce tems n'était pas encor venu.

CHAP. DEUX-CENT-HUITIEME.

DU JANSENISME.

LE Calviniſme devait néceſſairement enfanter des guerres civiles, & ébranler les fondemens des Etats. Le Janſéniſme ne pouvait exciter que des querelles Théologiques & des guerres de plume; car les Réformateurs du ſeiziéme ſiécle ayant déchiré tous les liens par qui l'Egliſe Romaine tenait les hommes, ayant traité d'idolatrie ce qu'elle avait de plus ſacré, ayant ouvert les portes de ſes Cloîtres, & remis ſes tréſors dans les mains des ſéculiers; il fallait qu'un des deux partis périt par l'autre. Il n'y a point de pays en effet, où la Religion de *Calvin* & de *Luther* ait paru, ſans exciter des perſécutions & des guerres.

Mais les Janſéniſtes n'attaquant point l'Egliſe, n'en voulant ni aux dogmes fondamentaux, ni aux biens, & écrivant ſur des queſtions abſtraites, tantôt contre les Réformés tantôt contre les Conſtitutions des Papes, n'eurent enfin de crédit nulle part; & ils ont fini par voir leur ſecte mépriſée dans preſque toute l'Europe, quoiqu'elle ait eu pluſieurs partiſans très reſpectables par leurs talens & par leurs mœurs.

Dans le tems même où les Huguenots attiraient une attention ſérieuſe, le Janſéniſme inquiéta la France plus qu'il ne la troubla. Ces diſputes étaient venues d'ailleurs comme bien d'au-

d'autres. D'abord un certain Docteur de Louvain nommé *Michel Bay*, qu'on appellait *Baïus* ſelon la coutûme du pédantiſme de ces tems-là, s'aviſa de ſoûtenir, vers l'an 1552. quelques propoſitions ſur la Grace & ſur la Prédeſtination. Cette queſtion, ainſi que preſque toute la Métaphyſique, rentre pour le fonds dans le labyrinthe de la fatalité & de la liberté, où toute l'Antiquité s'eſt égarée, & où l'homme n'a guères de fil qui le conduiſe.

L'eſprit de curioſité donné de DIEU à l'homme, cette impulſion néceſſaire pour nous inſtruire, nous emporte ſans ceſſe au-delà du but, comme tous les autres reſſorts de notre ame, qui, s'ils ne pouvaient nous pouſſer trop loin, ne nous exciteraient peut-être jamais aſſez.

Ainſi, on a diſputé ſur tout ce qu'on connaît & ſur tout ce qu'on ne connaît pas. Mais les diſputes des anciens Philoſophes furent toûjours paiſibles; & celles des Théologiens, ſouvent ſanglantes, & toûjours turbulentes.

Des Cordeliers, qui n'entendaient pas plus ces queſtions que *Michel Baïus*, crurent le libre arbitre renverſé & la doctrine de *Scot* en danger. Fâchés d'ailleurs contre *Baïus* au ſujet d'une querelle à-peu-près dans le même goût, ils déférérent ſoixante & ſeize propoſitions de *Baïus* au Pape *Pie V.* Ce fut *Sixte-Quint*, alors Général des Cordeliers, qui dreſſa la Bulle de condamnation en 1567.

Soit crainte de ſe compromettre, ſoit dégoût d'examiner de telles ſubtilités, ſoit indifférence & mépris pour des thèſes de Louvain, on con-

damna reſpectivement les ſoixante & ſeize propoſitions en gros, comme hérétiques, ſentant l'héréſie, mal-ſonantes, téméraires & ſuſpectes, ſans rien ſpécifier & ſans entrer dans aucun détail. Cette méthode tient de la Suprême puiſſance, & laiſſe peu de priſe à la diſpute. Les Docteurs de Louvain furent très empêchés en recevant la Bulle; il y avait ſurtout une phraſe, dans laquelle une virgule, miſe à une place ou à une autre, condamnait ou tolérait quelques opinions de *Michel Baïus*. L'Univerſité députa à Rome, pour ſavoir du Saint-Pére où il fallait mettre la virgule. La Cour de Rome, qui avait d'autres affaires, envoya pour toute réponſe à ces Flamans un exemplaire de la Bulle, dans lequel il n'y avait point de virgule du tout. On le dépoſa dans les Archives. Le grand Vicaire nommé *Morillon* dit, qu'il fallait recevoir la Bulle du Pape, *quand même il y aurait des erreurs*. Ce *Morillon* avait raiſon en politique; car aſſûrément il vaut mieux recevoir cent Bulles erronées, que de mettre cent villes en cendres, comme ont fait les Huguenots & leurs adverſaires. *Baïus* crut *Morillon* & ſe rétracta paiſiblement.

Quelques années après, l'Eſpagne auſſi fertile en Auteurs Scholaſtiques que ſtérile en Philoſophes, produiſit *Molina* le Jéſuite, qui crut avoir découvert préciſément, comment DIEU agit ſur les créatures, & comment les créatures lui réſiſtent. Il diſtingua l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, la prédeſtination à la grace & la prédeſtination à la gloire, la grace prévenante

nante & la coopérante. Il fut l'inventeur du Concours concomitant, de la Science moyenne & du Congruiſme. Cette Science moyenne & ce Congruiſme étaient ſurtout des idées rares. DIEU par ſa Science moyenne conſulte habilement la volonté de l'homme, pour ſavoir ce que l'homme fera quand il aura eu ſa grace; & enſuite, ſelon l'uſage qu'il devine que fera le libre arbitre, il prend ſes arrangemens en conſéquence pour déterminer l'homme; & ces arrangemens ſont le *Congruiſme*.

Les Dominicains Eſpagnols, qui n'entendaient pas plus cette explication que les Jéſuites, mais qui étaient jaloux d'eux, écrivirent que le livre de *Molina était le précurſeur de l'Antéchriſt*.

La Cour de Rome évoqua la diſpute, qui était déja entre les mains des Grands-Inquiſiteurs; & ordonna, avec beaucoup de ſageſſe, le ſilence aux deux partis, qui ne le garderent ni l'un ni l'autre.

Enfin on plaida ſérieuſement devant *Clément VIII.*; & à la honte de l'eſprit humain, tout Rome prit parti dans le procès. Un Jéſuite nommé *Achilles Gaillard*, aſſûra le Pape, qu'il avait un moyen ſûr de rendre la paix à l'Egliſe; il propoſa gravement d'accepter la Prédeſtination gratuite, à condition que les Dominicains admettraient la Science moyenne, & qu'on ajuſterait ces deux ſyſtêmes comme on pourrait. Les Dominicains refuſérent l'accommodement d'*Achilles Gaillard*. Leur célèbre *Lemos* ſoûtint le concours prévenant & le com-

plément de la vertu active. Les Congrégations se multiplièrent sans que personne s'entendit.

Clément VIII. mourut avant d'avoir pu réduire les argumens pour & contre à un sens clair. *Paul V.* reprit le procès. Mais comme lui-même en eut un plus important avec la République de Venise, il fit cesser toutes les Congrégations, qu'on appella & qu'on appelle encor *de auxiliis*. On leur donnait ce nom, aussi peu clair par lui-même que les questions qu'on agitait, parce que ce mot signifie *secours*, & qu'il s'agissait, dans cette dispute, des secours que DIEU donne à la volonté faible des hommes. *Paul V.* finit par ordonner aux deux partis de vivre en paix.

Pendant que les Jésuites établissaient leur Science moyenne & leur Congruisme, *Cornélius Jansénius*, Evêque d'Ypres, renouvellait quelques idées de *Baius* dans un gros livre sur *St. Augustin*, qui ne fut imprimé qu'après sa mort; de sorte qu'il devint Chef de Secte, sans jamais s'en douter. Presque personne ne lut ce livre, qui a causé tant de troubles. Mais *du Verger de Hauranne* Abbé de St. Cyran, ami de *Jansénius*, homme aussi ardent qu'écrivain diffus & obscur, vint à Paris, & persuada de jeunes Docteurs & quelques vieilles femmes. Les Jésuites demandèrent à Rome la condamnation du livre de *Jansénius* comme une suite de celle de *Baïus*, & l'obtinrent en 1641. Mais à Paris la Faculté de Théologie, & tout ce qui se mêlait de raisonner, fut partagé. Il ne paraît pas qu'il y ait beaucoup à gagner, à penser avec *Jansénius* que DIEU

DIEU commande des choſes impoſſibles. Cela n'eſt ni philoſophique ni conſolant. Mais le plaiſir ſecret d'être d'un parti, la haine que s'attiraient les Jéſuites, l'envie de ſe diſtinguer & l'inquiétude d'eſprit, formèrent une Secte.

La Faculté condamna cinq propoſitions de *Janſénius* à la pluralité des voix. Ces cinq propoſitions étaient extraites du livre très fidélement quant au ſens, mais non pas quant aux propres paroles. Soixante Docteurs appellèrent au Parlement comme d'abus; & la Chambre des Vacations ordonna que les parties comparaîtraient.

Les parties ne comparurent point. Mais d'un côté, un Docteur nommé *Habert* ſoulevait les eſprits contre *Janſénius*; de l'autre, le fameux *Arnauld*, diſciple de *St. Cyran*, défendait le Janſéniſme avec l'impétuoſité de ſon éloquence. Il haïſſait les Jéſuites encor plus qu'il n'aimait la grace efficace; & il était encor plus haï d'eux, comme né d'un pére qui s'étant donné au Barreau avait violemment plaidé pour l'Univerſité contre leur établiſſement. Ses parens s'étaient acquis beaucoup de conſidération dans la robe & dans l'épée. Son génie, & les circonſtances où il ſe trouva, le déterminèrent à la guerre de plume & à ſe faire Chef de parti, eſpèce d'ambition devant qui toutes les autres diſparaiſſent. Il combattit contre les Jéſuites & contre les Réformés, juſqu'à l'âge de quatre-vingt ans. On a de lui cent-quatre volumes, dont preſqu'aucun n'eſt aujourdhui au rang de ces bons livres claſſiques, qui honorent le ſiécle

cle de *Louis XIV.* & qui ſont la Bibliothéque des Nations. Tous ſes ouvrages eurent une grande vogue de ſon tems, & par la réputation de l'Auteur, & par la chaleur des diſputes. Cette chaleur s'eſt attiédie ; les livres ont été oubliés. Il n'eſt reſté que ce qui appartenait ſimplement à la raiſon, ſa Géométrie, la Grammaire raiſonnée, la Logique, auxquelles il eut beaucoup de part. Perſonne n'était né avec un eſprit plus philoſophique ; mais ſa Philoſophie fut corrompue en lui par la faction qui l'entraîna, & qui plongea ſoixante ans dans de miſérables diſputes de l'école, & dans les malheurs attachés à l'opiniâtreté, un eſprit fait pour éclairer les hommes.

L'Univerſité étant partagée ſur ces cinq fameuſes propoſitions, les Evêques le furent auſſi. Quatre-vingt-huit Evêques de France écrivirent en corps à *Innocent X.* pour le prier de décider, & onze autres écrivirent pour le prier de n'en rien faire. *Innocent X.* jugea ; il condamna chacune des cinq propoſitions à part, mais toûjours ſans citer les pages dont elles étaient tirées, ni ce qui les précédait & ce qui les ſuivait.

Cette omiſſion, qu'on n'aurait pas faite dans une affaire civile au moindre des Tribunaux, fut faite & par la Sorbonne, & par les Janſéniſtes, & par les Jéſuites, & par le Souverain Pontife. Le fonds des cinq propoſitions condamnées, eſt évidemment dans *Janſénius.* Il n'y a qu'à ouvrir le troiſiéme tome à la page 138. édition de Paris 1641. on y lira mot-à-mot : „ Tout

„ Tout cela démontre pleinement & évidem-
„ ment, qu'il n'eſt rien de plus certain & de
„ plus fondamental dans la doctrine de *St. Au-*
„ *guſtin*, qu'il y a certains commandemens im-
„ poſſibles, non-ſeulement aux infidéles, aux
„ aveugles, aux endurcis; mais aux fidéles &
„ aux juſtes, malgré leurs volontés & leurs
„ efforts, ſelon les forces qu'ils ont; &, que
„ la Grace, qui peut rendre ces commandemens
„ poſſibles, leur manque. " On peut auſſi li-
re à la page 165. que „ JESUS-CHRIST n'eſt
„ pas, ſelon *St. Auguſtin*, mort pour tous les
„ hommes. "

Le Cardinal *Mazarin* fit recevoir unanime-
ment la Bulle du Pape par l'aſſemblée du Cler-
gé. Il était bien alors avec le Pape; il n'aimait
pas les Janſéniſtes, & il haiſſait avec raiſon les
factions.

La paix ſemblait rendue à l'Egliſe de France:
mais les Janſéniſtes écrivirent tant de lettres, on
cita tant *St. Auguſtin*, on fit agir tant de fem-
mes, qu'après la Bulle acceptée il y eut plus de
Janſéniſtes que jamais.

Un Prêtre de *St. Sulpice* s'aviſa de refuſer l'ab-
ſolution à Mr. de *Liancourt*, parce qu'on di-
ſait qu'il ne croyait pas que les cinq propoſi-
tions fuſſent dans *Janſenius*, & qu'il avait dans
ſa maiſon des hérétiques. Ce fut un nouveau
ſcandale, un nouveau ſujet d'écrits. Le Docteur
Arnauld ſe ſignala; & dans une nouvelle lettre
à un Duc & Pair ou réel ou imaginaire, il
ſoûtint que les propoſitions de *Janſenius* con-
damnées n'étaient pas dans *Janſenius*, mais qu'el-

les

les ſe trouvaient dans *St. Auguſtin* & dans pluſieurs Péres. Il ajouta, que *St. Pierre était un juſte, à qui la Grace, ſans laquelle on ne peut rien, avait manqué.*

Il eſt vrai, que *St. Auguſtin* & *St. Jean Chryſoſtome* avaient dit la même choſe; mais les conjonctures, qui changent tout, rendirent *Arnauld* coupable. On diſait, qu'il fallait mettre de l'eau dans le vin des ſaints Péres; car ce qui eſt un objet ſi ſérieux pour les uns, eſt toujours pour les autres un ſujet de plaiſanterie. La Faculté s'aſſembla; le Chancelier *Séguier* y vint même de la part du Roi. *Arnauld* fut condamné & exclus de la Sorbonne en 1654. La préſence du Chancelier parmi des Théologiens eut un air de deſpotiſme qui déplut au public; & le ſoin qu'on eut de garnir la ſalle d'une foule de Docteurs Moines mendians, qui n'étaient pas accoûtumés de s'y trouver en ſi grand nombre, fit dire à *Paſcal* dans ſes Provinciales, *qu'il était plus aiſé de trouver des Moines que des raiſons.*

La plupart de ces Moines n'admettaient point le Congruiſme, la Science moyenne, la Grace verſatile de *Molina:* mais ils ſoûtenaient une grace ſuffiſante à laquelle la volonté peut conſentir & ne conſent jamais, une grace efficace à laquelle on peut réſiſter & à laquelle on ne réſiſte pas; & ils expliquaient cela clairement, en diſant qu'on pouvait réſiſter à cette grace dans le ſens diviſé, & non pas dans le ſens compoſé.

Si ces choſes ſublimes ne ſont pas trop d'accord avec la raiſon humaine, le ſentiment d'*Arnauld* & des Janſéniſtes ſemblait trop d'accord avec

le

le pur Calviniſme. C'était préciſément le fonds de la querelle des Gomariſtes & des Arminiens. Elle diviſa la Hollande, comme le Janſéniſme diviſa la France; mais elle devint en Hollande une faction politique, plus qu'une diſpute de gens oiſifs; elle fit couler ſur un échafaut le ſang du Penſionnaire *Barnewelt* : violence atroce que les Hollandais déteſtent aujourdhui, après avoir ouvert les yeux ſur l'abſurdité de ces diſputes, ſur l'horreur de la perſécution, & ſur l'heureuſe néceſſité de la tolérance; reſſource des ſages qui gouvernent, contre l'entouſiaſme paſſager de ceux qui argumentent. Cette diſpute ne produiſit en France que des Mandemens, des Bulles, des lettres de cachet & des brochures, parce qu'il y avait alors des querelles plus importantes.

Arnauld fut donc ſeulement exclus de la Faculté. Cette petite perſécution lui attira une foule d'amis: mais lui & les Janſéniſtes eurent toûjours contre eux l'Egliſe & le Pape. Une des premiéres démarches d'*Alexandre VII.* ſucceſſeur d'*Innocent X.* fut de renouveller les cenſures contre les cinq propoſitions. Les Evêques de France, qui avaient déja dreſſé un Formulaire, en firent encor un nouveau, dont la fin était conçue en ces termes: „ Je condamne de cœur & de „ bouche la doctrine des cinq propoſitions con„ tenuës dans le livre de *Cornélius Janſenius*, la„ quelle doctrine n'eſt point celle de *St. Auguſ„ tin*, que *Janſénius* a mal expliquée. “

Il falut depuis ſouſcrire cette formule; & les Evêques la préſentérent dans leurs Diocéſes à tous ceux qui étaient ſuſpects. On la voulut faire

faire ſigner aux Religieuſes de Port-Royal de Paris & de Port-Royal des Champs. Ces deux maiſons étaient le Sanctuaire du Janſéniſme : *St. Cyran* & *Arnauld* les gouvernaient.

Ils avaient établi auprès du Monaſtère de Port-Royal des Champs, une maiſon où s'étaient retirés pluſieurs ſavans vertueux, mais entêtés, liés enſemble par la conformité des ſentimens : Ils y inſtruiſaient de jeunes gens choiſis. C'eſt de cette école qu'eſt ſorti *Racine*, le Poëte de l'Univers qui a le mieux connu le cœur humain. *Paſcal* le premier des Satiriques Français, car *Deſpréaux* ne fut que le ſecond, était intimément lié avec ces illuſtres & dangereux Solitaires. On préſenta le Formulaire à ſigner aux filles de Port-Royal de Paris & de Port-Royal des Champs ; elles répondirent, qu'elles ne pouvaient en conſcience avouer après le Pape & les Evêques, que les cinq propoſitions fuſſent dans le livre de *Janſénius* qu'elles n'avaient pas lû ; qu'aſſurément on n'avait pas pris ſa penſée ; qu'il ſe pouvait faire que ces cinq propoſitions fuſſent erronées, mais que *Janſénius* n'avait pas tort.

Un tel entêtement irrita la Cour. Le Lieutenant-Civil *d'Aubrai* (il n'y avait point encor de Lieutenant de Police) alla à Port-Royal des Champs faire ſortir tous les Solitaires qui s'y étaient retirés, & tous les jeunes gens qu'ils élevaient. On menaça de détruire les deux Monaſtères : un Miracle les ſauva.

Mlle. *Perrier* penſionnaire de Port-Royal de Paris, niéce du célèbre *Paſcal*, avait mal à un œil ; on fit à Port-Royal la cérémonie de baiſer

une

une épine de la couronne qu'on mit autrefois sur la tête de JESUS-CHRIST. Cette épine était depuis longtems à Port-Royal. Il n'est pas trop aisé de prouver comment elle avait été conservée & transportée de Jérusalem au fauxbourg St. Jacques. La malade la baisa; elle fut guérie quelque tems après. On ne manqua pas d'affirmer & d'attester, qu'elle avait été guérie en un clin d'œil d'une fistule lacrymale désespérée. Cette fille n'est morte qu'en 1728. Des personnes qui ont longtems vécu avec elle, m'ont assuré que sa guérison avait été fort longue; & c'est ce qui est bien vraisemblable. Mais ce qui ne l'est guères, c'est que DIEU, qui ne fait point de Miracles pour amener à notre Religion les trois quarts de la Terre à qui cette Religion est ou inconnue ou en horreur, eût en effet interrompu l'ordre de la Nature en faveur d'une petite fille, pour justifier une douzaine de Religieuses, qui prétendaient que *Cornélius Jansénius* n'avait point écrit une douzaine de lignes qu'on lui attribue, ou qu'il les avait écrites dans une autre intention que celle qui lui est imputée.

Le Miracle eut un si grand éclat, que les Jésuites n'oserent le nier. Ils prirent le parti de faire aussi des Miracles de leur côté; mais ils n'eurent point la vogue: ceux des Jansénistes étaient les seuls à la mode alors. Ils firent encor quelques années après un autre Miracle. Il y eut à Port-Royal une Sœur *Gertrude* guérie d'une enflûre à la jambe. Ce prodige-là n'eut point de succès: le tems était passé; & Sœur *Gertrude* n'avait point un *Pascal* pour oncle.

Les

Les Jéſuites, qui avaient pour eux les Papes & les Rois, étaient entiérement décriés dans l'eſprit des Peuples. On renouvellait contre eux les anciennes hiſtoires de l'aſſaſſinat de *Henri le Grand*, médité par *Barriére*, exécuté par *Châtel* leur écolier; le ſupplice du Pére *Guignard*; leur banniſſement de France & de Veniſe. On tentait toutes les voies de les rendre odieux. *Paſcal* fit plus: il les rendit ridicules. Ses *Lettres Provinciales*, qui paraiſſaient alors, étaient un modéle d'éloquence & de plaiſanterie. Les meilleures Comédies de *Moliére* n'ont pas plus de ſel que les premiéres Lettres Provinciales. *Boſſuet* n'a rien de plus ſublime que les derniéres.

Il eſt vrai que tout le livre portait ſur un fondement faux. On attribuait adroitement à toute la Société des opinions extravagantes de quelques Jéſuites Eſpagnols & Flamans. On les aurait déterrées auſſi-bien chez des Caſuiſtes Dominicains & Franciſcains; mais c'était aux ſeuls Jéſuites qu'on en voulait. On tâchait dans ces Lettres de prouver, qu'ils avaient un deſſein formé de corrompre les mœurs des hommes; deſſein qu'aucune Secte, aucune Société, n'a jamais eu & ne peut avoir. Mais il ne s'agiſſait pas d'avoir raiſon; il s'agiſſait de divertir le public.

Les Jéſuites, qui n'avaient alors aucun bon Ecrivain, ne purent effacer l'opprobre dont les couvrit le livre le mieux écrit qui eût encor paru en France. Mais il leur arriva dans leurs querelles la même choſe à-peu-près qu'au Cardinal *Mazarin*. Les *Blots*, les *Marigni* & les *Bar-*

Barbançon avaient fait rire toute la France à ſes dépens ; & il fut le Maître de la France. Ces Péres eurent le crédit de faire bruler les Lettres Provinciales, par un Arrêt du Parlement de Provence : ils n'en furent pas moins ridicules, & en devinrent plus odieux à la Nation.

On enleva les principales Religieuſes de l'Abbaie de Port-Royal de Paris avec deux-cent gardes, & on les diſperſa dans d'autres Couvents : on ne laiſſa que celles qui voulurent ſigner le Formulaire. La diſperſion de ces Religieuſes intéreſſa tout Paris. Sœur *Perdreau* & Sœur *Paſſart*, qui ſignèrent & en firent ſigner d'autres, furent le ſujet des plaiſanteries & des chanſons, dont la ville fut inondée par cette eſpèce d'hommes oiſifs, qui ne voit jamais dans les choſes que le côté plaiſant, & qui ſe divertit toûjours, tandis que les perſuadés gémiſſent, que les frondeurs déclament, & que le Gouvernement agit.

Les Janſéniſtes s'affermirent par la perſécution. Quatre Prélats, *Arnauld* Evêque d'Angers frére du Docteur, *Buzenval* de Beauvais, *Pavillon* d'Alet, & *Caulet* de Pamiers, le même qui depuis réſiſta à *Louis XIV.* ſur la Régale, ſe déclarèrent contre le Formulaire. C'était un nouveau Formulaire compoſé par le Pape *Alexandre VII.* lui-même, ſemblable en tout pour le fonds aux premiers, reçu en France par les Evêques & même par le Parlement. *Alexandre VII.* indigné nomma neuf Evêques Français, pour faire le procès aux quatre Prélats réfractaires.

taires. Alors les esprits s'aigrirent plus que jamais.

Mais lorsque tout était en feu, pour savoir si les cinq propositions étaient ou n'étaient pas dans *Jansénius*, *Rospiglioſi*, devenu Pape sous le nom de *Clément IX.*, pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les quatre Evêques à signer *sincérement* le Formulaire, au lieu de *purement & simplement*. Ainsi il sembla permis de croire, en condamnant les cinq propositions, qu'elles n'étaient point extraites de *Jansénius*. Les quatre Evêques donnèrent quelques petites explications: l'accortise Italienne calma la vivacité Française. Un mot substitué à un autre opéra cette paix, qu'on appella *la paix de Clément IX.* & même *la paix de l'Egliſe*, quoiqu'il ne s'agit que d'une dispute ignorée ou mépriſée dans le reſte du Monde. Il paraît que depuis le tems de *Baïus* les Papes eurent toûjours pour but d'étouffer ces controverſes dans leſquelles on ne s'entend point, & de réduire les deux partis à enſeigner la même Morale que tout le Monde entend. Rien n'était plus raiſonnable. Mais on avait affaire à des hommes.

Le Gouvernement mit en liberté les Janſéniſtes qui étaient priſonniers à la Baſtille, & entre autres *Saci* Auteur de la verſion du Teſtament. On fit revenir les Religieuſes exilées; elles ſignèrent *ſincèrement*, & crurent triompher par ce mot. *Arnauld* ſortit de la retraite où il s'était caché, & fut préſenté au Roi, accueilli du Nonce, regardé par le public comme un Pére de l'Egliſe; & il s'engagea dès-lors à ne combattre que les Calviniſtes, car il fallait qu'il

qu'il fit la guerre. Ce tems de tranquillité produisit son livre de *la perpétuité de la foi*, dans lequel il fut aidé par *Nicole*; & ce fut le sujet de la grande controverse entre eux & *Claude* le Ministre, controverse dans laquelle chaque parti se crut victorieux, selon l'usage.

La paix de *Clément IX.* ayant été donnée à des esprits peu pacifiques qui étaient tous en mouvement, ne fut qu'une treve passagère. Les cabales sourdes, les intrigues & les injures continuèrent des deux côtés.

La Duchesse de *Longueville* sœur du grand *Condé*, si connue par les guerres civiles & par ses amours, devenue vieille & sans occupation, se fit dévote; & comme elle haïssait la Cour, & qu'il lui fallait de l'intrigue, elle se fit Janséniste. Elle bâtit un corps de logis à Port-Royal des Champs, où elle se retirait quelquefois avec les Solitaires. Ce fut leur tems le plus florissant. Les *Arnauld*, les *Nicole*, les *le Maitre*, les *Hermant*, les *Saci*, beaucoup d'hommes qui quoique moins célèbres avaient pourtant beaucoup de mérite & de réputation, s'assemblaient chez elle. Ils substituaient au bel esprit que la Duchesse de *Longueville* tenait de l'Hôtel de *Rambouillet*, leurs conversations solides & ce tour d'esprit mâle, vigoureux & animé, qui faisait le caractère de leurs livres & de leurs entretiens. Ils ne contribuèrent pas peu à répandre en France le bon goût & la vraie éloquence. Mais malheureusement ils étaient encor plus jaloux d'y répandre leurs opinions. Ils semblaient être eux-mêmes une preuve de ce

ſyſtême de la fatalité, qu'on leur reprochait. On eût dit, qu'ils étaient entraînés par une détermination invincible à s'attirer des perſécutions ſur des chimères, tandis qu'ils pouvaient jouïr de la plus grande conſidération & de la vie la plus heureuſe, en renonçant à ces vaines diſputes.

La faction des Jéſuites toûjours irritée des *Lettres Provinciales*, remua tout contre le parti. Madame de *Longueville*, ne pouvant plus cabaler pour la Fronde, cabala pour le Janſéniſme. Il ſe tenait des aſſemblées à Paris, tantôt chez elle, tantôt chez *Arnauld*. Le Roi, qui avait déja réſolu d'extirper le Calviniſme, ne voulait point d'une nouvelle ſecte. Il menaça; & en-
679. fin *Arnauld*, craignant des ennemis armés de l'autorité ſouveraine, privé de l'appui de Madame de *Longueville* que la mort enleva, prit le parti de quitter pour jamais la France, & d'aller vivre dans les Pays-bas, inconnu, ſans fortune, même ſans domeſtiques; lui, dont le neveu avait été Miniſtre d'Etat; lui, qui aurait pu être Cardinal. Le plaiſir d'écrire en liberté lui tint lieu de tout. Il vécut juſqu'en 1694. dans une retraite ignorée du monde & connue à ſes ſeuls amis, toûjours écrivant, toûjours Philoſophe, ſupérieur à la mauvaiſe fortune, & donnant juſqu'au dernier moment l'exemple d'une ame pure, forte & inébranlable.

Son parti fut toûjours perſécuté dans les Pays-bas Catholiques, pays qu'on nomme *d'obédience*, & où les Bulles des Papes ſont des Loix ſouveraines. Il le fut encor plus en France.

Ce

Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que la queſtion, *ſi les cinq propoſitions ſe trouvaient en effet dans Janſénius*, était toûjours le ſeul prétexte de cette petite guerre inteſtine. La diſtinction du *fait* & du *droit* occupait les eſprits. On propoſa enfin en 1701. un problème théologique, qu'on appella *le cas de conſcience par excellence* : „ Pou„ vait-on donner les Sacremens à un homme qui „ aurait ſigné le formulaire, en croyant dans le „ fond de ſon cœur, que le Pape & même l'E„ gliſe peut ſe tromper ſur les faits ? “ Quarante Docteurs ſignèrent, qu'on pouvait donner l'abſolution à un tel homme.

Auſſi-tôt la guerre recommence. Le Pape & les Evêques voulaient qu'on les crût ſur les faits. L'Archévêque de Paris, *Noailles*, ordonna qu'on crût le *droit* d'une foi divine & le *fait* d'une foi humaine. Les autres, & même l'Archévêque de Cambrai *Fénelon*, qui n'était pas content de Monſieur de *Noailles*, exigèrent la foi divine pour le fait. Il eût mieux valu peut-être ſe donner la peine de citer les paſſages du livre ; c'eſt ce qu'on ne fit jamais.

Le Pape *Clément XI.* donna une Bulle en 1705, la Bulle *Vineam Domini*, par laquelle il ordonna de croire le fait, ſans expliquer ſi c'était d'une foi divine ou d'une foi humaine.

C'était une nouveauté introduite dans l'Egliſe, de faire ſigner des Bulles à des filles. On fit encor cet honneur aux Religieuſes de Port-Royal des Champs. Le Cardinal de *Noailles* fut obligé de leur faire porter cette Bulle, pour les éprouver. Elles ſignèrent, ſans déroger à la paix

de *Clément IX.* & ſe retranchant dans le ſilence reſpectueux à l'égard du fait.

On ne ſait ce qui eſt plus ſingulier, ou l'aveu qu'on demandait à des filles que cinq propoſitions étaient dans un livre latin, ou le refus obſtiné de ces Religieuſes.

Le Roi demanda une Bulle au Pape, pour la ſuppreſſion de leur Monaſtère. Le Cardinal de *Noailles* les priva des Sacremens. Leur Avocat fut mis à la Baſtille. Toutes les Religieuſes furent enlevées & miſes chacune dans un Couvent moins déſobéiſſant. Le Lieutenant de Police fit démolir en 1709. leur maiſon de fond en comble; & enfin en 1711. on déterra les corps qui étaient dans l'Egliſe & dans le cimetiére, pour les tranſporter ailleurs.

Les troubles n'étaient pas détruits avec ce Monaſtère. Les Janſéniſtes voulaient toûjours cabaler, & les Jéſuites ſe rendre néceſſaires. Le Pére *Quênel* Prêtre de l'Oratoire, ami du célèbre *Arnauld*, & qui fut compagnon de ſa retraite juſqu'au dernier moment, avait dès l'an 1671. compoſé un livre de réflexions pieuſes ſur le texte du Nouveau Teſtament. Ce livre contient quelques maximes, qui pourraient paraître favorables au Janſéniſme; mais elles ſont confonduës dans une ſi grande foule de maximes ſaintes & plcines de cette onction qui gagne le cœur, que l'ouvrage fut reçu avec un applaudiſſement univerſel. Le bien s'y montre de tous côtés; & le mal il faut le chercher. Pluſieurs Evêques lui donnèrent les plus grands éloges dans ſa naiſſance, & les confirmèrent quand le livre eut reçu encor

cor par l'Auteur ſa dernière perfection. Je ſai même que l'Abbé *Renaudot*, l'un des plus ſavans hommes de France, étant à Rome la premiére année du Pontificat de *Clément XI.* allant un jour chez ce Pape qui aimait les ſavans & qui l'était lui-même, le trouva liſant le livre du Pére *Quênel. Voilà*, lui dit le Pape, *un livre excellent. Nous n'avons perſonne à Rome, qui ſoit capable d'écrire ainſi. Je voudrais attirer l'Auteur auprès de moi.* C'eſt le même Pape, qui depuis condamna le livre.

Il ne faut pourtant pas regarder ces éloges de *Clément XI.* & les cenſures qui ſuivirent les éloges, comme une contradiction. On peut être très touché dans une lecture des beautés frapantes d'un ouvrage, & en condamner enſuite les défauts cachés. Un des Prélats, qui avaient donné en France l'approbation la plus ſincère au livre de *Quênel*, était le Cardinal de *Noailles* Archévêque de Paris. Il s'en était déclaré le protecteur, lorſqu'il était Evêque de Châlons; & le livre lui était dédié. Ce Cardinal plein de vertus & de ſcience, le plus doux des hommes, le plus ami de la paix, protégeait quelques Janſéniſtes ſans l'être, & aimait peu les Jéſuites ſans leur nuire & ſans les craindre.

Ces Péres commençaient à jouïr d'un grand crédit, depuis que le Pére *de la Chaiſe*, gouvernant la conſcience de *Louis XIV.* était en effet à la tête de l'Egliſe Gallicane. Le Pére *Quênel*, qui les craignait, était retiré à Bruxelles avec le ſavant Bénédictin *Gerberon*, un Prêtre nommé *Brigode*, & pluſieurs autres du même parti.

Il en était devenu le Chef après la mort du fameux *Arnauld*, & jouiſſait comme lui de cette gloire flatteuſe, de s'établir un Empire ſecret indépendant des Souverains, de régner ſur des conſciences, & d'être l'ame d'une faction compoſée d'eſprits éclairés. Les Jéſuites, plus répandus que ſa faction & plus puiſſans, déterrèrent bientôt *Quênel* dans ſa ſolitude. Ils le perſécutèrent auprès de *Philippe V.* qui était encor Maître des Pays-bas, comme ils avaient pourſuivi *Arnauld* ſon maître auprès de *Louis*
1703. *XIV.* Ils obtinrent un ordre du Roi d'Eſpagne, de faire arrêter ces Solitaires. *Quênel* fut mis dans les priſons de l'Archévêché de Malines. Un Gentilhomme, qui crut que le parti Janſéniſte ferait ſa fortune s'il délivrait le Chef, perça les murs, & fit évader *Quênel*, qui ſe retira à Amſterdam, où il eſt mort en 1719. dans une extrême vieilleſſe, après avoir contribué à former en Hollande quelques Egliſes de Janſéniſtes; troupeau faible qui dépérit tous les jours.

Lorſqu'on l'arrêta, on ſaiſit tous ſes papiers; & on y trouva tout ce qui caractériſe un parti formé. Il y avait une copie d'un ancien contrât fait par les Janſéniſtes avec *Antoinette Bourignon*, célèbre viſionnaire, femme riche & qui avait acheté, ſous le nom de ſon Directeur, l'Iſle de Nordſtrand près du Holſtein, pour y raſſembler ceux qu'elle prétendait aſſocier à une Secte de Myſtiques, qu'elle avait voulu établir.

Cette *Bourignon* avait imprimé à ſes fraix dix-neuf gros volumes de pieuſes rêveries, & dépenſé

penſé la moitié de ſon bien à faire des proſélites. Elle n'avait réuſſi qu'à ſe rendre ridicule, & même avait eſſuyé les perſécutions attachées à toute innovation. Enfin déſeſpérant de s'établir dans ſon Iſle, elle l'avait revendue aux Janſéniſtes, qui ne s'y établirent pas plus qu'elle.

On trouva encor dans les manuſcrits de *Quênel* un projet plus coupable, s'il n'avait été inſenſé. *Louis XIV.* ayant envoyé en Hollande en 1684. le Comte *d'Avaux*, avec plein pouvoir d'admettre à une trêve de vingt années les Puiſſances qui voudraient y entrer, les Janſéniſtes, ſous le nom *des diſciples de St. Auguſtin*, avaient imaginé de ſe faire comprendre dans cette trêve, comme s'ils avaient été en effet un parti formidable, tel que celui des Calviniſtes le fut ſi longtems. Cette idée chimérique était demeurée ſans exécution; mais enfin les propoſitions de paix des Janſéniſtes avec le Roi de France, avaient été rédigées par écrit. Il y avait eu certainement dans ce projet une envie de ſe rendre trop conſidérables; & c'en était aſſez pour être criminels. On fit aiſément croire à *Louis XIV.* qu'ils étaient dangereux.

Il n'était pas aſſez inſtruit, pour ſavoir que de vaines opinions de ſpéculation tomberaient d'elles-mêmes, ſi on les abandonnait à leur inutilité. C'était leur donner un poids qu'elles n'avaient point, que d'en faire des matiéres d'Etat. Il ne fut pas difficile de faire regarder le livre du Pére *Quênel* comme coupable, après que l'Auteur eut été traité en ſéditieux. Les Jéſuites engagèrent le Roi lui-même à faire demander

mander à Rome la condamnation du livre. C'était en effet faire condamner le Cardinal de *Noailles*, qui en avait été le protecteur le plus zélé. On se flattait avec raison, que le Pape *Clément XI.* mortifierait l'Archevêque de Paris. Il faut savoir, que quand *Clément XI.* était le Cardinal *Albani*, il avait fait imprimer un livre tout Moliniſte de ſon ami le Cardinal de *Sfondrate*, , & que Monſieur de *Noailles* avait été le dénonciateur de ce livre. Il était naturel de penſer, qu'*Albani* devenu Pape, ferait au moins contre les approbations données à *Quênel*, ce qu'on avait fait contre les approbations données à *Sfondrate*.

On ne ſe trompa pas: le Pape *Clément XI.* donna vers l'an 1708. un Décret contre le livre de *Quênel*. Mais alors les affaires temporelles empêchèrent que cette affaire ſpirituelle, qu'on avait ſollicitée, ne réuſſit. La Cour était mécontente de *Clément XI.* qui avait reconnu l'Archiduc *Charles* pour Roi d'Eſpagne, après avoir reconnu *Philippe V.* On trouva des nullités dans ſon Décret: il ne fut point reçu en France; & les querelles furent aſſoupies juſqu'à la mort du Pére de *la Chaiſe* Confeſſeur du Roi, homme doux, avec qui les voies de conciliation étaient toûjours ouvertes, & qui ménageait dans le Cardinal de *Noailles* l'allié de Madame *de Maintenon*.

Les Jéſuites étaient en poſſeſſion de donner un Confeſſeur au Roi, comme à preſque tous les Princes Catholiques. Cette prérogative eſt le fruit de leur inſtitut, par lequel ils renoncent

cent aux Dignités eccléſiaſtiques. Ce que leur fondateur établit par humilité, eſt devenu un principe de grandeur. Plus *Louis XIV.* vieilliſſait, plus la place de Confeſſeur devenait un Miniſtère conſidérable. Ce poſte fut donné au Pére *le Tellier*, fils d'un Procureur de Virre en baſſe Normandie, homme ſombre, ardent, inflexible, cachant ſes violences ſous un flegme aparent : il fit tout le mal qu'il pouvait faire dans cette place, où il eſt trop aiſé d'inſpirer ce qu'on veut, & de perdre qui l'on hait : il avait à venger ſes injures particuliéres. Les Janſéniſtes avaient fait condamner à Rome un de ſes livres ſur les Cérémonies Chinoiſes. Il était mal perſonnellement avec le Cardinal de *Noailles* ; & il ne ſavait rien ménager. Il remua toute l'Egliſe de France. Il dreſſa en 1711. des Lettres & des Mandemens, que des Evêques devaient ſigner. Il leur envoyait des accuſations contre le Cardinal de *Noailles*, au bas deſquelles ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom. De telles manœuvres dans des affaires profanes ſont punies : elles furent découvertes, & n'en réuſſirent pas moins. *

La

* Il eſt dit dans la vie du Duc d'Orléans imprimée en 1737. que le Cardinal de *Noailles* accuſa le Pére *le Tellier* de vendre les Bénéfices ; & que le Jéſuite dit au Roi : *Je conſens à être brulé vif, ſi on prouve cette accuſation, pourvû que le Cardinal ſoit brulé vif auſſi en cas qu'il ne la prouve pas.*

Ce conte eſt tiré des piéces qui coururent ſur l'affaire de la Conſtitution ; & ces piéces ſont remplies d'autant d'abſur-

La conſcience du Roi était allarmée par ſon Confeſſeur, autant que ſon autorité était bleſſée par l'idée d'un parti rebelle. En vain le Cardinal de *Noailles* lui demanda juſtice de *ces miſtéres d'iniquité*. Le Confeſſeur perſuada qu'il s'était ſervi des voies humaines, pour faire réuſſir les choſes divines; & comme en effet il défendait l'autorité du Pape, & celle de l'unité de l'Egliſe, tout le fonds de l'affaire lui était favorable. Le Cardinal s'adreſſa au Dauphin Duc de Bourgogne; mais il le trouva prévenu par les lettres & par les amis de l'Archévêque de Cambrai. La faibleſſe humaine entre dans tous les cœurs. *Fénélon* n'était pas encor aſſez Philoſophe, pour oublier que le Cardinal de *Noailles* avait contribué à le faire condamner; & *Quênel* payait alors pour Madame *Guion*.

Le Cardinal n'obtint pas davantage du crédit de Madame *de Maintenon*. Cette ſeule affaire pourrait faire connaître le caractère de cette Dame, qui n'avait guères de ſentimens à elle, & qui n'était occupée que de ſe conformer à ceux du Roi. Trois lignes de ſa main au

d'abſurdités que la vie du Duc d'Orléans. La plupart de ces écrits ſont compoſés par des malheureux qui ne cherchent qu'à gagner de l'argent : ces gens là ne ſavent pas qu'un homme qui doit ménager ſa conſidération auprès d'un Roi qu'il confeſſe, ne lui propoſe pas, pour ſe diſculper, de faire bruler vif ſon Archevêque.

Tous les petits contes de cette eſpèce ſe retrouvent dans les Mémoires de *Maintenon*. Il faut ſoigneuſement diſtinguer entre les faits & les ouï-dire.

au Cardinal de *Noailles* dévelopent tout ce qu'il faut penſer & d'elle & de l'intrigue du Pére *le Tellier*, & des idées du Roi & de la conjoncture. „ Vous me connaiſſez aſſez, pour „ ſavoir ce que je penſe ſur la découverte nou„ velle ; mais bien des raiſons doivent me re„ tenir de parler. Ce n'eſt point à moi à ju„ ger & à condamner ; je n'ai qu'à me taire „ & à prier pour l'Egliſe, pour le Roi & pour „ vous. J'ai donné votre lettre au Roi : elle „ a été luë : c'eſt tout ce que je puis vous en „ dire, étant abbattuë de triſteſſe.

Le Cardinal Archévêque, opprimé par un Jéſuite, ôta les pouvoirs de prêcher & de confeſſer à tous les Jéſuites, excepté à quelques-uns des plus ſages & des plus modérés. Sa place lui donnait le droit dangereux d'empêcher *le Tellier* de confeſſer le Roi. Mais il n'oſa pas irriter à ce point ſon Souverain ; & il le laiſſa avec reſpect entre les mains de ſon ennemi. * Je crains, écrivit-il à Madame de *Maintenon*, „ de marquer au Roi trop de ſou„ miſſion en donnant les pouvoirs à celui qui „ les mérite le moins. Je prie DIEU de lui fai„ re connaître le péril qu'il court, en confiant „ ſon ame à un homme de ce caractère. †

On

* Conſultez les lettres de Mad. de *Maintenon*. On voit que ces lettres étaient connues de l'Auteur avant qu'on les eût imprimées, & qu'il n'a rien hazardé.

† Quand on a des lettres auſſi autentiques, on peut les citer : ce ſont les plus précieux matériaux de l'Hiſtoire. Mais quel fonds faire ſur une lettre qu'on ſuppoſe écrite

On voit dans plusieurs Mémoires, que le Pére *le Tellier* dit, qu'il fallait qu'il perdit sa place ou le Cardinal la sienne. Il est très vraisemblable qu'il le pensa, & peu qu'il l'ait dit.

Quand les esprits sont aigris, les deux partis ne font plus que des démarches funestes. Des partisans du Pére *le Tellier*, des Evêques qui espéraient le Chapeau, employèrent l'autorité Royale pour enflammer ces étincelles qu'on pouvait éteindre. Au lieu d'imiter Rome, qui avait plusieurs fois imposé silence aux deux partis; au lieu de réprimer un Religieux, & de conduire le Cardinal; au lieu de défendre ces combats comme les duëls, & de réduire tous les Prêtres, comme tous les Seigneurs, à être utiles sans être dangereux; au lieu d'accabler enfin les deux partis sous le poids de la puissance suprême, soûtenuë par la raison & par tous les Magistrats: *Louis XIV.* crut bien faire de solliciter lui-même à Rome une déclaration de guerre, & de faire venir la fameuse Constitution, qui remplit le reste de sa vie d'amertume.

Le

écrite au Roi par le Card. de *Noailles...*: *J'ai travaillé le premier à la ruine du Clergé pour sauver votre Etat, & pour soutenir vôtre Trône... Il ne vous est pas permis de demander compte de ma conduite?* Est-il vraisemblable qu'un sujet sage & modéré ait écrit à son Souverain une lettre si insolente & si outrée? Ce n'est qu'une imputation mal adroite: elle se trouve page 141. tome 5. des Mémoires *de Maintenon*: & comme elle n'a ny autenticité ni vraisemblance, on ne doit y ajouter aucune foi.

Le Pére *le Tellier* & ſon parti envoyèrent à Rome cent-trois propoſitions à condamner. Le Saint Office en proſcrivit cent & une. La Bulle fut donnée au mois de Septembre 1713. Elle vint, & ſoûleva contre elle preſque toute la France. Le Roi l'avait demandée, pour prévenir un ſchiſme; & elle fut prête d'en cauſer un. La clameur fut générale, parce que parmi ces cent & une propoſitions il y en avait, qui paraiſſaient à tout le monde contenir le ſens le plus innocent, & la plus pure Morale. Une 1714.
nombreuſe aſſemblée d'Evêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptèrent la Bulle pour le bien de la paix; mais ils en donnèrent en même tems des explications, pour calmer les ſcrupules du public. L'acceptation pure & ſimple fut envoyée au Pape; & les modifications furent pour les Peuples. Ils prétendaient par-là ſatisfaire à la fois le Pontife, le Roi & la multitude. Mais le Cardinal de *Noailles*, & ſept autres Evêques de l'aſſemblée qui ſe joignirent à lui, ne voulurent ni de la Bulle ni de ſes correctifs. Ils écrivirent au Pape, pour demander ces correctifs même à Sa Sainteté. C'était un affront qu'ils lui faiſaient reſpectueuſement. Le Roi ne le ſouffrit pas: il empêcha que la lettre ne parût, renvoya les Evêques dans leurs Diocèſes, défendit au Cardinal de paraître à la Cour. La perſécution donna à cet Archévêque une nouvelle conſidération dans le public. Sept autres Evêques ſe joignirent encor à lui. C'était une véritable diviſion dans l'Epiſcopat, dans tout le Clergé, dans les Ordres Religieux. Tout

le

le monde avouait, qu'il ne s'agiſſait pas des points fondamentaux de la Religion ; cependant il y avait une guerre civile dans les eſprits, comme s'il eût été queſtion du renverſement du Chriſtianiſme ; & on fit agir des deux côtés tous les reſſorts de la politique, comme dans l'affaire la plus profane.

Ces reſſorts furent employés pour faire accepter la Conſtitution par la Sorbonne. La pluralité des ſuffrages ne fut pas pour elle ; & ce-
1714. pendant elle y fut enregiſtrée. Le Miniſtère avait peine à ſuffire aux lettres de cachet, qui envoyaient en priſon ou en exil les oppoſans.

Cette Bulle avait été enregiſtrée au Parlement, avec la réſerve des droits ordinaires de la Couronne, des libertés de l'Egliſe Gallicane, du pouvoir & de la juriſdiction des Evêques ; mais le cri public perçait toûjours à travers l'obéiſſance. Le Cardinal de *Biſſi*, l'un des plus ardens défenſeurs de la Bulle, avoua dans une de ſes lettres, qu'elle n'aurait pas été reçuë avec plus d'indignité à Genève qu'à Paris.

Les eſprits étaient ſurtout révoltés contre le Jéſuite *le Tellier*. Rien ne nous irrite plus, qu'un Religieux devenu puiſſant. Son pouvoir nous paraît une violation de ſes vœux ; mais s'il abuſe de ce pouvoir, il eſt en horreur. *Le Tellier* oſa préſumer de ſon crédit juſqu'à propo-
1715. ſer de faire dépoſer le Cardinal de *Noailles*, dans un Concile national. Ainſi un Religieux faiſait ſervir à ſa vengeance ſon Roi, ſon Pénitent & ſa Religion ; & avec tout cela, j'ai de très fortes raiſons de croire, qu'il était dans la bonne foi :

foi : tant les hommes s'aveuglent dans leurs ſentimens & dans leur zèle.

Pour préparer ce Concile, dans lequel il s'agiſſait de dépoſer un homme devenu l'idole de Paris & de la France, par la pureté de ſes mœurs, par la douceur de ſon caractère, & plus encor par la perſécution ; on détermina *Louis XIV.* à faire enrégiſtrer au Parlement une Déclaration, par laquelle tout Evêque, qui n'aurait pas reçû la Bulle *purement & ſimplement*, ſerait tenu d'y ſouſcrire, ou qu'il ſerait pourſuivi à la requête du Procureur-général, comme rebelle. Le Chancelier *Voiſin*, Secrétaire d'Etat de la guerre, dur & deſpotique, avait dreſſé cet Edit. Le Procureur-général *d'Agueſſeau*, plus verſé que le Chancelier *Voiſin* dans les loix du Royaume, & ayant alors ce courage d'eſprit que donne la jeuneſſe, refuſa abſolument de ſe charger d'une telle piéce. Le Premier Préſident *de Meſme* en remontra au Roi les conſéquences. On traina l'affaire en longueur. Le Roi était mourant. Ces malheureuſes diſputes troublèrent & avancèrent ſes derniers momens. Son impitoyable Confeſſeur fatiguait ſa faibleſſe par des exhortations continuelles à conſommer un ouvrage, qui ne devait pas faire chérir ſa mémoire. Les domeſtiques du Roi indignés lui refuſèrent deux fois l'entrée de la chambre ; & enfin ils le conjurèrent de ne point parler au Roi de Conſtitution. Ce Prince mourut ; & tout changea.

Le Duc d'Orléans Régent du Royaume, ayant renverſé d'abord toute la forme du Gouver-

vernement de *Louis XIV.* & ayant ſubſtitué des Conſeils aux Bureaux des Secrétaires d'Etat, compoſa un Conſeil de Conſcience, dont le Cardinal de *Noailles* fut le Préſident. On exila le Pére *le Tellier*, chargé de la haine publique & peu aimé de ſes confréres.

Les Evêques oppoſés à la Bulle appellèrent à un futur Concile, dût-il ne ſe tenir jamais. La Sorbonne; les Curés du Diocèſe de Paris; des Corps entiers de Religieux, firent le même appel; & enfin le Cardinal de *Noailles* fit le ſien en 1717. mais il ne voulut pas d'abord le rendre public. On l'imprima malgré lui. L'Egliſe de France reſta diviſée en deux factions, les *acceptans* & les *refuſans*. Les acceptans étaient les cent Evêques qui avaient adhéré ſous *Louis XIV.* avec les Jéſuites & les Capucins. Les refuſans étaient quinze Evêques & toute la Nation. Les acceptans ſe prévalaient de Rome; les autres, des Univerſités, des Parlemens & du Peuple. On imprimait volume ſur volume, lettres ſur lettres. On ſe traitait réciproquement de ſchiſmatique & d'hérétique.

Un Archévêque de Rheims du nom de *Mailly*, grand & heureux partiſan de Rome, avait mis ſon nom au bas de deux écrits que le Parlement fit brûler par le bourreau. L'Archévêque l'ayant ſû, fit chanter un *Te Deum*, pour remercier DIEU d'avoir été outragé par des ſchiſmatiques. DIEU le récompenſa; il fut Cardinal. Un Evêque de Soiſſons ayant eſſuyé le même traitement du Parlement, & ayant ſignifié à ce Corps que *ce n'était pas à lui à le juger, même pour*

un crime de Léze Majeſté, il fut condamné à dix-mille livres d'amende. Mais le Régent ne voulut pas qu'il les payât, de peur, dit-il, qu'il ne devint Cardinal auſſi.

Rome éclatait en reproches: on ſe conſumait en négociations; on appellait, on réappellait; & tout cela pour quelques paſſages aujourdhui oubliés du livre d'un Prêtre octogénaire, qui vivait d'aumônes à Amſterdam.

La folie du ſyſtème des finances contribua, plus qu'on ne croit, à rendre la paix à l'Egliſe. Le public ſe jetta avec tant de fureur dans le commerce des Actions; la cupidité des hommes, excitée par cette amorce, fut ſi générale, que ceux qui parlèrent encor de Janſéniſme & de Bulle, ne trouvèrent perſonne qui les écoutât. Paris n'y penſait pas plus qu'à la guerre, qui ſe faiſait ſur les frontiéres d'Eſpagne. Les fortunes rapides & incroyables qu'on faiſait alors, le luxe & la volupté portés au dernier excès, impoſèrent ſilence aux diſputes eccléſiaſtiques; & le plaiſir fit ce que *Louis XIV.* n'avait pu faire.

Le Duc d'Orléans ſaiſit ces conjonctures, pour réunir l'Egliſe de France. Sa politique y était intéreſſée. Il craignait des tems, où il aurait eu contre lui Rome, l'Eſpagne & cent Evêques.

Il fallait engager le Cardinal de *Noailles*, non ſeulement à recevoir cette Conſtitution qu'il regardait comme ſcandaleuſe, mais à rétracter ſon appel qu'il regardait comme légitime. Il fallait obtenir de lui plus que *Louis XIV.* ſon bienfaiteur ne lui avait en vain demandé. Le

Duc d'Orléans devait trouver les plus grandes oppoſitions dans le Parlement, qu'il avait exilé à Pontoiſe ; cependant il vint à bout de tout. On compoſa *un Corps de Doctrine*, qui contenta preſque les deux partis. On tira parole du Cardinal, qu'enfin il accepterait. Le Duc d'Orléans alla lui-même au Grand-Conſeil, avec les Princes & les Pairs, faire enregiſtrer un Edit, qui ordonnait l'acceptation de la Bulle, la ſuppreſſion des appels, l'unanimité & la paix. Le Parlement, qu'on avait mortifié en portant au Grand-Conſeil des Déclarations qu'il était en poſſeſſion de recevoir, menacé d'ailleurs d'être transféré de Pontoiſe à Blois, enregiſtra ce que le Grand-Conſeil avait enregiſtré ; mais toûjours avec les réſerves d'uſage, c'eſt-à-dire, le maintien des libertés de l'Egliſe Gallicane & des Loix du Royaume.

Le Cardinal Archévêque, qui avait promis de ſe retracter quand le Parlement obéirait, ſe vit enfin obligé de tenir parole ; & on afficha ſon Mandement de retractation le 20. Août 1720.

Le nouvel Archévêque de Cambrai *du-Bois*, fils d'un Apoticaire de Brive la gaillarde, depuis Cardinal & premier Miniſtre, fut celui qui eut le plus de part à cette affaire, dans laquelle la puiſſance de *Louis XIV.* avait échoué. Perſonne n'ignore quelle était la conduite, la maniere de penſer, les mœurs de ce Miniſtre. Le licencieux *du-Bois* ſubjugua le pieux *Noailles*. On ſe ſouvient, avec quel mépris le Duc d'Orléans & ſon Miniſtre parlaient des querelles qu'ils appaiſèrent ; quel ridicule ils jetterent ſur cette

guerre

guerre de controverſe. Ce mépris & ce ridicule ne ſervirent pas peu à la paix. On ſe laſſe enfin de combattre, pour des querelles dont le monde rit.

Depuis ce tems, tout ce qu'on appellait en France Janſéniſme, Quiétiſme, Bulles, querelles théologiques, baiſſa ſenſiblement. Quelques Evêques appellans réſtèrent opiniâtrément attachés a leurs ſentimens.

Sous le Miniſtère du Cardinal de *Fleuri*, on voulut extirper les reſtes du parti, en dépoſant un des Prélats des plus obſtinés. On choiſit, pour faire un exemple, le vieux *Soanin* Evêque de la petite ville de Sénès, homme également pieux & inflexible, d'ailleurs ſans parens, ſans crédit.

Il fut condamné par le Concile Provincial d'Ambrun en 1728., ſuſpendu de ſes fonctions d'Evêque & de Prêtre, & exilé par la Cour en Auvergne à l'âge de plus de quatre-vingt ans. Cette rigueur excita quelques vaines plaintes. Il n'y a point aujourdhui de Nation, qui murmure plus que la Françaiſe, qui obéiſſe mieux, & qui oublie plus vîte.

Un reſte de fanatiſme ſubſiſta dans une petite partie du peuple de Paris. Des enthouſiaſtes s'imaginèrent, qu'un Diacre nommé *Pâris*, frére d'un Conſeiller au Parlement, appellant & réappellant, enterré dans le cimetiére de *St. Médard*, devait faire des miracles. Quelques perſonnes du parti, qui allèrent prier ſur ſon tombeau, eurent l'imagination ſi frappée, que leurs organes ébranlés leurs donnèrent de légé-

res convulsions. Aussi-tôt la tombe fut environnée de peuple: la foule s'y pressait jour & nuit. Ceux qui montaient sur la tombe donnaient à leurs corps des secousses, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des prodiges. Les fauteurs secrets du parti encourageaient cette frénésie. On priait en langue vulgaire autour du tombeau: on ne parlait que de sourds qui avaient entendu quelques paroles, d'aveugles qui avaient entrevu, d'estropiés qui avaient marché droit quelques momens. Ces prodiges étaient même juridiquement attestés par une foule de témoins qui les avaient presque vus parce qu'ils étaient venus dans l'espérance de les voir. Le Gouvernement abandonna pendant un mois cette maladie épidémique à elle-même. Mais le concours augmentait; les Miracles redoublaient; & il falut enfin fermer le cimetiére, & y mettre une garde. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs Miracles dans les maisons. Ce tombeau du Diacre *Pâris* fut en effet le tombeau du Jansénisme, dans l'esprit de tous les honnêtes-gens. Ces farces auraient eu des suites sérieuses dans des tems moins éclairés. Il semblait que ceux qui les protégeaient, ignorassent à quel siécle ils avaient à faire.

La superstition alla si loin, qu'un Conseiller du Parlement eut la démence de présenter au Roi en 1736. un recueil de tous ces prodiges, munis d'un nombre considérables d'attestations. Cet homme insensé, organe & victime d'insensés, dit dans son Mémoire au Roi, qu'il *faut croire aux témoins qui se font égorger pour soutenir*

tenir leurs témoignages. Si ſon livre ſubſiſtait un jour, & que les autres fuſſent perdus, la poſtérité croirait que notre ſiécle a été un tems de barbarie.

Ces extravagances ont été en France les derniers ſoupirs d'une Secte, qui n'étant plus ſoûtenuë par des *Arnauld*, des *Paſcal* & des *Nicole*, & n'ayant plus que des convulſionnaires, eſt tombée dans l'aviliſſement; on n'entendrait plus parler de ces querelles qui déshonorent la raiſon & qui font tort à la Religion, s'il ne ſe trouvait de tems en tems quelques eſprits remuants qui cherchent dans ces cendres éteintes quelques reſtes de feu dont ils eſſayent de faire un incendie. Si jamais ils y réuſſiſſent, la diſpute du Moliniſme & du Janſeniſme ne ſera plus l'objet des troubles. Ce qui eſt devenu ridicule ne peut plus être dangereux. La querelle changera de nature. Les hommes ne manquent pas de prétextes pour ſe nuire, quand ils n'en ont plus de cauſe.

Les Jéſuites ſemblèrent entraînés dans la chute du Janſeniſme; leurs armes émouſſées n'avaient plus d'adverſaires à combattre; ils perdirent à la Cour le crédit dont *Le Tellier* avait abuſé; leur Journal de Trévoux ne leur concilia ni l'eſtime, ni l'amitié des gens de Lettres. Les Evêques ſur leſquels ils avaient dominé, les confondirent avec les autres Religieux; & ceux-ci ayant été abaiſſés par eux, les rabaiſſerent à leur tour. Les Parlements leur firent ſentir plus d'une fois, ce qu'ils penſaient d'eux en condamnant quelques-uns de leurs écrits

qu'on aurait pu oublier. L'Université, qui commençait alors à faire de bonnes études dans la Littérature, & à donner une excellente éducation, leur enleva une grande partie de la jeuneſſe ; & ils attendirent pour reprendre leur aſcendant, que le tems leur fournit des hommes de génie, & des conjonctures favorables.

Il ſerait très utile à ceux qui ſont entêtés de toutes ces diſputes, de jetter les yeux ſur l'hiſtoire générale du Monde ; car en obſervant tant de Nations, tant de mœurs, tant de Religions différentes, on voit le peu de figure que font ſur la Terre un Moliniſte & un Janſeniſte. On rougit alors de ſa frénéſie pour un parti qui ſe perd dans la foule, & dans l'immenſité des choſes.

CHAP.

CHAP. DEUX-CENT-NEUVIEME.

DU QUIETISME.

AU milieu des factions du Calviniſme & des querelles du Janſéniſme, il y eut encor une diviſion en France ſur le Quiétiſme. C'était une ſuite malheureuſe des progrès de l'eſprit humain dans le ſiécle de *Louis XIV.* que l'on s'efforçât de paſſer preſque en tout les bornes preſcrites à nos connaiſſances; ou plutôt, c'était une preuve qu'on n'avait pas fait encor aſſez de progrès.

La diſpute du Quiétiſme eſt une de ces intempérances d'eſprit & de ces ſubtilités théologiques, qui n'auraient laiſſé aucune trace dans la mémoire des hommes, ſans les noms des deux illuſtres rivaux qui combattirent. Une femme, ſans crédit, ſans véritable eſprit, & qui n'avait qu'une imagination échauffée, mit aux mains les deux plus grands hommes qui fuſſent alors dans l'Egliſe. Son nom était *Bouvières de la Motte.* Sa famille était originaire de Montargis. Elle avait épouſé le fils de *Guion* entrepreneur du canal de Briare. Devenue veuve dans une aſſez grande jeuneſſe, avec du bien, de la beauté & un eſprit fait pour le monde, elle s'entêta de ce qu'on apelle *la ſpiritualité.* Un Barnabite du pays de Genève, nommé *La-Combe*, fut ſon Directeur. Cet

homme, connu par un mélange assez ordinaire de passions & de Religion, & qui est mort fou, plongea d'esprit de sa pénitente dans les rêveries mystiques, dont elle était déja atteinte. L'envie d'être une *Ste. Thérèse* en France, ne lui permit pas de voir combien le génie Français est opposé au génie Espagnol, & la fit aller beaucoup plus loin que *Ste. Thérèse*. L'ambition d'avoir des disciples, la plus forte peut-être de toutes les ambitions, s'empara toute entiére de son cœur.

Elle alla avec son Directeur dans le petit pays où l'Evêque titulaire de Genève fait sa résidence. Elle s'y donna de l'autorité par sa profusion en aumônes. Elle tint des conférences. Elle prêchait le renoncement entier à soi-même, le silence de l'ame, l'anéantissement de toutes ses puissances, le culte intérieur, l'amour pur & désintéressé, qui n'est ni avili par la crainte ni animé de l'espoir des récompenses.

Les imaginations tendres & flexibles, surtout celles des femmes & de quelques jeunes Religieux qui aimaient plus qu'ils ne croyaient la parole de DIEU dans la bouche d'une belle femme, furent aisément touchées de cette éloquence de paroles, la seule propre à persuader tout à des esprits préparés. Elle fit des prosélites, & fut chassée par l'Evêque elle & son Directeur. Ils s'en allèrent à Grenoble. Elle y répandit un petit livre intitulé *le Moyen court*, & un autre sous le nom des *Torrens*, écrits du stile dont elle parlait; & fut encor obligée de sortir de Grenoble.

Se

Se flattant déja d'être au rang des Confeſſeurs, elle eut une viſion, & elle prophétiſa ; elle envoya ſa prophétie au Pére *La-Combe*. *Tout l'Enfer ſe bandera*, dit-elle, *pour empêcher le progrès de l'intérieur & la formation de* JESUS-CHRIST *dans les ames. La tempête ſera telle, qu'il ne reſtera pas pierre ſur pierre ; & il me ſemble, que dans toute la Terre il y aura trouble, guerre & renverſement. La femme ſera enceinte de l'eſprit intérieur, & le dragon ſe tiendra debout devant elle.*

La prophétie ſe trouva vraie en partie : l'Enfer ne ſe banda point : mais étant revenue à Paris conduite par ſon Directeur, & l'un & l'autre ayant dogmatiſé en 1687. l'Archévêque *de Harlai de Chanvallon* obtint un ordre du Roi, pour faire enfermer *La-Combe* comme un ſéducteur, & pour mettre dans un Couvent Madame *Guion* comme un eſprit aliéné qu'il fallait guérir. Mais Madame *Guion*, avant ce coup, s'était fait des protections qui la ſervirent. Elle avait dans la maiſon de *St. Cyr* encor naiſſante, une couſine nommée Madame *de la Maiſon-Fort*, favorite de Madame de *Maintenon*. Elle s'était inſinuée dans l'eſprit des Ducheſſes de *Chevreuſe* & de *Beauvilliers*. Toutes ſes amies ſe plaignirent hautement, que l'Archévêque de *Harlai*, connu pour aimer trop les femmes, perſécutât une femme, qui ne parlait que de l'amour de DIEU.

La protection toute-puiſſante de Madame de *Maintenon* impoſa ſilence à l'Archévêque de Paris, & rendit la liberté à Madame *Guion*. Elle

alla à Verſailles, s'introduiſit dans St. Cyr, aſſiſta à des conférences dévotes que faiſait l'Abbé de *Fénelon*, après avoir dîné en tiers avec Madame de *Maintenon*. La Princeſſe d'*Harcourt*, les Ducheſſes de *Chevreuſe*, de *Beauvilliers* & de *Charôt* étaient de ces myſtères.

L'Abbé de *Fénelon*, alors Précepteur des Enfans de France, était l'homme de la Cour le plus ſéduiſant. Né avec un cœur tendre & une imagination douce & brillante, ſon eſprit était nourri de la fleur des Belles-Lettres. Plein de goût & de graces, il préférait dans la Théologie tout ce qui a l'air touchant & ſublime, à ce qu'elle a de ſombre & d'épineux. Avec tout cela, il avait je ne ſai quoi de romaneſque, qui lui inſpira, non pas les rêveries de Madame *Guion*, mais un goût de ſpiritualité, qui ne s'éloignait pas des idées de cette Dame.

Son imagination s'échauffait par la candeur & par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs paſſions. Sa paſſion était d'aimer DIEU pour lui-même. Il ne vit dans Madame *Guion*, qu'une ame pure épriſe du même goût que lui, & ſe lia ſans ſcrupule avec elle.

Il était étrange, qu'il fût ſéduit par une femme à révélations, à prophéties & à galimatias, qui ſuffoquait de la grace intérieure, qu'on était obligé de délacer, & qui ſe vuidait (à ce qu'elle diſait) de la ſurabondance de grace, pour en faire enfler le corps de l'élu qui était aſſis auprès d'elle. Mais *Fénelon*, dans l'amitié & dans ſes idées myſtiques, était ce qu'on

eſt

eſt en amour : il excuſait les défauts, & ne s'attachait qu'à la conformité du fond des ſentimens qui l'avaient charmé.

Madame *Guion*, aſſûrée & fiére d'un tel diſciple qu'elle appellait ſon fils, & comptant même ſur Madame de *Maintenon*, répandit dans St. Cyr toutes ſes idées. L'Evêque de Chartres *Godet*, dans le Diocèſe duquel eſt St. Cyr, s'en allarma & s'en plaignit. L'Archévêque de Paris menaça encor de recommencer ſes premiéres pourſuites.

Madame de *Maintenon*, qui ne penſait qu'à faire de St. Cyr un ſéjour de paix, qui ſavait combien le Roi était ennemi de toute nouveauté, qui n'avait pas beſoin pour ſe donner de la conſidération de ſe mettre à la tête d'une eſpèce de ſecte, & qui enfin n'avait en vûe que ſon crédit & ſon repos, rompit tout commerce avec Madame *Guion*, & lui défendit le ſéjour de St. Cyr.

L'Abbé de *Fénelon* voyait un orage ſe former, & craignit de manquer les grands poſtes où il aſpirait. Il conſeilla à ſon amie de ſe mettre elle-même dans les mains du célèbre *Boſſuet* Evêque de Meaux, regardé comme un Pére de l'Egliſe. Elle ſe ſoûmit aux déciſions de ce Prélat, communia de ſa main, & lui donna tous ſes écrits à examiner.

L'Evêque de Meaux, avec l'agrément du Roi, s'aſſocia pour cet examen l'Evêque de Châlons, qui fut depuis le Cardinal de *Noailles*, & l'Abbé *Trouſon* Supérieur de St. Sulpice. Ils s'aſſemblèrent ſecrettement au village d'Iſſi, près

de

de Paris. L'Archévêque de Paris *Chanvallon*, jaloux que d'autres que lui ſe portaſſent pour Juges dans ſon Diocèſe, fit afficher une cenſure publique des livres qu'on examinait. Madame *Guion* ſe retira dans la ville de Meaux même; elle ſouſcrivit à tout ce que l'Evêque *Boſſuet* voulut, & promit de ne plus dogmatiſer.

Cependant *Fénelon* fut élevé à l'Archévêché de Cambrai en 1695. & ſacré par l'Evêque de Meaux. Il ſemblait qu'une affaire aſſoupie, dans laquelle il n'y avait eu juſques-là que du ridicule, ne devait jamais ſe réveiller. Mais Madame *Guion*, accuſée de dogmatiſer toûjours après avoir promis le ſilence, fut enlevée par ordre du Roi dans la même année 1695. & miſe en priſon à Vincennes, comme ſi elle eût été une perſonne dangereuſe dans l'Etat. Elle ne pouvait l'être; & ſes pieuſes rêveries ne méritaient pas l'attention du Souverain. Elle compoſa à Vincennes un gros volume de vers myſtiques, plus mauvais encor que ſa proſe; elle parodiait les vers des opéra. Elle chantait ſouvent:

L'amour pur & parfait va plus loin qu'on ne penſe:
On ne ſait pas, lorſqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour.
Mon cœur n'aurait connu Vincennes ni ſouffrance,
S'il n'eût connu le pur amour.

Les opinions des hommes dépendent des tems, des lieux & des circonſtances. Tandis qu'on

qu'on tenait en prison Madame *Guion*, qui avait épousé JESUS-CHRIST dans une de ses extases, & qui depuis ce tems-là ne priait plus les Saints, disant que la maîtresse de la maison ne devait pas s'adresser aux domestiques; dans ce tems-là, dis-je, on sollicitait à Rome la canonisation de *Marie d'Agreda*, qui avait eu plus de visions & de révélations que tous les mystiques ensemble: & pour mettre le comble aux contradictions dont ce monde est plein, on poursuivait en Sorbonne cette même *d'Agreda*, qu'on voulait faire Sainte en Espagne. L'Université de Salamanque condamnait la Sorbonne & en était condamnée.

Bossuet qui s'était longtems regardé comme le pére & le maître de *Fénelon*, devenu jaloux de la réputation & du crédit de son disciple, & voulant toûjours conserver cet ascendant qu'il avait pris sur tous ses confrères, exigea que le nouvel Archévêque de Cambrai condamnât Madame *Guion* avec lui, & souscrivît à ses instructions pastorales. *Fénelon* ne voulut lui sacrifier ni ses sentimens ni son amie. On proposa des tempéramens: on donna des promesses: on se plaignit de part & d'autre, qu'on avait manqué de foi. L'Archévêque de Cambrai, en partant pour son Diocèse, fit imprimer à Paris son livre *des Maximes des Saints*; ouvrage dans lequel il crut rectifier tout ce qu'on reprochait à son amie, & développer les idées ortodoxes des pieux contemplatifs, qui s'élévent au-dessus des sens, & qui tendent à un état de perfection, où les ames ordinaires n'aspirent guères. Monsieur

ſieur de Meaux & ſes amis ſe ſoûlevèrent contre le livre. On le dénonça au Roi, comme s'il eût été auſſi dangereux qu'il était peu intelligible. Le Roi en parla à *Boſſuet*, dont il reſpectait la réputation & les lumiéres. Celui-ci, ſe jettant aux genoux de ſon Prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale héréſie de Monſieur de Cambrai. Auſſitôt le Roi & Madame de *Maintenon* conſultent le Pére de *la Chaiſe*; le Confeſſeur répond, que le livre de l'Archévêque eſt fort bon, que tous les Jéſuites en ſont édifiés, & qu'il n'y avait que les Janſéniſtes qui le déſaprouvaſſent. L'Evêque de Meaux n'était pas Janſéniſte; mais il s'était nourri de leurs bons écrits. Les Jéſuites ne l'aimaient pas, & n'en étaient pas aimés.

La Cour & la Ville furent diviſées; & toute l'attention tournée de ce côté laiſſa reſpirer les Janſéniſtes.

Boſſuet écrivit contre *Fénelon*. Tous deux envoyérent leurs ouvrages au Pape *Innocent XII.* & s'en remirent à ſa déciſion. Les circonſtances ne paraiſſaient pas favorables à *Fénelon*: on avait depuis peu condamné violemment à Rome, dans la perſonne de l'Eſpagnol *Molinos*, le Quiétiſme dont on accuſait l'Archévêque de Cambrai. C'était le Cardinal *d'Etrées*, Ambaſſadeur de France à Rome, qui avait pourſuivi *Molinos*. Ce Cardinal *d'Etrées*, que nous avons vû dans ſa vieilleſſe plus occupé des agrémens de la ſociété que de Théologie, avait perſécuté *Molinos*, pour plaire aux ennemis de ce malheu-

heureux Prêtre. Il avait même engagé le Roi à ſolliciter à Rome la condamnation, qu'il obtint aiſément. De ſorte que *Louis XIV.* ſe trouvait, ſans le ſavoir, l'ennemi le plus redoutable de l'amour pur des myſtiques.

Rien n'eſt plus aiſé, dans ces matiéres délicates, que de trouver dans un livre qu'on juge, des paſſages reſſemblans à ceux d'un livre déja proſcrit. Monſieur de Cambrai avait pour lui les Jéſuites, & le Cardinal de *Bouillon* depuis peu Ambaſſadeur de France à Rome. Monſieur de Meaux avait ſon grand nom & l'adhéſion des principaux Prélats de France. Il porta au Roi les ſignatures de pluſieurs Evêques & d'un grand nombre de Docteurs, qui tous s'élevaient contre le livre *des Maximes des Saints.*

Telle était l'autorité de Monſieur de Meaux, que le Pére de *la Chaiſe* n'oſa ſoûtenir Monſieur de Cambrai auprès du Roi ſon pénitent, & que Madame de *Maintenon* abandonna abſolument ſon ami. Le Roi écrivit au Pape *Innocent XII.* qu'on lui avait déféré le livre de l'Archévêque de Cambrai comme un ouvrage pernicieux, qu'il l'avait fait remettre aux mains du Nonce, & qu'il preſſait Sa Sainteté de juger.

On prétendait, & on diſait même publiquement à Rome, & c'eſt un bruit qui a encor des partiſans, que l'Archévêque de Cambrai n'était ainſi perſécuté, que parce qu'il s'était oppoſé à la déclaration du mariage ſecret du Roi & de Madame de *Maintenon.* Les inventeurs d'anecdotes prétendaient, que cette Dame avait engagé le Pére de *la Chaiſe* à preſſer le Roi de la

recon-

reconnaître pour Reine ; que le Jéſuite avait adroitement remis cette commiſſion hazardeuſe à l'Abbé de *Fenelon*, & que ce Précepteur des Enfans de France avait préféré l'honneur de la France & de ſes diſciples à ſa fortune ; qu'il s'était jetté aux pieds de *Louis XIV.* pour prévenir un mariage, dont la bizarrerie lui ferait plus de tort dans la poſtérité, qu'il n'en recueillerait de douceurs pendant ſa vie.

Ce conte ſe retrouve encor dans l'hiſtoire de *Louis XIV.* imprimée à Avignon. Ceux qui ont approché de ce Monarque & de Madame de *Maintenon*, ſavent à quel point tout cela eſt éloigné de la vérité. Mais il eſt très vrai, que *Fénelon* ayant continué l'éducation du Duc de Bourgogne depuis ſa nomination à l'Archévêché de Cambrai, le Roi dans cet intervalle avait entendu parler confuſément de ſes liaiſons avec Madame *Guion* & avec Madame de *la Maiſon-Fort :* il crut d'ailleurs qu'il inſpirait au Duc de Bourgogne des maximes un peu auſtères, & des principes de Gouvernement & de Morale qui pouvaient peut-être devenir un jour une cenſure indirecte de cet air de grandeur, de cette avidité de gloire, de ces guerres légérement entrepriſes, de ce goût pour les fêtes & pour les plaiſirs, qui avaient caractériſé ſon régne.

Il voulut avoir une converſation avec le nouvel Archévêque ſur ſes principes de politique. *Fénelon*, plein de ſes idées, laiſſa entrevoir au Roi une partie des maximes, qu'il développa enſuite dans les endroits du *Télémaque* où il traite du Gouvernement ; maximes plus approchantes de

de la République de *Platon*, que de la manière dont il faut gouverner les hommes. Le Roi après la conversation dit, qu'il avait entretenu le plus bel esprit & le plus chimérique de son Royaume. Le Duc de Bourgogne fut instruit de ces paroles du Roi. Il les redit quelque tems après à Monsieur de *Malésieux*, qui lui enseignait la Géométrie. C'est ce que je tiens de Monsieur de *Malésieux*, & ce que le Cardinal *de Fleuri* m'a confirmé.

Il est certain, que depuis cette conversation le Roi crut aisément, que *Fénelon* était aussi romanesque en fait de Religion qu'en politique.

La Congrégation du Saint-Office nomma, pour instruire le procès, un Dominicain, un Jésuite, un Bénédictin, deux Cordeliers, un Feuillant & un Augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome les Consulteurs. Les Cardinaux & les Prélats laissent d'ordinaire à ces Moines l'étude de la Théologie, pour se livrer à la politique, à l'intrigue ou aux douceurs de l'oisiveté.

Les Consulteurs examinèrent pendant trente-sept conférences trente-sept propositions, les jugèrent erronées à la pluralité des voix ; & le Pape, à la tête d'une Congrégation de Cardinaux, les condamna par un Bref, qui fut publié & affiché dans Rome le 13. Mars 1699.

L'Evêque de Meaux triompha ; mais l'Archevêque de Cambrai tira un plus beau triomphe de sa défaite. Il se soûmit sans restriction & sans réserve. Il monta lui-même en Chaire à Cambrai, pour condamner son propre livre.

Il empêcha ſes amis de le défendre. Cet exemple unique de la docilité d'un ſavant qui pouvait ſe faire un grand parti par la perſécution même, cette candeur & cette ſimplicité, lui gagnèrent tous les cœurs, & firent preſque haïr celui qui avait remporté la victoire. Il vécut toûjours depuis dans ſon Diocèſe en digne Archévêque, en homme de lettres. La douceur de ſes mœurs, répanduë dans ſa converſation comme dans ſes écrits, lui fit des amis tendres de tous ceux qui le virent. La perſécution & ſon *Télémaque* lui attirèrent la vénération de l'Europe. Les Anglais ſurtout, qui firent la guerre dans ſon Diocèſe, s'empreſſaient à lui témoigner leur reſpect. Le Duc de *Marlborowg* prenait ſoin qu'on épargnât ſes terres. Il fut toûjours cher au Duc de Bourgogne qu'il avait élevé; & il aurait eu part au Gouvernement, ſi ce Prince eût vécu.

Dans ſa retraite philoſophique & honorable, on voyait combien il eſt difficile de ſe détacher de la Cour. Il en parlait toûjours avec un goût & un intérêt, qui perçait au travers de ſa réſignation. Pluſieurs écrits de Philoſophie, de Théologie, de Belles-Lettres, furent le fruit de cette retraite. Le Duc d'Orléans, depuis Régent du Royaume, le conſulta ſur des points épineux, qui intéreſſent tous les hommes, & auxquels peu d'hommes penſent. Il demandait, ſi on peut démontrer l'exiſtence d'un DIEU; ſi ce DIEU veut un culte; quel eſt le culte qu'il approuve; ſi l'on peut l'offenſer en choiſiſſant mal. Il faiſait beaucoup de queſtions de cette natu-

nature, en Philoſophe qui cherchait à s'inſtruire; & l'Archévêque répondait en Philoſophe & en Théologien.

Après avoir été vaincu ſur des diſputes de l'école, il eût été peut-être plus convenable qu'il ne ſe mêlat point des querelles du Janſéniſme; cependant il y entra. Le Cardinal de *Noailles* avait pris contre lui autrefois le parti du plus fort: l'Archévêque de Cambrai en uſa de même. Il eſpéra qu'il reviendrait à la Cour, & qu'il y ſerait conſulté; tant l'eſprit humain a de peine à ſe détacher des affaires, quand une fois elles ont ſervi d'aliment à ſon inquiétude. Ses déſirs cependant étaient modérés comme ſes écrits; & même ſur la fin de ſa vie il mépriſa enfin toutes les diſputes; ſemblable en cela ſeul à l'Evêque d'Avranches *Huet*, l'un des plus ſavans hommes de l'Europe, qui ſur la fin de ſes jours reconnut la vanité de la plupart des Sciences, & celle de l'eſprit humain. L'Archévêque de Cambrai (qui le croirait?) parodia ainſi un air de *Lulli*:

Jeune, j'étais trop ſage,
Et voulais trop ſavoir;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge,
Sans rien prévoir.

Il fit ces vers en préſence de ſon neveu le

Marquis de *Fénelon*, depuis Ambaſſadeur à la Haie. C'eſt de lui que je les tiens. Je garantis la certitude de ce fait. Il ſerait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voyons ſouvent avec des regards différens, dans la triſte tranquillité de la vieilleſſe, ce qui nous a paru ſi grand & ſi intéreſſant dans l'âge où l'eſprit plus actif eſt le jouet de ſes déſirs & de ſes illuſions. *

* Ces vers ſe trouvent dans les Poëſies de Madame *Guion*; mais le neveu de Mr. l'Archevêque de Cambrai, m'ayant aſſuré plus d'une fois qu'ils étaient de ſon oncle, & qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû reſtituer ces vers à leur véritable Auteur.

CHAP.

CHAP. DEUX-CENT-DIXIEME.

DISPUTES

SUR LES CEREMONIES CHINOISES.

CE n'était pas assez pour l'inquiétude de notre esprit, que nous disputassions au bout de dix sept-cent ans sur des points de notre Religion; il falut encor que celle des Chinois entrât dans nos querelles. Cette dispute ne produisit pas de grands mouvemens; mais elle caractérisa, plus qu'aucune autre, cet esprit actif, contentieux & querelleur qui régne dans nos climats.

Le Jésuite *Matthieu Ricci*, sur la fin du dix-septiéme siécle, avait été un des premiers Missionnaires de la Chine. Les Chinois étaient & sont encor, en Philosophie & en Littérature, à-peu-près ce que nous étions il y a deux-cent ans. Le respect pour leurs anciens Maîtres leur prescrit des bornes qu'ils n'osent passer. Le progrès dans les Sciences est l'ouvrage du tems & de la hardiesse de l'esprit. Mais la Morale & la Police étant plus aisées à comprendre que les Sciences, & s'étant perfectionnées chez eux quand les autres Arts ne l'étaient pas encore; il est arrivé que les Chinois, demeurés depuis plus de deux-mille ans à tous les termes où ils étaient parvenus, sont restés médiocres dans les Sciences, & le premier Peuple

de la Terre dans la Morale & dans la Police, comme le plus ancien.

Après *Ricci*, beaucoup d'autres Jéſuites pénétrèrent dans ce vaſte Empire; & à la faveur des Sciences de l'Europe, ils parvinrent à jetter ſecrettement quelques ſemences de la Religion Chrêtienne, parmi les enfans du peuple, qu'ils inſtruiſirent comme ils purent. Des Dominicains, qui partageaient la Miſſion, accuſèrent les Jéſuites de permettre l'idolâtrie en prêchant le Chriſtianiſme. La queſtion était délicate, ainſi que la conduite qu'il fallait tenir à la Chine.

Les Loix & la tranquillité de ce grand Empire ſont fondées ſur le droit le plus naturel enſemble & le plus ſacré, le reſpect des enfans pour les péres. A ce reſpect ils joignent celui qu'ils doivent à leurs premiers Maîtres de Morale, & ſurtout à *Con-fut-zée*, nommé par nous *Confucius*, ancien Sage, qui cinq-cent ans avant la fondation du Chriſtianiſme, leur enſeigna la vertu.

Les familles s'aſſemblent en particulier à certains jours, pour honorer leurs ancêtres; les Lettrés en public, pour honorer *Con-fut-zée*. On ſe proſterne, ſuivant leur manière de ſaluer les ſupérieurs, ce qui dans toute l'Aſie s'appellait autrefois *adorer*. On brûle des bougies & des paſtilles. Des Colao, que les Eſpagnols ont nommé Mandarins, égorgent deux fois l'an, autour de la ſalle où l'on vénère *Con-fut-zée*, des animaux dont on fait enſuite des repas. Ces cérémonies ſont-elles idolâtriques? ſont-

elles

elles purement civiles ? reconnaît-on ſes péres & *Con-fut-zée* pour des Dieux ? ſont-ils même invoqués ſeulement comme nos Saints ? eſt-ce enfin un uſage politique, dont quelques Chinois ſuperſtitieux abuſent ? C'eſt ce que des étrangers ne pouvaient que difficilement démêler à la Chine, & ce qu'on ne pouvait décider en Europe.

Les Dominicains déférèrent les uſages de la Chine à l'Inquiſition de Rome en 1645. Le Saint-Office, ſur leur expoſé, défendit ces cérémonies Chinoiſes, juſqu'à ce que le Pape en décidât.

Les Jéſuites ſoûtinrent la cauſe des Chinois & de leurs pratiques, qu'il ſemblait qu'on ne pouvait proſcrire, ſans fermer toute entrée à la Religion Chrêtienne, dans un Empire ſi jaloux de ſes uſages. Ils repréſentèrent leurs raiſons. L'Inquiſition en 1656. permit aux Lettrés de révérer *Con-fut-zée*, & aux enfans Chinois d'honorer leurs péres, en proteſtant contre la ſuperſtition, s'il y en avait.

L'affaire étant indéciſe, & les Miſſionnaires toûjours diviſés, le procès fut ſollicité à Rome de tems en tems ; & cependant les Jéſuites qui étaient à Pékin, ſe rendirent ſi agréables à l'Empereur *Cambi* en qualité de Mathématiciens, que ce Prince, célèbre par ſa bonté & par ſes vertus, leur permit enfin d'être Miſſionnaires & d'enſeigner publiquement le Chriſtianiſme. Il n'eſt pas inutile d'obſerver, que cet Empereur ſi deſpotique & petit-fils du Conquérant de la Chine, était cependant ſoumis par l'uſage aux

Loix de l'Empire, qu'il ne put de ſa ſeule autorité permettre le Chriſtianiſme, qu'il falut s'adreſſer à un Tribunal, & qu'il minuta lui-même deux requêtes au nom des Jéſuites. Enfin en 1692. le Chriſtianiſme fut permis à la Chine, par les ſoins infatigables & par l'habileté des ſeuls Jéſuites.

Il y a dans Paris une maiſon établie pour les Miſſions étrangères. Quelques Prêtres de cette maiſon étaient alors à la Chine. Le Pape, qui envoye des Vicaires Apoſtoliques dans tous les pays qu'on appelle *les parties des infidèles*, choiſit un Prêtre de cette maiſon de Paris, nommé *Maigrot*, pour aller préſider en qualité de Vicaire à la Miſſion de la Chine; & lui donna l'Evêché de Conon, petite province Chinoiſe dans le Fokien. Ce Français, Evêque à la Chine, déclara non ſeulement les rits obſervés pour les morts, ſuperſtitieux & idolâtres; mais il déclara les Lettrés Athées. Ainſi les Jéſuites eurent plus alors à combattre les Miſſionnaires leurs confréres, que les Mandarins & le peuple. Ils repréſentèrent à Rome, qu'il paraiſſait aſſez incompatible que les Chinois fuſſent à la fois athées & idolâtres. On reprochait aux Lettrés de n'admettre que la matiére; en ce cas il était difficile qu'ils invoquaſſent les ames de leurs péres & celle de *Confut-zée*. Un de ces reproches ſemble détruire l'autre, à moins qu'on ne prétende qu'à la Chine on admet le contradictoire, comme il arrive ſouvent parmi nous. Mais il fallait être bien au fait de leur langue & de leurs mœurs, pour

démê-

démêler ce contradictoire. Le procès de l'Empire de la Chine dura longtems en Cour de Rome. Cependant on attaqua les Jéſuites de tous côtés.

Un de leurs ſavans Miſſionnaires, le Pére *le Comte*, avait écrit dans ſes Mémoires de la Chine, „ que ce peuple a conſervé pendant „ deux-mille ans la connaiſſance du vrai DIEU; „ qu'il a ſacrifié au Créateur dans le plus an„ cien Temple de l'Univers; que la Chine a „ pratiqué les plus pures leçons de la Morale, „ tandis que l'Europe était dans l'erreur & dans „ la corruption.

Nous avons vû que cette Nation remonte, par une hiſtoire autentique, & par une ſuite de trente-ſix Eclipſes calculées, juſqu'au-delà du tems où nous plaçons d'ordinaire le Déluge univerſel. Jamais les Lettrés n'ont eu d'autre Religion que l'adoration d'un Etre Suprême. Leur culte fut la Juſtice. Ils ne pûrent connaître les loix ſucceſſives que DIEU donna à *Abraham*, à *Moïſe*, & enfin la loi perfectionnée du Meſſie, inconnue ſi longtems aux peuples de l'Occident & du Nord. Il eſt conſtant que les Gaules, la Germanie, l'Angleterre, tout le Septentrion, étaient plongées dans l'Idolatrie la plus barbare, quand les Tribunaux du vaſte Empire de la Chine cultivaient les mœurs & les loix, en reconnaiſſant un ſeul DIEU, dont le culte ſimple n'avait jamais changé parmi eux. Ces vérités évidentes devaient juſtifier les expreſſions du Jéſuite *Le Comte*. Cependant, comme on pouvait trouver dans ces propoſitions quel-

quelque idée qui choque un peu les idées reçuës, on les attaqua en Sorbonne. L'Abbé *Boileau*, frére de *Deſpréaux*, non moins Critique que ſon frére, & plus ennemi des Jéſuites, dénonça en 1700. cet éloge des Chinois comme un blaſphême. L'Abbé *Boileau* était un eſprit vif & ſingulier, qui écrivait comiquement des choſes ſérieuſes & hardies. Il eſt l'Auteur du livre des *Flagellans*, & de quelques ouvrages de cette eſpèce. Il diſait qu'il les écrivait en Latin, de peur que les Evêques ne le cenſuraſſent; & *Deſpréaux* ſon frére diſait de lui, *S'il n'avait été Docteur de Sorbonne, il aurait été Docteur de la Comédie Italienne.* Il déclama violemment contre les Jéſuites & les Chinois, & commença par dire, que *l'éloge de ces peuples avait ébranlé ſon cerveau Chrétien.* Les autres cerveaux de l'Aſſemblée furent ébranlés auſſi. Il y eut quelques débats. Un Docteur nommé *le Sage* opina, qu'on envoyât ſur les lieux douze de ſes confréres des plus robuſtes, s'inſtruire à fond de la cauſe. La ſcène fut violente; mais enfin la Sorbonne déclara les louanges des Chinois, fauſſes, ſcandaleuſes, téméraires, impies & hérétiques.

Cette querelle, qui fut vive, envenima celle des Cérémonies; & enfin le Pape *Clément XI.* envoya l'année d'après un Légat à la Chine. Il choiſit *Thomas Maillard de Tournon*, Patriarche titulaire d'Antioche. Le Patriarche ne put arriver qu'en 1705. La Cour de Pékin avait ignoré juſques-là, qu'on la jugeait à Rome & à Paris. L'Empereur *Camhi* reçut d'abord le Patriarche *de Tournon* avec beaucoup de bonté.

Mais

Mais on peut juger quelle fut ſa ſurpriſe, quand les interprètes de ce Légat lui apprirent que les Chrêtiens, qui prêchaient leur Religion dans ſon Empire, ne s'accordaient point entre eux, & que ce Légat venait pour terminer une querelle dont la Cour de Pékin n'avait jamais entendu parler. Le Légat lui fit entendre que tous les Miſſionnaires, excepté les Jéſuites, condamnaient les anciens uſages de l'Empire; & qu'on ſoupçonnait même Sa Majeſté Chinoiſe & les Lettrés d'être des Athées, qui n'admettaient que le Ciel matériel. Il ajouta qu'il y avait un ſavant Evêque de Conon, qui expliquerait tout cela, ſi Sa Majeſté daignait l'entendre. La ſurpriſe du Monarque redoubla, en apprenant qu'il y avait des Evêques dans ſon Empire. Mais celle du lecteur ne doit pas être moindre, en voyant que ce Prince indulgent pouſſa la bonté juſqu'à permettre à l'Evêque de Conon de venir lui parler contre la Religion, contre les uſages de ſon pays, & contre lui-même. L'Evêque de Conon fut admis à ſon audience. Il ſavait très peu de Chinois. L'Empereur lui demanda d'abord l'explication de quatre caractères peints en or au-deſſus de ſon Trône. *Maigrot* n'en put lire que deux: mais il ſoûtint que les mots *king-tien*, que l'Empereur avait écrits lui-même ſur des tablettes, ne ſignifiaient pas *Adorez le Seigneur du Ciel.* L'Empereur eut la patience de lui expliquer, que c'était préciſément le ſens de ces mots. Il daigna entrer dans un long examen. Il juſtifia les honneurs qu'on rendait aux morts. L'Evêque

que fut inflexible. On peut croire, que les Jéſuites avaient plus de crédit à la Cour que lui. L'Empereur, qui par les Loix pouvait le faire punir de mort, ſe contenta de le bannir. Il ordonna, que tous les Européans, qui voudraient reſter dans le ſein de l'Empire, viendraient déſormais prendre de lui des Lettres-patentes, & ſubir un examen.

Pour le Légat *de Tournon*, il eut ordre de ſortir de la Capitale. Dès qu'il fut à Nankin, il y donna un Mandement, qui condamnait abſolument les rits de la Chine à l'égard des morts, & qui défendait qu'on ſe ſervît du mot dont s'était ſervi l'Empereur, pour ſignifier *le Dieu du Ciel.*

Alors le Légat fut relégué à Macao, dont les Chinois ſont toûjours les Maîtres, quoiqu'ils permettent aux Portugais d'y avoir un Gouverneur. Tandis que le Légat était confiné à Macao, le Pape lui envoyait la barrette; mais elle ne lui ſervit qu'à le faire mourir Cardinal. Il finit ſa vie en 1710. Les ennemis des Jéſuites leur imputèrent ſa mort. Ils pouvaient ſe contenter de leur imputer ſon exil.

Ces diviſions, parmi les étrangers qui venaient inſtruire l'Empire, décréditèrent la Religion qu'ils annonçaient. Elle fut encor plus décriée, lorſque la Cour, ayant apporté plus d'attention à connaître les Européans, ſut que non ſeulement les Miſſionnaires étaient ainſi diviſés, mais que parmi les Négocians qui abordaient à Canton, il y avait pluſieurs Sectes ennemies jurées l'une de l'autre.

L'Em-

L'Empereur *Cambi* ne ſe refroidit pas pour les Jéſuites, mais beaucoup pour le Chriſtianiſme. Son ſucceſſeur chaſſa tous les Miſſionnaires, & proſcrivit la Religion Chrêtienne. Ce fut en partie le fruit de ces querelles & de cette hardieſſe, avec laquelle des étrangers prétendaient ſavoir mieux que l'Empereur & les Magiſtrats, dans quel eſprit les Chinois révèrent leurs ancêtres. Ces diſputes, longtems l'objet de l'attention de Paris, ainſi que beaucoup d'autres nées de l'oiſiveté & de l'inquiétude, ſe ſont évanouïes. On s'étonne aujourdhui, qu'elles ayent produit tant d'animoſités; & l'eſprit de Philoſophie, qui gagne de jour en jour, ſemble aſsûrer la tranquillité publique.

CHAP. DEUX-CENT-ONZIEME.

RESUMÉ
DE TOUTE CETTE HISTOIRE,
ET POINT DE VUE
SOUS LEQUEL ON PEUT LA REGARDER.

J'Ai parcouru ce vaſte théatre de révolutions que la Terre entiére a éprouvées depuis le tems de *Charlemagne*; à quoi ont-elles abouti? A la deſtruction, à des millions d'hommes égorgés. Tout grand événement a été un grand malheur. L'Hiſtoire n'a guères tenu compte des tems tranquilles; elle n'a parlé que des orages.

Nous avons vû nôtre Europe remplie de Barbares depuis la chûte de l'Empire Romain; ces Barbares devenus Chrêtiens, toujours en guerre avec les Muſulmans, ou ſe déchirant entr'eux.

Nous avons vû en Italie une guerre perpétuelle de ville contre ville; les *Guelfes* & les *Gibelins* ſe détruiſant l'un par l'autre, des ſiécles entiers de conſpirations, de continuels débordements de Nations éloignées, qui paſſaient les Alpes, & qui ſe chaſſaient tour à tour. Enfin il n'eſt reſté dans ce grand & beau pays que

que deux Etats conſidérables, gouvernés par des Indigénes; ce ſont Veniſe & Rome. Les autres, comme Naples, Sicile, le Milanais, Parme, Plaiſance, la Toſcane, appartiennent à des Maiſons étrangères.

Les troubles, les guerres, ont déſolé tous les autres grands Etats Chrêtiens, mais n'en ont aſſervi aucun à une Puiſſance voiſine. Le réſultat de ces longs ébranlements, & de ce choc interminable, a été ſeulement que quelques petites Provinces ont été détachées d'un Etat pour paſſer à un autre. La Flandre, par exemple, ancienne Pairie de la France, paſſa d'une main étrangère dans la Maiſon de Bourgogne, & de cette Maiſon dans celle d'Autriche, & une petite partie de cette Flandre revint à la France ſous *Louis XIV.* Pluſieurs Provinces de l'ancienne Gaule furent autrefois démembrées. L'Alſace qui était de cette ancienne Gaule, appartint enſuite à l'Allemagne, & eſt aujourdhui une Province de France; la haute Navarre, qui devait être du Domaine de la branche ainée de *Bourbon*, apartient à la cadette, & le Rouſſillon qui était aux Eſpagnols, eſt aux Français.

Dans toutes ces ſecouſſes, il ne s'eſt formé depuis *Charlemagne* que deux Républiques abſolument indépendantes, celle de Suiſſe & de leurs Alliés, & celle de Hollande.

Aucun grand Royaume n'en a pu ſubjuguer un autre. La France malgré les conquêtes d'*Edouard III.* & de *Henri V.* malgré les victoires & les efforts de *Charles-Quint* & de *Philippe II.*,

II., eſt demeurée dans ſes limites, & les a même reculées. L'Eſpagne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Pologne, les Etats du Nord, ſont à peu près ce qu'ils étaient.

Qu'à donc produit le ſang de tant de millions d'hommes, & le ſaccagement de tant de villes? Rien de grand, rien de conſidérable. Les Princes Chrètiens ont beaucoup perdu avec les Turcs depuis cinq-cent ans, & n'ont preſque rien gagné les uns contre les autres.

Preſque toute l'Hiſtoire n'eſt donc qu'une longue ſuite d'atrocités inutiles; & s'il arrive quelque grande révolution, elle anéantira le ſouvenir de toutes ces querelles paſſées, de toutes ces guerres, de tous ces Traités frauduleux qui ont produit tant de malheurs paſſagers.

On compte avec raiſon parmi ces malheurs les troubles, & les guerres civiles de Religion. L'Europe en a éprouvé de deux ſortes, & on ne ſçait quelle a été la plus funeſte. La premiére, comme nous l'avons vû, a été la querelle des Pontifes avec les Empereurs & les Rois: elle a commencé au tems de *Louis le faible*; elle n'a ceſſé entiérement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*; en Angleterre que par la conſtance d'*Elizabeth*; en France que par la ſoumiſſion de *Henri IV.* La ſeconde ſource qui a fait couler tant de ſang, a été la fureur dogmatique; elle a bouleverſé plus d'un Etat, depuis les maſſacres des Albigeois au treiziéme ſiécle, juſqu'à la petite guerre des Cévennes au commencement du dix-huitiéme. Le ſang a coulé dans les campagnes & ſur les échafauts,

pour

pour des arguments de Théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq-cent années preſque ſans interruption; & ce fléau n'a duré ſi longtems que parce qu'on a toûjours négligé la Morale pour le Dogme.

Il faut donc encor une fois avoüer qu'en général toute cette Hiſtoire eſt un ramas de crimes de folies & de malheurs, parmi leſquels nous avons vû quelques vertus, quelques tems heureux, comme on découvre des habitations répanduës ça & là, dans des déſerts ſauvages.

L'homme, peut-être, qui dans les tems groſſiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du Genre humain, fut le Pape *Alexandre III.* Ce fut lui qui dans un Concile au douziéme ſiécle abolit la ſervitude. C'eſt ce même Pape qui triompha dans Veniſe, par ſa ſageſſe, de la violence de l'Empereur *Fréderic Barberouſſe*, & qui força *Henri II.* Roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU & aux hommes du meurtre de *Thomas Beket.* Il réſſuſcita les droits des Peuples, & réprima le crime dans les Rois. Nous avons remarqué qu'avant ce tems toute l'Europe, excepté un très-petit nombre de villes, était partagée entre deux ſortes d'hommes, les Seigneurs des terres, ſoit ſéculiers, ſoit eccléſiaſtiques, & les eſclaves. Les hommes de loi qui aſſiſtaient les Chevaliers, les Baillifs, les Maîtres-d'hôtel des Fiefs dans leurs Jugements, n'étaient réellement que des ſerfs. Si les hommes ſont rentrés dans leurs droits, c'eſt principalement au

Pape *Alexandre III.* qu'ils en ſont redevables ; c'eſt à lui que tant de villes doivent leur ſplendeur ; cependant nous avons vû que cette liberté ne s'eſt pas étenduë partout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne ; le cultivateur y eſt encor ſerf, attaché à la glébe, ainſi qu'en Bohême, en Suabe, & dans pluſieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encor en France dans quelques Provinces éloignées de la capitale, des reſtes de cet eſclavage. Il y a quelques Chapitres, quelques Moines, à qui les biens des payſans appartiennent.

On ne trouve, au contraire, dans toute l'Aſie d'autres eſclaves que ceux qu'on achette, ou qu'on a pris à la guerre : on n'en achette point dans l'Europe Chrêtienne ; les priſonniers de guerre n'y ſont point réduits en ſervitude. Il n'y a chez les Aſiatiques qu'une ſervitude domeſtique, & chez les Chrêtiens qu'une ſervitude civile. Le payſan Polonois eſt ſerf dans la terre, & non eſclave dans la maiſon de ſon Seigneur. Nous n'achetons des eſclaves domeſtiques que chez les Négres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ſes enfans eſt encor plus condamnable que l'acheteur : ce négoce démontre nôtre ſupériorité ; celui qui ſe donne un maître était né pour en avoir.

Nous avons vû la tolérance de toutes les Religions établie en Aſie de tems immémorial, à peu près comme elle l'eſt aujourdhui en Angleterre, en Hollande, & en Allemagne : nous avons obſervé que le Japon était de tous

les

les pays le plus tolérant, avant l'événement fatal qui a rendu le Gouvernement si impitoyable.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'eſt formé des Peuples preſque ſauvages, tant en Europe qu'en Aſie, dans les contrées autrefois les plus policées. Il y a telle Iſle de l'Archipel qui floriſſait autrefois, & qui eſt réduite aujourdhui au ſort des Bourgades de l'Amérique. Le pays où étaient les villes d'Artaxates, de Tigranocertes, de Colcos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques Iſles, dans quelques forêts, & ſur quelques montagnes au milieu de nôtre Europe, des portions de Peuples qui n'ont nul avantage ſur ceux du Canada, ou des Noirs de l'Afrique. Les Turcs ſont plus policés, mais nous ne connaiſſons aucune ville bâtie par eux : ils ont laiſſé dépérir les plus beaux établiſſements de l'Antiquité : ils régnent ſur des ruines.

Il n'eſt rien dans l'Aſie qui reſſemble à la Nobleſſe d'Europe ; on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens diſtingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions & des droits attachés uniquement à la naiſſance. Les Tartares paraiſſent les ſeuls qui ayent dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette inſtitution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perſe, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces Corps de Nobles qui forment une partie eſſentielle de chaque Monarchie Européane. Il faut aller juſqu'au

Malabar pour retrouver une aparence de cette conſtitution ; encor eſt-elle très différente ; c'eſt une Tribu entiére qui eſt toute deſtinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres Tribus, ou Caſtes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

La plus grande différence entre nous & les Orientaux, eſt la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, ſi ce n'eſt une Princeſſe de Mingrelie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y ſont Régentes ; elles ont droit à tous les autres Trônes, excepté à celui de l'Empire, & de la Pologne.

Une autre différence qui nait de nos uſages avec les femmes, c'eſt cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité, uſage immémorial de l'Aſie & de l'Affrique, quelquefois introduit en Europe chez les Empereurs Romains. Nous n'avons pas aujourdhui dans nôtre Europe Chrêtienne deux-cent Eunuques pour les Chapelles & pour les Théatres ; les Serrails des Orientaux en ſont remplis.

Tout differe entre eux & nous ; Religion, Police, Gouvernement, mœurs, nourriture, vétements, manière d'écrire, de s'exprimer, de penſer. La plus grande reſſemblance que nous ayons avec eux eſt cet eſprit de guerre, de meurtre, & de deſtruction qui a toujours dépeuplé la Terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des Peuples

Peuples de l'Inde & de la Chine, que dans le nôtre. Nous ne voyons ſurtout aucune guerre commencée par les Indiens, ni par les Chinois, contre les habitans du Nord: ils valent en cela mieux que nous; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur, les a perdus; ils ont été ſubjugués.

Au milieu de ces ſaccagements & de ces deſtructions que nous obſervons dans l'eſpace de neuf-cent années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en ſecret le Genre-humain, & qui a prévenu ſa ruine totale. C'eſt un des reſſorts de la Nature qui reprend toujours ſa force: c'eſt lui qui a formé le Code des Nations; c'eſt par lui qu'on révère la Loi & les Miniſtres de la Loi dans le Tunquin, & dans l'Iſle de Formoſe, comme à Rome. Les enfans reſpectent leurs péres en tout pays; & le fils en tout pays, quoi qu'on en diſe, hérite de ſon pére. Car ſi en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un Timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un Omra, c'eſt que ces fonds n'apartenaient point au pére. Ce qui eſt un bénéfice à vie, n'eſt en aucun lieu du Monde un héritage. Mais dans la Perſe, dans l'Inde, dans toute l'Aſie, tout citoyen, & l'étranger même de quelque Religion qu'il ſoit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'eſt point domaine de l'Etat, & la laiſſer à ſa famille.

C'eſt dans notre Europe qu'il y a encor quelques Peuples dont la Loi ne permet pas qu'un étranger achette un champ & un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'au-

baine, par lequel un étranger voit paſſer le bien de ſon pére au Fiſc Royal, ſubſiſte encor dans tous les Royaumes Chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particuliéres.

Nous penſons encor que dans tout l'Orient les femmes ſont eſclaves, parce qu'elles ſont attachées à une vie domeſtique. Si elles étaient eſclaves, elles ſeraient donc dans la mendicité, à la mort de leurs maris; c'eſt ce qui n'arrive point; elles ont partout une portion réglée par la Loi, & elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du Monde à l'autre vous trouvez des Loix établies pour le maintien des familles.

Il y a partout un frein impoſé au pouvoir arbitraire par la loi, par les uſages, ou par les mœurs. Le Sultan Turc ne peut ni toucher à la monnoie, ni caſſer les Janiſſaires, ni ſe mêler de l'intérieur des Serrails de ſes ſujets. L'Empereur Chinois ne promulgue pas un Edit ſans la ſanction d'un Tribunal. On eſſuie dans tous les Etats d'horribles violences; les grands Viſirs & les Itimadoulets exercent le meurtre & la rapine; mais ils n'y ſont pas plus autoriſés par les Loix que les Arabes & les Tartares vagabonds ne le ſont de piller les Caravanes.

La Religion enſeigne la même Morale à tous les Peuples ſans aucune exception: les cérémonies Aſiatiques ſont bizarres, les créances abſurdes; mais les préceptes juſtes. Le Derviche, le Faquir, le Bonze, le Talapoin, diſent partout, Soyez équitables & bienfaiſants. On reproche au bas peuple

peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le Négoce ; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'eſt qu'il achette de ſes Bonzes, pour la plus vile monnoie, l'expiation dont il croit avoir beſoin. La Morale qu'on lui inſpire eſt bonne, l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuſe.

En vain quelques Voyageurs & quelques Miſſionnaires nous ont repréſenté les Prêtres d'Orient comme des Prédicateurs de l'iniquité ; c'eſt calomnier la Nature humaine ; il n'eſt pas poſſible qu'il y ait jamais une ſocieté religieuſe inſtituée pour inviter au crime.

On ne ſe trompe pas moins, quand on croit que la Religion des Muſulmans ne s'eſt établie que par les armes. Les Mahométans ont eu leurs Miſſionnaires aux Indes & à la Chine ; & la Secte d'*Omar* combat la Secte d'*Ali* par la parole, juſques ſur les côtes de Coromandel & de Malabar.

Il réſulte de ce tableau, que tout ce qui tient intimement à la Nature humaine, ſe reſſemble d'un bout de l'Univers à l'autre ; que tout ce qui peut dépendre de la coutume eſt différent, & que c'eſt un hazard s'il ſe reſſemble. L'Empire de la Coutume eſt bien plus vaſte que celui de la Nature ; il s'étend ſur les mœurs, ſur tous les uſages ; il répand la variété ſur la ſcène de l'Univers ; la Nature y répand l'unité ; elle établit partout un petit nombre de principes invariables : ainſi le fonds eſt partout le même ; & la culture produit des fruits divers.

Puiſque la Nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil & toutes les paſ-

ſions, il n'eſt pas étonnant que nous ayons vû dans un période d'environ dix ſiécles, une ſuite preſque continue de crimes & de déſaſtres. Si nous remontons aux tems précédents, ils ne ſont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré partout d'une manière différente.

CHAP. DEUX-CENT-DOUZIEME.

DES BEAUX ARTS EN EUROPE DU TEMS DE LOUIS XIV.

NOus avons aſſez inſinué dans tout le cours de cette Hiſtoire, que les déſaſtres publics dont elle eſt compoſée, & qui ſe ſuccèdent les uns aux aûtres preſque ſans relâche, ſont à la longue effacés des régiſtres des tems. Les détails & les reſſorts de la Politique tombent dans l'oûbli. Les bonnes loix, les inſtituts, les monuments produits par les Sciences & par les Arts, ſubſiſtent à jamais.

La foule des étrangers qui voyagent aujourdhui à Rome, non en pélerins, mais en hommes de goût, s'informe peu de *Grégoire VII.* & de *Boniface VIII.*; ils admirent les Temples, que les *Bramante* & les *Michel-Ange* ont élevés, les tableaux des *Raphael*, les ſculptures des

des *Bernini*; s'ils ont de l'eſprit, ils liſent l'*Arioſte* & le *Taſſe*; & ils reſpectent la cendre de *Galilée*. En Angleterre on parle un moment de *Cromwell*; on ne s'entretient plus des guerres de la *Roſe blanche*: mais on étudie *Newton* des années entiéres; on n'eſt point étonné de lire dans ſon épitaphe *qu'il a été la gloire du genre humain*, & on le ſerait beaucoup ſi on voyait en ce pays les cendres d'aucun homme d'État honorées d'un pareil tître.

Je voudrais ici pouvoir rendre juſtice à tous les grands-hommes qui ont comme lui illuſtré leur patrie dans le dernier ſiécle. J'ai appellé ce ſiécle celui de *Louis XIV.* non ſeulement parce que ce Monarque a protégé les Arts beaucoup plus que tous les Rois ſes comtemporains enſemble, mais encor parce qu'il a vû renouveller trois fois toutes les générations des Princes de l'Europe. J'ai fixé cette époque à quelques années avant *Louis XIV.* & à quelques années après lui; c'eſt en effet dans cet eſpace de tems que l'eſprit humain a fait les plus grands progrès.

Les Anglais ont plus avancé vers la perfection preſqu'en tous les genres depuis 1660. juſqu'à nos jours, que dans tous les ſiécles précédents. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit ailleurs de *Milton*. Il eſt vrai que pluſieurs Critiques lui reprochent de la bizarrerie dans ſes peintures, ſon Paradis des ſots, ſes murailles d'albâtre qui entourent le Paradis terreſtre; ſes Diables qui de Géants qu'ils étaient ſe transforment en Pigmées pour tenir moins de place

un

au Conſeil, dans une grande ſalle toute d'or bâtie en Enfer : les canons qu'on tire dans le Ciel, les montagnes qu'on s'y jette à la tête; des Anges à cheval, des Anges qu'on coupe en deux, & dont les parties ſe rejoignent ſoudain. On ſe plaint de ſes longueurs, de ſes répétitions; on dit qu'il n'a égalé ni *Ovide*, ni *Héſiode*, dans ſa longue deſcription de la manière dont la Terre, les animaux & l'homme furent formés. On cenſure ſes diſſertations ſur l'Aſtronomie qu'on croit trop ſéches, & ſes inventions qu'on croit plus extravagantes que merveilleuſes, plus dégoutantes que fortes; telles ſont une longue chauſſée ſur le Cahos, le Péché & la Mort amoureux l'un de l'autre, qui ont des enfans de leur inceſte; & la Mort *qui léve le nez pour renifler à travers l'immenſité du Cahos, le changement arrivé à la Terre, comme un corbeau qui ſent les cadavres*; cette Mort qui flaire l'odeur du péché, qui frape de ſa maſſue pétrifique ſur le froid & ſur le ſec; ce froid & ce ſec, avec le chaud & l'humide, qui devenus quatre braves Généraux d'armée, conduiſent en bataille des embrions d'atomes armés à la légére. Enfin on s'eſt épuiſé ſur les critiques, mais on ne s'épuiſera jamais ſur les louanges. *Milton* reſtera la gloire & l'admiration de l'Angleterre; on le comparera toujours à *Homère*, dont les défauts ſont auſſi grands; & on le mettra au-deſſus du *Dante*, dont les imaginations ſont encor plus bizarres.

Dans le grand nombre des Poëtes agréables qui décorèrent le régne de *Charles II.* comme les

les *Waller*, les Comtes *de Dorſet* & de *Rocheſter*, le Duc *de Bukingham*, &c. on diſtingue le célèbre *Dryden*, qui s'eſt ſignalé dans tous les genres de Poeſie ; ſes ouvrages ſont pleins de détails naturels à la fois & brillants ; animés, vigoureux, hardis, paſſionnés ; mérite qu'aucun Poëte de ſa Nation n'égale, & qu'aucun ancien n'a ſurpaſſé. Si *Pope*, qui eſt venu après lui, n'avait pas ſur la fin de ſa vie fait ſon *Eſſai ſur l'homme*, il ne ſerait pas comparable à *Dryden*.

Nulle Nation n'a traité la Morale en vers, avec plus d'énergie & de profondeur, que la Nation Anglaiſe ; c'eſt-là, ce me ſemble, le plus grand mérite de ſes Poëtes.

Il y a une autre ſorte de Littérature variée, qui demande un eſprit encor plus cultivé & plus univerſel ; c'eſt celle qu'*Addiſſon* a poſſédée ; non ſeulement il s'eſt immortaliſé par ſon *Caton*, la ſeule Tragédie Anglaiſe écrite avec une élégance & une nobleſſe continue ; mais ſes autres ouvrages de Morale & de Critique, reſpirent le goût ; on y voit partout le bon ſens paré des fleurs de l'imagination ; ſa manière d'écrire eſt un excellent modèle en tout pays. Il y a du Doyen *Swift* pluſieurs morceaux dont on ne trouve aucun exemple dans l'Antiquité ; c'eſt *Rabelais* perfectionné.

Les Anglais n'ont point connu les oraiſons funébres ; ce n'eſt pas la coutume chez eux de louer des Rois & des Reines dans les égliſes ; mais l'éloquence de la Chaire, qui était très groſſiére à Londres avant *Charles II.* ſe forma tout

tout d'un coup. L'Evêque *Burnet* avoüe dans ſes Mémoires, que ce fut en imitant les Français. Peut-être ont-ils ſurpaſſé leurs maîtres: leurs ſermons ſont moins compaſſés, moins affectés, moins déclamateurs qu'en France.

Il eſt encor remarquable, que ces Inſulaires ſéparés du reſte du monde, & inſtruits ſi tard, aient acquis pour le moins autant de connaiſſances de l'Antiquité qu'on en a pu raſſembler dans Rome, qui a été ſi longtems le centre des Nations. *Masham* a percé dans les ténèbres de l'ancienne Egypte; il n'y a point de Perſan qui ait connu la Religion de *Zoroaſtre* comme le ſavant *Hyde*. L'hiſtoire de *Mahomet* & des tems qui le précèdent, était ignorée des Turcs, & a été dévelopée par l'Anglais *Hales* qui a voyagé ſi utilement en Arabie.

Il n'y a point de pays au Monde où la Religion Chrètienne ait été ſi fortement combattuë, & défenduë ſi ſavamment, qu'en Angleterre. Depuis *Henri VIII.* juſqu'à *Cromwell* on avait diſputé & combattu comme cette ancienne eſpèce de Gladiateurs qui deſcendaient dans l'Arène, un cimeterre à la main, & un bandeau ſur les yeux. Quelques légéres différences dans le culte & dans le dogme avaient produit des guerres horribles; & quand depuis la reſtauration juſqu'à nos jours on a attaqué tout le Chriſtianiſme preſque chaque année, ces diſputes n'ont pas excité le moindre trouble; on n'a répondu qu'avec de la ſcience: autrefois c'était avec le fer & la flamme.

C'eſt

C'eſt ſurtout en Philoſophie que les Anglais ont été les Maîtres des autres Nations. Il ne s'agiſſait plus de ſiſtemes ingénieux. Les Fables des Grecs devaient diſparaître depuis longtems, & les Fables des modernes ne devaient jamais paraître. Le Chancelier *Bacon* avait commencé par dire qu'on devait interroger la Nature d'une manière nouvelle, qu'il fallait faire des expériences : *Boyle* paſſa ſa vie à en faire. Ce n'eſt pas ici le lieu d'une Diſſertation Phyſique ; il ſuffit de dire qu'après trois mille ans de vaines recherches, *Newton* eſt le premier qui ait découvert & démontré la grande loi de la Nature, par laquelle toute partie de la matiére péſe vers un centre, & tous les Aſtres ſont retenus dans leur cours. Il eſt le premier qui ait vû en effet la lumiére ; avant lui on ne la connaiſſait pas.

Ses Principes Mathématiques, où régne une Phyſique toute nouvelle & toute vraie, ſont fondés ſur la découverte du calcul qu'on appelle, de *l'infini*, dernier effort de la Géométrie, & effort qu'il avait fait à vingt-quatre ans. C'eſt ce qui a fait dire à un grand Philoſophe, au ſavant *Hallay*, qu'*il n'eſt pas permis à un mortel d'atteindre de plus près à la Divinité.*

Une foule de bons Géomètres, de bons Phyſiciens, fut éclairée par ſes découvertes, & animée par lui. *Bradlay* trouva enfin juſqu'à la Paralaxe des étoiles fixes placées à douze millions de millions de lieues loin de nôtre petit Globe.

Ce

Ce même *Hallay* que je viens de citer, eut, quoique ſimple Aſtronome, le commandement d'un vaiſſeau de Roi en 1698. C'eſt ſur ce vaiſſeau qu'il détermina la poſition des étoiles du Pole Antarctique, & qu'il marqua toutes les variations de la bouſſole dans toutes les parties du Globe connu. Le voyage des Argonautes n'était en comparaiſon que le paſſage d'une barque d'un bord de riviére à l'autre. A peine a-t-on parlé dans l'Europe du voyage de *Hallay*.

Cette indifférence que nous avons pour les grandes choſes devenuës trop familiéres, & cette admiration des anciens Grecs pour les petites, eſt encor une preuve de la prodigieuſe ſupériorité de nôtre ſiécle ſur les anciens. *Boileau* en France, le Chevalier *Temple* en Angleterre, s'obſtinaient à ne pas reconnaître cette ſupériorité : ils voulaient dépriſer leur ſiécle, pour ſe mettre eux-mêmes au-deſſus de lui. Cette diſpute entre les Anciens & les Modernes, eſt enfin décidée, du moins en Philoſophie. Il n'y a pas un ancien Philoſophe qui ſerve aujourdhui à l'inſtruction de la jeuneſſe chez les Nations éclairées.

Le ſeul *Locke* ſerait un grand exemple de cet avantage que nôtre ſiécle a eu ſur les plus beaux âges de la Grèce. Depuis *Platon* juſqu'à lui, il n'y a rien : perſonne dans cet intervalle n'a dévelopé les opérations de nôtre ame : & un homme qui ſaurait tout *Platon*, & qui ne ſaurait que *Platon*, ſaurait peu, & ſaurait mal.

C'était à la vérité un Grec éloquent ; ſon apologie de *Socrate* eſt un ſervice rendu aux Sages

Sages de toutes les Nations ; il eſt juſte de le reſpecter, puiſqu'il a rendu ſi reſpectable la vertu malheureuſe, & les perſécuteurs ſi odieux. On crut longtems que ſa belle Morale ne pouvait être accompagnée d'une mauvaiſe Métaphyſique ; on en fit preſque un Pére de l'Egliſe, à cauſe de ſon *Ternaire* que perſonne n'a jamais compris. Mais que penſerait-on aujourdhui d'un Philoſophe qui nous dirait que la matiére eſt *l'autre*, que le Monde eſt une figure de douze pentagones ? que le feu qui eſt une pyramide, eſt lié à la Terre par des nombres ? Serait-on bien reçu à prouver l'immortalité & les métempſycoſes de l'ame, en diſant que le ſommeil nait de la veille, la veille du ſommeil, le vivant du mort, & le mort du vivant ? Ce ſont là les raiſonnements qu'on a admirés pendant tant de ſiécles ; & des idées plus extravagantes encor ont été employées depuis à l'éducation des hommes.

Locke ſeul a dévelopé *l'Entendement humain* dans un livre où il n'y a que des vérités ; & ce qui rend l'ouvrage parfait, toutes ces vérités ſont claires.

Si on veut achever de voir en quoi ce dernier ſiécle l'emporte ſur tous les autres, on peut jetter les yeux ſur l'Allemagne & ſur le Nord. Un *Hevelius* à Dantzik eſt le premier Aſtronome qui ait bien connu la Planète de la Lune ; aucun homme avant lui n'avait mieux examiné le Ciel. Parmi les grands hommes que cet âge a produits, nul ne fait mieux voir que ce ſiécle peut être appellé celui de LOUIS XIV.

Heve-

Hevelius perdit par un incendie une immenſe bibliothèque: Le Monarque de France gratifia l'Aſtronome de Dantzik d'un préſent fort au-deſſus de ſa perte.

Mercator dans le Holſtein fut en Géométrie le précurſeur de *Newton*; les *Bernoulli* en Suiſſe ont été les dignes diſciples de ce grand homme. *Leibnitz* paſſa quelque tems pour ſon rival.

Ce fameux *Leibnitz* nâquit à Leipſik : il mourut en ſage à Hanovre, adorant un DIEU comme *Newton*, ſans conſulter les hommes. C'était peut-être le ſavant le plus univerſel de l'Europe: Hiſtorien infatigable dans ſes recherches, Juriſconſulte profond, éclairant l'étude du Droit par la Philoſophie, toute étrangère qu'elle parait à cette étude : Métaphyſicien aſſez délié pour vouloir réconcilier la Théologie avec la Métaphyſique; Poëte Latin même, & enfin Mathématicien aſſez bon pour diſputer au grand *Newton* l'invention du calcul de l'*infini*, & pour faire douter quelque tems entre *Newton* & lui.

C'était alors le bel âge de la Géométrie; les Mathématiciens s'envoyaient ſouvent des défis, c'eſt-à-dire des problêmes à réſoudre, à peu près comme on dit que les anciens Rois de l'Egypte & de l'Aſie s'envoyaient réciproquement des énigmes à deviner. Les problêmes que ſe propoſaient les Géomètres, étaient plusdifficiles que ces énigmes; il n'y en eut aucun qui demeurat ſans ſolution en Allemagne, en Angleterre, en Italie, en France. Jamais la correſpondance entre les Philoſophes, ne fut

plus

plus universelle; *Leibnitz* servait à l'animer. On a vû une République Littéraire établie insensiblement dans l'Europe malgré les guerres, & malgré les Religions différentes. Toutes les Sciences, tous les Arts ont reçu ainsi des secours mutuels; les Académies ont formé cette République. L'Italie & la Russie ont été unies par les Lettres. L'Anglais, l'Allemand, le Français, allaient étudier à Leyde. Le célèbre Médecin *Boerhaave* était consulté à la fois par le Pape & par le Czar. Ses plus grands éléves ont attiré ainsi les étrangers, & sont devenus en quelque sorte les Médecins des Nations; les véritables savants dans chaque genre ont resserré les liens de cette grande societé des esprits répandue partout & partout indépendante. Cette correspondance dure encore; elle est une des consolations des maux que l'ambition & la politique répandent sur la Terre.

L'Italie dans ce siécle a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux *Tasses*, ni de nouveaux *Raphaels*. C'est assez de les avoir produits une fois. Les *Cabrera*, les *Zappi*, les *Filicaia*, ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La *Mérope* de *Maffei*, & les ouvrages Dramatiques de *Metastasio*, sont de beaux monuments du siécle.

L'étude de la vraie Physique établie par *Galilée*, s'est toujours soutenue malgré les contradictions d'une ancienne Philosophie trop consacrée. Les *Cassini*, les *Viviani*, les *Manfredi*, les *Bianchini*, des *Zanotti* & tant d'autres ont répandu sur l'Italie la même lumiére qui éclai-

rait les autres pays ; & quoique les principaux rayons de cette lumiére vinſſent de l'Angleterre, les écoles Italiennes n'en ont point enfin détourné les yeux.

Tous les genres de Littérature ont été cultivés dans cette ancienne patrie des Arts, autant qu'ailleurs, excepté dans les matières où la liberté de penſer donne plus d'eſſor à l'eſprit chez d'autres Nations. Ce ſiécle ſurtout a mieux connu l'antiquité que les précédents. L'Italie fournit plus de monuments que toute l'Europe enſemble ; & plus on a déterré de ces monuments, plus la Science s'eſt étendue.

On doit ces progrès à quelques ſages, à quelques génies répandus en petit nombre dans quelques parties de l'Europe ; preſque tous longtems obſcurs & ſouvent perſécutés : ils ont éclairé & conſolé la Terre, pendant que les guerres la déſolaient. On peut trouver ailleurs des liſtes de tous ceux qui ont illuſtré l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie. Un étranger ſerait peut-être trop peu propre à apprécier le mérite de tous ces hommes illuſtres. Il ſuffit ici d'avoir fait voir que dans le ſiécle paſſé les hommes ont acquis plus de lumiéres d'un bout de l'Europe à l'autre que dans tous les âges précédents.

CHA-

CHAPITRE DEUX-CENT-TREIZIEME.

CATALOGUE DES ENFANS DE LOUIS XIV.

DES SOUVERAINS CONTEMPORAINS, DES GENERAUX, DES MINISTRES.

ENFANS DE LOUIS XIV.

IL épouſa *Marie-Thérèſe* d'Autriche, née en 1638. fille unique de *Philippe IV.* de ſon premier mariage avec *Eliſabeth* de France, & ſœur de *Charles II.* & de *Marguerite-Thérèſe*, que *Philippe IV.* eut de ſon ſecond mariage avec *Marie-Anne* d'Autriche. Les nôces de *Louis XIV.* furent célébrées le 9. Juin 1660. & *Marie-Thérèſe* mourut en 1683. Il eut d'elle,

LOUIS Dauphin, *Monſeigneur*, né le 1. Novembre 1661. mort à Meudon le 14. Avril 1711. Rien n'était plus commun longtems avant la mort de ce Prince, que ce proverbe qui courait ſur lui : *Fils de Roi, père de Roi, jamais Roi.* L'événement ſemble favoriſer la crédulité de ceux qui ont foi aux prédictions ; mais ce mot n'était qu'une répétition de ce

qu'on avait dit du pére de *Philippe de Valois*, & était fondé d'ailleurs ſur la ſanté de *Louis XIV.* plus robuſte que celle de ſon fils. Il eut de *Marie Anne-Chriſtine-Victoire* de Baviére, morte le 20 Avril 1690.

1. LOUIS, Duc de Bourgogne, né le 6. Août 1682. mort le 18. Février 1712. lequel eut de *Marie-Adélaïde* de Savoie, morte le 12. Février 1712. N. Duc de Bretagne, mort en 1705. LOUIS, Duc de Bretagne, mort en 1712. & LOUIS XV. né le 15. Février 1710.

2. PHILIPPE, Duc d'Anjou, Roi d'Eſpagne, né le 19. Décembre 1683. mort le 9. Juillet 1746.

3. CHARLES, Duc de Berri, né le 31. Août 1686. mort le 4. Mai 1714.

Louis XIV. eut encor deux fils & trois filles, morts jeunes.

Enfans naturels & légitimés.

Louis XIV. eut de Madame la Ducheſſe de *la Vallière*, laquelle s'étant renduë Religieuſe Carmelite le 2. Juin 1674. fit profeſſion le 4. Juin 1675. & mourut le 6. Juin 1710. âgée de 65. ans,

LOUIS de *Bourbon*, Comte de Vermandois né le 2. Octobre 1667. mort en 1683.

MA-

MARIE-ANNE, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1666. mariée à *Louis-Armand* Prince de *Conti*, morte en 1739.

Autres Enfans naturels & légitimés.

LOUIS-AUGUSTE de *Bourbon*, Duc du Maine, né le 31. Mars 1670. mort en 1736.

LOUIS-CESAR, Comte de Vexin, Abbé de St. Denis & de St. Germain des Prés, né en 1672. mort en 1683.

LOUIS-ALEXANDRE de *Bourbon*, Comte de Toulouſe, né le 6. Juin 1678. mort en 1737.

LOUISE-FRANÇOISE de *Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Nantes*, née en 1673. mariée à *Louis III.* Duc de *Bourbon Condé*, morte en 1743.

LOUISE-MARIE de *Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Tours*, morte en 1681.

FRANÇOISE-MARIE de *Bourbon*, dite *Mademoiſelle de Blois*, née en 1677. mariée à *Philippe II.* Duc d'Orléans Régent de France, morte en 1749.

Deux autres fils, morts jeunes.

SOUVERAINS CONTEMPORAINS.

Papes.

Barberini URBAIN VIII. mort en	1644
Ce fut lui qui donna aux Cardinaux le titre d'*Eminence.*	
Pamfilo INNOCENT X.	1655
Chigi ALEXANDRE VII.	1667
Roſpigliosi CLEMENT IX.	1669
Altieri CLEMENT X.	1676
Odeſcalchi INNOCENT XI.	1689
Ottoboni ALEXANDRE VIII.	1691
Pignatelli INNOCENT XII.	1700
Albani CLEMENT XI.	1721

Maiſon Ottomane.

IBRAHIM, mort en	1655
MAHOMET IV.	1687
SOLIMAN III.	1691
ACHMET II.	1695
MUSTAPHA II.	1703

ACHMET

ACHMET III. dépoſé en 1730

Empereurs d'Allemagne.

FERDINAND III. mort en 1657
LEOPOLD I. 1705
JOSEPH I. 1711
CHARLES VI. 1740

Rois d'Eſpagne.

PHILIPPE IV. mort en 1665
CHARLES II. 1700
PHILIPPE V. 1746

Rois de Portugal.

JEAN IV. Duc de *Bragance*, mort en 1656
ALPHONSE-HENRI, détrôné en 1667
mort en 1683.
PIERRE II. 1706
JEAN V. 1750

Rois d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.

CHARLES I. mort en	1649
CHARLES II.	1685
JACQUES II. détrôné en mort en 1701.	1688
GUILLAUME III.	1702
ANNE *Stuart.*	1714
GEORGE I.	1727

Rois de Danemarck.

CHRISTIAN IV. mort en	1648
FREDERIC III.	1670
CHRISTIAN V.	1699
FREDERIC IV.	1730

Rois de Suéde.

CHRISTINE, morte en 1689. abdiqua en	1654
CHARLES-GUSTAVE, mort en	1660
CHARLES XI.	1697
CHARLES XII.	1718

Rois

Rois de Pologne.

LADISLAS SIGISMOND mort en	1648
JEAN-CASIMIR, abd.	1667
MICHEL WIESNOWISKI, mort en	1673
JEAN SOBIESKI.	1696
FREDERIC-AUGUSTE, Electeur de Saxe.	1733
STANISLAS.	

Rois de Pruſſe.

FREDERIC I. mort en	1713
FREDERIC-GUILLAUME	1740

Czars.

MICHEL-FOEDEROWITZ, mort en	1645
ALEXIS-MICHÆLOWITZ.	1676
FOEDOR-ALEXIOWITZ.	1682
IWAN-ALEXIOWITZ.	1688
PIERRE-ALEXIOWITZ.	1725

MARÉCHAUX DE FRANCE

morts ſous Louis XIV. ou qui ont ſervi ſous lui.

D'ALBRET (*Céſar-Phœbus*) de la Maiſon des Rois de Navarre, Maréchal de France en 1653. Il ne fit point de difficulté d'épouſer la fille de *Guénegaud* Tréſorier de l'Epargne, qui fut une Dame d'un très-grand mérite. mort en 1676.

D'ALEGRE (*Yves*) ayant ſervi près de ſoixante ans ſous *Louis XIV.* n'a été Maréchal qu'en 1724. mort en 1733.

D'ASFELD (*Claude François Bidal*) s'acquit une grande réputation pour l'attaque & la défenſe des Places. Maréchal en 1734. m. en

D'AUBUSSON (*François de la Feuillade*) Maréchal en 1675. C'eſt lui qui par reconnaiſſance fit élever la ſtatue de *Louis XIV.* à la Place des Victoires. m. en 1691. Son fils ne fut Maréchal que longtems après en 1725.

D'AUMONT (*Antoine*) petit-fils du célèbre *Jean* Maréchal d'*Aumont*, l'un des grands Capitaines de *Henri IV. Antoine* contribua beaucoup au gain de la bataille de Rhétel en 1650. Il eut le bâton de Maréchal pour récompenſe, & mourut en 1669.

DE BALINCOURT Maréchal en 1746.

BAR-

BARWICK (*Jacques Fitsjames* de) fils naturel du Roi d'Angleterre *Jacques II.* & d'une ſœur du Duc de *Marlborowg*. Son pére le fit Duc de *Barwick* en Angleterre. Il fut auſſi Duc en Eſpagne. Il le fut en France. Maréchal en 1706. tué au ſiége de Philipsbourg en 1734.

BASSOMPIERRE (*François* de) né en 1579. homme très connu; mais l'on ignore aſſez communément qu'il fit revétir de pierres à ſes dépens le foſſé du Cours la Reine. Maréchal en 1622. m. en 1646.

BELLEFONDS (*Bernardin*, *Gigaut* de) Maréchal en 1668. m. en 1694.

DE BELLE-ISLE (*Louis Charles Auguſte de Foucquet*) diſtingué dans les guerres de 1701. Duc & Pair, Prince de l'Empire, Maréchal en 1741.

BEZONS (*Jacques Bazin* de) Maréchal en 1709. m. en 1733.

BIRON (*Armand Charles de Goutaut* Duc de) qui a fait revivre le Duché de ſa Maiſon. Ayant ſervi dans toutes les guerres de *Louis XIV.* & perdu un bras au ſiége de Landau, n'a été Maréchal qu'en 1734.

BOUFFLERS (*Louis François* Duc de) Maréchal en 1693. m. en 1711.

BOURG (*Eléonor-Marie* du Maine Comte DU) gagna un combat important ſous *Louis XIV.* & ne fut Maréchal qu'en 1725. m. en 1725.

BRANCAS (*Henri de Villars de Séreſt*) ayant ſervi

ſervi longtems ſous *Louis XIV.* fut Maréchal en 1734.

BREZÉ (*Urbain de Maillé Marquis* de) beau-frére du Cardinal de *Richelieu*, Maréchal en 1632. Viceroi de Catalogne. m. en 1650.

BROGLIO (*Victor-Maurice*) ayant ſervi dans toutes les guerres de *Loüis XIV.* Maréchal en 1724. m. en 1727.

BROGLIO (*François-Marie* Duc de) fils du précédent. L'un des meilleurs Lieutenans-Généraux dans les guerres de *Louis XIV.* Maréchal en 1734.

CASTELNAU (*Jacques* de) Maréchal en 1658. bleſſé à mort la même année au ſiége de Calais.

CATINAT (*Nicolas* de) Maréchal en 1693. Il mêla la Philoſophie aux talens de la guerre. Le dernier jour qu'il commanda en Italie, il donna pour mot *Paris & St. Gaſſien*, qui était le nom de ſa maiſon de campagne. Il y mourut en ſage après avoir refuſé le Cordon bleu en 1712.

CHAMILLI (*Noël Bouton* de) Il avait été au ſiége de Candie. Maréchal en 1703. m. en 1715.

CHATEAU-RENAUD (*François Louis Rouſſelet* de) Vice-amiral de France, grand homme de mer. Maréchal en 1703. m. en 1716.

CHAULNES (*Honoré d'Albret* Duc de) Maréchal en 1620. m. en 1649.

CHOI-

CHOISEUL (*Claude* de) troiſiéme Maréchal de France de ce nom en 1693. m. en 1711.

CLAIRAMBAULT (*Philippe de Palluau* de) Maréchal en 1653. m. en 1665.

DE CLERMONT-TONNERRE, ayant ſervi dans la guerre de 1701, Maréchal en 1747.

COIGNI) *François de Franquetot*) longtems Officier général ſous *Louis XIV.* Maréchal en 1734. a gagné deux batailles en Italie.

COLIGNI (*Gaſpard* de) petit-fils de l'Amiral, Maréchal en 1622. tué en commandant les troupes rebelles ſous le Comte de Soiſſons à la Marfée en 1646.

CREQUI (*François* de) Maréchal en 1668. mort avec la réputation d'un homme qui devait remplacer le Vicomte de *Turenne*, en 1687.

D'ETAMPES (*Jacques de la Ferté-Imbaut*) Maréchal en 1651. m. en 1668.

D'ETRE'ES (*François Annibal* Duc) Maréchal en 1626. Ce qui eſt très-ſingulier, c'eſt qu'à l'âge de 93. ans il ſe remaria à Mlle. de *Manican* qui fit une fauſſe couche. Il mourut à plus de cent ans en 1670.

D'ETRE'ES (*Jean*) Vice-Amiral en 1670. & Maréchal en 1681. m. en 1707.

D'ETRE'ES (*Victor-Marie*) fils de *Jean d'Etrées*, Vice-Amiral de France comme ſon pére avant d'être Maréchal. Il eſt à remarquer qu'en cette qualité de Vice-Amiral de France il commandait les flotes Françaiſes & Eſpagnoles en 1701.

1701. Maréchal en 1703. m. en 1737.

DURAS (*Jacques Henri de Durfort* de) neveu du Vicomte de *Turenne*, fait Maréchal en 1675. immédiatement après la mort de ſon oncle, m. en 1704.

DURAS (*Jean de Durfort* Duc de) Maréchal de camp ſous *Louis XIV.* Maréchal de France en 1741.

FABERT (*Abraham*) Maréchal en 1658. On s'eſt obſtiné à vouloir attribuer ſa fortune & ſa mort à des cauſes ſurnaturelles. Il n'y eut d'extraordinaire en lui que d'avoir fait ſa fortune uniquement par ſon mérite, & d'avoir refuſé le Cordon de l'Ordre, quoiqu'on le diſpenſât de faire des preuves. m. en 1662.

FARE (de la) fils du Marquis de *la Fare*, célèbre par ſes poéſies agréables: Officier dans la guerre de 1701. Maréchal en 1746.

FERTE-SENNETERRE (*Henri* Duc de *la*) Maréchal en 1651. m. en 1681.

FORCE (*Jacques Nompar de Caumont de la*) Maréchal en 1622. C'eſt celui qui échapa au maſſacre de la St. Barthelemi, & qui a écrit cet événement dans des Mémoires conſervés dans ſa maiſon. m. à 97. ans en 1652.

FOUCAULT (*Louis*) Comte de *Daugnon*, Maréchal en 1653. m. en 1659.

GASSION (*Jean* de) éléve du grand *Guſtave*, Maréchal en 1643. Il était Calviniſte. Il ne voulut jamais ſe marier, diſant qu'il faiſait trop peu de cas de la vie pour en faire part à quel-

quelqu'un. Tué au ſiége de Lens en 1647.

GRAMONT (*Antoine* de) Maréchal en 1641. m. en 1678.

GRAMONT (*Antoine* de) petit-fils du précédent, Maréchal en 1724. pére du Duc de *Gramont* tué à la bataille de Fontenoi. mort en 1725.

GRANCEI (*Jacques Rouxel* Comte de) Maréchal en 1651. m. en 1680.

GUEBRIANT (*Jean-Baptiſte de Budes*) Maréchal en 1642. L'un des grands hommes de guerre de ſon tems. Tué en 1643. au ſiége de Rotweil, enterré avec pompe à Notre Dame.

HARCOURT (*Henri* Duc de) Maréchal en 1703. m. en 1718. Son fils Maréchal depuis en 1746.

HOCQUINCOURT (*Charles de Mouchi*) Maréchal en 1651. tué en ſervant les ennemis devant Dunkerque en 1658.

HOPITAL (*Nicolas de l'*) Capitaine des Gardes de *Louis XIII.* Maréchal en 1617. pour avoir tué le Maréchal d'*Ancre*. Mais il mérita d'ailleurs cette Dignité par de belles actions. On le compte parmi les Maréchaux de ce ſiécle, parce qu'il mourut ſous *Louis XIV.* en 1644.

HUMIERES (*Louis de Crévan* Marquis d') Maréchal en 1668. m. en 1694.

JOYEUSE (*Jean Armand* de) Maréchal de France en 1693. m. en 1710.

D'ISEN-

D'ISENGHEIN, Officier ſous *Louis XIV.* Maréchal en 1741.

LORGE (*Gui Alfonſe de Durfort* de) neveu du Vicomte de *Turenne.* Maréchal en 1676. mort en 1702.

LUXEMBOURG (*François Henri de Montmorenci* Duc de) l'élève du grand *Condé.* Maréchal en 1675. Il y a eu ſept Maréchaux de ce nom indépendemment des Connétables, & depuis le onziéme ſiécle on n'a guères vu de régnes ſans un homme de cette Maiſon à la tête des armées. m. en 1695.

LUXEMBOURG (*Chriſtian Louis de Montmorenci*) fils du précédent, ſignalé dans la guerre de 1701. Maréchal en 1747.

MAILLEBOIS, fils du Miniſtre d'Etat *Deſmarêts,* s'étant ſignalé dans toutes les occaſions pendant la guerre de 1701. fait Maréchal en 1741.

MARSIN, ou MARCHIN (*Ferdinand* Comte de) ayant paſſé du ſervice de la Maiſon d'Autriche à celui de France. Maréchal en 1703. tué à Turin en 1706.

DE MATIGNON (*Charles Auguſte Goion de Gacé*) Maréchal en 1708. mort en 1729.

MAULEVRIER-LANGERON Maréchal en 1745.

MEDAVI (*Jaques-Léonor Rouxel de Grancei* Comte de) n'a été fait Maréchal qu'en 1724. quoiqu'il eût gagné une bataille complette en 1706. mort en 1725.

DE LA MEILLERAIE (*Charles de la Porte*) fait Maréchal en 1639. ſous *Louis XIII.* qui lui donna

donna le bâton de Maréchal ſur la brèche de la ville d'Hédin. Il était Grand-Maître de l'Artillerie, & avait la réputation du meilleur Général pour les ſiéges. mort en 1664.

MONTESQUIOU (*Pierre* Comte d'*Artagnan*) Maréchal en 1709. mort en 1725.

MONTREVEL (*Nicolas Auguſte de la Baume*) Maréchal en 1703. mort en 1716.

MOTE-HOUDANCOURT (*Philippe* de *la*) Maréchal en 1642. Il fut mis au Château de Pierre-en-Ciſe en 1643. & il eſt à remarquer qu'il n'y a aucun Général qui n'ait été empriſonné ou exilé ſous les Miniſtères de *Richelieu* & *Mazarin*. mort en 1657. Son petit-fils Maréchal en 1747.

NANGIS (*Louis Armand* de *Brichanteau*) ſervit avec diſtinction ſous le Maréchal de *Villars* dans la guerre de 1701. Maréchal ſous *Louis XV*. mort en

NAVAILLES (*Philippe de Montaud de Bénac* Duc de) Maréchal en 1675. Commanda à Candie ſous le Duc de *Beaufort* & après lui. mort en 1684.

NOAILLES (*Anne Jules* Duc de) Maréchal en 1693. Il ſe ſignala en Eſpagne où il gagna la bataille du Ter. mort en 1708.

NOAILLES (*Adrien-Maurice*) fils du précédent, Général d'armée dans le Rouſſillon en 1706. Grand d'Eſpagne en 1711. après avoir pris Gironne. Il n'a été Maréchal de France qu'en 1734. Il gouverna les finances en 1715.

& a été depuis Miniſtre d'Etat.

PLESSIS-PRALIN (*Céſar* Duc de *Choiſeul* Comte de) Maréchal en 1645. Ce fut lui qui eut la gloire de battre le Vicomte de *Turenne* à Rhétel en 1650. mort en 1675.

PUISEGUR (*Jacques* de *Chaſtenet* de) Maréchal en 1734. fils de *Jacques* Lieutenant-Général ſous *Louis XIII.* & *Louis XIV.* qui s'eſt acquis beaucoup de conſidération & qui laiſſa des Mémoires. Le Maréchal a écrit ſur la guerre. C'était un homme que le Miniſtère conſultait dans toutes les affaires critiques.

RICHELIEU (*Louis François Armand du Pleſſis* Duc de) Brigadier ſous *Louis XIV.* Général d'armée à Gênes. Maréchal en 1748. a pris l'Iſle de Minorque ſur les Anglais en 1756.

ROCHEFORT (*Henri-Louis* Marquis d'*Alongni* Marquis de) Maréchal en 1675. mort en 1676.

ROQUELAURE (*Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte* Duc de) Maréchal en 1724.

ROSEN (*Conrad* de) Général de *Jacques II.* en Irlande. Maréchal en 1703. m. en 1715.

SAINT-LUC (*Timoleon d'Epinai* de) fils du brave *Saint-Luc* dont l'éloge eſt dans *Brantome.* Maréchal en 1628. mort en 1644.

SCHOMBERG (*Fréderic Armand*) éléve de *Fréderic-Henri* Prince d'Orange. Maréchal en 1675. Duc de Mertola en Portugal, Gouverneur & Généraliſſime de Pruſſe, Duc & Général en Angleterre. Il était Proteſtant zélé, &

& quitta la France à la révocation de l'Edit de Nantes. Tué à la bataille de la Boine en 1690.

SCHULEMBOURG (*Jean* de) Comte de *Mondejeu*, originaire de Pruſſe. Maréchal en 1658. mort en 1671.

TALLARD (*Camille d'Oſtun* Duc de). Ce fut lui qui conclut les deux Traités de partage. Maréchal en 1703. Miniſtre d'Etat en 1726. mort en 1728.

TESSE' (*René de Froullai*) Maréchal en 1703. mort en 1725.

TURENNE (*Henri de la Tour* Vicomte de) né en 1611. Maréchal de France en 1644. Maréchal-Général en 1660. mort en 1675.

VAUBAN (*Sébaſtien le Prêtre* Marquis de) Maréchal en 1703. mort en 1707.

VILLARS (*Louis-Claude* Duc de) qui prit le nom d'*Hector*. Maréchal en 1702. Préſident du Conſeil de guerre en 1718. Repréſenta le Connétable au ſacre de *Louis XV.* en 1722. mort en 1734.

VILLEROI (*Nicolas de Neuville* Duc de) Gouverneur de *Louis XIV.* en 1646. Maréchal la même année. mort en 1685.

VILLEROI (*François de Neuville* Duc de) fils du précédent, Gouverneur de *Louis XV.* Maréchal en 1693. Son pére & lui ont été Chefs du Conſeil des finances, titre ſans fonction qui leur donnait entrée au Conſeil. mort en 1730.

VIVONNE (*Louis-Victor de Rochechouart* Duc de) Gonfalonnier de l'Egliſe, Général des Galères, Viceroi de Meſſine, Maréchal de France en 1675. On ne le compte point comme le premier Maréchal de la Marine, parce qu'il ſervit longtems ſur terre. mort en 1688.

D'UXELLES (*Nicolas Châlon du Blé* Marquis) Maréchal en 1703. Préſident du Conſeil des affaires étrangères en 1718. mort en 1730.

GRANDS

GRANDS AMIRAUX DE FRANCE,

ſous le régne de LOUIS XIV.

Armand DE MAILLE' Marquis de BREZE', Grand-Maître, Chef & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1643. tué ſur mer d'un coup de canon le 14. Juin 1646.

ANNE D'AUTRICHE Reine Régente, Surintendante des Mers de France en 1646. Elle s'en démit en 1650.

Céſar Duc de VENDOME & de *Beaufort*, Grand-Maître & Surintendant-Général de la Navigation & du Commerce de France en 1650.

François de VENDOME Duc de *Beaufort*, fils de *Céſar*, tué au combat de Candie le 25. Juin 1679.

Louis de *Bourbon* Comte de VERMANDOIS, légitimé de France, Amiral au mois d'Août 1669. âgé de deux ans, mort en 1683.

Louis Alexandre de BOURBON, légitimé de France, Comte de TOULOUSE, Amiral en 1683. & mort en 1737.

GENERAUX DES GALERES DE FRANCE,

ſous le régne de LOUIS XIV.

Armand Jean du Pleſſis Duc de RICHELIEU, Pair de France, en 1643. du vivant de *François* ſon pére, & ſe démit de cette Charge en 1661.

François Marquis de CREQUI lui ſuccéda, & ſe démit en 1669. un an après avoir été nommé Maréchal de France.

Louis Victor de ROCHECHOUART, Comte, puis Duc de VIVONNE, Prince de Tonnai-Charente, en 1669.

Louis de ROCHECHOUART Duc de MORTEMAR, en ſurvivance de ſon pére, mort le 3. Avril 1688.

Louis Auguſte de BOURBON, légitimé de France, Prince de Dombes, Duc du MAINE & d'Aumale, en 1688. & s'en démit en 1694.

Louis Joſeph Duc de VENDOME, en 1694. mort en 1712.

René Sire de FROULLAI Comte de TESSE', Maréchal de France en 1712. & s'en démit en 1716.

Le Chevalier D'ORLEANS, en 1716. mort en 1748; après lui cette Dignité a été réunie à l'Amirauté.

CHAN-

CHANCELIERS.

Charles de L'AUBEPINE DE CHATEAUNEUF Garde des Sceaux, mort en 1653
Pierre SEGUIER. 1672
Matthieu MOLE' Garde des Sceaux. 1656
Etienne D'ALIGRE. 1677
Michel le TELLIER. 1685
Louis BOUCHERAT. 1699
Louis PHELIPEAUX DE PONCHARTRAIN meurt en 1727. exerce juſqu'en 1714
Daniel François VOISIN. 1717

MINISTRES.

Jules MAZARIN Cardinal, premier Miniſtre, mort en 1661

SURINTENDANS DES FINANCES.

Cl. BOUTHILLIER, mort en 1651
Abel SERVIEN. 1659

Cl. de MESMES, Comte d'*Avaux.* m. en 1650
Nicolas BAILLEUL. 1652
Charles DE LA VIEUVILLE. 1653
EMERI (ſon nom était *Michel Perticelli.*)
René de LONGUEIL DE MAISONS. 1677
Nicolas FOUQUET. * 1680

SECRETAIRES D'ETAT.

Henri Auguſte de LOMENIE de BRIENNE, mort en 1666
Cl. BOUTHILLIER, Surintendant. 1651
Louis PHELIPEAUX *de la Vrillière.* 1681
Abel SERVIEN, Surintendant. 1659
Leon BOUTHILLIER DE CHAVIGNI. 1652
Fr. SUBLET DES NOYERS, Surintendant des Bâtimens. 1645
H. de GUENEGAUD DE PLANCI. 1676
Michel LE TELLIER, Chancelier. 1685
Louis PHELIPEAUX *de la Vrillière*, ſe démet en 1669
Hugues de LIONNE. 1671
Henri Louis de LOMENIE DE BRIENNE. 1683

Jean-

* La Charge de Surintendant des finances fut ſupprimée, lorſque *N. Fouquet* fut arrêté.

Jean-Bapt. COLBERT, Controlleur-général. mort en 1683

Jean-Bapt. COLBERT DE SEIGNELAI. 1690

Fr. Michel LE TELLIER DE LOUVOIS. 1691

Ch. COLBERT DE CROISSI. 1696

Sim. ARNAULD DE POMPONE. 1699

Balt. PHELIPEAUX DE CHATEAUNEUF. 1700

Louis Fr. Marie LE TELLIER DE BARBESIEUX. 1701

Louis PHELIPEAUX DE PONTCHARTRAIN, Chancelier. 1727

Dan. Fr. VOISIN, Chancelier. 1717

Louis PHELIPEAUX DE LA VRILLINRE.. 1725

Michel CHAMILLARD, Controlleur-Général des finances. 1721

Jérome PHELIPEAUX DE PONTCHARTRAIN, se démet en 1715. m. en 1747

J. Bapt. COLBERT DE TORCI. 1746

CHAP.

CHAP. DEUX-CENT-QUATORZIEME.

CATALOGUE

De la plupart des Ecrivains Français qui ont paru dans le ſiécle de LOUIS XIV. pour ſervir à l'Hiſtoire littéraire de ce tems.

ABADIE (*Jacques*) né en Béarn en 1658. célèbre par ſon Traité *de la Religion Chrétienne*; mais qui fit tort enſuite à cet ouvrage par celui de *l'ouverture des ſept ſceaux*. Mort en Irlande en 1727.

ABADIE ou LABADIE (*Jean*) né en Guienne en 1610. Jéſuite, puis Janſéniſte, puis Proteſtant: voulut enfin faire une ſecte, & s'unir avec la *Bourignon*, qui lui répondit que chacun avait ſon St. Eſprit, & que le ſien était fort ſupérieur à celui d'*Abadie*. On a de lui trente & un volumes de fanatiſme. On n'en parle ici que pour montrer l'aveuglement de l'eſprit humain. Il ne laiſſa pas d'avoir des diſciples. m. à Altena en 1674.

ABLANCOURT (*Nicolas Perrot d'*) d'une ancienne famille du Parlement de Paris, né à Vitri en 1606. Traducteur élégant, & dont on appella chaque traduction *la belle infidelle*. Mort pauvre en 1664.

ACHERI

ACHERI (*Luc d'*) Bénédictin, grand & judicieux compilateur, né en 1608. m. en 1685.

ALEXANDRE (*Noël*) né à Rouen en 1639. Dominicain. Il a fait beaucoup d'ouvrages de Théologie, & disputé beaucoup sur les usages de la Chine contre les Jésuites qui en revenaient. m. en 1724.

AMELOT DE LA HOUSSAIE (*Nicolas*) né à Orléans en 1634. Ses traductions avec des notes politiques & ses histoires sont fort recherchées; ses *Mémoires* par ordre alphabétique sont très fautifs. Il est le premier qui ait fait connaitre le gouvernement de Venise. Son histoire déplut au Sénat, qui était encor dans l'ancien préjugé qu'il y a des mistères politiques qu'il ne faut pas revéler. On a apris depuis qu'il n'y a plus de mistères, & que la politique consiste à être riche, & à entretenir de bonnes armées. *Amelot* traduisit & commenta le *Prince* de *Machiavel*, livre longtems cher aux petits Seigneurs qui se disputaient de petits Etats mal gouvernés, devenu inutile dans un tems où tant de grandes Puissances toûjours armées étouffent l'ambition des faibles. *Amelot* se croyait le plus grand politique de l'Europe; cependant il ne sut jamais se tirer de la médiocrité, & il mourut dans la misère; c'est qu'il était politique par son esprit & non par son caractère. m. en 1706.

AMELOTTE (*Denis*) né en Saintonge en 1606. de l'Oratoire. Il est principalement connu par une assez bonne version du Nouveau Testament. m. en 1678.

AMON-

AMONTONS (*Guillaume*) né à Paris en 1663. excellent Mécanicien. m. en 1699.

ANCILLON (*David*) né à Metz en 1617. Calviniſte, & ſon fils *Charles* mort à Berlin en 1725. ont eu quelque réputation dans la Littérature.

ANSELME, Moine Auguſtin, le premier qui ait fait une hiſtoire généalogique des grands Officiers de la Couronne, continuée & augmentée par *du Fourni* Auditeur des Comptes. On a une notion très vague de ce qui conſtituë les grands Officiers. On s'imagine que ce ſont ceux à qui leur Charge donne le titre de *Grand*, comme *Grand Ecuyer*, *Grand Echanſon*. Mais le Connétable, les Maréchaux, le Chancelier, ſont grands Officiers, & n'ont point ce titre de *Grand*, & d'autres qui l'ont ne ſont point réputés grands Officiers. Les Capitaines des Gardes, les premiers Gentilshommes de la Chambre, ſont devenus réellement de grands Officiers, & ne ſont pas comptés par le Pére *Anſelme*. Rien n'eſt décidé ſur cette matiére, & il y a autant de confuſion & d'incertitude ſur tous les droits & ſur tous les titres en France, qu'il y a d'ordre dans l'adminiſtration. m. en 1694.

ARNAULD (*Antoine*) vingtiéme fils de celui qui plaida contre les Jéſuites, Docteur de Sorbonne, né en 1612. Rien n'eſt plus connu que ſon éloquence, ſon érudition & ſes diſputes, qui le rendirent ſi célèbre & en même tems ſi malheureux, ſelon les idées ordinaires qui mettent le malheur dans l'exil & dans la pauvreté, ſans conſidérer la gloire, les amis & une vieilleſſe ſaine,

ne, qui furent le partage de cet homme fameux. Il eſt dit dans le Supplément au *Moreri*, qu'*Arnauld* en 1689. pour avoir les bonnes graces de la Cour fit un libelle contre le Roi *Guillaume*, intitulé *le vray portrait de Guillaume Henri de Naſſau, nouvel Abſalon, nouvel Hérode, nouveau Cromwel, nouveau Néron.* Ce ſtile qui reſſemble à celui du Pére *Garaſſe*, n'eſt guère celui d'*Arnauld.* Il ne ſongea jamais à flatter la Cour. *Louis XIV.* eût fort mal reçu un livre ſi groſſiérement intitulé, & ceux qui attribuent cet ouvrage & cette intention au fameux *Arnauld* ne ſavent pas qu'on ne réuſſit point à la Cour par des livres. m. à Bruxelles en 1694.

ARNAULD-D'ANDILLY (*Robert*) frére aîné du précédent, né en 1588. l'un des grands Ecrivains de Port-Royal. Il préſenta à *Louis XIV.* à l'âge de 85. ans, ſa traduction de *Joſephe*, qui de tous ſes ouvrages eſt le plus recherché. Il fut pére de *Simon Arnauld*, Marquis de *Pompone*, Miniſtre d'Etat; & ce Miniſtre ne put empêcher ni les diſputes, ni les diſgraces de ſon oncle le Docteur de Sorbonne. m. en 1674.

AUBIGNAC (*François* d') né en 1604. Il n'eut jamais de maître que lui-même. Attaché au Cardinal de *Richelieu*, il était l'ennemi de *Corneille.* Sa *Pratique des Théatres* eſt encor lue; mais il prouva par ſa tragédie de *Zénobie*, que les connoiſſances ne donnent pas les talens. m. en 1676.

AUBRI (*Antoine*) né en 1616. On a de lui les vies des Cardinaux de *Richelieu* & de *Mazarin*, ouvra-

ouvrages médiocres, mais dans leſquels on peut s'inſtruire. m. en 1695.

La Comteſſe d'AUNOI. Son *Voyage* & ſes *Mémoires d'Eſpagne*, & quelques Romans écrits avec légéreté, lui firent quelque réputation. m. en 1705.

D'AVRIGNI, Jéſuite, auteur d'une nouvelle manière d'écrire l'Hiſtoire. On a de lui des *Annales Chronologiques depuis* 1601. *juſqu'à* 1715. On y voit ce qui s'eſt paſſé de plus important dans l'Europe, exactement diſcuté, & en peu de mots; les dattes ſont exactes. Jamais on n'a mieux ſçu diſcerner le vrai, le faux, & le douteux. Il a fait auſſi des *Mémoires eccléſiaſtiques*; mais ils ſont malheureuſement infectés de l'eſprit de parti. *Marcel* & lui ont été tous deux effacés par l'*Hiſtoire Chronologique de France* du Préſident *Henaut*, l'ouvrage à la fois le plus court & le plus plein que nous ayons en ce genre, & le plus commode pour les lecteurs.

BAILLET (*Adrien*) né près de Beauvais en 1649. Critique célèbre. m. en 1706.

BALUZE (*Etienne*) du Limouſin, né en 1631. C'eſt lui qui a formé le recueil des manuſcrits de la Bibliothéque de *Colbert*. Il a travaillé juſqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On lui doit ſept volumes d'anciens monumens. Exilé pour avoir ſoûtenu les prétentions du Cardinal de *Bouillon*, qui ſe croyait indépendant du Roi, & qui fondait ſon droit ſur ce qu'il était né d'un Prince ſouverain, dans le tems que Sédan

dan apartenait encor à ce Prince. m. en 1718.

BALZAC (*Jean Louis*) né en 1594. Homme éloquent, & le premier qui fonda un prix d'éloquence. Il eut le brevet d'Hiſtoriographe de France & de Conſeiller d'Etat, qu'il appellait de magnifiques bagatelles. m. en 1654.

BARBEIRAC (*Jean*) né à Béziers en 1674. Calviniſte, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire à Lauſanne, traducteur & commentateur de *Puffendorff* & de *Grotius*. Il ſemble que ces *Traités du Droit des Gens, de la Guerre & de la Paix*, qui n'ont jamais ſervi ni à aucun Traité de paix, ni à aucune déclaration de guerre, ni à aſſûrer le droit d'aucun homme, ſoient une conſolation pour les Peuples, des maux qu'ont fait la politique & la force. Ils donnent l'idée de la juſtice, comme on a les portraits des perſonnes célèbres qu'on ne peut voir. m. en 1729.

BARBIER DAUCOURT (*Jean*) connu chez les Jéſuites ſous le nom de *l'Avocat Sacrus*, & dans le Monde par ſa *Critique des entretiens du Pére Bouhours*, & par l'excellent plaidoyer pour un homme innocent appliqué à la queſtion. Il fut longtems protégé par *Colbert*, qui le fit Controlleur des bâtimens du Roi; mais ayant perdu ſon protecteur, il mourut dans la miſére en 1694.

BARBIER (*Mademoiſelle*) a fait quelques Tragédies.

BARON (*Michel*) On ne croit pas que les piéces qu'il donna ſous ſon nom ſoient de lui. Son

Son mérite plus reconnu était dans la perfection de l'art du Comédien, perfection très-rare, & qui n'apartint qu'à lui. Cet art demande tous les dons de la Nature, une grande intelligence, un travail aſſidu. Voilà pourtant ce qu'on s'obſtine à mépriſer. Les Prédicateurs venaient ſouvent à la Comédie dans une loge grillée étudier *Baron*, & de-là ils allaient déclamer contre la Comédie. C'eſt la coûtume, que les Confeſſeurs exigent des Comédiens mourants, qu'ils renoncent à leur profeſſion. *Baron* avait quitté le Théatre en 1691. par dégout. Il y avait remonté en 1720. à l'âge de ſoixante-huit ans, & il y fut encor admiré juſqu'en l'année 1729. Il était alors âgé de près de ſoixante & dix-huit ans; il ſe retira encor, & mourut la même année, en proteſtant qu'il n'avait jamais eu le moindre ſcrupule d'avoir déclamé devant le public les chefs-d'œuvre de génie & de morale des grands Auteurs de la Nation; & que rien n'eſt plus impertinent que d'attacher de la honte à réciter ce qu'il eſt glorieux de compoſer.

BASNAGE (*Jacques*) né à Rouen en 1653. Calviniſte, Paſteur à la Haie, plus propre à être Miniſtre d'Etat que d'une Paroiſſe. De tous ſes livres, ſon *Hiſtoire des Juifs*, *des Provinces-Unies* & *de l'Egliſe*, ſont les plus eſtimés. Les livres ſur les affaires du tems meurent avec les affaires; les ouvrages d'une utilité générale ſubſiſtent. m. en 1723.

BASNAGE DE BEAUVAL (*Henri*) de Rouen, Avocat

Avocat en Hollande, mais encor plus Philoſophe, qui a écrit *de la tolérance des Religions.* Il était laborieux; & nous avons de lui le *Dictionnaire de Furetière* augmenté. m. en 1710.

BASSOMPIERRE (*François* Maréchal de) Quoique ſes Mémoires appartiennent au ſiécle précédent, on peut le compter dans cette liſte, étant mort en 1646.

BAUDRAN (*Michel*) né à Paris en 1633. Géographe, mais moins eſtimé que *Sanſon.* m. en 1700.

BAYLE (*Pierre*) né au Carlat dans le Comté de Foix en 1647. retiré en Hollande plutôt comme Philoſophe que comme Calviniſte, perſécuté pendant ſa vie par *Jurieu*, & après ſa mort par les ennemis de la Philoſophie. S'il avait prévu combien ſon *Dictionnaire* ſerait recherché, il l'aurait rendu encor plus utile, en retranchant les noms obſcurs, & en y ajoûtant plus de noms illuſtres. C'eſt par ſon excellente maniére de raiſonner qu'il eſt ſurtout recommandable, non par ſa maniere d'écrire trop ſouvent diffuſe, lache, incorrecte, & d'une familiarité qui tombe quelquefois dans la baſſeſſe; Dialecticien admirable, plus que profond Philoſophe: il ne ſavait preſque rien en Phyſique. Il ignorait les découvertes du grand *Newton.* Preſque tous ſes articles philoſophiques ſuppoſent ou combattent un Carteſianiſme qui ne ſubſiſte plus. Il ne connaiſſait d'autre définition de la matiére que l'étendue. Ses autres proprietés reconnues ou ſoupçonnées ont fait naître

enfin la vraie Philoſophie. On a eu des démonſtrations nouvelles, & des doutes nouveaux: de ſorte qu'en plus d'un endroit le ſceptique *Bayle* n'eſt pas encor aſſez ſceptique. Il a vécu & il eſt mort en ſage. *Des-Maiſeaux* a écrit ſa vie en un gros volume; elle ne devait pas contenir ſix pages: la vie d'un Ecrivain ſédentaire eſt dans ſes écrits. m. en 1706.

BEAUMONT DE PEREFIXE (*Hardouin*) Précepteur de *Louis XIV.* Archévêque de Paris. Son *Hiſtoire de Henri IV.* qui n'eſt qu'un abrégé, fait aimer ce grand Prince, & eſt propre à former un bon Roi. Il la compoſa pour ſon élève. On crut que *Mézerai* y avait eu part: en effet il s'y trouve beaucoup de ſes manières de parler; mais *Mézerai* n'avait pas ce ſtile touchant & digne en pluſieurs endroits du Prince dont *Péréfixe* écrivait la vie, & de celui à qui il l'adreſſait. Les excellens conſeils qui s'y trouvent pour gouverner par ſoi-même, ne furent inſérés que dans la ſeconde édition après la mort du Cardinal *Mazarin*. On apprend d'ailleurs à connaître *Henri IV.* beaucoup plus dans cette hiſtoire que dans celle de *Daniel*, écrite un peu ſéchement, & où il eſt trop parlé du Pére *Coton*, & trop peu des grandes qualités de *Henri IV.* & des particularités de la vie de ce bon Roi. *Péréfixe* émeut tout cœur né ſenſible, & fait adorer la mémoire de ce Prince, dont les faibleſſes n'étaient que celles d'un homme aimable, & dont les vertus étaient celles d'un grand homme. m. en 1670.

DE BEAUSOBRE (*Iſaac*) né à Niort en 1659. d'une

d'une maiſon diſtinguée dans la profeſſion des armes, l'un de ceux qui ont fait honneur à leur patrie qu'ils ont été forcés d'abandonner. Son *Hiſtoire du Manichéiſme* eſt un des livres les plus profonds, les plus curieux & les mieux écrits. On y dévelope cette Religion Philoſophique de *Manès*, qui était la ſuite des dogmes de l'ancien *Zoroaſtre* & de l'ancien *Hermès*, Religion qui ſéduiſit longtems *St. Auguſtin*. Cette hiſtoire eſt enrichie de connaiſſances de l'Antiquité; mais enfin ce n'eſt (comme tant d'autres livres moins bons) qu'un recueil des erreurs humaines. m. à Berlin en 1738.

BENSERADE (*Iſaac* de) né en Normandie en 1612. Sa petite maiſon de Gentilli, où il ſe retira ſur la fin de ſa vie, était remplie d'inſcriptions en vers, qui valaient bien ſes autres ouvrages. C'eſt dommage qu'on ne les ait pas recueillies. m. en 1691.

BERGIER (*Nicolas*) a eu le titre d'Hiſtoriographe de France; mais il eſt plus connu par ſa curieuſe *Hiſtoire des grands chemins de l'Empire Romain*, ſurpaſſés aujourdhui par les nôtres en beauté, & non pas en ſolidité. Son fils mit la derniére main à cet ouvrage utile, & le fit imprimer ſous *Louis XIV*. m. en 1623.

BERNARD (*Mademoiſelle*) a fait quelques piéces de Théatre, conjointement avec le célèbre *Bernard* de *Fontenelle*. Il eſt bon d'obſerver que la *Fable allégorique de l'imagination & du bonheur*, qu'on a imprimée ſous ſon nom, eſt de l'Evêque de Nîmes *la Pariſiére* ſucceſſeur de *Fléchier*.

BERNARD (*Jacques*) de Dauphiné, né en 1658. Savant Littérateur. Ses Journaux ont été eſtimés. m. en Hollande en 1718.

BERNIER (*François*) ſurnommé *le Mogol*, né à Angers vers l'an 1625. Il fut huit ans Médecin de l'Empereur des Indes. Ses *Voyages* ſont curieux. Il voulut avec *Gaſſendi* renouveller en partie le ſyſtème des Atomes d'*Epicure*, en quoi certes il avait très grande raiſon; les eſpèces ne pouvant être toujours réproduites les mêmes, ſi les premiers principes ne ſont invariables: mais alors les Romans de *Deſcartes* prévalaient. Mort vrai Philoſophe en 1688.

BIGNON (*Jérome*) né en 1590. Il a laiſſé un plus grand nom que de grands ouvrages. Il n'était pas encor du bon tems de la Littérature. Le Parlement, dont il fut Avocat-général, chérit avec raiſon ſa mémoire. m. en 1656.

BILLAUT (*Adam*) connu ſous le nom de MAITRE ADAM Menuiſier de Nevers. Il ne faut pas oublier cet homme ſingulier, qui ſans aucune littérature devint Poëte dans ſa boutique. On ne peut s'empêcher de citer de lui ce Rondeau, qui vaut mieux que beaucoup de Rondeaux de *Benſerade*.

Pour te guérir de cette ſciatique,
Qui te retient, comme un paralitique,
Entre deux draps ſans aucun mouvement,
Pren-moi deux brocs d'un fin jus de ſarment;
Puis li comment on le met en pratique.

Prens-

Prens-en deux doigts, & bien chauds les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reſte promptement,
Pour te guérir.
Sur cet avis ne ſois point hérétique;
Car je te fais un ſerment autentique,
Que ſi tu crains ce doux médicament,
Ton Médecin pour ton ſoulagement
Fera l'eſſai de ce qu'il communique,
Pour te guérir.

Il eut des penſions du Cardinal de *Richelieu*, & de *Gaſton* frére de *Louis XIII.* m. en 1662.

BOCHART (*Samuel*) né à Rouen en 1599. Calviniſte, un des plus ſavans hommes de l'Europe dans les langues & dans l'hiſtoire. Il fut un de ceux qui allèrent en Suéde inſtruire & admirer la Reine *Chriſtine.* m. en 1667.

BOILEAU DESPREAUX (*Nicolas,*) de l'Académie, né au village de Crone auprès de Paris en 1636. Il eſſaya du Barreau, & enſuite de la Sorbonne. Dégouté de ces deux chicanes, il ne ſe livra qu'à ſon talent, & devint l'honneur de la France. On a tant commenté ſes ouvrages qu'un éloge ſerait ici ſuperflu. m. en 1711.

BOILEAU (*Gilles*) né à Paris en 1631. frére aîné du fameux *Boileau.* Il a fait quelques traductions qui valent mieux que ſes vers. m. en 1669.

BOILEAU (*Jacques*) autre aîné de *Deſpréaux*, Docteur de Sorbonne : eſprit bizarre, qui a fait des livres bizarres écrits dans un Latin extraordinaire, comme *l'Hiſtoire des Flagellans*, *les Attouchemens impudiques*, *les Habits des Prêtres*, &c. m. en 1716.

BOISROBERT (*François* LE METEL) plus célèbre par ſa faveur auprès du Cardinal de *Richelieu*, & par ſa fortune, que par ſon mérite. Il compoſa dix-huit piéces de Théatre, qui ne réuſſirent guères qu'auprès de ſon patron. m. en 1662.

BOIVIN (*Jean*) né en Normandie en 1633. frére de *Louis Boivin*, & utile comme lui pour l'intelligence des beautés des Auteurs Grecs. m. en 1726.

L'Abbé DU BOS. Son *Hiſtoire de la Ligue de Cambrai* eſt profonde, politique, intéreſſante; elle fait connaître les uſages & les mœurs du tems, & eſt un modèle en ce genre. Tous les Artiſtes liſent avec fruit ſes *Réflexions ſur la Poëſie*, *la Peinture & la Muſique*. C'eſt le livre le plus utile en ce genre qu'on ait jamais écrit ſur ces matiéres chez aucune des Nations de l'Europe. Ce qui fait la bonté de cet ouvrage, c'eſt qu'il n'y a que peu d'erreurs & beaucoup de réflexions vraies, nouvelles & profondes. Ce n'eſt pas un livre méthodique; mais l'Auteur penſe & fait penſer. Il ne ſavait pourtant pas la Muſique; il n'avait jamais pu faire de vers, & n'avait pas un tableau. Mais il avait beaucoup lû, vû, entendu & réfléchi. m. en 1742.

Bossu

BOSSU (*René* LE) né à Paris en 1631. Chanoine régulier de Ste. Geneviéve. Il voulut concilier *Ariſtote* avec *Deſcartes* ; il ne ſavait pas qu'il fallait les abandonner l'un & l'autre. Son *Traité ſur le Poëme épique* a beaucoup de réputation, mais il ne fera jamais de Poëtes. m. en 1680.

BOSSUET (*Jacques Benigne*) de Dijon, né en 1627. Evêque de Condom, & enſuite de Meaux. On a de lui cinquante-un ouvrages ; mais ce ſont ſes *Oraiſons funèbres*, & ſon *Diſcours ſur l'Hiſtoire univerſelle*, qui l'ont conduit à l'immortalité. On a imprimé pluſieurs fois que cet Evêque a vécu marié, & *St. Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la petite plaiſanterie de *Matanaſius*, a paſſé pour ſon fils ; mais il n'y en a jamais eu la moindre preuve. Une famille conſidérée dans Paris, & qui a produit des perſonnes de mérite, aſſûre qu'il y eut un contrat de mariage ſecret entre *Boſſuet* encor très-jeune, & Mlle. *des-Vieux* ; que cette Dlle. fit le ſacrifice de ſa paſſion & de ſon état à la fortune que l'éloquence de ſon amant devait lui procurer dans l'Egliſe ; qu'elle conſentit à ne jamais ſe prévaloir de ce contrat, qui ne fut point ſuivi de la célébration ; que *Boſſuet* ceſſant ainſi d'être ſon mari, entra dans les Ordres ; & qu'après la mort du Prélat ce fut cette même famille qui régla les repriſes & les conventions matrimoniales. Jamais cette Dlle. n'abuſa, dit cette famille, du ſecret dangereux qu'elle avait entre les mains. Elle vécut toûjours

l'amie de l'Evêque de Meaux dans une union ſévère & reſpectée. Il lui donna de quoi acheter la petite terre de Mauléon à cinq lieues de Paris. Elle prit alors le nom de *Maulléon*, & a vécu près de cent années. Au reſte on prétend que ce grand homme avait des ſentimens philoſophiques différens de ſa Théologie, à peu près comme un ſavant Magiſtrat qui jugeant ſelon la lettre de la loi s'éléverait quelquefois en ſecret au-deſſus d'elle par la force de ſon génie. m. en 1704.

BOUCHENU DE VALBONNAIS (*Jean Pierre*) né à Grenoble en 1651. Il voyagea dans ſa jeuneſſe, & ſe trouva ſur la flote d'Angleterre à la bataille de Solbaye. Il fut depuis premier Préſident de la Chambre des Comptes du Dauphiné. Sa mémoire eſt chère à Grenoble pour le bien qu'il y fit, & aux gens de lettres pour ſes grandes recherches. Ses *Mémoires ſur le Dauphiné* furent compoſés dans le tems qu'il était aveugle, & ſur les lectures qu'on lui faiſait. m. en 1730.

BOUDIER, auteur de quelques vers naturels. Il fit en mourant à quatre-vingt-ſix ans ſon épitaphe :

J'étais Poëte, Hiſtorien;
Et maintenant je ne ſuis rien.

BOUHIER, Préſident du Parlement de Dijon. Son érudition l'a rendu célèbre. Il a traduit en vers Français quelques morceaux d'anciens Poë-

tes

tes Latins. Il penſait qu'on ne doit pas les traduire autrement ; mais ſes vers font voir combien c'eſt une entrepriſe difficile..

BOUHOURS (*Dominique*) Jéſuite, né à Paris en 1628. La Langue & le bon goût lui ont beaucoup d'obligations. Il a fait quelques bons ouvrages, dont on a fait de bonnes critiques : *ex privatis odiis reſpublica creſcit.*

La vie de *St. Ignace de Loïola* qu'il compoſa, n'a pas beaucoup réuſſi chez les gens du monde, & celle de *St. François Xavier* a eſſuié les contradictions ; mais ſes *Remarques ſur la Langue*, & ſurtout ſa *Manière de bien penſer ſur les ouvrages d'eſprit*, ſeront toujours utiles aux jeunes gens qui voudront ſe former le goût : il leur enſeigne à éviter l'enflure, l'obſcurité, le recherché, & le faux : s'il juge trop ſévérement en quelques endroits le *Taſſe* & d'autres Auteurs Italiens, il les condamne ſouvent avec raiſon. Son ſtile eſt pur & agréable. Ce petit livre de la *manière de bien penſer* bleſſa les Italiens, & devint une querelle de nation ; on ſentait que les opinions de *Bouhours* apuyées de celles de *Boileau*, pouvaient tenir lieu de Loix. Le Marquis *Orſi*, & quelques autres compoſerent deux très gros volumes pour juſtifier quelques vers du *Taſſe*.

Remarquons que le Pére *Bouhours* ne ſerait guère en droit de reprocher des penſées fauſſes aux Italiens, lui qui compare *Ignace de Loiola* à *Céſar*, & *François Xavier* à *Alexandre*, s'il n'était tombé rarement dans ces fautes.

BOUIL-

BOUILLAUD (*Iſmaël*) de Loudun, né en 1605. ſavant dans l'Hiſtoire & dans les Mathématiques. m. en 1694.

Le Comte de BOULAINVILLIERS, de la Maiſon de *Croüy* : le plus ſavant Gentilhomme du Royaume dans l'Hiſtoire, & le plus capable d'écrire celle de France, s'il n'avait pas été trop ſiſtématique. Il appelle le gouvernement féodal *le chef-d'œuvre de l'eſprit humain.* Il regrette les tems, où les peuples eſclaves de petits Tyrans ignorans & barbares, n'avaient ni induſtrie, ni commerce, ni proprieté ; & il croit qu'une centaine de Seigneurs, oppreſſeurs de la Terre & ennemis d'un Roi, compoſaient le plus parfait des Gouvernemens. Malgré ce ſiſtême, il était excellent citoyen ; comme, malgré ſon faible pour l'Aſtrologie judiciaire, il était Philoſophe, de cette Philoſophie qui compte la vie pour peu de choſe, & qui mépriſe la mort. Ses écrits, qu'il faut lire avec précaution, ſont profonds & utiles. On a imprimé à la fin de ſes Ouvrages un gros Mémoire *pour rendre le Roi de France plus riche que tous les autres Monarques enſemble.* Il eſt évident que cet ouvrage n'eſt pas du Comte de *Boulainvilliers.* m. vers l'an 1720.

BOURDALOUE, né à Bourges en 1632. Jéſuite. Le premier modèle des bons Prédicateurs en Europe. m. en 1704.

BOURSAULT (*Edmond*) né en Bourgogne en 1638. Ses *Lettres à Babet*, eſtimées de ſon tems, ſont devenuës, comme toutes les Lettres

tres dans ce goût, l'amuſement des jeunes Provinciaux. On joue encor ſa Comédie d'*Eſope*. m. en 1701.

BOURSEIS (*Amable*) né en Auvergne en 1606. Auteur de pluſieurs ouvrages de politique & de controverſe. *Silhon* & lui ſont ſoupçonnés d'avoir compoſé le *Teſtament politique* attribué au Cardinal de *Richelieu*. m. en 1672.

BREBEUF (*Guillaume*) né en Normandie en 1638. Il eſt connu par ſa *traduction de la Pharſale*; mais on ignore communément qu'il a fait *le Lucain traveſti*. m. en 1661.

BRETEUIL, Marquiſe du Chaſtelet (*Gabrielle Emilie*) née en 1706. Elle a éclairci *Leibnitz*, traduit & commenté *Newton*, mérite fort inutile à la Cour, mais révéré chez toutes les Nations qui ſe piquent de ſavoir, & qui ont admiré la profondeur de ſon génie & ſon éloquence. De toutes les femmes qui ont illuſtré la France, c'eſt celle qui a eu le plus de véritable eſprit, & qui a moins affecté le bel eſprit. m. en 1749.

BRIENNE (*Henri Auguſte de Loménie* de) Sécretaire d'Etat. Il a laiſſé des *Mémoires*. Il ſerait utile que les Miniſtres en écriviſſent, mais tels que ceux qui ſont rédigés depuis peu ſous le nom du Duc *de Sully*. m. en 1666.

LA BRUIERE (*Jean*) né à Dourdan en 1644. Il eſt certain, qu'il peignit dans ſes *Caractères* des perſonnes connues & conſidérables. Son livre a fait beaucoup de mauvais imitateurs. m. en 1696.

L'Abbé

L'Abbé DE BRUIS, né en Languedoc en 1639. Dix volumes de controverſe qu'il a faits, auraient laiſſé ſon nom dans l'oubli; mais la petite Comédie du *Grondeur*, ſupérieure à toutes les farces de *Moliere*, & celle de l'*Avocat Patelin*, ancien monument de la vraie naïveté Gauloiſe qu'il rajeunit, le feront connaître tant qu'il y aura en France un Théatre. *Palaprat* l'aida dans ces deux jolies piéces. Ce ſont les ſeuls ouvrages de génie que deux Auteurs ayent jamais compoſés enſemble. m. en 1723.

On croit devoir relever ici un fait très ſingulier qui ſe trouve dans un *Recueil d'Anecdotes Littéraires*, 1650. chez *Durand*, tome ſecond, page 369. Voici les paroles de l'Auteur; *Les amours de Louis XIV. ayant été joués en Angleterre, Louis XIV. voulut faire jouer auſſi celles du Roi Guillaume. L'Abbé Brueys fut chargé par Mr. De Torci de faire la piéce; mais quoiqu'aplaudie, elle ne fut pas jouée.*

Remarquez que ce *Recueil d'Anecdotes*, qui eſt rempli de pareils contes, eſt imprimé avec approbation & privilège; jamais on ne joüa les amours de *Louis XIV.* ſur aucun Théatre de Londres; & on ſait que le Roi *Guillaume* n'eut jamais de maitreſſe. Quand il en aurait eu, *Louis XIV.* était trop attaché aux bienſéances pour ordonner qu'on fit une Comédie des amours de *Guillaume*. Mr. *de Torci* n'était pas homme à propoſer une choſe ſi impertinente. Enfin l'Abbé *Brueys* ne ſongea jamais à compoſer ce ridicule ouvrage qu'on lui attribüe. On ne peut trop répéter que la plupart de ces re-

recueils d'anecdotes, de ces *ana*, de ces Mémoires ſecrets, dont le public eſt inondé, ne ſont que des compilations faites au hazard par des Ecrivains mercenaires.

BRUMOI, Jéſuite. Son *Théatre des Grecs* paſſe pour le meilleur ouvrage qu'on ait en ce genre. Il a prouvé par ſes Poeſies, qu'il eſt bien plus aiſé de traduire & de louer les Anciens, que d'égaler par ſes propres productions les grands modernes. On peut d'ailleurs lui reprocher de n'avoir pas aſſez ſenti la ſupériorité du Théatre Français ſur le Grec, & la prodigieuſe différence qui ſe trouve entre le *Miſantrope* & *les Grenouilles*.

BRUN (*Pierre* LE) né à Aix en 1661. de l'Oratoire. Son livre critique *des Pratiques ſuperſtitieuſes*, a été recherché; mais c'eſt un Médecin qui ne parle que de très peu de maladies, & qui eſt lui-même malade. m. en 1729.

BUFFIER (*Claude*) Jéſuite. Sa *Mémoire artificielle* eſt d'un grand ſecours pour ceux qui veulent avoir les principaux faits de l'Hiſtoire toûjours préſens à l'eſprit. Il a fait ſervir les vers (je ne dis pas la poeſie) à leur premier uſage, qui était d'imprimer dans la mémoire des hommes les événemens dont on voulait garder le ſouvenir.

BUSSY RABUTIN (*Roger* Comte de) né dans le Nivernois en 1618. Il écrivit avec pureté. On connait ſes malheurs & ſes ouvrages. m. à Autun en 1693.

Le Chevalier de CAILLY, qui n'eſt connu

que

que ſous le nom d'*Acceilly*, était attaché au Miniſtre *Colbert*. On ignore le tems de ſa naiſſance & de ſa mort. Il y a de lui un recueil de quelques centaines d'Epigrammes, parmi leſquelles il y en a beaucoup de mauvaiſes, & quelques-unes de jolies. Il écrit naturellement, mais ſans aucune imagination dans l'expreſſion.

CALPRENEDE (*Gautier* de la) né à Cahors vers l'an 1612. Gentilhomme ordinaire du Roi. Ce fut lui qui mit les longs Romans a la mode. Le mérite de ces Romans conſiſtait dans des avantures dont l'intrigue n'était pas ſans art, & qui n'étaient pas impoſſibles, quoiqu'elles fuſſent preſque incroyables. Le *Boiardo*, l'*Arioſte*, le *Taſſe*, au contraire, avaient chargé leurs Romans poetiques de fictions qui ſont entiérement hors de la nature: mais les charmes de leur poëſie, les beautés innombrables de détail, leurs allégories admirables, ſurtout celles de l'*Arioſte*, tout cela rend ces poëmes immortels; & les ouvrages de *la Calprenède*, ainſi que les autres grands Romans, ſont tombés. Ce qui a contribué à leur chute, c'eſt la perfection du Théatre. On a vû dans les bonnes Tragédies, & dans les Opera, beaucoup plus de ſentimens qu'on n'en trouve dans ces énormes volumes: ces ſentimens y ſont bien mieux exprimés, & la connaiſſance du cœur humain beaucoup plus aprofondie. Ainſi *Racine* & *Quinault* qui ont un peu imité le ſtile de ces Romans, les ont fait oublier en parlant au cœur un langage plus vrai, plus tendre, & plus harmonieux. m. en 1663.

CAM-

CAMPISTRON (*Jean*) né à Toulouſe en 1656. éléve & imitateur de *Racine*. Le Duc de *Vendôme*, dont il fut Sécrétaire, fit ſa fortune, & le Comédien *Baron* une partie de ſa réputation. Il y a des choſes touchantes dans ſes piéces : elles ſont faiblement écrites ; mais au moins le langage eſt aſſez pur ; & après lui on a tellement négligé la langue dans les piéces de Théatre, qu'on a fini par écrire d'un ſtile entiérement barbare. C'eſt ce que *Boileau* déplorait en mourant. m. en 1723.

DU CANGE (*Charles du Freſne*) né à Amiens en 1610. On ſait combien ſes deux *Gloſſaires* ſont utiles pour l'intelligence de tous les uſages du bas Empire & des ſiécles ſuivans. Il fut un de ceux que *Louis XIV.* récompenſa. mort en 1688.

CASSANDRE a rendu, auſſi-bien que *Dacier*, plus de ſervice à la réputation d'*Ariſtote*, que tous les prétendus Philoſophes enſemble. Il traduiſit la Rhétorique, auſſi-bien que *Dacier* a traduit la Poëtique de ce fameux Grec. On ne peut s'empêcher d'admirer *Ariſtote*, & le ſiécle d'*Alexandre*, quand on voit que le Précepteur de ce grand homme, tant décrié ſur la Phyſique, a connu à fonds tous les principes de l'Eloquence & de la Poëſie. Où eſt le Phyſicien de nos jours chez qui on puiſſe apprendre à compoſer un diſcours & une tragédie ? *Caſſandre* vécut & mourut dans la plus grande pauvreté. Ce fut la faute non pas de ſes talens, mais de ſon caractère intraitable, farouche & ſolitaire. Ceux qui ſe plaignent de la fortune n'ont ſouvent à ſe plaindre que d'eux-mêmes.

CAS-

CASSINI (*Jean Dominique*) né dans le Comté de Nice en 1625, appellé par *Colbert* en 1666. Il a été le premier des Aſtronomes de ſon tems; mais il commença comme les autres par l'Aſtrologie. Puiſqu'il fut naturaliſé en France, qu'il s'y maria, qu'il y eut des enfans, & qu'il eſt mort à Paris, on doit le compter au nombre des Français. Il a immortaliſé ſon nom par ſa *Méridienne de St. Pétrone* à Boulogne: elle ſervit à faire voir les variations de la viteſſe du mouvement de la Terre autour du Soleil. Il fut le premier qui montra, par la Paralaxe de *Mars*, que le Soleil doit être au moins à trente-trois millions de lieues de la Terre. Il prédit le chemin que devait tenir la Comète de 1664. C'eſt lui qui découvrit cinq ſatellites de *Saturne*. *Huyghens* n'en avait aperçu qu'un; & cette découverte de *Caſſini* fut célébrée par une médaille dans l'hiſtoire métallique de *Louis XIV.* mort en 1712.

CATROU, né en 1659. Jéſuite. Il a fait avec le Pére *Rouillé* vingt tomes de *l'Hiſtoire Romaine*. Ils ont cherché l'éloquence, & n'ont pas trouvé la préciſion. m. en 1737.

DU CERCEAU (*Jean Antoine*) né en 1670. Jéſuite. On trouve dans ſes Poeſies Françaiſes, qui ſont du genre médiocre, quelques vers naifs & heureux. Il a mêlé à la langue épurée de ſon ſiécle le langage Marotique, qui énerve la Poeſie par ſa malheureuſe facilité, & qui gâte la langue de nos jours par des mots & des tours ſurannés. m. en 1730.

CERISI

CERISI (*Germain Habert* &c.) Il était du tems de l'aurore du bon goût & de l'établiſſement de l'Académie Françaiſe. Sa *Métamorphoſe des yeux de Philis en aſtres* fut vantée comme un chef-d'œuvre, & a ceſſé de le paraître dès que les bons Auteurs ſont venus. m. en 1655.

LA CHAMBRE (*Marin Cureau* de) né au Mans en 1594. L'un des premiers Académiciens. m. en 1669. Lui & ſon fils ont eu de la réputation.

CHANTEREAU (*Louis* le Févre) né en 1588. Très ſavant homme, l'un des premiers qui ont débrouillé l'hiſtoire de France ; mais il a accrédité une grande erreur, c'eſt que les fiefs héréditaires n'ont commencé qu'après *Hugues Capet*. Quand il n'y aurait que l'exemple de la Normandie, donnée ou plutôt extorquée à tître de fief héréditaire en 912. cela ſuffirait pour détruire l'opinion de *Chantereau*, que pluſieurs Hiſtoriens ont adoptée. Il eſt d'ailleurs certain, que *Charlemagne* inſtitua en France des fiefs avec proprieté, & que cette forme de gouvernement était connuë avant lui dans la Lombardie & dans la Germanie. m. en 1658.

CHAPELAIN (*Jean*) né en 1595. Sans *la Pucelle* il aurait eu de la réputation parmi les gens de lettres. Ce mauvais poëme lui valut beaucoup plus que l'*Iliade* à *Homère*. *Chapelain* fut pourtant utile par ſa littérature. Ce fut lui qui corrigea les premiers vers de *Racine*. Il commença par être l'oracle des Auteurs, & finit par en être l'opprobre. m. en 1674.

LA CHAPELLE, Receveur-général des finances, auteur de quelques Tragédies qui eurent du ſuccès en leur tems. Il était un de ceux qui tâchaient d'imiter *Racine*; car *Racine* forma ſans le vouloir une école comme les grands Peintres. Ce fut un *Raphaël* qui ne fit point de *Jules Romain*: mais au moins ſes premiers diſciples écrivirent avec quelque pureté de langage; & dans la décadence qui a ſuivi, on a vu de nos jours des Tragédies entiéres, où il n'y a pas quatre vers de ſuite dans leſquels il n'y ait des fautes groſſiéres. Voilà d'où l'on eſt tombé, & à quels excès on eſt parvenu, après avoir eu de ſi grands modèles.

CHAPELLE (*Claude l'Huillier*) fils naturel de *l'Huillier* Maître des Comptes. Il n'eſt pas vrai qu'il fût le premier qui ſe ſervit des rimes redoublées; *d'Aſſouci* s'en ſervait avant lui, & même avec quelque ſuccès.

Pourquoi donc, ſexe au teint de roſe,
Quand la charité vous impoſe
La loi d'aimer votre prochain,
Pouvez-vous me haïr ſans cauſe,
Moi qui ne vous fis jamais rien?
Eh! pour mon honneur je vois bien
Qu'il faut vous faire quelque choſe.
&c.

Chapelle réuſſit mieux que les autres dans ce genre qui a de l'harmonie & de la grace, mais dans

dans lequel il a préféré quelquefois une abondance ſtérile de rimes à la penſée & au tour. Sa vie voluptueuſe & ſon peu de prétention contribuèrent encor à la célébrité de ſes petits ouvrages. On ſait qu'il y a dans ſon *Voyage de Montpellier* beaucoup de traits de *Bachaumont*, fils du Préſident *le Coigneux*, l'un des plus aimables hommes de ſon tems. *Chapelle* était d'ailleurs un des meilleurs éléves de *Gaſſendi*. Au reſte il faut bien diſtinguer les éloges que tant de gens de lettres ont donnés à *Chapelle* & à des eſprits de cette trempe, d'avec les éloges dûs aux grands Maîtres. m. en 1686.

CHARDIN (*Jean*) né à Paris en 1643. Nul Voyageur n'a laiſſé des Mémoires plus curieux. m. à Londres en 1713.

CHARLEVAL (*Jean Faucon* DE RIS) l'un de ceux qui acquirent de la célébrité par la délicateſſe de leur eſprit, ſans ſe livrer trop au public. La fameuſe converſation du Maréchal d'*Hocquincourt* & du Pére *Canaye*, imprimée dans les œuvres de *Saint-Evremont*, eſt de *Charleval*, juſqu'à la petite diſſertation ſur le Janſéniſme & ſur le Moliniſme que *St. Evremont* y a ajoûtée. Le ſtile de cette fin eſt très différent de celui du commencement. Feu Monſieur de *Caumartin* le Conſeiller d'Etat avait l'écrit de *Charleval* de la main de l'Auteur. On trouve dans le *Moréri*, que le Préſident de Ris, neveu de *Charleval*, ne voulut pas faire imprimer les ouvrages de ſon oncle, de peur que *le nom d'Auteur peut-être ne fût une tache dans ſa*

famille. Il faut être d'un état & d'un eſprit bien abject pour avancer une telle idée dans le ſiécle où nous ſommes ; & c'eût été dans un homme de robe un orgueil digne des tems militaires & barbares, où l'on abandonnait l'étude purement à la robe, par mépris pour la robe & pour l'étude.

CHARPENTIER (*François*) né à Paris en 1620. Académicien utile. On a de lui la traduction de *la Cyropédie.* Il ſoûtint vivement l'opinion, que les inſcriptions des monumens publics de France doivent être en Français. En effet c'eſt dégrader une Langue qu'on parle dans toute l'Europe, que de ne pas oſer s'en ſervir ; c'eſt aller contre ſon but, que de parler à tout le public dans une langue que les trois quarts au moins de ce public n'entendent pas. Il y a une eſpèce de barbarie à latiniſer des noms Français que la poſtérité méconnaîtrait. Et les noms de Rocroi & de Fontenoi ſont un plus grand effet que les noms de *Rocroſium* & de *Fonténiacum.* m. en 1702.

LA CHATRE (*Edme* Marquis de) a laiſſé des Mémoires. m. en 1645.

CHAULIEU (*Guillaume*) né en Normandie en 1639. connu par ſes Poëſies négligées, & par les beautés hardies & voluptueuſes qui s'y trouvent. La plûpart reſpirent la liberté, le plaiſir, & une Philoſophie au-deſſus des préjugés ; tel était ſon caractère. Il vécut dans les délices, & mourut avec intrépidité. mort en 1720.

CHEMI-

CHEMINAIS, Jéſuite. On l'appellait le *Racine* des Prédicateurs, & *Bourdaloue* le *Corneille*.

CHE'RON (*Eliſabeth*) née à Paris en 1648. célèbre par la Muſique, la Peinture & les Vers, & plus connuë ſous ſon nom que ſous celui de ſon mari le Sr. *le Hay*. m. en 1711.

CHEVREAU (*Urbain*) né à Loudun en 1613. ſavant & bel eſprit qui eut beaucoup de réputation. m. en 1701.

CHIFFLET (*Jean Jacques*) né à Beſançon en 1588. On a de lui pluſieurs recherches. m. en 1660. Il y a eu ſept Ecrivains de ce nom.

CHOISI (*François* de) né à Rouen en 1644. envoyé à Siam. On a ſa rélation. Il a compoſé pluſieurs hiſtoires, une *traduction de l'imitation de* JESUS-CHRIST, dédiée à Madame de *Maintenon* avec cette épigraphe: *Concupiſcet rex decorem tuum*; & des *Mémoires de la Comteſſe des Barres*. Cette Comteſſe *des Barres*, c'était lui-même. Il s'habilla & vécut en femme pluſieurs années. Il acheta ſous le nom de la Comteſſe *des Barres* une Terre auprès de Tours. Ces Mémoires racontent avec naïveté comment il eut impunément des maitreſſes ſous ce déguiſement. Pendant qu'il menait cette vie, il écrivait l'Hiſtoire de l'Egliſe. Dans ſes Mémoires ſur la Cour on trouve des choſes vraies, quelques-unes de fauſſes, & beaucoup de hazardées; ils ſont écrits dans un ſtile trop familier.

CLAUDE (*Jean*) né en Agénois en 1619. Miniſtre de Charenton, & l'oracle de ſon parti, émule digne des *Boſſuet*, des *Arnauld*, & des

Nicole. Il a compoſé quinze ouvrages, qu'on lut avec avidité dans le tems des diſputes Preſque tous les livres polémiques n'ont qu'un tems : les Fables de *la Fontaine*, l'*Arioſte* paſſeront à la derniére poſtérité. Cinq ou ſix mille volumes de controverſe ſont déja oubliés. m. à la Haie en 1687.

LE COINTE (*Charles*) né à Troies en 1611. de l'Oratoire. Ses *Annales Eccléſiaſtiques* imprimées au Louvre par ordre du Roi, ſont un monument utile. mort en 1681.

COLLET (*Philibert*) né à Dombes en 1643. Juriſconſulte & homme libre. Excommunié par l'Archevêque de Lyon pour une querelle de paroiſſe, il écrivit contre l'excommunication ; il combattit la clôture des Religieuſes, & dans ſon *Traité de l'Uſure* il ſoûtint vivement l'uſage autoriſé en Breſſe de ſtipuler les intérêts avec le capital, uſage approuvé dans plus de la moitié de l'Europe, & reçu dans l'autre par tous les négocians, malgré les loix qu'on élude. Il aſſura auſſi que les dîmes, qu'on paye aux Eccléſiaſtiques, ne ſont pas de droit divin. mort en 1718.

COLOMIEZ (*Paul*). Le tems de ſa naiſſance eſt inconnu : la plupart de ſes ouvrages commencent à l'être ; mais ils ſont utiles à ceux qui aiment les recherches littéraires. mort à Londres en 1692.

COMMIRE, Jéſuite. Il réuſſit parmi ceux qui croyent qu'on peut faire de bons vers Latins, & qui penſent que des étrangers peuvent reſſuſciter

citer le ſiécle d'*Auguſte* dans une Langue qu'ils ne peuvent pas même prononcer.

In ſilvam ne ligna feras.

CORDEMOI (*Géraud*) né à Paris. On lui doit le débrouillement du cahos des deux premiéres races des Rois de France ; & on doit cette utile entrepriſe au Duc de *Montauſier*, qui chargea *Cordemoi* de faire l'hiſtoire de *Charlemagne*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Il ne trouva guères dans les anciens Auteurs que des abſurdités & des contradictions. La difficulté l'encouragea, & il débrouilla les deux premiéres races. mort en 1684.

CORNEILLE (*Pierre*) né à Rouen en 1606. Quoiqu'on ne repréſente plus que ſix ou ſept piéces de trente-trois qu'il a compoſées, il ſera toûjours le pére du Théatre. Il eſt le premier qui ait élevé le génie de la Nation, & cela demande grace pour environ vingt de ſes piéces qui ſont, à quelques endroits près, ce que nous avons de plus mauvais par le ſtile, par la froideur de l'intrigue, par les amours déplacés & inſipides, & par un entaſſement de raiſonnemens alembiqués, qui ſont l'oppoſé du Tragique. Mais on ne juge d'un grand homme que par ſes chefs-d'œuvre, & non par ſes fautes. On dit que ſa traduction de *l'Imitation de* JESUS-CHRIST a été imprimée trente-deux fois ; il eſt auſſi difficile de le croire, que de la lire une ſeule. Il reçut une gratification du Roi dans ſa derniére maladie. mort en 1684.

On a imprimé dans pluſieurs recueils d'anec-

dotes, qu'il avait ſa place marquée toutes les fois qu'il allait au ſpectacle, qu'on ſe levait pour lui, qu'on battait des mains. Malheureuſement les hommes ne rendent pas tant de juſtice. Le fait eſt que les Comédiens du Roi refuſèrent de jouer ſes huit dernières piéces, & qu'il fut obligé de les donner à une autre troupe.

CORNEILLE (*Thomas*) né à Rouen en 1625. homme qui aurait eu une grande réputation, s'il n'avait point eu de frére. On a de lui trente-quatre piéces de Théatre. mort pauvre en 1709.

COUSIN (*Louis*) né à Paris en 1627. Préſident à la Cour des Monnoies. On lui doit beaucoup de traductions d'Hiſtoriens Grecs, que lui ſeul a fait connaître. m. en 1707.

Le Baron DES COUTURES traduiſit en proſe & commenta *Lucréce* vers le milieu du régne de *Louis XIV.* Il penſait comme ce Philoſophe ſur la plûpart des premiers principes des choſes. Il croyait la matiére éternelle, à l'exemple de tous les Anciens. La Religion Chrêtienne a ſeule combattu cette opinion.

DACIER (*André*) né à Caſtres en 1651. Calviniſte comme ſa femme, & devenu Catholique comme elle. Garde des livres du cabinet du Roi à Paris, charge qui ne ſubſiſte plus. Homme plus ſavant qu'Ecrivain élégant, mais à jamais utile par ſes traductions & par ſes notes. m. au Louvre en 1722.

DANCHET (*Antoine*) a réuſſi à l'aide du Muſicien

ſicien dans quelques *Opéra*, qui ſont moins mauvais que ſes Tragédies.

DANCOURT (*Florent Carton*) Avocat, né en 1662. aima mieux ſe livrer au Théatre qu'au Barreau. Ce que *Regnard* était à l'égard de *Molière* dans la haute Comédie, le Comédien *Dancourt* l'était dans la farce. Beaucoup de ſes piéces attirent encor un aſſez grand concours ; elles ſont gaies ; le dialogue en eſt naïf. La quantité de piéces qu'on a faites dans ce genre facile, eſt immenſe ; elles ſont plus du goût du peuple que des eſprits délicats : mais l'amuſement eſt un des beſoins de l'homme, & cette eſpèce de Comédie aiſée à repréſenter plait, dans Paris & dans les Provinces, au grand nombre qui n'eſt pas ſuſceptible de plaiſirs plus relevés. m. en 1726.

DANET (*Pierre*) l'un de ces hommes qui ont été plus utiles qu'ils n'ont eu de réputation. Ses *Dictionnaires* de la Langue Latine & des Antiquités furent au nombre de ces livres mémorables faits pour l'éducation du Dauphin *Monſeigneur*, & qui s'ils ne firent pas de ce Prince un ſavant homme, contribuèrent beaucoup à éclairer la France. m. en 1709.

DANGEAU (*Louis* Abbé de) né en 1643. excellent Académicien. m. en 1723.

DANIEL (*Gabriel*) Jéſuite. Hiſtoriographe de France, a rectifié les fautes de *Mézerai* ſur la premiére & la ſeconde race. On lui a reproché, que ſa diction n'eſt pas toûjours aſſez pure, que ſon ſtile eſt trop faible, qu'il n'intéreſſe pas, qu'il

qu'il n'eſt pas Peintre, qu'il n'a pas aſſez fait connaître les uſages, les mœurs, les loix ; que ſon hiſtoire eſt un long détail d'opérations de guerre dans leſquels un Hiſtorien de ſon état ſe trompe preſque toujours.

Le Comte de *Boulainvilliers* dit dans ſes Mémoires ſur le gouvernement de France, qu'on peut reprocher à *Daniel* dix mille erreurs : c'eſt beaucoup ; mais heureuſement la plupart de ces erreurs ſont auſſi indifférentes que les vérités qu'il aurait miſes à la place ; car qu'importe que ce ſoit l'aile gauche ou l'aile droite qui ait plié à la bataille de Montlhéri ? qu'importe par quel endroit *Louis le Gros* entra dans les mazures du Puiſet ? Un citoyen veut ſavoir par quels degrés le Gouvernement a changé de forme, quels ont été les droits, & les uſurpations des différents Corps ; ce qu'ont fait les Etats Généraux, quel a été l'eſprit de la Nation, &c. L'hiſtoire du Pére *Daniel* avec tous ſes défauts eſt encor la moins mauvaiſe qu'on ait, du moins juſqu'au régne de *Louis XI.* Il prétend dans ſa préface, & on a dit après lui, que les premiers tems de l'hiſtoire de France ſont plus intéreſſans que ceux de Rome, parce que *Clovis* & *Dagobert* avaient plus de terrain que *Romulus* & *Tarquin.* Il ne s'eſt pas aperçu, que les faibles commencemens de tout ce qui eſt grand intéreſſent toûjours les hommes ; on aime à voir la petite origine d'un Peuple dont la France n'eſt qu'une Province, & qui étendit ſon Empire juſqu'à l'Elbe, l'Euphrate & le Niger. Il faut avouer, que notre Hiſtoire & celle

le des autres Peuples, depuis le cinquiéme ſiécle de l'Ere vulgaire juſqu'au quinziéme, n'eſt qu'un cahos d'avantures barbares, ſous des noms barbares.

DARGONNE (*Noël*) né à Paris en 1634. Chartreux à Gaillon. C'eſt le ſeul Chartreux qui ait cultivé la Littérature. Ses *Mélanges*, ſous le nom de *Vigneul de Marville*, ſont remplis d'anecdotes curieuſes & hazardées. mort en 1704.

DESCARTES (*René*) né en Touraine en 1596. fils d'un Conſeiller au Parlement de Bretagne. Le plus grand Mathématicien de ſon tems, mais le Philoſophe qui connût le moins la Nature, ſi on le compare à ceux qui l'ont ſuivi. Il paſſa preſque toute ſa vie hors de France, pour philoſopher en liberté, à l'exemple de *Saumaiſe*, qui avait pris ce parti. Ayant cherché le repos dans des ſolitudes en Hollande, il ne l'y trouva pas. Un nommé *Voet*, & un nommé *Shockius*, deux Profeſſeurs du Galimatias Scholaſtique qu'on enſeignait encore, intentèrent contre lui cette ridicule accuſation d'Athéiſme dont les Ecrivains mépriſés ont toujours chargé les Philoſophes. En vain *Deſcartes* avait épuiſé ſon génie à raſſembler les preuves de la Divinité, & à en chercher de nouvelles. Ses ennemis le comparèrent à *Vanini* dans un écrit public : ce n'eſt pas que *Vanini* eût été Athée ; le contraire eſt démontré ; mais il avait été brulé comme tel, & on ne pouvait faire une comparaiſon plus odieuſe. *Deſcartes* eut beaucoup de peine à obtenir une très légère ſatisfaction par ſen-

ſentence de l'Académie de Groningue. Ses *Méditations*, ſon *Diſcours ſur la méthode*, ſont encor eſtimés ; toute ſa Phyſique eſt tombée, parce qu'elle n'eſt fondée ni ſur la Géométrie, ni ſur l'expérience ; il a eu longtems une ſi prodigieuſe réputation, que *La Fontaine*, ignorant à la vérité, mais écho de la voix publique, a dit de lui :

Deſcartes ce mortel dont on eût fait un Dieu,
Dans les ſiécles paſſés, & qui tient le milieu
Entre l'homme & l'eſprit, comme entre l'huître & l'homme,
Le tient tel de nos gens franche bête de ſomme.

L'Abbé *Genet* dans le ſiécle préſent s'eſt donné la malheureuſe peine de mettre en vers Français la Phyſique de *Deſcartes*.

Ce n'eſt guères que depuis l'année 1730. qu'on a commencé à revenir en France de toutes les erreurs de cette Philoſophie chimérique, quand la Géométrie & la Phyſique expérimentale ont été plus cultivées. Le ſort de *Deſcartes* en Phyſique a été celui de *Ronſard* en Poëſie. m. à Stockolm en 1650.

DESMARETS DE SAINT-SORLIN (*Jean*) né à Paris en 1595. Il travailla beaucoup à la Tragédie de *Mirame* du Cardinal de *Richelieu*. Sa Comédie des *Viſionnaires* paſſa pour un chef-d'œuvre, mais c'eſt que *Molière* n'avait pas encor paru. Il fut Controlleur-général de l'extraordinaire des guerres & Sécretaire de la Marine du Levant. Sur la fin de ſa vie il fut plus connu par ſon fanatiſme que par ſes ouvrages. m. en 1676.

DOMAT,

DOMAT, célèbre Juriſconſulte. Son livre *des Loix civiles* a eu beaucoup d'approbation.

DOUJAT (*Jean*) né à Toulouſe en 1639. Juriſconſulte & homme de lettres. Il faiſait tous les ans un enfant à ſa femme & un livre. On en dit autant de Tiraqueau. Le *Journal des Savans* l'appelle *grand-homme*; il ne faut pas prodiguer ce titre. mort en 1688.

DUBOIS (*Gérard*) né à Orléans en 1629. de l'Oratoire. Il a fait *l'Hiſtoire de l'Egliſe de Paris*. m. en 1696.

DUCHE', valet de chambre de *Louis XIV*. fit pour la Cour quelques Tragédies tirées de l'Ecriture, à l'exemple de *Racine*, non avec le même ſuccès. L'Opéra d'*Iphigénie en Tauride* eſt ſon meilleur ouvrage. Il eſt dans le grand goût, & quoique ce ne ſoit qu'un Opéra, il retrace une grande idée de ce que les Tragédies Grecques avaient de meilleur. Ce goût n'a pas ſubſiſté longtems, & même bientot après on s'eſt réduit aux ſimples Ballets compoſés d'Actes détachés faits uniquement pour amener des danſes; ainſi l'Opéra même a dégéneré dans le tems que preſque tout le reſte tombait dans la décadence.

Madame de *Maintenon* fit la fortune de cet Auteur: elle le recommanda ſi fortement à Monſieur de *Ponchartrain* Secretaire d'Etat, que ce Miniſtre prenant *Duché* pour un homme conſidérable, alla lui rendre viſite. *Duché*, homme alors très obſcur, voyant entrer chez lui un Sécretaire d'Etat, crut qu'on allait le conduire à la Baſtille.

DU-

DUCHESNE (*André*) né en Touraine en 1584. Hiſtoriographe du Roi, Auteur de beaucoup d'hiſtoires & de recherches généalogiques. On l'appellait le pére de l'hiſtoire de France. mort en 1640.

DUFRE'NOI (*Charles*) né à Paris en 1611. Peintre & Poëte. Son poéme *de la Peinture* a réuſſi auprès de ceux qui peuvent lire d'autres vers Latins que ceux du ſiécle d'*Auguſte*. mort en 1665.

DUFRE'NY (*Charles*) né à Paris en 1648. Il paſſait pour petit-fils de *Henri IV*. & lui reſſemblait. Son pére avait été valet de garderobe de *Louis XIII*. & le fils l'était de *Louis XIV*. qui lui fit toûjours du bien malgré ſon dérangement, mais qui ne put l'empêcher de mourir pauvre. Avec beaucoup d'eſprit & plus d'un talent, il ne put jamais rien faire de régulier. On a de lui beaucoup de Comédies, & il n'y en a guères où l'on ne trouve dés ſcènes jolies & ſinguliéres. mort en 1724.

DUPLEIX (*Scipion*) de Condom, quoique né en 1559. peut être compté dans le ſiécle de *Louis XIV*. ayant encor vécu ſous ſon régne. Il eſt le premier Hiſtorien qui ait cité en marge ſes autorités, précaution abſolument néceſſaire quand on n'écrit pas l'hiſtoire de ſon tems, à moins qu'on ne s'en tienne aux faits connus. On ne lit plus ſon Hiſtoire de France, parce que depuis lui on a mieux fait & mieux écrit. mort en 1661.

ESPRIT (*Jacques*) né à Béziers en 1611. Auteur du livre *de la fauſſeté des Vertus humaines*, qui n'eſt qu'un Commentaire du Duc de la *Rochefoucault*. Le Chancelier *Séguier*, qui goûta ſa littérature, lui fit avoir un brévet de Conſeiller d'Etat. mort en 1678.

ESTRADES (le Maréchal d'). Ses Lettres ſont auſſi eſtimées que celles du Cardinal d'*Oſſat*, & c'eſt une choſe particuliére aux Français que de ſimples dépêches ayent été ſouvent d'excellens ouvrages. mort en 1686.

Le Marquis de LA FARE, connu par ſes Mémoires & par quelques vers agréables. Son talent pour la Poéſie ne ſe dévelopa qu'à l'âge de près de ſoixante ans. Ce fut Madame de *Cailus*, l'une des plus aimables perſonnes de ce ſiécle par ſa beauté & par ſon eſprit, pour laquelle il fit ſes premiers vers, & peut-être les plus délicats qu'on ait de lui.

M'abandonnant un jour à la triſteſſe,
Sans eſpérance, & même ſans déſirs,
Je regrettais les ſenſibles plaiſirs
Dont la douceur enchanta ma jeuneſſe.
Sont-ils perdus, diſais-je, ſans retour?
Et n'es-tu pas cruel, amour!
Toi que j'ai fait dès mon enfance,
Le maître de mes plus beaux jours,
D'en laiſſer terminer le cours
A l'ennuyeuſe indifférence?

Alors

Alors j'aperçus dans les airs
L'enfant maître de l'Univers,
Qui plein d'une joie inhumaine
Me dit en ſouriant, Tircis, ne te plain plus,
Je vai mettre fin à ta peine,
Je te promets un regard de Cailus.

mort en 1713.

LA FAYETTE (*Marie Magdeleine de la Vergne* Comteſſe de) Sa *Princeſſe de Cléves* & ſa *Zaïde* furent les premiers Romans où l'on vit les mœurs des honnêtes gens & des avantures naturelles décrites avec grace. Avant elle on écrivait d'un ſtile empoulé des choſes peu vraiſemblables. m. en 1693.

FE'LIBIEN (*André*) né à Chartres en 1619. Il eſt le premier qui dans les Inſcriptions de l'Hôtel de Ville ait donné à *Louis XIV.* le nom de *Grand.* Ses *Entretiens ſur la vie des Peintres* ſont l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur. Il eſt élégant, profond, & il reſpire le goût: mais il dit trop peu de choſes en trop de paroles, & eſt abſolument ſans méthode. m. en 1695.

FE'NELON (*François de Salignac*) Archévêque de Cambrai, né en Périgord en 1651. On a de lui cinquante-cinq ouvrages différens. Tous partent d'un cœur plein de vertu, mais ſon *Télémaque* l'inſpire. Il a été vainement blâmé par *Gueudeville* & par l'Abbé *Faidit.* m. à Cambrai en 1715.

Après la mort de *Fénélon Louis XIV.* brula lui-

lui-même tous les manuscrits que le Duc de Bourgogne avait conservés de son Précepteur. *Ramsai* élève de ce célèbre Archevêque, m'a écrit ces mots : *S'il était né en Angleterre, il aurait dévelopé son génie, & donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus.*

FERRAND, Conseiller de la Cour des Aides. On a de lui de très jolis vers. Il ajoûtait avec *Rousseau* dans l'Epigramme & le Madrigal. Voici dans quel goût *Ferrand* écrivait.

D'amour & de mélancolie
Celemnus enfin consumé,
En fontaine fut transformé ;
Et qui boit de ses eaux, oublie
Jusqu'au nom de l'objet aimé.
Pour mieux oublier Egerie,
J'y courus hier vainement ;
A force de changer d'amant,
L'infidéle l'avait tarie.

On voit que *Ferrand* mettait plus de naturel, de grace & de délicatesse dans des sujets galants, & *Rousseau* plus de force & de recherche dans des sujets de débauche.

FEUQUIERES DE PAS (le Marquis de) né à Paris en 1648. Officier consommé dans l'art de la guerre, & excellent guide s'il est critique trop sévère. m. en 1711.

LE FEVRE (*Tanegui*) né à Caën en 1615.

Calviniſte, Profeſſeur à Saumur, mépriſant ceux de la ſecte & demeurant parmi eux, plus Philoſophe qu'Huguenot, écrivant auſſi-bien en Latin qu'on puiſſe écrire dans une Langue morte, faiſant des vers Grecs qui doivent avoir eu peu de lecteurs. La plus grande obligation que lui ayent les Lettres, eſt d'avoir produit Madame Dacier. m. en 1678.

LE FEVRE (*Anne*) Madame DACIER. Née Calviniſte à Saumur en 1651. illuſtre par ſa ſcience. Le Duc de *Montauſier* la fit travailler à l'un de ces livres qu'on nomme *Dauphins*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le *Florus* avec des notes Latines eſt d'elle. Ses traductions de *Térence* & d'*Homère* lui font un honneur immortel. On ne pouvait lui reprocher que trop d'admiration pour tout ce qu'elle avait traduit. *La Motte* ne l'attaqua qu'avec de l'eſprit, & elle ne combattit qu'avec de l'érudition. m. en 1720. au Louvre.

FLECHIER (*Eſprit*) du Comtat d'Avignon, né en 1632. Evêque de Lavaur & puis de Nîmes. Poëte Français & Latin, Hiſtorien, Prédicateur, mais connu ſurtout par ſes belles Oraiſons funébres. Son *Hiſtoire de Théodoſe* a été faite pour l'éducation de *Monſeigneur*. Le Duc de *Montauſier* avait engagé les meilleurs eſprits de France, à travailler par de bons ouvrages à cette éducation. m. en 1710.

FLEURY (*Claude*) né en 1640. ſous-Précepteur du Duc de Bourgogne, & Confeſſeur de *Louis XV.* ſon fils, vécut à la Cour dans la

la ſolitude & dans le travail. Son *Hiſtoire de l'Egliſe* eſt la meilleure qu'on ait jamais faite, & les diſcours préliminaires fort au-deſſus de l'Hiſtoire. Ils ſont preſque d'un Philoſophe; mais l'Hiſtoire n'en eſt pas. m. en 1723.

LA FONTAINE (*Jean*) né à Château-Thierri en 1621. Le plus ſimple des hommes, mais admirable dans ſon genre, quoique négligé & inégal. Il fut le ſeul des grands hommes de ſon tems qui n'eut point de part aux bienfaits de *Louis XIV*. Il y avait droit par ſon mérite & par ſa pauvreté. Dans la plûpart de ſes Fables il eſt infiniment au-deſſus de tous ceux qui ont écrit avant & après lui en quelque Langue que ce puiſſe être. Dans les Contes, qu'il a imités de l'*Arioſte*, il n'a pas ſon élégance & ſa pureté; il n'eſt pas à beaucoup près ſi grand Peintre, & c'eſt ce que *Boileau* n'a pas aperçu dans ſa Diſſertation ſur *Joconde*, parce que *Deſpréaux* ne ſavait preſque pas l'Italien. Mais dans les Contes puiſés chez *Bocace*, *La Fontaine* lui eſt bien ſupérieur, parce qu'il a beaucoup plus d'eſprit, de graces, de fineſſe. *Bocace* n'a d'autre mérite que la naïveté, la clarté, & l'exactitude dans le langage. Il a fixé ſa Langue, & *La Fontaine* a ſouvent corrompu la ſienne. m. en 1695.

FONTENELLE (*Bernard Bouvier* de) quoique vivant en l'année 1756. fera une exception à la loi qu'on s'eſt faite de ne mettre aucun homme vivant dans ce Catalogue. Son âge de près de cent années ſemble demander cette diſtinction. Il eſt à preſent au-deſſus de l'éloge & de

la critique. On peut le regarder comme l'eſprit le plus univerſel que le ſiécle de *Louis XIV.* ait produit. Il a reſſemblé à ces terres heureuſement ſituées qui portent toutes les eſpèces de fruits. Il n'avait pas vingt ans lorſqu'il fit une grande partie de la Tragédie-Opéra de *Bellerophon ;* & depuis il donna l'Opéra de *Thétis & Pélée*, dans lequel il imita beaucoup *Quinault*, & qui eut un grand ſuccès. Celui d'*Iſée & Lavinie* en eut moins. Il eſſaya ſes forces au Théatre Tragique : il aida Mlle. *Bernard* dans quelques piéces. Il en compoſa deux, dont une fut jouée en 1680. & jamais imprimée. Elle lui attira trop longtems de très injuſtes reproches : car il avait eu le mérite de reconnaître, que bien que ſon eſprit s'étendit à tout, il n'avait pas le talent de *Pierre Corneille* ſon oncle pour la Tragédie. Il fit beaucoup d'ouvrages légers, dans leſquels on remarquait déja cette fineſſe & cette profondeur qui décèlent un homme ſupérieur à ſes ouvrages mêmes. On remarqua dans ſes vers & dans ſes *Dialogues des Morts* l'eſprit de *Voiture*, mais plus étendu & plus philoſophique. Sa *Pluralité des Mondes* fut un ouvrage unique en ſon genre. Il ſut faire des Oracles de *Vandale* un livre agréable. Les matiéres délicates auxquelles on touche dans ce livre lui attirèrent des perſécutions ſourdes auxquelles il eut le bonheur d'échaper. Il vit combien il eſt dangereux d'avoir raiſon dans des choſes où des hommes accrédités ont tort. Il ſe tourna vers la Géométrie & vers la Phyſique avec autant de facilité qu'il avait cultivé les Arts d'agrément. Nommé Secrétaire per-

perpétuel de l'Académie des Sciences, il exerça cet Emploi pendant plus de quarante ans avec un aplaudiſſement univerſel. Son *Hiſtoire de l'Académie* jette très ſouvent une clarté lumineuſe ſur les Mémoires les plus obſcurs. Il fut le premier qui porta cette élégance dans les Sciences. Si quelquefois il y répandit trop d'ornemens, c'était de ces moiſſons abondantes dans leſquelles les fleurs croiſſent naturellement avec les épics.

Cette *Hiſtoire de l'Académie des Sciences* ſerait auſſi utile qu'elle eſt bien faite, s'il avait eu à rendre compte de vérités découvertes; mais il fallait qu'il expliquât des opinions combattuës les unes par les autres, & dont la plûpart ſon détruites.

Les éloges qu'il prononça des Académiciens morts, ont le ſingulier mérite de rendre les Sciences reſpectables, & ont rendu tel leur Auteur. En vain l'Abbé *des Fontaines* & d'autres gens de cette eſpèce ont voulu obſcurcir ſa réputation, c'eſt le propre des grands hommes d'avoir de mépriſables ennemis. S'il a fait imprimer depuis peu des Comédies peu théatrales, & une apologie des Tourbillons de *Deſcartes*, on a pardonné ces Comédies en faveur de ſa vieilleſſe, & ſon Cartéſianiſme en faveur des anciennes opinions qui dans ſa jeuneſſe avaient été celles de l'Europe.

Enfin on l'a regardé comme le premier des hommes dans l'art nouveau de répandre de la lumiére & des graces ſur les Sciences abſtraites, & il a eu du mérite dans tous les autres genres

qu'il a traités. Tant de talens ont été ſoutenus par la connaiſſance des Langues & de l'Hiſtoire, & il a été ſans contredit au-deſſus de tous les ſavants qui n'ont pas eu le don de l'invention.

FORBIN (*Claude* Chevalier de) Chef d'eſcadre en France, Grand-Amiral du Roi de Siam. Il a laiſſé des Mémoires curieux qu'on a rédigés, & on peut juger entre lui & *Du Gué-Trouin*.

LA FOSSE (*Antoine*) né en 1658. *Manlius* eſt ſa meilleure piéce de Théatre. m. en 1708.

FRAGUIER (*Claude*) né à Paris en 1666. bon Littérateur & plein de goût. Il n'a écrit que des vers Latins & quelques Diſſertations. m. en 1728.

FURETIERE (*Antoine*) né en 1620. fameux par ſon *Dictionnaire* & par ſa querelle. m. en 1688.

GACON (*François*) né à Lyon en 1667. mis par le Pére *Niceron* dans le Catalogue des hommes illuſtres, & qui n'a été fameux que par de mauvaiſes ſatyres. Il a eu grande part à ce recueil de groſſiéres plaiſanteries qu'on appelle *Brévets de la Calotte*. Ces turpitudes ont pris leur ſource dans je ne ſai quelle aſſociation qu'on appellait le Régiment des Fous & de la Calotte. Ce n'eſt pas là aſſurément du bon goût. Les honnêtes gens ne voyent qu'avec mépris de tels ouvrages & leurs Auteurs qui ne peuvent être cités que pour faire abhorrer leur exemple. m. en 1725.

GALANT (*Antoine*) né en Picardie en 1646.

Il

Il apprit à Conſtantinople les Langues Orientales, & traduiſit une partie des Contes Arabes, qu'on connait ſous le titre des *Mille & une nuit.* m. en 1715.

L'Abbé GALLOIS (*Jean*) né à Paris en 1632. ſavant univerſel, fut le premier qui travailla au *Journal des ſavans* avec le Conſeiller-Clerc *Sallo*, qui avait conçu l'idée de ce travail. Il enſeigna depuis un peu de Latin au Miniſtre d'Etat *Colbert*, qui malgré ſes occupations crut avoir aſſez de tems pour apprendre cette Langue; il prenait ſurtout ſes leçons en caroſſe dans ſes voyages de Verſailles à Paris. On diſait avec vraiſemblance, que c'était en vuë d'être Chancelier. On peut obſerver, que les deux hommes qui ont le plus protégé les Lettres, ne ſavaient pas le Latin, *Louis XIV.* & Monſieur *Colbert.* m. en 1707.

GASSENDI (*Pierre*) né en Provence en 1592. Reſtaurateur d'une partie de la Phyſique d'*Epicure.* Il ſentit la néceſſité des atomes & du vuide. *Newton* & d'autres ont démontré depuis ce que *Gaſſendi* avait affirmé. Il eut moins de réputation que *Deſcartes*, parce qu'il était plus raiſonnable, & qu'il n'était pas inventeur; mais on l'accuſa comme *Deſcartes* d'athéiſme. Quelques-uns crurent, que celui qui admettait le vuide comme *Epicure*, niait un DIEU comme lui. C'eſt ainſi que raiſonnent les calomniateurs. *Gaſſendi* en Provence, où l'on n'était point jaloux de lui, était appellé le *ſaint Prêtre*; à Paris quelques envieux l'appellaient l'A-

thée. Il eſt vrai qu'il était ſceptique, & que la Philoſophie lui avait apris à douter de tout, mais non pas de l'exiſtence d'un Etre ſuprême. m. en 1656.

GE'DOUIN, Chanoine de la ſainte-Chapelle à Paris. Auteur d'une excellente traduction de *Quintilien*, & de *Pauſanias*. m. en 1744.

LE GENDRE (*Louis*) né à Rouen en 1655. a fait une *Hiſtoire de France*. Pour bien faire cette hiſtoire, il faudrait la plume & la liberté du Préſident *de Thou*; & il ſerait encor très difficile de rendre les premiers ſiécles intéreſſans. m. en 1733.

GENEST (*Charles-Claude*) né en 1635. Aumonier de la Ducheſſe d'Orléans, Philoſophe & Poëte. Sa Tragédie de *Pénélope* a encor du ſuccès ſur le Théatre, & c'eſt la ſeule de ſes piéces qui s'y ſoit conſervée. Son laborieux ouvrage de la Philoſophie de *Deſcartes* en rimes plûtôt qu'en vers, ſignala plus ſa patience que ſon génie, & il n'eut guères rien de commun avec *Lucréce* que de verſifier une Philoſophie erronée preſque en tout. Il eut part aux bienfaits de *Louis XIV*. m. en 1719.

L'Abbé GIRARD. Son livre des *Synonimes* eſt très utile; il ſubſiſtera autant que la Langue, & ſervira même à la faire ſubſiſter.

GODEAU (*Antoine*) l'un de ceux qui ſervirent à l'établiſſement de l'Académie Françaiſe. Poëte, Orateur & Hiſtorien. On ſait que pour faire un jeu de mots le Cardinal de *Richelieu* lui

lui donna l'Evêché de Graſſe, pour le *Bénédicité* mis en vers. Son *Hiſtoire Eccléſiaſtique* en proſe fut plus eſtimée que ſon Poëme ſur les *Faſtes de l'Egliſe*. Il ſe trompa en croyant égaler les Faſtes d'*Ovide*: ni ſon ſujet ni ſon génie n'y pouvaient ſuffire. C'eſt une grande erreur de penſer, que les ſujets Chrêtiens puiſſent convenir à la Poëſie comme ceux du Paganiſme, dont la Mythologie auſſi agréable que fauſſe animait toute la Nature. m. en 1672.

GODEFROI (*Théodore*) fils de *Denys Godefroi* Pariſien. Homme ſavant, né à Genève en 1580. Hiſtoriographe de France ſous *Louis XIII.* & *Louis XIV.* Il s'appliqua ſurtout aux titres & au cérémonial. m. en 1649.

GODEFROI (*Denys*) ſon fils, né à Paris en 1615. Hiſtoriographe de France comme ſon pére. m. en 1681.

GOMBAULD (*Jean Ogier* de) quoique né ſous *Charles IX.* vécut longtems ſous *Louis XIV.* Il y a de lui quelques bonnes Epigrammes, dont même on a retenu des vers. m. en 1666.

GOMBERVILLE (*Marin*) né à Paris en 1600. l'un des premiers Académiciens. Il écrivit de grands Romans avant le tems du bon goût, & ſa réputation mourut avec lui. m. en 1674.

GONDI (*Jean François*) Cardinal de Retz, né en 1613. qui vécut en *Catilina* dans ſa jeuneſſe, & en *Atticus* dans ſa vieilleſſe. Pluſieurs endroits de ſes Mémoires ſont dignes de *Saluſte*; mais tout n'eſt pas égal. m. en 1679.

GOUR-

GOURVILLE, valet de chambre du Duc de *la Rochefoucault*, devenu ſon ami, & même celui du grand *Condé*. Dans le même tems pendu à Paris en effigie, & envoyé du Roi en Allemagne; enſuite propoſé pour ſuccéder au grand *Colbert* dans le Miniſtère. Nous avons de lui des Mémoires de ſa vie, écrits avec naïveté, dans leſquels il parle de ſa naiſſance & de ſa fortune avec indifférence.

LE GRAND (*Joachim*) né en Normandie en 1653. éléve du Pére *le Cointe*. Il a été l'un des hommes les plus profonds dans l'Hiſtoire. m. en 1732.

GRE'COUR, Chanoine de Tours. Son Poëme de *Philotanus* eut un ſuccès prodigieux. Le mérite de ce ſortes d'ouvrages n'eſt d'ordinaire que dans le choix du ſujet, & dans la malignité humaine. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait quelques vers bien faits dans ce Poëme. Le commencement en eſt très-heureux; mais la ſuite n'y répond pas. Le Diable n'y parle pas auſſi plaiſamment qu'il eſt amené. Le ſtile eſt bas, uniforme, ſans dialogue, ſans graces, ſans fineſſe, ſans pureté de ſtile, ſans imagination dans l'expreſſion, & ce n'eſt enfin qu'une hiſtoire ſatyrique de la Bulle *Unigenitus* en vers burleſques, parmi leſquels il s'en trouve de très-plaiſants.

GUERRET (*Gabriel*) né à Paris en 1641. connu dans ſon tems par ſon *Parnaſſe réformé* & par la *Guerre des Auteurs*. Il avait du goût; mais ſon diſcours, *ſi l'empire de l'éloquence eſt*

plus

plus grand que celui de l'amour, ne prouverait pas qu'il en eût. Il a fait le *Journal du Palais* conjointement avec *Blondeau:* ce Journal du Palais eſt un recueil des Arrêts des Parlemens de France, jugemens ſouvent différens dans des cauſes ſemblables. Rien ne fait mieux voir combien la Juriſprudence a beſoin d'être réformée, que cette néceſſité où l'on eſt de recueillir des Arrêts. m. en 1688.

DU GUET (*Jacques Joſeph*) né en Forez en 1649. l'une des meilleures plumes du parti Janſéniſte. Son livre de *l'Education d'un Roi* n'a point été fait pour le Roi de Sardaigne, comme on l'a dit, & il a été achevé par une autre main. Le ſtile de *Du Guet* eſt formé ſur celui des bons Ecrivains de Port-Royal. Il aurait pû comme eux rendre de grands ſervices aux Lettres; trois volumes ſur vingt-cinq chapitres d'*Iſaïe* prouvent qu'il n'était avare de ſon tems ni de ſa plume. m. en 1733.

DU GUE'-TROUIN, d'Armateur devenu Lieutenant-Général des armées navales. L'un des plus grands hommes en ſon genre, a donné des Mémoires écrits du ſtile d'un ſoldat, & propres à exciter l'émulation chez ſes compatriotes.

DU HALDE Jéſuite, quoiqu'il ne ſoit point ſorti de Paris, & qu'il n'ait point ſçu le Chinois, a donné ſur les mémoires de ſes confréres la plus ample & la meilleure deſcription de l'Empire de la Chine qu'on ait dans le Monde. mort en 1743.

L'in-

L'insatiable curiosité que nous avons de connaître à fonds la Religion, les Loix, les mœurs des Chinois, n'est point encor satisfaite: un Bourguemestre de Midelbourg nommé *Hudde*, homme très-riche, guidé par cette seule curiosité, alla à la Chine vers l'an 1700. Il employa une grande partie de son bien à s'instruire de tout. Il apprit si parfaitement la Langue, qu'on le prenait pour un Chinois. Heureusement pour lui la forme de son visage ne le trahissait pas. Enfin il sçut parvenir au grade de Mandarin; il parcourut toutes les Provinces en cette qualité, & revint ensuite en Europe avec un recueil de trente années d'observations; elles ont été perduës dans un naufrage: c'est peut-être la plus grande perte qu'ait faite la République des Lettres.

DU HAMEL (*Jean Baptiste*) de Normandie, né en 1624. Sécretaire de l'Académie des Sciences. Quoique Philosophe, il était Théologien. La Philosophie, qui s'est perfectionnée depuis lui, a nui à ses ouvrages; mais son nom a subsisté. m. en 1706.

Le Comte de HAMILTON (*Antoine*) né à Caën. On a de lui quelques jolies Poesies; & il est le premier, qui ait fait des Romans dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de *Scarron*. Ses *Mémoires du Comte de Grammont* sont de tous les livres celui où le fonds le plus mince est paré du stile le plus gai, le plus vif, & le plus agréable.

HARDOUIN (*Jean*) Jésuite, profond dans l'His-

l'Hiſtoire & chimérique dans les ſentimens. *Il faut s'enquerir*, dit *Montagne*, *non quel eſt le plus ſavant, mais le mieux ſavant. Hardouin* pouſſa la bizarrerie juſqu'à prétendre que l'*Enéïde* & les Odes d'*Horace* ont été compoſées par des Moines du treiziéme ſiécle : il veut qu'*Enée* ſoit JESUS-CHRIST ; & *Lalagé* la maitreſſe d'*Horace* eſt la Religion Chrêtienne. Le même diſcernement qui faiſait voir au Pére *Hardouin* le Meſſie dans *Enée*, lui découvrait des Athées dans les Péres *Thomaſſin*, *Quênel*, *Mallebranche*, dans *Arnauld*, dans *Nicole* & *Paſcal*. Sa folie ôta à ſa calomnie toute ſon atrocité ; mais tous ceux qui renouvellent cette accuſation d'athéiſme contre des ſages, ne ſont pas toûjours reconnus pour fous, & ſont ſouvent très-dangereux. On a vû des hommes abuſer de leur Miniſtère en employant ces armes contre leſquelles il n'y a point de bouclier, pour perdre ſans reſſource des perſonnes reſpectables auprès des Princes trop peu inſtruits.

HECQUET, Médecin, mit au jour en 1722. le ſyſtême raiſonné de la *Trituration*, idée ingénieuſe qui n'explique pas la manière dont ſe fait la digeſtion. Les autres Médecins y ont joint le ſuc gaſtrique, & la chaleur des viſcères ; mais nul n'a pû découvrir le ſecret de la Nature qui ſe cache dans toutes ſes opérations.

HELVE'TIUS, fameux Médecin, qui a très-bien écrit ſur l'œconomie animale, & ſur la fiévre. m. vers l'an 1750.

HE'NAUT, connu par le ſonnet de l'*avorton*, par

par d'autres piéces, & qui aurait une très grande réputation ſi les trois premiers chants de ſa traduction de *Lucréce*, qui furent perdus, avaient paru & avaient été écrits comme ce qui nous eſt reſté du commencement de cet ouvrage. Mort en 1682. Au reſte la poſtérité ne le confondra pas avec un homme du même nom & d'un mérite ſupérieur, à qui nous devons la plus courte & la meilleure Hiſtoire de France, & peut-être la ſeule manière dont il faudra déſormais écrire toutes les grandes Hiſtoires. Car la multiplicité des faits & des écrits devient ſi grande, qu'il faudra bientôt tout réduire aux extraits & aux Dictionnaires. Mais il ſera difficile d'imiter l'Auteur de l'*Abrégé chronologique*, d'approfondir tant de choſes en paraiſſant les effleurer.

HERBELOT (*Barthelemi*) né à Paris en 1625. le premier parmi les Français, qui connut bien les Langues & les Hiſtoires Orientales. Peu célèbre d'abord dans ſa patrie. Reçu par le Grand Duc de Toſcane *Ferdinand II.* avec une diſtinction qui apprit à la France à connaître ſon mérite. Rappellé enſuite & encouragé par *Colbert*, qui encourageait tout. Sa *Bibliothéque Orientale* eſt auſſi curieuſe que profonde. m. en 1695.

HERMANT (*Godefroi*) né à Beauvais en 1617. Il n'a fait que des ouvrages polémiques, qui s'anéantiſſent avec la diſpute. m. en 1690.

LA HIRE (*Philippe*) né à Paris en 1640. fils d'un bon Peintre. Il a été grand Mathématicien, & a beaucoup contribué à la fameuſe

ſe Méridienne de France. m. en 1718.

L'HOPITAL (*François* Marquis de) né en 1662. Le premier qui ait écrit en France ſur le calcul inventé par *Newton*, qu'il appella *les infiniment petits* : c'était alors un prodige. m. en 1704.

D'HOSIER (*Pierre*) né à Marſeille en 1592. fils d'un Avocat. Il fut le premier qui débrouilla les Généalogies, & qui en fit une ſcience. *Louis XIII.* le fit Gentilhomme ſervant, Maître d'hôtel & Gentilhomme ordinaire de ſa chambre. *Louis XIV.* lui donna un brévet de Conſeiller d'Etat. De véritablement grands hommes ont été bien moins récompenſés : leurs travaux n'étaient pas ſi néceſſaires à la vanité humaine. m. en 1660.

DES HOULIERES (*Antoinette de la Garde*) De toutes les Dames Françaiſes qui ont cultivé la Poéſie, c'eſt celle qui a le plus réuſſi, puiſque c'eſt celle dont on a retenu le plus de vers. m. en 1694.

HUET (*Pierre Daniel*) né à Caën en 1630. ſavant univerſel, & qui conſerva la même ardeur pour l'étude juſqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Appellé auprès de la Reine *Chriſtine* à Stockhom, il fut enſuite un des hommes illuſtres qui contribuèrent à l'éducation du Dauphin. Jamais Prince n'eut de pareils maîtres. *Huet* ſe fit Prêtre à quarante ans ; il eut l'Evêché d'Avranche, qu'il abdiqua enſuite, pour ſe livrer tout entier à l'étude dans la retraite. De tous ſes livres *le Commerce & la Navigation*

des

des Anciens, & *l'origine des Romans*, ſont le plus d'uſage. Son *Traité ſur la faibleſſe de l'eſprit humain* a fait beaucoup de bruit, & a paru démentir ſa *Démonſtration Evangelique*. m. en 1721.

JACQUELOT (*Iſaac*) né en Champagne en 1647. Calviniſte, Paſteur à la Haie & à Berlin. Il a fait quelques ouvrages ſur la Religion. m. en 1708.

JOLI (*Gui*) Conſeiller au Châtelet, Sécretaire du Cardinal de Retz, a laiſſé des Mémoires, qui ſont à ceux du Cardinal ce qu'eſt le domeſtique au Maître; mais il y a des particularités curieuſes.

JOUVENCY (*Joſeph*) Jéſuite, né à Paris en 1643. C'eſt encor un homme qui a eu le mérite obſcur d'écrire en Latin auſſi-bien qu'on le puiſſe de nos jours. Son livre *de ratione diſcendi & docendi* eſt un des meilleurs qu'on ait en ce genre, & des moins connus depuis *Quintilien*. Il publia en 1710. à Rome une partie de l'Hiſtoire de ſon Ordre. Il l'écrivit en Jéſuite & en homme qui était à Rome. Le Parlement de Paris, qui penſe tout différemment de Rome & des Jéſuites, condamna ce livre, dans lequel on juſtifiait le Pére *Guignard* condamné à être pendu par ce même Parlement pour l'aſſaſſinat commis ſur la perſonne d'*Henri IV.* par l'écolier *Châtel*. Il eſt très vrai que *Guignard* n'était nullement complice, & qu'on le jugea à la rigueur: mais il n'eſt pas moins vrai que cette rigueur était néceſſaire dans ces tems

tems malheureux où une partie de l'Europe aveuglée par le plus horrible fanatiſme regardait comme un acte de Religion de poignarder le meilleur des Rois & le meilleur des hommes. m. en 1716.

DE L'ISLE (*Guillaume*) né à Paris en 1675. Il a reformé la Géographie, qui aura longtems beſoin d'être perfectionnée. C'eſt lui qui a changé toute la poſition de notre Hémiſphère en longitude. Il a enſeigné à *Louis XV.* la Géographie, & n'a point fait de meilleur élève. Ce Monarque a compoſé, après la mort de ſon maître, un traité du cours de tous les fleuves. *Guillaume de l'Isle* eſt le premier qui ait eu le titre de premier Géographe du Roi. m. en 1726.

LABBE (*Philippe*) né à Bourges en 1607. Jéſuite. Il a rendu de grands ſervices à l'Hiſtoire. On a de lui ſoixante & ſeize ouvrages. m. en 1667.

LE LABOUREUR (*Jean*) né à Montmorenci en 1623. Gentilhomme ſervant de *Louis XIV.* & enſuite ſon Aumonier. Sa rélation du voyage de Pologne qu'il fit avec Madame la Maréchale de *Guébriant*, la ſeule femme qui ait jamais eu le titre, & fait les fonctions d'Ambaſſadrice Plénipotentiaire, eſt aſſez curieuſe. Les Commentaires hiſtoriques dont il a enrichi les Mémoires de *Caſtelnau* ont répandu beaucoup de jour ſur l'Hiſtoire de France. Le mauvais Poëme de *Charlemagne* n'eſt pas de lui, mais de ſon frére. m. en 1675.

LAINE' ou LAINEZ (*Alexandre*) né dans le

Hainault en 1650. Poëte ſingulier, dont on a recueilli un petit nombre de vers heureux. Un homme qui s'eſt donné la peine de faire élever à grands fraix un Parnaſſe en bronze couvert de figures en relief, de tous les Poëtes & Muſiciens dont il s'eſt aviſé, a mis ce *Lainé* au rang des plus illuſtres. Les ſeuls vers délicats qu'on ait de lui ſont ceux qu'il fit pour Madame de *Martel*:

Le tendre Apelle un jour dans ces jeux ſi vantés,
Qu'Athénes ſur ſes bords conſacrait à Neptune,
Vit au ſortir de l'onde éclater cent beautés,
Et prenant un trait de chacune,
Il fit de ſa Venus le portrait immortel:
Hélas! s'il avait vû l'adorable Martel,
Il n'en aurait employé qu'une.

On ne ſait pas que ces vers ſont une traduction un peu longue de ce beau morceau de l'*Arioſte*,

Non avea da torre altra, che coſtei
Che tutte le bellezze erano in Lei.

m. en 1710.

LAMBERT (*Anne Théréſe de Marguenat de Courcelles*, Marquiſe de) née en 1647. Dame de beaucoup d'eſprit, a laiſſé quelques écrits d'une morale utile & d'un ſtile agréable. Son traité *de l'Amitié* fait voir qu'elle méritait d'avoir des amis. Le nombre des Dames, qui ont illuſtré ce beau ſiécle, eſt une des grandes preuves des progrès de l'eſprit humain.

La

Le donne ſon venute in eccellenza
Di ciaſcun' arte ove hanno poſto cura. Arioſt.

m. à Paris en 1733.

LAMI (*Bernard*) né au Mans en 1640. de l'Oratoire. Savant dans plus d'un genre. Il compoſa ſes *Elémens de Mathématiques* dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. m. en 1715.

LANCELOT (*Claude*) né à Paris en 1615. Il eut part à des ouvrages très utiles, que firent les Solitaires de Port-Royal pour l'éducation de la jeuneſſe. m. en 1695.

DE LARREY (*Iſaac*) né en Normandie en 1638. Son *Hiſtoire d'Angleterre* fut eſtimée avant celle de *Rapin de Thoiras*; & ſon *Hiſtoire de Louis XIV.* ne le fut jamais. m. à Berlin en 1719.

LAUNAI (*François*) né à Angers en 1612. Juriſconſulte & homme de lettres. Il fut le premier qui enſeigna le Droit Français à Paris. m. en 1693.

LAUNOY (*Jean*) né en Normandie en 1603. Docteur en Théologie. Savant laborieux & Critique intrépide. Il détrompa de pluſieurs erreurs, & ſurtout ſur des Saints, dont il nia l'exiſtence. On ſait qu'un Curé de *St. Euſtache* diſait : *Je lui fais toûjours de profondes révérences, de peur qu'il ne m'ôte mon St. Euſtache.* m. en 1678.

LAURIERE (*Euſèbe*) né à Paris en 1659. Avo-

cat. Perſonne n'a plus approfondi la Juriſprudence & l'origine des Loix. C'eſt lui qui dreſſa le plan du recueil des Ordonnances ; ouvrage immenſe, qui ſignale le régne de *Louis XIV.* C'eſt un monument de l'inconſtance des choſes humaines. Un recueil d'Ordonnances n'eſt que l'hiſtoire des variations. m. en 1728.

LE CLERC (*Jean*) né à Genève en 1657. mais originaire de Beauvais. Il n'était pas le ſeul ſavant de ſa famille, mais il était le plus ſavant. Sa *Bibliothéque Univerſelle*, dans laquelle il imita la *République des Lettres* de *Bayle*, eſt ſon meilleur ouvrage. Son plus grand mérite eſt d'avoir alors aproché de *Bayle*, qu'il a combattu ſouvent. Il a beaucoup plus écrit que ce grand homme, mais il n'a pas connu comme lui l'art de plaire & d'inſtruire, qui eſt ſi audeſſus de la ſcience. m. à Amſterdam en 1736.

LEMERY (*Nicolas*) né à Rouen en 1645. fut le premier Chimiſte raiſonnable, & le premier qui ait donné une *Pharmacopée univerſelle*. m. en 1715.

LENFANT (*Jaques*) né en Beauſſe en 1661. Paſteur Calviniſte à Berlin. Il contribua plus que perſonne à répandre les graces & la force de la Langue Françaiſe aux extrémités de l'Allemagne. Son *Hiſtoire du Concile de Conſtance*, bien faite & bien écrite, ſera juſqu'à la derniére poſtérité un témoignage du bien & du mal qui peuvent réſulter de ces grandes aſſemblées, & que du ſein des paſſions, de l'intérêt & de la cruauté même,

même, il peut encor ſortir de bonnes Loix. m. en 1692.

DES LIONS (*Jean*) né à Pontoiſe en 1615. Docteur de Sorbonne, homme ſingulier, Auteur de pluſieurs ouvrages polémiques. Il voulut prouver, que les réjouïſſances à la fête des Rois ſont des profanations, & que le Monde allait bientôt finir. m. en 1700.

LE LONG (*Jacques*) né à Paris en 1655. de l'Oratoire. Sa *Bibliothéque hiſtorique de France* eſt d'une grande recherche & d'une grande utilité, à quelques fautes près. m. en 1721.

Le Baron de LONGEPIERRE (*Hilaire Bernard*) né en Bourgogne en 1658. Il poſſédait toutes les beautés de la Langue Grecque, mérite très-rare en ce tems-là; on a de lui des traductions en vers d'*Anacréon*, *Sapho*, *Bion* & *Moſchus*. Sa Tragédie de *Médée*, quoiqu'inégale & trop remplie de déclamations, eſt fort ſupérieure à celle de *Pierre Corneille*. Mais la *Médée* de *Corneille* n'était pas de ſon bon tems. *Longepierre* fit beaucoup d'autres Tragédies d'après les Poëtes Grecs, & il les imita en ne mêlant point l'amour à ces ſujets ſévères & terribles. Mais auſſi il les imita dans la prolixité des lieux communs & dans le vuide d'action & d'intrigue, & ne les égala point dans la beauté de l'élocution qui fait le grand mérite des Poëtes. Il a compoſé pluſieurs autres Tragédies dans le goût Grec; mais il n'a donné au Théatre que *Médée* & *Electre*. m. en 1727.

DE LONGUERUE (*Louis du Four*) né à Charleville

leville en 1652. Abbé du Jard. Il ſavait, outre les Langues ſavantes, toutes celles de l'Europe. Apprendre pluſieurs Langues médiocrement c'eſt le fruit du travail de quelques années; parler purement & éloquemment la ſienne c'eſt le travail de toute la vie. Il ſavait l'Hiſtoire univerſelle, & on prétend qu'il compoſa de mémoire la Deſcription Hiſtorique & Géographique de la France ancienne & moderne. m. vers l'an 1724.

LONGUEVAL (*Jacques*) né en 1681. Jéſuite. Il a fait huit volumes de l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, continuée par le Pére *Fontenay*. m. en 1735.

DE LA LOUBERE (*Simon*) né à Toulouſe en 1642. & envoyé à Siam en 1677. On a de lui des Mémoires de ce pays, meilleurs que ſes Sonnets & ſes Odes. m. en 1729.

MABILLON (*Jean*) né en Champagne en 1632. Bénédictin. C'eſt lui, qui étant chargé de montrer le tréſor de St. Denis, demanda à quitter cet emploi, *parce qu'il n'aimait pas à mêler la fable avec la vérité.* Il a fait de profondes recherches. *Colbert* l'employa à rechercher les anciens titres. m. en 1707.

MAIGNAN (*Emanuël*) né à Toulouſe en 1601. Minime. L'un de ceux qui ont appris les Mathématiques ſans maître. Profeſſeur de Mathématique à Rome, où il y a toûjours eu depuis un Profeſſeur Minime Français. m. à Toulouſe en 1677.

MAILLET, Conſul au grand Caire. On a de lui

lui des lettres inſtructives ſur l'Egypte, & des ouvrages manuſcrits d'une Philoſophie hardie.

MAIMBOURG (*Louis*) Jéſuite, né en 1610. Il y a encor quelques-unes de ſes hiſtoires qu'on ne lit pas ſans plaiſir. Il eut d'abord trop de vogue, & on l'a trop négligé enſuite. Ce qui eſt ſingulier, c'eſt qu'il fut obligé de quitter les Jéſuites, pour avoir écrit en faveur du Clergé de France. m. à St. Victor en 1686.

MAINARD (*François*) Préſident d'Aurillac, né à Toulouſe en 1634. On peut le compter parmi ceux qui ont annoncé le ſiécle de *Louis XIV*. Il reſte de lui un aſſez grand nombre de vers heureux, purement écrits. C'eſt un des Auteurs qui s'eſt plaint le plus de la mauvaiſe fortune attachée aux talens. Il ignorait que le ſuccès d'un bon ouvrage eſt la ſeule récompenſe digne d'un Artiſte; que ſi les Princes & les Miniſtres veulent ſe faire honneur en récompenſant cette eſpèce de mérite, il y a plus d'honneur encor d'attendre ces faveurs ſans les demander; & que ſi un bon Ecrivain ambitionne la fortune, il doit la faire ſoi-même.

Rien n'eſt plus connu que ſon beau Sonnet pour le Cardinal de *Richelieu*; & cette réponſe dure du Miniſtre, ce mot cruel, *rien*. Le Préſident *Mainard* retiré enfin à Aurillac fit ces vers qui méritent autant d'être connus que ſon Sonnet.

Par vôtre humeur le monde eſt gouverné ;
Vos volontés ſont le calme & l'orage,
Vous vous riez de me voir confiné
Loin de la Cour dans mon petit ménage :
Mais, n'eſt-ce rien que d'être tout à ſoi,
De n'avoir point le fardeau d'un Emploi,
D'avoir dompté la crainte & l'eſpérance ?
Ah ! ſi le Ciel, qui me traite ſi bien,
Avait pitié de vous & de la France,
Vôtre bonheur ſerait égal au mien.

Depuis la mort du Cardinal, il dit dans d'autres vers que le Tyran eſt mort, & qu'il n'en eſt pas plus heureux. Si le Cardinal lui avait fait du bien, ce Miniſtre eût été un DIEU pour lui. Il n'eſt un Tyran que parce qu'il ne lui donna rien. C'eſt trop reſſembler à ces mendiants qui appellent les paſſants *Monſeigneur*, & qui les maudiſſent s'ils n'en reçoivent point d'aumone. Les vers de *Mainard* étaient fort beaux. Il eût été plus beau de paſſer ſa vie ſans demander & ſans murmurer. L'Epitaphe qu'il fit pour lui-même eſt dans la bouche de tout le monde.

Las d'eſpérer & de me plaindre,
Des Muſes, des Grands & du ſort ;
C'eſt ici que j'attends la mort,
Sans la déſirer ni la craindre.

Les deux derniers vers ſont la traduction de cet ancien vers Latin,

Sum-

Summum nec metuas diem nec optes.

La plupart des beaux vers de morale ſont des traductions. Il eſt bien commun de ne pas déſirer la mort ; il eſt bien rare de ne la pas craindre ; & il eût été grand de ne pas ſeulement ſonger s'il y a des Grands au monde.

MAINTENON (*Françoiſe d'Aubigné*, *Scarron*, Marquiſe de). Elle eſt Auteur comme Madame de *Sevigné*, parce qu'on a imprimé ſes lettres après ſa mort. Les unes & les autres ſont écrites avec beaucoup d'eſprit, mais avec un eſprit différent. Le cœur & l'imagination ont dicté celles de Madame de *Sevigné* ; elles ont plus de gayeté, plus de liberté : celles de Madame de *Maintenon* ſont plus contraintes : il ſemble qu'elle ait toujours prévû qu'elles ſeraient un jour publiques. Madame de *Sevigné* en écrivant à ſa fille n'écrivait que pour ſa fille. On trouve quelques anecdotes dans les unes & dans les autres. On voit par celles de Madame de *Maintenon*, qu'elle avait épouſé *Louis XIV.* qu'elle influait dans les affaires d'Etat, mais qu'elle ne les gouvernait pas ; qu'elle ne preſſa point la révocation de l'Edit de Nantes, & ſes ſuites ; mais qu'elle ne s'y oppoſa point ; qu'elle prit le parti des Moliniſtes, parce que *Louis XIV.* l'avait pris, & qu'enſuite elle s'attacha à ce parti ; que *Louis XIV.* ſur la fin de ſa vie portait des reliques ; & beaucoup d'autres particularités. Mais les connaiſſances qu'on peut puiſer dans ce recueil ſont trop achetées par la quan-

quantité de lettres inutiles qu'il renferme ; défaut commun à tous ces recueils. Si on n'imprimait que l'utile, il y aurait cent fois moins de Livres. m. à St. Cyr en 1719.

MALEBRANCHE (*Nicolas*) né à Paris en 1638. de l'Oratoire. L'un des plus profonds méditatifs qui ayent jamais écrit. Animé de cette imagination forte qui fait plus de disciples que la vérité, il en eut de son tems. Il y avait des *Malebranchistes*. Il a montré admirablement les erreurs des sens & de l'imagination ; & quand il a voulu sonder la nature de l'ame, il s'est perdu dans cet abime comme les autres. Il est, ainsi que *Descartes*, un grand homme avec lequel on apprend bien peu de chose. m. en 1715.

MALEZIEUX (*Nicolas*) né à Paris en 1650. Les *Elémens de Géométrie du Duc de Bourgogne*, sont les leçons qu'il donna à ce Prince. Il se fit une réputation par sa profonde littérature. Madame la Duchesse du Maine fit sa fortune. m. en 1727.

MALLEVILLE (*Claude* de) l'un des premiers Académiciens. Le seul sonnet de la *belle matineuse* en fit un homme célèbre. On ne parlerait pas aujourdhui d'un tel ouvrage : mais le bon en tout genre était alors aussi rare qu'il est devenu commun depuis. m. en 1647.

DE MARCA (*Pierre*) né en 1594. Etant veuf & ayant plusieurs enfans, il entra dans l'Eglise & fut nommé à l'Archévêché de Paris. Son livre *de la Concorde de l'Empire & du Sacerdoce* est estimé. m. en 1662.

DE

DE MAROLLES (*Michel*) né en Touraine en 1600. fils du célèbre *Claude de Marolles* Capitaine des Cent-Suiſſes, connu par ſon combat ſingulier à la tête de l'armée de *Henri IV.* contre *Marivaux*. *Michel*, Abbé de Villeloin, compoſa ſoixante-neuf ouvrages, dont pluſieurs étaient des traductions très utiles dans leur tems. m. en 1681.

LA MARRE (*Nicolas*) né à Paris en 1641. Commiſſaire au Châtelet. Il a fait un ouvrage qui était de ſon reſſort, *l'Hiſtoire de la Police.* Il n'eſt bon que pour les Pariſiens, & meilleur à conſulter qu'à lire. Il eut pour récompenſe une part ſur le produit de la Comédie, dont il ne jouit jamais; il aurait autant valu aſſigner aux Comédiens une penſion ſur les gages du Guet.

DU MARSAIS. Perſonne n'a connu mieux que lui la Métaphyſique de la Grammaire; perſonne n'a plus aprofondi les principes des Langues. Son livre des *Tropes* eſt devenu inſenſiblement néceſſaire, & tout ce qu'il a écrit ſur la Grammaire mérite d'être étudié. Il était du nombre de ces Philoſophes obſcurs dont Paris eſt plein, qui jugent ſainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix & dans la communication de la raiſon, ignorés des Grands, & très redoutés de ces Charlatans en tout genre qui veulent dominer ſur les eſprits. La foule de ces hommes ſages eſt une ſuite de l'eſprit du ſiécle. m. très âgé en 1755.

MARSOLLIER (*Jacques*) né à Paris en 1657.

Cha-

Chanoine régulier de Ste. Géneviéve. Connu par pluſieurs hiſtoires bien écrites. m. en 1724.

MARTIGNAC (*Etienne*) né en 1628. Le premier qui donna une traduction ſupportable en proſe de *Virgile*, d'*Horace*, &c. Je doute qu'on les traduiſe jamais heureuſement en vers. Ce ne ſerait pas aſſez d'avoir leur génie: la différence des Langues eſt un obſtacle preſque invincible. m. en 1698.

MASCARON (*Jules*) de Marſeille, né en 1634. Evêque de Tulles & puis d'Agen. Ses oraiſons funébres balancèrent d'abord celles de *Boſſuet*, mais aujourdhui elles ne ſervent qu'à faire voir combien *Boſſuet* était un grand homme. m. en 1703.

MASSILLON, né en Provence en 1663. de l'Oratoire, Evêque de Clermont. Le Prédicateur qui a le mieux connu le monde; plus fleuri que *Bourdaloue*, plus agréable, & dont l'éloquence ſent l'homme de Cour, l'Académicien, & l'homme d'eſprit; de plus Philoſophe modéré & tolérant. m. en 1742.

MAUCROIX (*François*) né à Noyen en 1619. Hiſtorien, Poëte & Littérateur. m. en 1708.

MENAGE (*Gilles*) d'Angers, né en 1613. Il a prouvé, qu'il eſt plus aiſé de faire des vers en Italien qu'en Français. Ses vers Italiens ſont eſtimés même en Italie; & notre Langue doit beaucoup à ſes recherches. Il était ſavant en plus d'un genre. m. en 1692.

MENETRIER (*Claude François*) né en 1631.

a beaucoup ſervi à la ſcience du Blazon, des Emblêmes & des Deviſes. m. en 1705.

MERI (*Jean*) né en Berri en 1645. l'un de ceux qui ont le plus illuſtré la Chirurgie. Il a laiſſé des obſervations utiles. m. en 1722.

MEZERAI (*François*) né à Argentan en Normandie en 1610. Son Hiſtoire de France eſt très connuë; ſes autres écrits le ſont moins. Il perdit ſes penſions, pour avoir dit ce qu'il croyait la vérité. D'ailleurs plus hardi qu'exact, & inégal dans ſon ſtile. m. en 1683.

MIMEURES (le Marquis de) menin de *Monſeigneur* fils de *Louis XIV.* On a de lui quelques morceaux de Poëſie qui ne ſont pas inférieures à celles de *Racan* & de *Mainard.* Mais comme ils vinrent dans un tems où le bon était très-rare, & le Marquis de *Mimeures* dans un tems où l'Art était perfectionné, ils eurent beaucoup de réputation, & à peine fut-il connu. Son *Ode à Venus* imitée d'*Horace* n'eſt pas indigne de l'original.

LE MOINE (*Pierre*) Jéſuite, né en 1602. Sa *dévotion aiſée* le rendit ridicule. Mais il eût pu ſe faire un grand nom par ſa *Louïſiade.* Il avait une prodigieuſe imagination. Pourquoi donc ne réuſſit-il pas? c'eſt qu'il n'avait ni goût, ni connaiſſance du génie de ſa Langue, ni des amis ſévères. m. en 1671.

MOLIERE (*Jean Baptiſte*) né à Paris en 1620. Le meilleur des Poëtes comiques de toutes les Nations. Cet article a engagé à relire

lire les Poëtes Comiques de l'Antiquité. Il faut avouer, que ſi on compare l'art & la régularité de notre Théatre avec ces ſcènes découſues des Anciens, ces intrigues faibles, cet uſage groſſier de faire annoncer par des Acteurs, dans des monologues froids & ſans vraiſemblance, ce qu'ils ont fait & ce qu'ils veulent faire; il faut avouer, dis-je, que *Molière* a tiré la Comédie du Cahos, ainſi que *Corneille* en a tiré la Tragédie; & que les Français ont été ſupérieurs en ce point à tous les Peuples de la Terre. *Molière* avait d'ailleurs une autre ſorte de mérite que ni *Corneille*, ni *Racine*, ni *Boileau*, ni *la Fontaine* n'avaient pas. Il était Philoſophe, & il l'était dans la théorie & dans la pratique. C'eſt à ce Philoſophe que l'Archevêque de Paris *Harlai*, ſi décrié pour ſes mœurs, refuſa les vains honneurs de la ſépulture: il falut que le Roi engageat ce Prélat à ſouffrir que *Molière* fût enterré ſecrettement dans le cimetiére de la petite Chapelle de *St. Joſeph* fauxbourg Montmartre. m. en 1673.

L'Abbé MONGAUT. La meilleure traduction qu'on ait faite des Lettres de *Ciceron* eſt de lui. Elle eſt enrichie de notes judicieuſes & utiles. Il avait été Précepteur du fils du Duc d'Orléans Régent du Royaume.

LA MONNOYE (*Bernard*) né à Dijon en 1641. excellent Littérateur. Il fut le premier qui remporta le prix de Poëſie à l'Académie Françaiſe, & même ſon Poëme du *Duël aboli* qui remporta ce prix, eſt à peu de choſe près un des meilleurs ouvra-

ouvrages de Poëſie qu'on ait faits en France. m. en 1732.

MONTESQUIEU (*Charles*) Préſident au Parlement de Bordeaux, né en 1689. donna à l'âge de trente-deux ans, les *Lettres Perſanes*, ouvrage de plaiſanterie plein de traits qui annoncent un eſprit plus ſolide que ſon livre. C'eſt une imitation du Siamois de *Du Freny* & de l'*Eſpion Turc*; mais imitation qui fait voir comment ces originaux devaient être écrits. Ces ouvrages d'ordinaire ne réuſſiſſent qu'à la faveur de l'air étranger; on met avec ſuccès dans la bouche d'un Aſiatique la ſatyre de nôtre pays, qui ſerait bien moins accueillie dans la bouche d'un compatriote; ce qui eſt commun par ſoi-même devient alors ſingulier. Le génie qui régne dans les *Lettres Perſanes* ouvrit au Préſident *de Monteſquieu* les portes de l'Académie Françaiſe, quoique l'Académie fût maltraitée dans ſon livre: mais en même tems la liberté avec laquelle il parle du Gouvernement, & des abus de la Religion, lui attira une excluſion de la part du Cardinal *de Fleury*. Il prit un tour très adroit pour mettre le Miniſtre dans ſes intérêts; il fit faire en peu de jours une nouvelle édition de ſon livre, dans laquelle on retrancha, ou on adoucit, tout ce qui pouvait être condamné par un Cardinal & par un Miniſtre. Monſieur *de Monteſquieu* porta lui-même l'ouvrage au Cardinal, qui ne liſait guères, & qui en lut une partie. Cet air de confiance ſoutenu par un empreſſement de quelques perſonnes de crédit, ramena

mena le Cardinal ; & *Monteſquieu* entra dans l'Académie.

Il donna enſuite le Traité ſur la *grandeur & la décadence des Romains* ; matiére uſée, qu'il rendit neuve par des réflexions très fines, & des peintures très fortes : c'eſt une hiſtoire politique de l'Empire Romain. Enfin, on vit paraître ſon *Eſprit des Loix*. On a trouvé dans ce livre beaucoup plus de génie que dans *Grotius*, & dans *Puffendorf*. On ſe fait quelque violence pour lire ces Auteurs ; on lit l'*Eſprit des Loix* autant pour ſon plaiſir que pour ſon inſtruction. Ce livre eſt écrit avec autant de liberté que les *Lettres Perſanes*, & cette liberté n'a pas peu ſervi au ſuccès : elle lui attira des ennemis, qui augmentèrent ſa réputation, par la haine qu'ils inſpiraient contre eux : ce ſont ces hommes nourris dans les factions obſcures des querelles eccléſiaſtiques, qui regardent leurs opinions comme ſacrées, & ceux qui les mépriſent comme ſacriléges. Ils écrivirent violemment contre le Préſident *de Monteſquieu* ; ils engagèrent la Sorbonne à examiner ſon livre ; mais le mépris dont ils furent couverts ; arrêta la Sorbonne. Le principal mérite de l'*Eſprit des Loix* eſt, l'amour des Loix qui régne dans cet ouvrage : & cet amour des Loix eſt fondé ſur l'amour du Genre-humain. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que l'éloge qu'il fait du Gouvernement Anglais eſt ce qui a plu davantage en France. La vive & piquante ironie qu'on y trouve contre l'Inquiſition, a charmé tout le monde, hors les Inquiſiteurs ; ſes réflexions preſque

que toûjours profondes ſont apuyées d'exemples tirés de l'hiſtoire de toutes les Nations. Il eſt vrai qu'on lui a reproché de prendre trop ſouvent ſes exemples dans de petites Nations ſauvages & preſque inconnues, ſur les rélations trop ſuſpectes des voyageurs. Il ne cite pas toujours avec beaucoup d'exactitude; il fait dire, par exemple, à l'Auteur du *Teſtament politique* attribué au Cardinal *de Richelieu*, *que s'il ſe trouve dans le peuple quelque malheureux honnête homme, il ne faut pas s'en ſervir.* Le *Teſtament politique* dit ſeulement à l'endroit cité, qu'il vaut mieux ſe ſervir des hommes riches & bien élevés, parce qu'ils ſont moins corruptibles. Le défaut continuel de méthode dans cet ouvrage, la ſinguliére affectation de ne mettre ſouvent que trois ou quatre lignes dans un chapitre, & encor de ne faire de ces quatre lignes qu'une plaiſanterie, ont indiſpoſé beaucoup de lecteurs; on s'eſt plaint de trouver quelquefois des ſaillies où l'on attendait des raiſonnements; on a reproché à l'Auteur d'avoir donné trop d'idées douteuſes pour des idées certaines; mais s'il n'inſtruit pas toujours ſon lecteur, il le fait toujours penſer; & c'eſt-là un très grand mérite. Ses expreſſions vives & ingénieuſes dans leſquelles on retrouve l'imagination de *Montagne* ſon compatriote, ont contribué ſurtout à la grande réputation de *l'Eſprit des Loix*; les mêmes choſes dites par un homme ſavant, & même plus ſavant que lui, n'auraient pas été lues. Enfin il n'y a guères d'ouvrages où il y ait plus d'eſprit, plus d'idées profondes, plus de cho-

ſes hardies, & où l'on trouve plus à s'inſtruire, ſoit en aprouvant ſes opinions, ſoit en les combattant. On doit le mettre au rang des livres originaux qui ont illuſtré le ſiécle de *Louis XIV.* & qui n'ont aucun modéle dans l'Antiquité.

Il eſt mort en 1755. en Philoſophe comme il avait vécu.

MONTFAUCON (*Bernard*) né en 1655. Bénédictin. L'un des plus ſavans Antiquaires de l'Europe. m. en 1741.

MONTPENSIER (*Anne Marie Louiſe* d'Orléans) connue ſous le nom de *Mademoiſelle*; fille de *Gaſton* d'Orléans, née à Paris en 1627. Ses *Mémoires* ſont plus d'une femme occupée d'elle, que d'une Princeſſe témoin de grands événemens; mais il s'y trouve des choſes très curieuſes. m. en 1693.

MONTREUIL (*Matthieu* de) l'un de ces écrivains agréables & faciles, dont le ſiécle de *Louis XIV.* a produit un grand nombre, & qui n'ont pas laiſſé de réuſſir dans le genre médiocre. Il y a peu de vrais génies; mais l'eſprit du tems & l'imitation ont fait beaucoup d'Auteurs agréables.

MORE'RI (*Louis*) né en Provence en 1643. On ne s'attendait pas que l'Auteur du *Pays d'amour*, & le traducteur de *Rodriguez*, entreprit dans ſa jeuneſſe le premier Dictionnaire de faits, qu'on eût encor vu. Ce grand travail lui coûta la vie. L'ouvrage réformé & très augmenté porte encor ſon nom, & n'eſt plus de lui. C'eſt une ville nouvelle bâtie ſur le plan ancien. Trop

de

de généalogies ſuſpectes ont fait tort ſurtout à cet ouvrage ſi utile. m. en 1680. On a fait des ſuppléments remplis d'erreurs.

MORIN (*Michel Jean Baptiſte*) né en Beaujolois en 1583. Médécin, Mathématicien, & par les préjugés du tems Aſtrologue. Il tira l'horoſcope de *Louis XIV.* Malgré cette charlatanerie, il était ſavant. m. en 1656.

MORIN (*Jean*) né à Blois en 1591. très ſavant dans les Langues Orientales & dans la critique. m. à l'Oratoire en 1659.

MORIN (*Simon*) né en Normandie en 1623. On ne parle ici de lui, que pour déplorer ſa fatale folie & celle de *Saint-Sorlin-Desmarets* ſon accuſateur. *Saint-Sorlin* fut un fanatique, qui en dénonça un autre. *Morin*, qui ne méritait que les petites-maiſons, fut brulé vif en 1663. avant que la Philoſophie eût fait aſſez de progrès pour empêcher les ſavans de dogmatiſer, & les Juges d'être ſi cruels.

LA MOTTE-HOUDART (*Antoine*) né à Paris en 1672. célèbre par ſes ouvrages, & aimable par ſes mœurs. Il avait beaucoup d'amis, c'eſt-à-dire qu'il y avait beaucoup de gens qui ſe plaiſaient dans ſa ſociété. Je l'ai vu mourir ſans qu'il eût perſonne auprès de ſon lit en 1731.

L'intérêt ſeul de la vérité oblige à paſſer ici les bornes ordinaires de ces articles.

Cet homme de mœurs ſi douces, & de qui jamais perſonne n'eut à ſe plaindre, a été accuſé après ſa mort preſque juridiquement d'un crime énor-

me, d'avoir compoſé les horribles couplets qui perdirent *Rouſſeau* en 1710. & d'avoir conduit pluſieurs années toute la manœuvre qui fit condamner un innocent. Cette accuſation a d'autant plus de poids qu'elle eſt faite par un homme très-inſtruit de cette affaire, & faite comme une eſpèce de teſtament de mort. *N. Boindin* Procureur général des Tréſoriers de France, en mourant en 1752. laiſſe un mémoire très-circonſtancié dans lequel il charge après plus de quarante années *la Motte-Houdart* de l'Académie Françaiſe, *Joſeph Saurin* de l'Académie des Sciences, & *Malafaire* négociant, d'avoir ourdi toute cette trame, & le Chatelet & le Parlement d'avoir rendu conſécutivement les jugements les plus injuſtes.

1°. Si *N. Boindin* était en effet perſuadé de l'innocence de *Rouſſeau*, pourquoi tant tarder à la faire connaître? pourquoi ne la pas manifeſter au moins immédiatement après la mort de ſes ennemis ? pourquoi ne pas donner ce mémoire écrit il y a plus de vingt années ?

2°. Qui ne voit clairement que le mémoire de *Boindin* eſt un libelle diffamatoire, & que cet homme haïſſait également tous ceux dont il parle dans cette dénonciation faite à la poſtérité ?

3°. Il commence par des faits dont on connait toute la fauſſeté. Il prétend que le Comte de *Nocé*, & *N. Melon* Sécretaire du Régent, étaient les aſſociés de *Malafaire*, petit Marchand Jouaillier. Tous ceux qui les ont fréquentés ſavent que c'eſt une inſigne calomnie; enſuite

enſuite il confond *N. la Faie* Sécretaire du Cabinet du Roi avec ſon frére le Capitaine aux Gardes. Enfin comment peut-on imputer à un Jouaillier d'avoir eu part à toute cette manœuvre des couplets?

4°. *Boindin* prétend que ce Jouaillier & *Saurin* le Géomètre s'unirent avec *la Motte* pour empêcher *Rouſſeau* d'obtenir la penſion de *Boileau* qui vivait encor en 1710. Serait-il poſſible que trois perſonnes de profeſſions ſi différentes ſe fuſſent unies & euſſent médité enſemble une manœuvre ſi réfléchie, ſi infame & ſi difficile, pour priver un citoyen alors obſcur d'une penſion qui ne vaquait pas, que *Rouſſeau* n'aurait pas eüe, & à laquelle aucun de ces trois aſſociés ne pouvait prétendre?

5°. Après être convenu que *Rouſſeau* avait fait les cinq premiers couplets ſuivis de ceux qui lui attirèrent ſa diſgrace, il fait tomber ſur *la Motte-Houdart* le ſoupçon d'une douzaine d'autres dans le même goût; & pour unique preuve de cette accuſation, il dit que ces douze couplets contre une douzaine de perſonnes qui devaient s'aſſembler chez *N. de Villiers*, furent aportés par *la Motte-Houdart* lui-même chez le Sr. de *Villiers*, une heure après que *Rouſſeau* avait été informé que les intéreſſés devaient s'aſſembler dans cette maiſon. Or, dit-il, *Rouſſeau* n'avait pû en une heure le tems compoſer & tranſcrire ces vers diffamatoires. C'eſt *la Motte* qui les aporta, donc *la Motte* en eſt l'auteur. Au contraire, c'eſt, ce me ſemble, parce

qu'il a la bonne foi de les aporter, qu'il ne doit pas être ſoupçonné de la ſcéleratesſe de les avoir faits. On les a jettés à ſa porte, ainſi qu'à la porte de quelques autres particuliers. Il a ouvert le paquet, il y a trouvé des injures atroces contre tous ſes amis, & contre lui-même; il vient en rendre compte; rien n'a plus l'air de l'innocence.

6°. Ceux qui s'intéreſſent à l'hiſtoire de ce miſtère d'iniquité doivent ſavoir, que l'on s'aſſemblait depuis un mois chez *N. de Villiers*, & que ceux qui s'y aſſemblaient étaient pour la plûpart les mêmes que *Rouſſeau* avait déja outragés dans cinq couplets qu'il avait imprudemment récités à quelques perſonnes. Le premier même de ces douze nouveaux couplets marquait aſſez que les intéreſſés s'aſſemblaient tantôt au caffé, tantôt chez *Villiers*.

Sots aſſemblés chez de Villiers,
Parmi les ſots troupe d'élite,
D'un vil caffé dignes piliers,
Craignez la fureur qui m'irrite.
Je vai vous pourſuivre en tous lieux,
Vous noircir, vous rendre odieux.
Je veux que partout on vous chante;
Vous percer & rire à vos yeux
Eſt une douceur que m'enchante.

7°. Il eſt très-faux que les cinq premiers couplets reconnus pour être de *Rouſſeau* ne fiſſent

ſent qu'effleurer le ridicule de cinq ou ſix particuliers, comme le dit le mémoire. On y voit les mêmes horreurs que dans les autres.

Que le bourreau par ſon valet
Faſſe un jour ſerrer le fifflet
De Berrin & de ſa ſequelle;
Que Pecour qui fait le ballet
Ait le fouet au pied de l'échelle.

C'eſt là le ſtile de ces cinq premiers couplets avoués par *Rouſſeau*. Certainement ce n'eſt pas là de la fine plaiſanterie. C'eſt le même ſtile que celui de tous les couplets qui ſuivirent.

8°. Quant aux derniers couplets ſur le même air, qui furent en 1710. la matiére du procès intenté à *Saurin* de l'Académie des Sciences, le mémoire ne dit rien que ce que les piéces du procès ont apris depuis longtems. Il prétend ſeulement que le malheureux qui fut condamné au banniſſement pour avoir été ſuborné par *Rouſſeau*, devait être condamné aux galères, ſi en effet il avait été faux témoin. C'eſt en quoi le Sr. *Boindin* ſe trompe; car en premier lieu il eût été d'une injuſtice ridicule de condamner aux galères le ſuborné, quand on ne décernait que la peine du banniſſement au ſuborneur: en ſecond lieu ce malheureux ne s'était pas porté accuſateur contre *Saurin*. Il n'avait pû être entiérement ſuborné. Il avait fait pluſieurs déclarations contradictoires; & la nature de ſa faute, & la faibleſſe de

ſon eſprit ne comportaient pas une peine exemplaire.

9°. *N. Boindin* fait entendre expreſſément dans ſon mémoire, que la Maiſon de *Noailles* & les Jéſuites ſervirent à perdre *Rouſſeau* dans cette affaire, & que *Saurin* fit agir le crédit & la faveur. Je ſais avec certitude, & pluſieurs perſonnes vivantes encor le ſavent comme moi, que ni la Maiſon de *Noailles* ni les Jéſuites ne ſollicitèrent. La faveur fut d'abord toute entiére pour *Rouſſeau*; car quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux Secrétaires d'Etat, Monſieur de *Pontchartrain* & Monſieur *Voiſin*, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut ſur leurs ordres en forme de ſollicitations que le Lieutenant-Criminel *le Comte* décréta & empriſonna *Saurin*, l'interrogea, le confronta, le recolla, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le Chancelier reprimanda le Lieutenant-Criminel ſur cette procédure violente & inuſitée.

Quant aux Jéſuites, il eſt ſi faux qu'ils ſe fuſſent déclarés contre *Rouſſeau*, qu'immédiatement après la ſentence contradictoire du Châtelet, par laquelle il fut unanimément condamné, il fit une retraite au Noviciat des Jéſuites, ſous la direction du Pére *Sanadon*, dans le tems qu'il appellait au Parlement. Cette retraite chez les Jéſuites prouve deux choſes; la premiére, qu'ils n'étaient pas ſes ennemis; la ſeconde, qu'il voulait oppoſer les pratiques de la Religion aux accuſations de libertinage que d'ailleurs

leurs on lui ſuſcitait. Il avait déja fait ſes meilleurs Pſaumes, en même tems que ſes épigrammes licentieuſes qu'il appellait les *gloria patri* de ſes Pſaumes, & *Danchet* lui avait adreſſé ces vers :

A te maſquer habile,
Traduis tour à tour
Petrone à la ville,
David à la Cour. &c.

Il ne ſerait donc pas étonnant qu'ayant pris le manteau de la Religion, comme tant d'autres, tandis qu'il portait celui de Cinique, il eût depuis conſervé le premier qui lui était devenu abſolument néceſſaire. On ne veut tirer aucune conſéquence de cette induction ; il n'y a que DIEU qui connaiſſe le cœur de l'homme.

10. Il eſt important d'obſerver que pendant plus de trente années que *la Motte-Houdart*, *Saurin*, & *Malafaire* ont ſurvécu à ce procès, aucun d'eux n'a été ſoupçonné ni de la moindre mauvaiſe manœuvre, ni de la plus légére ſatyre. *La Motte-Houdart* n'a jamais même répondu à ces invectives atroces connuës ſous le nom de *Calotes*, & ſous d'autres titres dont un ou deux hommes qui étaient en horreur à tout le monde, l'accablèrent ſi longtems. Il ne déshonora jamais ſon talent par la ſatyre ; & même lorſqu'en 1709. outragé continuellement par *Rouſſeau* il fit cette belle Ode :

On

On ne ſe choiſit point ſon père;
Par un reproche populaire
Le ſage n'eſt point abatu.
Oui, quoi que le vulgaire penſe,
Rouſſeau, la plus vile naiſſance
Donne du luſtre à la vertu. &c.

Quand, dis-je, il fit cet ouvrage, ce fut bien plûtôt une leçon de morale & de Philoſophie qu'une ſatyre. Il exhortait *Rouſſeau*, qui reniait ſon pére, à ne point rougir de ſa naiſſance. Il l'exhortait à dompter l'eſprit d'envie & de ſatyre. Rien ne reſſemble moins à la rage qui reſpire dans les couplets dont on l'accuſe.

Mais *Rouſſeau* après une condamnation qui devait le rendre ſage, ſoit qu'il fût innocent ou coupable, ne put dompter ſon panchant. Il outragea ſouvent par des épigrammes les mêmes perſonnes attaquées dans les couplets, *la Faye*, *Danchet*, *la Motte-Houdart* &c. Il fit des vers contre ſes anciens & nouveaux protecteurs. On en retrouve quelques-uns dans des lettres peu dignes d'être connues qu'on a imprimées, & la plûpart de ces vers ſont du ſtile de ces couplets pour leſquels le Parlement l'avait condamné; témoin ceux-ci contre l'illuſtre Muſicien *Rameau*.

Diſtil.

Diſtillateurs d'accords baroques,
Dont tant d'idiots ſon férus,
Chez les Thraces & les Iroques
Portez vos Opéra bourus. &c.

On en retrouve du même goût dans le recueil intitulé *porte-feuille de Rouſſeau*, contre l'Abbé *d'Olivet*, qui avait formé un projet de le faire revenir en France. Enfin lorſque ſur la fin de ſa vie il vint ſe cacher quelque tems à Paris affichant la dévotion, il ne put s'empêcher de faire encor des épigrammes violentes. Il eſt vrai que l'âge avait gâté ſon ſtile, mais il ne réforma point ſon caractère, ſoit que par un mélange bizarre, mais ordinaire chez les hommes, il joignit cette atrocité à la dévotion, ſoit que par une méchanceté non moins ordinaire cette dévotion fût hypocriſie.

11°. Si *Saurin*, *la Motte*, & *Malafaire* avaient complotté le crime dont on les accuſe, ces trois hommes ayant été depuis aſſez mal enſemble, il eſt bien difficile qu'il n'eût rien tranſpiré de leur crime. Cette réflexion n'eſt pas une preuve, mais jointe aux autres elle eſt d'un grand poids.

12°. Si un garçon auſſi ſimple & auſſi groſſier que le nommé *Guillaume Arnoud*, condamné comme témoin ſuborné par *Rouſſeau*, n'avait point été en effet coupable, il l'aurait dit, il l'aurait crié toute ſa vie à tout le monde. Je l'ai connu. Sa mére aidait dans la cuiſine de mon pére, ainſi qu'il eſt dit dans le factum de

Sau-

Saurin ; & ſa mére & lui ont dit pluſieurs fois à toute ma famille en ma préſence, qu'il avait été juſtement condamné.

Pourquoi donc au bout de quarante-deux ans *N. Boindin* a-t-il voulu laiſſer en mourant cette accuſation authentique contre trois hommes qui ne ſont plus ? C'eſt que le mémoire était compoſé il y a plus de vingt ans, c'eſt que *Boindin* les haïſſait tous trois, c'eſt qu'il ne pouvait pardonner à *la Motte* de n'avoir pas ſollicité pour lui une place à l'Académie Françaiſe, & de lui avoir avoué que la profeſſion publique qu'il faiſait d'athéiſme lui donnerait l'excluſion. Il s'était brouillé avec *Saurin*, qui était comme lui un eſprit altier & inflexible. Il s'était brouillé de même avec *Malafaire*, homme dur & impoli. Il était devenu l'ennemi de *Leriget de la Faie*, qui avait fait contre lui cette épigramme.

Oui, Vadius, on connait vôtre eſprit ;
Savoir s'y joint, & quand le cas arrive,
Qu'œuvre parait par quelque coin fautive,
Plus aigrement qui jamais la reprit ?
Mais on ne voit qu'en vous auſſi ſe montre
L'art de louer le beau qui s'y rencontre,
Dont cependant maints beaux eſprits font cas.
De vos pareils que voulez-vous qu'on penſe ?
Eh quoi, qu'ils ſont connaiſſeurs délicats ?
Pas n'en voudrais tirer la conſéquence,
Mais bien qu'ils ſont gens à fuir de cent pas.

C'était

C'était-là en effet le caractère de *Boindin*, & c'eſt lui qui eſt peint dans le *Temple du goût* ſous le nom de *Bardou*. Il fut dans ſon Mémoire la dupe de ſa haine. Incapable de dire ce qu'il ne croyait pas, & incapable de changer d'avis ſur ce que ſon humeur lui inſpirait: ſes mœurs étaient irréprochables: il vécut toujours en Philoſophe rigide; il fit des actions de généroſité; mais cette humeur dure & inſociable lui donnait des préventions dont il ne revenait jamais.

Toute cette funeſte affaire, qui a eu de ſi longues ſuites, & dont il n'y a guères d'hommes plus inſtruits que moi, dut ſon origine au plaiſir innocent que prenaient pluſieurs perſonnes de mérite de s'aſſembler dans un caffé. On n'y reſpectait pas aſſez la premiére loi de la ſociété, de ſe ménager les uns les autres. On ſe critiquait durement, & de ſimples impoliteſſes donnèrent lieu à des haines durables & à des crimes. C'eſt au lecteur à juger, ſi dans cette affaire il y a eu trois criminels ou un ſeul.

Il ſe pourrait que *Saurin* eût été l'auteur des derniers couplets attribués à *Rouſſeau*. Il ſe pourrait que *Rouſſeau* ayant été reconnu coupable des cinq premiers, *Saurin* eût fait les autres pour le perdre, quoiqu'il n'y eût point de rivalité entre ces deux hommes: mais il n'y a aucune raiſon d'en accuſer *la Motte*. Le but de cet article eſt ſeulement de juſtifier *la Motte* que je crois innocent. Il ſera difficile après tout de ſavoir qui de *Joſeph Saurin* ou de *Rouſſeau* était le coupable; mais *la Motte* ne l'était pas.

DE MOTTEVILLE (*Françoiſe Bertaut*) née en 1615. en Normandie. Cette Dame a écrit des *Mémoires*, qui regardent particuliérement la Reine *Anne* mére de *Louis XIV.* On y trouve beaucoup de petits faits, avec un grand air de ſincérité. m. en 1689.

LE NAIN DE TILLEMONT (*Sébaſtien*) fils de *Jean le Nain* Maître des Requêtes, né à Paris en 1637. Eléve de *Nicole*, & l'un des plus ſavans Ecrivains de Port-Royal. Son *Hiſtoire des Empereurs*, & ſes ſeize volumes de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique*, ſont écrits avec autant de vérité que peuvent l'être des compilations d'anciens Hiſtoriens ; car l'Hiſtoire, avant l'invention de l'Imprimerie, étant peu contredite, était peu exacte. m. en 1698.

NAUDE' (*Gabriel*) né à Paris en 1690. Médecin, & plus Philoſophe que Médecin. Attaché d'abord au Cardinal *Barberin* à Rome, puis au Cardinal de *Richelieu*, au Cardinal *Mazarin*, & enſuite à la Reine *Chriſtine*, dont il alla quelque tems groſſir la Cour ſavante ; retiré enfin à Abbeville, où il mourut dès qu'il fut libre. De tous ſes livres, ſon *Apologie des grands hommes accuſés de Magie*, eſt preſque le ſeul qui ſoit demeuré. On ferait un plus gros livre des grands hommes accuſés d'impiété depuis *Socrate*.

—— *Populus nam ſolos credit habendos*
Eſſe Deos quos ipſe colit.

m. en 1653.

NE-

NEMOURS (*Marie de Longueville* Ducheſſe de) née en 1625. On a d'elle des *Mémoires*, où l'on trouve quelques particularités des tems malheureux de la Fronde. m. en 1707.

NEVERS (*Philippe* Duc de) On a de lui des piéces de Poëſie d'un goût très ſingulier. Il ne faut pas s'en raporter au Sonnet parodié par *Racine* & *Deſpréaux*:

Dans un palais doré Nevers jaloux & bléme
Fait des vers où jamais perſonne n'entend rien.

Il en faiſait qu'on entendait très-aiſément & avec grand plaiſir, comme ceux-ci contre *Rancé* le fameux Réformateur de la Trappe qui avait écrit contre l'Archévêque *Fénélon*.

Cet Abbé qu'on croyait paitri de ſainteté,
Vieilli dans la retraite & dans l'humilité,
Orgueilleux de ſes croix, bouffi de ſa ſouffrance;
Rompt ſes ſacrés ſtatuts en rompant le ſilence,
Et contre un ſaint Prélat s'animant aujourdhui
Du fond de ſes deſerts déclame contre lui,
Et moins humble de cœur que fier de ſa doctrine;
Il oſe décider ce que Rome examine.

ſon eſprit & ſes talens ſe ſont perfectionnés dans ſon petit-fils. m. en 1707.

NICERON (*Jean Pierre*) Barnabite, né à Paris en 1685. Auteur des *Mémoires ſur les hommes illuſtres dans les Lettres*. Tous ne ſont pas illuſtres; mais il parle de chacun convenablement;

ment; il n'appelle point un orfèvre grand homme. Il mérite d'avoir place parmi les ſavans utiles. m. en 1738.

NICOLE (*Pierre*) né à Chartres en 1625. Un des meilleurs Ecrivains de Port-Royal. Ce qu'il a écrit contre les Jéſuites n'eſt guères lû aujourdhui; & ſes *Eſſais de Morale*, qui ſont utiles au genre humain, ne périront pas. Le chapitre ſurtout des moyens de conſerver la paix dans la ſociété eſt un chef-d'œuvre, auquel on ne trouve rien d'égal dans l'Antiquité en ce genre; mais cette paix eſt peut-être auſſi difficile à établir que celle de l'Abbé de *Saint-Pierre*. m. en 1695.

D'ORLEANS (*Joſeph*) Jéſuite. Le premier qui ait choiſi dans l'Hiſtoire les révolutions pour ſon ſeul objet. Celles d'Angleterre qu'il écrivit, ſont d'un ſtile éloquent; mais depuis le régne de *Henri VIII.* il eſt plus diſert que fidéle. m. en 1698.

OZANAM (*Jacques*) Juif d'origine, né près de Dombes en 1640. Il apprit la Géométrie ſans maître dès l'âge de quinze ans. Il eſt le premier qui ait fait un *Dictionnaire de Mathématiques*. Ses *Récréations Mathématiques* ont toûjours un grand débit. m. en 1717.

PAGI (*Antoine*) Provençal, né en 1624. Franciſcain. Il a corrigé *Baronius*, & a eu penſion du Clergé pour cet ouvrage. m. en 1699.

PAPIN (*Iſaac*) né à Blois en 1657. Calviniſte. Ayant quitté ſa Religion, il écrivit contre elle. m. en 1709.

PAR-

PARDIES (*Ignace Gaſton*) Jéſuite, né à Pau en 1638. connu par ſes *Elémens de Géométrie*, & par ſon livre *ſur l'ame des bêtes*. Prétendre avec *Deſcartes* que les animaux ſont de pures machines privées du ſentiment dont ils ont les organes, c'eſt démentir l'expérience & inſulter la Nature. Avancer qu'un eſprit pur les anime, c'eſt dire ce qu'on ne peut prouver. Reconnaître que les animaux ſont doués de ſenſations & de mémoire, ſans ſavoir comment cela s'opère, ce ſerait parler en ſage qui ſait que l'ignorance vaut mieux que l'erreur. Car quel eſt l'ouvrage de la Nature dont on connaiſſe les premiers principes. m. en 1673.

PARENT (*Antoine*) né à Paris en 1666. bon Mathématicien. Il eſt encor un de ceux qui apprirent la Géométrie ſans maître. Ce qu'il y a de plus ſingulier de lui, c'eſt qu'il vécut longtems à Paris libre & heureux avec moins de deux-cent livres de rente. m. en 1716.

PASCAL (*Blaiſe*) fils du premier Intendant qu'il y eut à Rouen, né en 1623. génie prématuré. Il voulut ſe ſervir de la ſupériorité de ce génie, comme les Rois de leur puiſſance; il crut tout ſoumettre & tout abaiſſer par la force. Ce qui a le plus revolté certains lecteurs dans ſes *Penſées*, c'eſt l'air deſpotique & mépriſant dont il débute. Il ne fallait commencer que par avoir raiſon. Au reſte la langue & l'éloquence lui doivent beaucoup. Les ennemis de *Paſcal* & d'*Arnauld* firent ſupprimer leurs éloges dans le livre des *Hommes illuſtres* de *Perrault*. Sur quoi on cita ce paſſage de *Tacite* : *Præfulgebant Caſſius*

& Brutus eo ipso quod eorum effigies non vise-bantur. m. en 1662.

PATIN (*Gui*) né à Houdan en 1601. Médecin, plus fameux par ſes lettres médiſantes que par ſa Médecine. Son recueil de lettres a été lu avec avidité, parce qu'elles contiennent des nouvelles & des anecdotes que tout le monde aime, & des ſatyres qu'on aime davantage. Il ſert à faire voir, combien les Auteurs comtemporains, qui écrivent précipitamment les nouvelles du jour, ſont des guides infidéles pour l'Hiſtoire. Ces nouvelles ſe trouvent ſouvent fauſſes ou défigurées par la malignité; d'ailleurs cette multitude de petits faits n'eſt guères précieuſe qu'aux petits eſprits. m. en 1672.

PATIN (*Charles*) né à Paris en 1633. fils de *Gui Patin*. Ses ouvrages ſont lus des ſavans, & les lettres de ſon pére le ſont des gens oiſifs. *Charles Patin* très ſavant Antiquaire quitta la France, & mourut Profeſſeur en Médecine à Padoue en 1693.

PATRU (*Olivier*) né à Paris en 1604. le premier qui ait introduit la pureté de la Langue dans le Barreau. Il reçut dans ſa derniére maladie une gratification de *Louis XIV.* à qui on dit qu'il n'était pas riche. m. en 1681.

PAVILLON (*Etienne*) né à Paris en 1632. Avocat-général au Parlement de Metz, connu par quelques Poeſies écrites naturellement. m. en 1705.

PELISSON-FONTANIER (*Paul*) né Calviniſte à Beſiers en 1624. Poëte médiocre à la vérité, mais

mais homme très-ſavant & très-éloquent; premier Commis & confident du Surintendant *Fouquet*; mis à la Baſtille en 1661. Il y reſta quatre ans & demi pour avoir été fidèle à ſon Maître. Il paſſa le reſte de ſa vie à prodiguer des éloges au Roi, qui lui avait ôté ſa liberté: c'eſt une choſe qu'on ne voit que dans les Monarchies. Beaucoup plus Courtiſan que Philoſophe, il changea de Religion, & fit ſa fortune. Maître des Comptes, Maître des Requêtes, & Abbé, il fut chargé d'employer le revenu du tiers des économats à faire quitter aux Huguenots leur Religion qu'il avait quittée. Son Hiſtoire de l'Académie fut très aplaudie. On a de lui beaucoup d'ouvrages, des *Priéres pendant la Meſſe*, un *Traité ſur l'Euchariſtie*, un *Recueil de piéces galantes*, beaucoup de vers amoureux à *Olimpe*. Cette *Olimpe* était Mlle. *des Vieux*, qu'on prétend avoir épouſé le célèbre *Boſſuet* avant qu'il entrât dans l'Egliſe; mais ce qui a fait le plus d'honneur à *Péliſſon*, ce ſont ſes excellents diſcours pour Mr. *Fouquet*, & ſon Hiſtoire de la Conquête de la Franche-Comté. Les Proteſtans ont prétendu qu'il était mort avec indifférence; les Catholiques ont ſoûtenu le contraire. m. en 1693.

PERRAULT (*Claude*) né à Paris en 1613. Il fut Médecin; mais il n'exerça la Médecine que pour ſes amis. Il devint, ſans aucun maître, habile dans tous les Arts qui ont du rapport au deſſein & dans les Mécaniques. Bon Phyſicien, grand Architecte. Il encouragea les Arts ſous la protection de *Colbert*, & eut de la répu-

tation malgré *Boileau*. m. en 1688.

PERRAULT (*Charles*) né en 1626. frére de *Claude*. Controlleur-général des Bâtimens ſous *Colbert*, donna la forme aux Académies de Peinture, de Sculpture & d'Architecture. Utile aux gens de Lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de ſon protecteur, & qui l'abondonnèrent enſuite. On lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les Anciens; mais ſa grande faute eſt de les avoir critiqués maladroitement, & de s'être fait des ennemis de ceux même qu'il pouvait opoſer aux anciens. Cette diſpute a été & ſera longtems une affaire de parti comme elle l'était du tems d'*Horace*. Que de gens encor en Italie, qui ne pouvant lire *Homère* qu'avec dégout, & liſant tous les jours l'*Arioſte* & le *Taſſe* avec tranſport, appellent encor *Homère* incomparable! m. en 1703.

PETAU (*Denis*) né à Orléans en 1583. Jéſuite. Il a réformé la Chronologie. On a de lui ſoixante & dix ouvrages. m. en 1652.

PETIS DE LA CROIX (*François*) l'un de ceux dont le grand Miniſtre *Colbert* encouragea & récompenſa le mérite. *Louis XIV*. l'envoya en Turquie & en Perſe à l'âge de ſeize ans, pour aprendre les Langues Orientales. Qui croirait qu'il a compoſé une partie de la vie de *Louis XIV*. en Arabe, & que ce livre eſt eſtimé dans l'Orient? On a de lui *l'Hiſtoire de Gengiskam & de Tamerlan, tirée des anciens Auteurs Arabes*, & pluſieurs livres utiles; mais ſa traduction des *Mille & un joir*, eſt ce qu'on lit le plus. *L'hom-*

L'homme eſt de glace aux vérités,
Il eſt de feu pour le menſonge.

m. en 1713.

PETIT (*Pierre*) né à Paris en 1617. Philoſophe & ſavant. Il n'a écrit qu'en Latin. m. en 1687.

PEZRON (*Paul*) de l'*origine de Cîteaux*. Né en Bretagne en 1639. grand Antiquaire, qui a travaillé ſur l'origine de la Langue des Celtes. m. en 1706.

DU PIN (*Louis*) né en 1637. Docteur de Sorbonne. Sa *Bibliothèque des Auteurs Eccléſiaſtiques* lui a fait beaucoup de réputation & quelques ennemis. m. en 1719.

LA PLACETTE (*Jean*) de Béarn, né en 1639. Miniſtre Proteſtant à Copenhague & en Hollande. Eſtimé pour ſes divers ouvrages. m. à Utrecht en 1718.

DE POLIGNAC (*Melchior*) Cardinal, né au Vélay en 1662. Auſſi bon Poete Latin qu'on peut l'être dans une Langue morte; très éloquent dans la ſienne. L'un de ceux qui ont prouvé, qu'il eſt plus aiſé de faire des vers Latins que des vers Français. Malheureuſement pour lui en combattant *Lucrèce*, il combat *Newton*. m. en 1741.

PORE'E (*Charles*) né en Normandie en 1675. Jéſuite. Du petit nombre des Profeſſeurs qui ont eu de la célébrité chez les gens du monde.

Eloquent dans le goût de *Sénéque*. Poëte très bel eſprit. Son plus grand mérite fut de faire aimer les Lettres & la vertu à ſes diſciples. m. en 1741.

DU PUI (*Pierre*) fils de *Claude du Pui* Conſeiller au Parlement, très-ſavant homme, naquit en 1583. La ſcience de *Pierre du Pui* fut utile à l'Etat. Il travailla plus que perſonne à l'inventaire des Chartes & aux recherches des Droits du Roi ſur pluſieurs Etats. Il débrouilla autant qu'on le peut la Loi Salique, & prouva les libertés de l'Egliſe Gallicane, qui ne ſont qu'une partie des anciens droits des anciennes Egliſes. Il réſulte de ſon Hiſtoire des Templiers, qu'il y avait quelques coupables dans cet Ordre, mais que la condamnation de l'Ordre entier, & le ſupplice de tant de Chevaliers, furent une des plus horribles injuſtices qu'on ait jamais commiſes. m. en 1652.

DE PUY-SEGUR (le Maréchal) Il nous a laiſſé *l'Art de la guerre*, comme *Boileau* a donné l'Art Poëtique.

QUENEL (*Pâquier*) né en 1634. de l'Oratoire. Il a été malheureux en ce qu'il s'eſt vû le ſujet d'une grande diviſion parmi ſes compatriotes. D'ailleurs il a vécu pauvre & dans l'exil. Ses mœurs étaient ſévères, comme celles de tous ceux qui ne ſont occupés que de diſputes. Trente pages changées & adoucies dans ſon livre auraient épargné des querelles à ſa patrie; mais il eût été moins célèbre. m. en 1719.

LE

LE QUIEN (*Michel*) né en 1661. Dominicain. Homme très savant. Il a beaucoup travaillé sur les Eglises d'Orient & sur celle d'Angleterre. Il a surtout écrit contre *le Courayer* sur la validité des Ordinations des Evèques Anglicans. Mais les Anglais ne font pas plus de cas de ces disputes, que les Turcs n'en font des dissertations sur l'Eglise Grecque. m. en 1703.

QUINAULT (*Philippe*) né à Paris en 1635. Auditeur des Comptes, célèbre par ses belles Poésies lyriques, & par la douceur qu'il opposa aux satyres très injustes de *Boileau*. *Quinault* était dans son genre tres supérieur à *Lulli*. On le lira toujours; & *Lulli*, à son récitatif près, ne peut plus être chanté. Cependant on croyait, du tems de *Quinault*, qu'il devait à *Lulli* sa réputation. Le tems apprécie tout. Il eut part, comme les autres grands hommes, aux récompenses que donna *Louis XIV*. m. en 1688.

Le Marquis de QUINCY, Lieutenant-Général d'Artillerie, Auteur de l'Histoire militaire de *Louis XIV*. Il entre dans de grands détails, utiles pour ceux qui veulent suivre dans leur lecture les opérations d'une Campagne. Ces détails pourraient fournir des exemples, s'il y avait des cas pareils; mais il ne s'en trouve jamais, ni dans les affaires, ni dans la guerre. Les ressemblances sont toûjours imparfaites, les différences toujours grandes. La conduite de la guerre est comme les jeux d'adresse, qu'on n'apprend que par l'usage; & les jours d'action sont quelquefois des jeux de hazard.

LA QUINTINIE (*Jean*) né à Poitiers en 1626. Il a créé l'art de la culture des jardins & de la tranſplantation des arbres. Ses préceptes ont été ſuivis de toute l'Europe, & ſes talens récompenſés magnifiquement par *Louis XIV.* mort en

RACINE (*Jean*) né à la Ferté-Milon en 1639. élevé à Port-Royal. Il portait encor l'habit eccléſiaſtique quand il fit la Tragédie de *Théagène* qu'il préſenta à *Molière*, & celle des *Frères ennemis*, dont *Molière* lui donna le ſujet. Il eſt intitulé Prieur de l'Epinai dans le privilège de l'*Andromaque*. *Louis XIV.* fut ſenſible à ſon extrême mérite. Il lui donna une Charge de Gentilhomme ordinaire, le nomma quelquefois des voyages de Marly, le fit coucher dans ſa chambre dans une de ſes maladies, & le combla de gratifications. Cependant *Racine* mourut de chagrin ou de crainte de lui avoir déplu. Il n'était pas auſſi Philoſophe que grand Poëte. On lui a rendu juſtice fort tard. „ Nous avons „ été touchés, dit *Saint-Evremont*, de *Ma-* „ *riamne*, de *Sophonisbe*, d'*Alcionée*, d'*Andro-* „ *maque*, & de *Britannicus*. " C'eſt ainſi qu'on mettait non ſeulement la mauvaiſe *Sophonisbe* de *Corneille*, mais encor les impertinentes piéces d'*Alcionée* & de *Mariamne*, à côté de ces chefs-d'œuvre immortels. L'or eſt confondu avec la boue pendant la vie des Artiſtes, & la mort les ſépare. m. en 1699.

RANCE' (*Jean de Bouthillier*) né en 1626. Commença par traduire *Anacréon*, & inſtitua

la

la réforme effrayante de la Trappe en 1664. Il ſe diſpenſa, comme Législateur, de la loi qui force ceux qui vivent dans ce tombeau, à ignorer ce qui ſe paſſe ſur la Terre. Il écrivit avec éloquence. Quelle inconſtance dans l'homme ! Après avoir fondé & gouverné ſon Inſtitut, il ſe démit de ſa place, & voulut la reprendre. m. en 1700.

RAPIN (*René*) né à Tours en 1621. Jéſuite, connu par le *Poëme des jardins* en latin, & par beaucoup d'ouvrages de Littérature. m. en 1687.

RAPIN DE THOIRAS (*Paul*) né à Caſtres en 1661. réfugié en Angleterre, & longtems Officier. L'Angleterre lui doit la meilleure hiſtoire qu'on ait de ce Royaume, & la ſeule impartiale dans un pays où l'on n'écrit guères que par eſprit de parti. m. à Wéſel en 1725.

REGIS (*Silvain*) né en Agénois en 1632. Ses livres de Philoſophie n'ont plus de cours depuis les grandes découvertes qu'on a faites. m. en 1707.

REGNARD (*François*) né à Paris en 1647. Il eût été célèbre par ſes ſeuls voyages. C'eſt le premier Français qui alla juſqu'en Laponie. Il grava ſur un rocher ce vers: *Siſtimus hic tandem nobis ubi défuit orbis.* Pris ſur la mer de Provence par des Corſaires, eſclave à Alger, racheté, établi en France dans les Charges de Tréſorier de France & de Lieutenant des eaux & forêts. Il vécut en voluptueux & en Philoſophe. Né avec un génie vif, gai & vraiment comi-

comique. Sa comédie du *Joueur* eſt miſe à côté de celles de *Molière*. Il faut ſe connaître peu aux talens & au génie des Auteurs, pour penſer qu'il ait dérobé cette piéce à *Dufréni*. Il dédia la comédie des *Ménechmes* à *Deſpréaux*, & enſuite écrivit contre lui, parce que *Boileau* ne lui rendit pas aſſez de juſtice. Cet homme ſi gai mourut de chagrin à cinquante-deux ans. On prétend même qu'il avança ſes jours. m. en 1699.

REGNIER DESMARETS (*Séraphin*) né à Paris en 1632. Il a rendu de grands ſervices à la Langue, & eſt auteur de quelques Poëſies Françaiſes & Italiennes. Il fit paſſer une de ſes piéces Italiennes pour être de *Pétrarque*. Il n'eût pas fait paſſer ſes vers Français ſous le nom d'un grand Poëte. m. en 1713.

RENAUDOT (*Théophraſte*) Médecin, très ſavant en plus d'un genre. Le premier auteur des gazettes en France. m. en 1679.

RENAUDOT (*Euſèbe*) né en 1646. très ſavant dans l'Hiſtoire & dans les Langues de l'Orient. On peut lui reprocher d'avoir empêché que le Dictionnaire de *Bayle* ne fût imprimé en France. m. en 1720.

RICHELET (*Céſar Pierre*) le premier qui ait donné un Dictionnaire preſque tout ſatyrique, exemple plus dangereux qu'utile.

DU RIER (*André*) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, longtems employé à Conſtantinople & en Egypte. Nous avons de lui

lui la traduction de l'*Alcoran* & de l'*hiſtoire de Perſe.*

DU RIER (*Pierre*) né à Paris en 1605. Sécretaire du Roi, Hiſtoriographe de France. Pauvre malgré ſes Charges. Il fit dix-neuf piéces de Théatre & treize traductions, qui furent toutes bien reçués de ſon tems. m. en 1658.

LA ROCHEFOUCAULT (*François* Duc de) né en 1613. Ses Mémoires ſont lus, & on ſait par cœur ſes penſées. m. en 1680.

ROHAULT (*Jacques*) né à Amiens en 1620. Il abrégea & il expoſa avec clarté & méthode la Philoſophie de *Deſcartes.* Mais aujourdhui cette Philoſophie, erronée preſque en tout, n'a d'autre mérite que celui d'avoir été oppoſée aux erreurs anciennes. m. en 1675.

ROLLIN (*Charles*) né à Paris en 1661. Recteur de l'Univerſité. Le premier de ce Corps qui a écrit en Français avec pureté & nobleſſe. Quoique les derniers tomes de ſon *Hiſtoire ancienne* faits trop à la hâte ne répondent pas au premier, c'eſt encor la meilleure compilation qu'on ait en aucune Langue, parce que les compilateurs ſont rarement éloquens & que *Rollin* l'était. Son livre vaudrait beaucoup mieux s'il avait été Philoſophe. Il y a beaucoup d'hiſtoires anciennes ; il n'y en a aucune dans laquelle on apperçoive cet eſprit philoſophique qui diſtingue le faux du vrai, l'incroyable du vraiſemblable, & qui ſacrifie l'inutile. m. en 1741.

ROTROU (*Jean*) né en 1609. le fondateur du

du Théatre. La premiére ſcène & une partie du quatriéme Acte de *Venceslas* ſont des chefs-d'œuvre. *Corneille* l'appellait ſon pére. On ſait combien le pére fut ſurpaſſé par le fils. *Venceslas* ne fut compoſé qu'après le *Cid*. m. en 1650.

ROUSSEAU (*Jean Baptiſte*) né à Paris en 1669. De très beaux vers, de grandes fautes & de longs malheurs le rendirent très fameux. Il faut ou lui imputer les couplets qui le firent bannir, couplets ſemblables à pluſieurs qu'il avait avoués, ou flétrir deux Tribunaux qui prononcèrent contre lui. Ce n'eſt pas que deux Tribunaux, & même des Corps plus nombreux, ne puiſſent commettre unanimément de très violentes injuſtices, quand l'eſprit de parti domine. Il y avait un parti furieux acharné contre *Rouſſeau*. Peu d'hommes ont autant excité & ſenti la haine. Tout le public fut ſoulevé contre lui juſqu'à ſon banniſſement; & même encor quelques années après; mais enfin les ſuccès de *la Motte* ſon rival, l'accueil qu'on lui faiſait, ſa réputation qu'on croyait uſurpée, l'art qu'il avait eu de s'établir une eſpèce d'empire dans la Littérature, révoltèrent contre lui tous les gens de lettres & les ramenèrent à *Rouſſeau* qu'ils ne craignaient plus. Ils lui rendirent preſque tout le public. *La Motte* leur parut trop heureux parce qu'il était riche & accueilli. Ils oubliaient que cet homme était aveugle & accablé de maladies. Ils voyaient dans *Rouſſeau* un banni infortuné, ſans ſonger qu'il eſt plus triſte d'être aveugle & malade que de vivre à Vienne & à Bruxelles. Tous deux étaient en effet très mal-

heu-

heureux, l'un par la nature, l'autre par l'avanture funeſte qui le fit condamner. Tous deux ſervent à faire voir combien les hommes ſont injuſtes, combien ils varient dans leurs jugements, & qu'il y a de la folie à ſe tourmenter pour arracher leurs ſuffrages. m. à Bruxelles en 1740. Voyez l'article *la Motte*.

DE LA RUE (*Charles*) né en 1643. Jéſuite. Poëte Latin, Poete Français & Prédicateur. L'un de ceux qui travaillèrent à ces livres nommés *Dauphins*, pour l'éducation de *Monſeigneur*. *Virgile* lui tomba en partage. m. en 1725.

RUINARD (*Thierri*) Bénédictin, m. en 1707. laborieux Critique : il a ſoutenu contre *Doduel* l'opinion, que *l'Egliſe eut dans les premiers tems une foule prodigieuſe de Martyrs*. Peut-être n'a-t-il pas aſſez diſtingué les martyres, & les morts ordinaires ; les perſécutions pour cauſe de Religion, & les perſécutions politiques. Quoi qu'il en ſoit, il eſt au nombre des ſavants hommes du tems. C'eſt principalement dans ce ſiécle que les Bénédictins ont fait les plus profondes recherches, comme *Martène* ſur les anciens rites de l'Egliſe. *Tuilier* & tant d'autres ont achevé de tirer de deſſous terre les décombres du moyen âge. C'eſt encor un genre nouveau qui n'apartient qu'au ſiécle de *Louis XIV*. & ce n'eſt qu'en France que les Bénédictins y ont excellé.

DE LA SABLIERE (*Antoine de Rambouillet*) Ses Madrigaux ſont écrits avec une fineſſe qui n'exclut pas le naturel. m. en 1680.

SACY

SACY LE MAITRE (*Louis Iſaac*) né en 1613. l'un des bons Ecrivains de Port-Royal. C'eſt de lui qu'eſt la *Bible de Royaumont*, & une *traduction des Comédies de Térence.* m. en 1684. Son frére *Antoine le Maître* ſe retira comme lui à Port-Royal. Il avait été Avocat; on le croyait un homme très-éloquent; mais on ne le crut plus dès qu'il eut cédé à la vanité de faire imprimer ſes plaidoyers. Un autre *Sacy* Avocat, & de l'Académie Françaiſe, mais d'une autre famille, a donné une traduction eſtimée des *Lettres de Pline* en 1701.

LE SAGE, né en 1667. Son Roman de *Gil-Blas* eſt demeuré, parce qu'il y a du naturel. m. en 1747.

SAINT-AULAIRE (*François Joſeph de Beaupoil* Marquis de) C'eſt une choſe très ſinguliére, que les plus jolis vers qu'on ait de lui, ayent été faits lorſqu'il était plus que nonagénaire. Il ne cultiva guères le talent de la Poëſie qu'à l'âge de plus de ſoixante ans, comme le Marquis de *la Fare.* Dans les premiers vers qu'on connut de lui, on trouve ceux-ci qu'on attribua à *la Fare.*

O Muſe légére & facile,
Qui ſur le côteau d'Hélicon
Vintes offrir au vieil Anacréon.
Cet art charmant, cet art utile,
Qui ſait rendre douce & tranquile
La plus incommode ſaiſon;

Vous

Vous qui de tant de fleurs ſur le Parnaſſe écloſes
Orniez à ſes côtés les graces & les ris,
Et qui cachiez ſes cheveux gris
Sous tant de couronnes de roſes.
&c.

Ce fut ſur cette piéce qu'il fut reçu à l'Académie; & *Boileau* alléguait cette même piéce pour lui refuſer ſon ſuffrage. Il eſt mort en 1742. à près de cent ans, d'autres diſent à cent-deux. Un jour à l'âge de plus de quatre-vingt-quinze ans, il ſoupait avec Madame la Ducheſſe du Maine: Elle l'appellait *Apollon*, & lui demandait je ne ſai quel ſecret. Il lui répondit:

La Divinité qui s'amuſe
A me demander mon ſecret,
Si j'étais Apollon, ne ſerait point ma Muſe:
Elle ſerait Thétis, & le jour finirait.

Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choſes. Si les Grecs avaient eu des Ecrivains tels que nos bons Auteurs, ils auraient été encor plus vains, & nous leur applaudirions aujourdhui avec encor plus de raiſon.

SAINTE-MARTHE. Cette famille a été pendant plus de cent années féconde en ſavans. Le premier *Gaucher de Sainte-Marthe*, fut *Charles*, qui fut éloquent pour ſon tems. m. en 1555.

Scevole, neveu de *Charles*, ſe diſtingua dans les

les Lettres & dans les affaires. Ce fut lui qui réduiſit Poitiers ſous l'obéiſſance de *Henri IV.* Il mourut à Loudun en 1623. & le fameux *Urbain Grandier* prononça ſon oraiſon funébre.

Abel de Sainte-Marthe ſon fils cultiva les Lettres comme ſon pére, & mourut en 1652. Son fils nommé *Abel* comme lui, marcha ſur ſes traces. m. en 1706.

Scévole & *Louis de Sainte-Marthe*, fréres jumeaux, fils du premier *Scévole.* Enterrés tous deux à Paris dans le même tombeau à *St. Séverin*, furent illuſtres par leur ſavoir. Ils compoſérent enſemble le *Gallia Chriſtiana.*

Denis de Sainte-Marthe, leur frére, acheva cet ouvrage. m. à Paris en 1725.

Pierre Scévole de Sainte-Marthe, frére ainé du dernier *Scévole*, fut Hiſtoriographe de France. m. en 1690.

SAINT-EVREMONT (*Charles*) né en Normandie en 1613. Une morale voluptueuſe, des lettres écrites à des gens de Cour dans un tems où ce mot de Cour était prononcé avec emphaſe par tout le monde, des vers médiocres qu'on appelle des vers de *ſociété* faits dans des ſociétés illuſtres, tout cela avec beaucoup d'eſprit contribua à la réputation de ſes ouvrages. Un nommé *Des Maizeaux* les a fait imprimer, avec une vie de l'Auteur, qui contient ſeul un gros volume ; & dans ce gros volume il n'y a pas quatre pages intéreſſantes. Il n'eſt groſſi que des mêmes choſes qu'on trouve dans les œuvres de *Saint-Evremont* : c'eſt un artifice

ce de Libraire, un abus du métier d'éditeur. C'eſt par de tels artifices qu'on a trouvé le ſecret de multiplier les livres à l'infini ſans multiplier les connaiſſances. On connait ſon exil, ſa Philoſophie & ſes ouvrages. Quand on lui demanda à ſa mort s'il voulait ſe réconcilier, il répondit : „ Je voudrais me réconcilier avec l'appétit. « Il eſt enterré à Weſtminſter avec les Rois & les hommes illuſtres d'Angleterre. m. en 1703.

SAINT-PAVIN (*Denis Sanguin* de) Il était au nombre des hommes de mérite, que *Deſpréaux* confondit dans ſes Satyres avec les mauvais Ecrivains. Le peu qu'on a de lui, paſſe pour être d'un goût délicat. On peut connaître ſon mérite perſonnel par cette épitaphe, que fit pour lui *Fieubet* le Maître des Requêtes, l'un des eſprits les plus polis de ce ſiécle.

Sous ce tombeau git Saint-Pavin :
Donne des larmes à ſa fin.
Tu fus de ſes amis peut-être ?
Pleure ton ſort & le ſien :
Tu n'en fus pas ? pleure le tien,
Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

m. en 1670.

L'Abbé de SAINT-PIERRE, (*Caſtel*) Gentilhomme de Normandie, n'ayant qu'une fortune médiocre la partagea quelque tems avec les célèbres *Varignon*, & *Fontenelle*. Il écrivit beaucoup ſur la Politique. La meilleure défi-

nition qu'on ait faite en général de ſes ouvrages eſt ce qu'en diſait le Cardinal *du Bois*, que c'étaient les rêves d'un bon citoyen. Il avait la ſimplicité de rebattre dans ſes ouvrages les vérités les plus triviales de la Morale ; & par une autre ſimplicité, il propoſait preſque toujours des choſes impoſſibles comme praticables. Il ne ceſſa d'inſiſter ſur le projet d'une paix perpétuelle, & d'une eſpèce de Parlement de l'Europe, qu'il appelle la *Diette Europaine*. On avait imputé une partie de ce projet chimérique au Roi *Henri IV.* & l'Abbé de *St. Pierre* pour apuyer ſes idées prétendait que cette *Diette Europaine* avait été aprouvée & redigée par le Dauphin Duc de Bourgogne, & qu'on en avait trouvé le plan dans les papiers de ce Prince. Il ſe permettait cette fiction pour mieux faire goûter ſon projet. Il raporte avec bonne foi la lettre par laquelle le Cardinal de *Fleuri* répondit à ſes propoſitions : *Vous avez oublié, Monſieur, pour article préliminaire, de commencer par envoyer une troupe de Miſſionnaires pour diſpoſer le cœur & l'eſprit des Princes.* Cependant l'Abbé de *St. Pierre* ne laiſſa pas enfin d'être très utile. Il contribua beaucoup à délivrer la France de la tyrannie de la Taille arbitraire ; il écrivit & il agit en homme d'Etat ſur cette ſeule matiére. Il fut unanimément exclus de l'Académie Françaiſe, pour avoir ſous la Régence du Duc d'Orléans préféré un peu durement dans ſa *Poliſynodie* l'établiſſement des Conſeils à la manière de gouverner de *Louis XIV.* Protecteur de l'Académie. Ce fut le Cardinal

dinal de *Polignac* qui fit une brigue pour l'exclure, & qui en vint à bout. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt que dans ce tems là même, le Cardinal de *Polignac* conſpirait contre le Régent, & que ce Prince qui donnait un logement au Palais Royal à *St. Pierre*, & qui avait toute ſa famille à ſon ſervice, ſouffrit cette excluſion. L'Abbé de *St. Pierre* ne ſe plaignit point. Il continua de vivre en Philoſophe avec ceux mêmes qui l'avaient exclu. *Boyer* ancien Evêque de Mirepoix ſon confrère empêcha qu'à ſa mort on ne prononçât ſon éloge à l'Académie ſelon la coutume. Ces vaines fleurs qu'on jette ſur le tombeau d'un Académicien n'ajoutent rien ni à ſa réputation ni à ſon mérite ; mais le refus fut un outrage ; & les ſervices que l'Abbé de *St. Pierre* avait rendus, ſa probité & ſa douceur, méritaient un autre traitement. Il mourut en 1743. âgé de quatre-vingt-deux ans. Je lui demandai quelques jours avant ſa mort, comment il regardait ce paſſage ; il me répondit ; *Comme un voyage à la campagne.*

Le Traité le plus ſingulier qu'on trouve dans ſes ouvrages, eſt l'anéantiſſement futur du Mahométiſme. Il aſſure qu'un tems viendra où la raiſon l'emportera chez les hommes ſur la ſuperſtition. Les hommes comprendront, dit-il, qu'il ſuffit de la patience, de la politeſſe & de la bienfaiſance pour plaire à DIEU. Il eſt impoſſible, dit-il encor, qu'un livre où l'on trouve des propoſitions fauſſes données comme vraies, des choſes abſurdes oppoſées au ſens commun, des louanges données à des actions injuſ-

tes, ait été revelé par un être parfait. Il prétend que dans cinq-cent ans tous les eſprits, juſqu'aux plus groſſiers, ſeront éclairés ſur ce livre, que le grand Mufti même & les Cadis verront qu'il eſt de leur intérêt de détromper la multitude, & de ſe rendre plus néceſſaires & plus reſpectés en rendant la Religion plus ſimple. Ce Traité eſt curieux.

SALLO (*Denis*) né en 1626. Conſeiller du Parlement de Paris. Inventeur des Journaux. *Bayle* perfectionna ce genre : déshonoré enſuite par quelques Journaux, que publièrent à l'envi des Libraires avides, & que des Ecrivains obſcurs remplirent d'extraits infidéles, d'inepties & de menſonges. Enfin on eſt parvenu juſqu'à faire un trafic public d'éloges & de cenſures, ſurtout dans des feuilles périodiques ; & la Littérature a éprouvé le plus grand aviliſſement par ces infames manéges. m. en 1669.

SANDRAS DE COURTILS, né à Montargis en 1644. On ne place ici ſon nom, que pour avertir les Français, & ſurtout les étrangers, combien ils doivent ſe défier de tous ces faux Mémoires imprimés en Hollande. *Courtils* fut un des plus coupables Ecrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions, ſous le nom d'Hiſtoires. Il était bien honteux, qu'un Capitaine du Régiment de Champagne allât en Hollande vendre des menſonges aux Libraires. Lui & ſes imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons Princes qui dédai-

dédaignent de ſe venger, & contre des citoyens qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a compoſé *la Conduite de la France depuis la paix de Nimégue*, & *la réponſe* au même livre. *L'Etat de la France ſous Louis XIII. & ſous Louis XIV. La conduite de Mars dans les guerres de Hollande. Les conquêtes amoureuſes du grand Alcandre. Les intrigues amoureuſes de la France. La vie de Turenne. Celle de l'Amiral Coligni. Les Mémoires de Rochefort, d'Artagnan, de Monbrun, de Vordac, de la Marquiſe du Frêne. Le Teſtament politique de Colbert*, & beaucoup d'autres ouvrages qui ont amuſé & trompé les eſprits faibles. Il a été imité par les Auteurs de ces miſérables brochures contre la France, *le Glaneur*, *l'Epilogueur*, &c. Ouvrages que la faim a inſpirés, que la ſottiſe & le menſonge ont dictés, à peine lûs de la canaille. m. à Paris en 1712.

SANLEQUE (*Louis*) Chanoine régulier, Poëte qui a fait quelques jolis vers. C'eſt un des effets du ſiécle de *Louis XIV.* que le nombre prodigieux de Poëtes médiocres dans leſquels on trouve des vers heureux. La plûpart de ces vers apartiennent au tems, & non au génie. m. en 1714.

SANSON (*Nicolas*) né à Abbeville en 1600. le pére de la Géographie avant *Guillaume de l'Iſle*, m. en 1667. Ses deux fils héritèrent de ſon mérite.

SANTEUIL (*Jean Bapt.*) né à Paris en 1600. excellent Poëte Latin, ſi on peut l'être,

& qui ne pouvait faire de vers Français. Ses hymnes ſont chantés dans l'Egliſe. m. en 1697.

SARRASIN (*Jean François*) né près de Caën en 1605. a écrit agréablement en proſe & en vers. m. en 1655.

SAVARI (*Jacques*) né en 1622. Le premier qui ait écrit ſur le Commerce. Il avait été longtems Négociant. Le Conſeil le conſulta ſur l'Ordonnance de 1670. & il en rédigea preſque tous les articles. Le Dictionnaire de Commerce qui eſt de lui, & de *Philémon* ſon frére, Chanoine de *St. Maur*, fut une entrepriſe auſſi utile que nouvelle; mais il faut regarder ces livres à peu près comme les intérêts des Princes, qui changent en moins de cinquante ans. Les objets & les canaux du Commerce, les gains, les fineſſes, ne ſont plus aujourdhui ce qu'ils étaient du tems de *Savari*. m. en

SAUMAISE (*Claude*) né en Bourgogne en 1588. retiré à Leide pour être libre. Homme d'une érudition connuë. m. en 1653.

SAURIN (*Jacques*) né à Nîmes en 1677. Il paſſa pour le meilleur Prédicateur des Egliſes Reformées. Cependant on lui reproche, comme à tous ſes confrères, ce qu'on appelle le ſtile réfugié. *Il eſt difficile*, dit-il, *que ceux qui ont ſacrifié leur patrie à leur Religion parlent leur langue avec pureté*, &c. De ſon tems cependant le Français ne s'était pas corrompu en Hollande comme il l'eſt aujourdhui. *Bayle* n'avait point le ſtile réfugié; il ne péchait que par une familiarité qui aproche quelquefois de la

la baſſeſſe. Les défauts du langage des Paſteurs Calviniſtes venaient de ce qu'ils copiaient les phraſes incorrectes des premiers Réformateurs; de plus preſque tous ayant été élevés à Saumur, en Poitou, en Dauphiné, ou en Languedoc, ils conſervaient les manières de parler vicieuſes de la Province. On créa pour *Saurin* une place de Miniſtre de la Nobleſſe à la Haye. Il était ſavant & homme de plaiſir. m. en 1730.

Sa famille n'a rien de commun avec celle de *Joſeph Saurin* de l'Académie des Sciences, de qui on n'a d'autres ouvrages que des extraits du *Journal des Savants*, quelques Mémoires de Mathématiques, & ſon fameux *Factum* contre *Rouſſeau*. *Joſeph Saurin* mourut en 1737.

SAUVEUR (*Joſeph*) né à la Fléche en 1653. Il aprit ſans maître les élémens de la Géométrie. Il eſt un des premiers, qui ait calculé les avantages & les déſavantages des jeux de hazard. Il diſait, que tout ce que peut un homme en Mathématique un autre le peut auſſi. Cela s'entend pour ceux qui ſe bornent à apprendre, mais non pour les inventeurs. Il avait été muet juſqu'à l'âge de ſept ans. m. en 1716.

SCARRON (*Paul*) fils d'un Conſeiller de la Grand'Chambre, né en 1598. Ses Comédies ſont plus burleſques que comiques. Son *Virgile traveſti* n'eſt pardonnable qu'à un bouffon. Son *Roman comique* eſt preſque le ſeul de ſes ouvrages que les gens de goût aiment encore. C'eſt ce que *Boileau* avait prédit. m. en 1660.

SCUDE'RI (*George* de) né au Havre de Grace en 1603. Favorisé du Cardinal de *Richelieu*, il balança quelque tems la réputation de *Corneille*. Son nom est plus connu que ses ouvrages. m. en 1667.

SCUDE'RI (*Magdeleine*) sœur de *George*, née au Havre en 1607. plus connue aujourdhui par quelques vers agréables qui restent d'elle, que par les énormes Romans de la *Clélie* & du *Cyrus*. *Louis XIV.* lui donna une pension, & l'accueillit avec distinction. Ce fut elle qui remporta le premier prix d'éloquence fondé par l'Académie. m. en 1701.

SEGRAIS (*Jean*) né à Caën en 1625. *Mademoiselle* l'appelle *une manière de bel esprit*; mais c'était en effet un très bel esprit, & un véritable homme de lettres. Il fut obligé de quitter le service de cette Princesse, pour s'être opposé à son mariage avec le Comte de *Lausun*. Ses églogues & sa traduction de *Virgile* furent estimées, mais aujourdhui on ne les lit plus. Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la *Pharsale* de *Brébœuf*, & aucun de l'*Enéide* de *Ségrais*. Cependant *Boileau* loue *Ségrais* & dénigre *Brébœuf*. m. en 1701.

SENAUT (*Jean François*) né en 1601. Général de l'Oratoire, Prédicateur qui fut à l'égard du Pére *Bourdaloue* ce que *Rotrou* est pour *Corneille*, son prédécesseur & rarement son égal. Il est compté parmi les premiers restaurateurs de l'éloquence, plûtôt que dans le petit

petit nombre des hommes véritablement éloquents. m. en 1692.

SENEÇAI, premier valet de chambre de *Marie-Thérèſe*. Poëte d'une imagination ſinguliére. Son Conte du *Kaïmac*, à quelques endroits près, eſt un ouvrage diſtingué. C'eſt un exemple qui apprend qu'on peut très bien conter d'une autre manière que *la Fontaine*. On peut obſerver que cette piéce, la meilleure qu'il ait faite, eſt la ſeule qui ne ſe trouve pas dans ſon recueil. Il y a auſſi dans ſes *Travaux d'Apollon* des beautés ſinguliéres & neuves.

SE'VIGNE' (*Marie de Rabutin*) née en 1626. Ses lettres remplies d'anecdotes, écrites avec liberté, & d'un ſtile qui peint & anime tout, ſont la meilleure critique des lettres étudiées où l'on cherche l'eſprit, & encor plus de ces lettres ſuppoſées dans leſquelles on veut imiter le ſtile épiſtolaire, en étalant de faux ſentimens & de fauſſes avantures à des coreſpondans imaginaires. m. en 1696.

SILVA, Juif de Bordeaux, trés célèbre Médecin à Paris, a fait un livre eſtimé ſur la ſaignée; il était fort au-deſſus de ſon Livre. C'était un de ces Médecins que *Moliére* n'eût pû ni oſé rendre ridicules. m. vers l'an 1746.

SIMON (*Richard*) né en 1638. de l'Oratoire. Excellent Critique. Son *Hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccléſiaſtiques*, ſon *Hiſtoire critique du Vieux Teſtament* &c. ſont lues de tous les ſavans. m. à Dieppe en 1712.

SIRMOND

SIRMOND (*Jacques*) Jéſuite, eſt né vers l'an 1559. L'un des plus ſavans & des plus aimables hommes de ſon tems. On ſait à peine qu'il fut Confeſſeur de *Louis XIII.* parce qu'il fit à peine parler de lui dans ce poſte délicat. Il fut préféré par le Pape à tous les ſavans d'Italie pour faire la préface de la collection des Conciles. Ses nombreux ouvrages furent très-eſtimés, & ſont très-peu lus. m. en 1651.

SIRMOND (*Jean*) neveu du précédent, Hiſtoriographe de France, avec le brevet de Conſeiller d'Etat, qui était d'ordinaire attaché à la Charge d'Hiſtoriographe. L'un de ſes principaux ouvrages eſt la vie du Cardinal d'*Amboiſe*, qu'il ne compoſa que pour mettre ce Miniſtre au-deſſous du Cardinal de *Richelieu* ſon protecteur. Il fut un des premiers Académiciens. m. en 1649.

SORBIERES (*Samuel*) né en Dauphiné en 1610. L'un de ceux qui ont porté le titre d'Hiſtoriographe de France. Ami du Pape *Clément IX.* avant ſon exaltation, ne recevant que de faibles marques de la généroſité de ce Pontife, il lui écrivit: „ Saint Pére, vous envoyez des „ manchettes à celui qui n'a point de chemiſe. “ Il effleura beaucoup de genres de ſcience. m. en 1670.

DE LA SUZE, (la Comteſſe *Henriette* de *Coligni*) célèbre dans ſon tems par ſon eſprit & par ſes élégies. C'eſt elle qui ſe fit Catholique parce que ſon mari était Huguenot, & qui s'en ſépara, afin (diſait la Reine *Chriſtine*) de ne voir

voir ſon mari ni dans ce monde-ci, ni dans l'autre. m. en 1673.

TALLEMANT (*François*) né à la Rochelle en 1620. ſecond traducteur de *Plutarque*. m. en 1693.

TALLEMANT (*Paul*) né à Paris en 1642. Quoiqu'il fût petit-fils du riche *Montoron*, & fils d'un Maître des Requêtes qui avait eu deux-cent-mille livres de rente de notre monnoie d'aujourdhui, il ſe trouva preſque ſans fortune. *Colbert* lui fit du bien comme aux autres gens de lettres. Il a eu la principale part à l'Hiſtoire du Roi par médailles. m. en 1712.

TALON (*Omer*) Avocat-général du Parlement de Paris, a laiſſé des Mémoires utiles, dignes d'un bon Magiſtrat & d'un bon citoyen. m. en 1652.

TARTERON, Jéſuite. Il a traduit les Satyres d'*Horace*, de *Perſe* & de *Juvenal*; & a ſupprimé les obſcénités groſſiéres dont il eſt étrange que *Juvenal* & ſurtout *Horace* ayent ſouillé leurs ouvrages. Il a ménagé en cela la jeuneſſe pour laquelle il croyait travailler; mais ſa traduction n'eſt pas aſſez littérale pour elle; le ſens eſt rendu, mais non pas la valeur des mots.

TERRASSON (l'Abbé) né en 1669. Philoſophe pendant ſa vie & à ſa mort. Il y a de beaux morceaux dans ſon *Setos*. Sa traduction de *Diodore* eſt utile, ſon examen d'*Homère* ſans aucun goût. m. en 1750.

THIERS (*Jean-Baptiſte*) né à Chartres en 1641.

1641. On a de lui beaucoup de dissertations. C'est lui qui écrivit contre l'inscription du Couvent des Cordeliers de Rheims, *A Dieu & à St. François tous deux crucifiés.* m. en 1703.

THOMASSIN (*Louis*) de l'Oratoire, né en Provence en 1619. Homme d'une érudition profonde. Il fit le premier des conférences sur les Péres, sur les Conciles & sur l'Histoire. Il oublia sur la fin de sa vie tout ce qu'il avait sçu, & ne se souvint plus d'avoir écrit. m. en 1695.

THOYNARD (*Nicolas*) né à Orléans en 1629. On prétend qu'il a eu grande part au Traité du Cardinal *Norris* sur les *Epoques Syriennes.* Sa *Concordance des quatre Evangelistes* en Grec passe pour un ouvrage curieux. Il n'était que savant, mais il l'était profondément. m. en 1706.

DE TORCI (*Jean Baptiste Colbert*) neveu du grand *Colbert*, Ministre d'Etat sous *Louis XIV.* A laissé des Mémoires depuis la paix de Riswick jusqu'à celle d'Utrecht : ils ont été imprimés pendant qu'on achevait l'édition de cet *Essai sur le siécle de Louis XIV.* Ils confirment tout ce qu'on y avance. Ces Mémoires renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond : ils sont écrits plus purement que tous les Mémoires de ses prédécesseurs : on y reconnait le goût de la Cour de *Louis XIV.* Mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'Auteur : c'est la vérité, c'est la modération elle-même, qui ont conduit sa plume. m. en 1746.

TOURREIL (*Jacques*) né à Toulouse en 1656. Célèbre

Célèbre par ſa traduction de *Démoſthène*. m. en 1715.

TOURNEFORT (*Joſeph Pitton* de) né en Provence en 1656. Le plus grand Botaniſte de ſon tems. Il fut envoyé par *Louis XIV.* en Eſpagne, en Angleterre, en Hollande, en Gréce & en Aſie, pour perfectionner l'Hiſtoire naturelle. Il raporta treize-cent trente-ſix nouvelles eſpèces de plantes, & il nous apprit à connaître les nôtres. m. en 1708.

LE TOURNEUX, né en 1640. Son *Année Chrêtienne* eſt dans beaucoup de mains, quoique miſe à Rome à l'Index des livres prohibés, ou plutôt parce qu'elle y eſt miſe. m. en 1686.

TRISTAN *l'Hermite*, Gentilhomme de *Gaſton* d'Orléans frére de *Louis XIII.* Le prodigieux & long ſuccès qu'eut ſa tragédie de *Mariamne* fut le fruit de l'ignorance où l'on était alors. On n'avait pas mieux ; & quand la réputation de cette piéce fut établie, il falut plus d'une tragédie de *Corneille* pour la faire oublier. Il y a encor des Nations chez qui des ouvrages très médiocres paſſent pour des chefs-d'œuvre, parce qu'il ne s'eſt pas trouvé de génie qui les ait ſurpaſſés. On ignore communément que *Triſtan* ait mis en vers l'Office de la Vierge, & il n'eſt pas étrange qu'on l'ignore. m. en 1655. Voici ſon épitaphe qu'il compoſa.

Je fis le chien couchant auprès d'un grand Seigneur.
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paraître.
Je vécus dans la peine attendant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre en attendant mon Maître.

VAIL-

VAILLANT (*Jean Foy*) né à Beauvais en 1632. Le public lui doit la *Science des Médailles*, & le Roi la moitié de ſon cabinet. Le Miniſtre *Colbert* le fit voyager en Italie, en Gréce, en Egypte, en Turquie, en Perſe. Des Corſaires d'Alger le prirent en 1674. avec l'Architecte *Deſgodets*. Le Roi les racheta tous deux. Jamais ſavant n'eſſuya plus de dangers. m. en 1706.

VAILLANT (*Jean François*) né à Rome en 1665. pendant les voyages de ſon pére. Antiquaire comme lui. m. en 1708.

VALINCOURT (*Jean Baptiſte Henri du Trouſſet* de) né en 1653. Une épitre que *Deſpréaux* lui a adreſſée, fait ſa plus grande réputation. On a de lui quelques petits ouvrages. Il était bon Littérateur. Il fit une aſſez grande fortune, qu'il n'eût pas faite s'il n'eût été qu'homme de lettres. Les Lettres ſeules dénuées de cette ſagacité laborieuſe qui rend un homme utile, ne procurent preſque jamais qu'une vie malheureuſe & mépriſée. Un des meilleurs diſcours qu'on ait jamais prononcés à l'Académie, eſt celui dans lequel Mr. *de Valincourt* tâche de guérir l'erreur de ce nombre prodigieux de jeunes gens, qui prenant leur fureur d'écrire pour du talent, vont préſenter de mauvais vers à des Princes, inondent le public de leurs brochures, & qui accuſent l'ingratitude du ſiécle parce qu'ils ſont inutiles au monde & à eux-mêmes. Il les avertit que les profeſſions qu'on croit les plus baſſes ſont fort ſupérieures à celle qu'ils ont embraſſée. m. en 1730.

VALOIS

VALOIS (*Adrien*) né à Paris en 1607. Hiſtoriographe de France. Ses meilleurs ouvrages ſont ſa *Notice des Gaules*, & ſon hiſtoire de la premiére race. m. en 1692.

VALOIS (*Henri*) frére du précédent, né en 1603. Ses ouvrages ſont moins utiles à des Français que ceux de ſon frére. m. en 1676.

VARIGNON (*Pierre*) né à Caën en 1654. Mathématicien célèbre. m. en 1722.

VARILLAS (*Antoine*) né dans la Marche en 1624. Hiſtorien plus agréable qu'exact. m. en 1696.

LE VASSOR (*Michel*) de l'Oratoire. Réfugié en Angleterre. Son *Hiſtoire de Louis XIII.* diffuſe, peſante & ſatyrique, a été recherchée pour beaucoup de faits ſinguliers qui s'y trouvent : mais c'eſt un déclamateur odieux, qui dans l'hiſtoire de *Louis XIII.* ne cherche qu'à décrier *Louis XIV.* qui attaque les morts & les vivans ; il ne ſe trompe que ſur peu de faits, & paſſe pour s'être trompé dans tous ſes jugements. m. en 1718.

VAVASSEUR, né dans le Charolois en 1605. Jéſuite, grand Littérateur. Il fit voir le premier que les Grecs & les Romains n'ont jamais connu le ſtile burleſque, qui n'eſt qu'un reſte de barbarie. m. en 1681.

VAUBAN (le Maréchal de) né en 1633. Sa Dixme réelle n'a pu être exécutée, & eſt en effet impraticable. On a de lui pluſieurs Mémoires dignes d'un ſi bon citoyen. m. en 1707.

VAU-

VAUGELAS (*Claude Favre* de) né à Chamberi en 1585. C'eſt un des premiers qui ont épuré & réglé la Langue, & de ceux qui pouvaient faire des vers Italiens ſans en pouvoir faire de Français. Il retoucha pendant trente ans ſa traduction de *Quinte-Curce*. Tout homme qui veut bien écrire doit corriger ſes ouvrages toute ſa vie. m. en 1650.

LE VAYER (*François*) né à Paris en 1588. Précepteur de *Monſieur* frére de *Louis XIV.* & qui enſeigna le Roi un an. Hiſtoriographe de France, Conſeiller d'Etat, grand Pyrrhonien & connu pour tel. Son Pyrrhoniſme n'empêcha pas qu'on ne lui confiat une éducation ſi précieuſe. On trouve beaucoup de ſcience & de raiſon dans ſes ouvrages trop diffus. C'était le plus ſavant homme de l'Académie. Il eſt beaucoup plus hardi que *Bayle* dans ſon ſcepticiſme, & eſt moins reſervé dans ſes libertés cyniques. Sa deviſe était :

De las coſas mas ſeguras
La mas ſegura es dudar.

comme celle de *Montagne* était : *Que ſçai-je ?* m. en 1672.

VEISSIERES (*Mathurin de* LA CROZE) né à Nantes en 1661. Bénédictin à Paris. Sa liberté de penſer, & un Prieur contraire à cette liberté, lui firent quitter ſon Ordre & ſa Religion. C'était une bibliothéque vivante, & ſa mémoire était un prodige. Outre les choſes utiles & agréa-

agréables qu'il ſavait, il en avait étudié d'autres qu'on ne peut ſavoir, comme l'ancienne Langue Egyptienne. Il y a de lui un ouvrage eſtimé, c'eſt *le Chriſtianiſme des Indes*. Ce qu'on y trouve de plus curieux, c'eſt que les Bramins croyent l'unité d'un DIEU en laiſſant les idoles aux Peuples. La fureur d'écrire eſt telle qu'on a écrit la vie de cet homme en un volume auſſi gros que la vie d'*Alexandre*. Ce petit extrait encor trop long aurait ſuffi. m. à Berlin en 1739.

VERGIER (*Jacques*) né à Paris en 1675. Il eſt à l'égard de *la Fontaine* ce que *Campiſtron* eſt à *Racine*. Imitateur faible, mais naturel. Mort aſſaſſiné à Paris par des voleurs en 1720. On laiſſe entendre dans le *Moreri*, qu'il avait fait une parodie contre un Prince puiſſant qui le fit tuer. Ce conte eſt faux.

VERTOT (*René Aubert*) né en Normandie en 1655. Hiſtorien agréable & élégant. m. en 1735.

VICHART DE SAINT-REAL (*Céſar*) né à Chambéri, mais élevé en France. Son *hiſtoire de la conjuration de Veniſe* eſt un chef-d'œuvre. Sa *Vie de* JESUS-CHRIST eſt bien différente. m. en 1692.

VILLARS DE MONFAUCON (l'Abbé de) né en 1635. célèbre par le *Comte de Gabalis*. C'eſt une partie de l'ancienne mythologie des Perſes. L'Auteur fut tué en 1673. d'un coup de piſtolet. On dit que les Sylphes l'avaient aſſaſſiné pour avoir révélé leurs miſtères.

VILLARS (le Maréchal Duc de) né en 1652. Le premier tome des Mémoires qui portent ſon nom eſt entiérement de lui. m. en 1734.

VILLEDIEU (Madame de) Ses Romans lui firent de la réputation. Au reſte on eſt bien éloigné de vouloir donner ici quelque prix à tous ces Romans dont la France a été & eſt encor inondée; ils ont preſque tous été, excepté *Zaïde*, des productions d'eſprits faibles, qui écrivent avec facilité des choſes indignes d'être lues par des eſprits ſolides; ils ſont même pour la plupart dénués d'imagination, & il y en a plus dans quatre pages de l'*Arioſte* que dans tous ces inſipides écrits qui gâtent le goût des jeunes gens. m. en 1683.

VILLIERS (*Pierre*) né à Coignac en 1648. Jéſuite. Il cultiva les Lettres comme tous ceux qui ſont ſortis de cet Ordre. Ses Sermons & ſon Poëme ſur l'art de prêcher eurent de ſon tems quelque réputation. Ses Stances ſur la ſolitude ſont fort au-deſſus de celles de *St. Amant*, qu'on avait tant vantées, mais ne ſont pas encor tout-à-fait dignes d'un ſiécle ſi au-deſſus de celui de *St. Amant*. m. en 1728.

VOITURE (*Vincent*) né à Amiens en 1598. C'eſt le premier qui fut en France ce qu'on appelle un bel eſprit, Il n'eut guères que ce mérite dans ſes écrits, ſur leſquels on ne peut ſe former le goût; mais ce mérite était alors très rare. On a de lui de très jolis vers, mais en petit nombre. Ceux qu'il fit pour la Reine *Anne* d'Autriche, & qu'on n'imprima pas dans ſon recueil, ſont un monument de cette liberté galante qui régnait à la Cour de cette Reine, dont les Frondeurs laiſèrent la douceur & la bonté.

. . . . . .
. . . . . .

Je penſais ſi le Cardinal,
J'entends celui de la Valette,
Pouvait voir l'éclat ſans égal
Dans lequel maintenant vous êtes, *
J'entends celui de la beauté,
Car auprès je n'eſtime guère,
Cela ſoit dit ſans vous déplaire,
Tout l'éclat de la majeſté.

Il fit auſſi des vers Italiens & Eſpagnols avec ſuccès. m. en 1648.

Ce n'eſt pas la peine de pouſſer plus loin ce Catalogue. On y voit un petit nombre de grands génies, un aſſez grand d'imitateurs, & on pourrait donner une liſte beaucoup plus longue des ſavants. Il ſera difficile déſormais qu'il s'éléve des génies nouveaux, à moins que d'autres mœurs, une autre ſorte de gouvernement, ne donnent un tour nouveau aux eſprits. Il ſera impoſſible qu'il ſe forme des ſavants univerſels, parce que chaque ſcience eſt devenue immenſe. Il faudra néceſſairement que chacun ſe réduiſe à cultiver une petite partie du vaſte champ que le ſiécle de *Louis XIV.* a défriché.

* Alors on était dans l'uſage de retrancher dans les vers les lettres finales qui incommodaient: *vous éte*, pour *vous étes*. C'eſt ainſi qu'en uſent les Italiens & les Anglais. La Poëſie Françaiſe eſt trop génée & très ſouvent trop proſaïque.

CHAP. DEUX-CENT-QUINZIEME.

ARTISTES CELEBRES.

Des Muſiciens.

LA MUSIQUE Françaiſe, du moins la vocale, n'eſt du goût d'aucune autre nation. Elle ne peut l'être, parce que la proſodie Françaiſe eſt différente de toutes celles de l'Europe. Nous appuyons toûjours ſur la derniére ſyllabe; & toutes les autres Nations péſent ſur la pénultiéme, ou ſur l'antépénultiéme, ainſi que les Italiens. Nôtre Langue eſt la ſeule qui ait des mots terminés par des *e muets*, & ces *e* qui ne ſont pas prononcés dans la déclamation ordinaire, le ſont dans la déclamation notée, & le ſont d'une maniére uniforme, *gloi-reu*, *victoi-reu*, *barbari-eu*, *furi-eu*... Voilà ce qui rend la plupart de nos airs & notre récitatif inſupportable à quiconque n'y eſt pas accoutumé. Le climat refuſe encor aux voix la légéreté que donne celui d'Italie; nous n'avons point l'habitude qu'on a chez le Pape & dans les autres Cours Italiennes, de priver les hommes de leur virilité pour leur donner une voix plus belle que celle des femmes. Tout cela joint à la lenteur de notre chant, qui fait un étrange contraſte avec la vivacité de notre nation, rendra toûjours la Muſique Françaiſe propre pour les ſeuls Français.

Mal-

Malgré toutes ces raiſons, les étrangers, qui ont été longtems en France, conviennent que nos Muſiciens ont fait des chefs-d'œuvre en ajuſtant leurs airs à nos paroles, & que cette déclamation notée eſt ſouvent une expreſſion admirable; mais elle ne l'eſt que pour des oreilles très accoutumées, & il faut une exécution parfaite.

La Muſique inſtrumentale s'eſt reſſentie un peu de la monotonie & de la lenteur qu'on reproche à la vocale; mais pluſieurs de nos ſymphonies, & ſurtout nos airs de danſe, ont trouvé plus d'applaudiſſement chez les autres Nations. On les exécute dans beaucoup d'*Opéra* Italiens; il n'y en a preſque jamais d'autres chez un Roi qui entretient un des meilleurs *Opéra* de l'Europe, & qui parmi ſes autres talens ſinguliers a cultivé avec un très grand ſoin celui de la Muſique.

Jean Baptiſte LULLI, né à Florence en 1633. amené en France à l'âge de quatorze ans, & ne ſachant encor que jouer du violon, fut le pére de la vraie Muſique en France. Il ſut accommoder ſon art au génie de la Langue; c'était l'unique moyen de réuſſir. Il eſt à remarquer qu'alors la Muſique Italienne ne s'éloignait pas de la gravité & de la noble ſimplicité que nous admirons encor dans les récitatifs de *Lulli*.

Rien ne reſſemble plus à ces récitatifs que le fameux Motet de *Luigi* chanté en Italie avec tant de ſuccès dans le dix-ſeptiéme ſiécle, & qui commence ainſi:

Sunt breves mundi roſæ, ſunt fugitivi flores,
Frondes veluti annoſæ, ſunt labiles honores.

Il faut bien obſerver que dans cette Muſique de pure déclamation, qui eſt la *Mélopée* des Anciens, c'eſt principalement la beauté naturelle des paroles qui produit la beauté du chant ; on ne peut bien déclamer que ce qui mérite de l'être. C'eſt à quoi on ſe méprit beaucoup du tems de *Quinault* & de *Lulli*. Les Poëtes étaient jaloux du Poëte, & ne l'étaient pas du Muſicien. *Boileau* reproche à *Quinault*,

Ces lieux communs de Morale lubrique
Que Lulli réchauſa des ſons de ſa Muſique.

Les paſſions tendres que *Quinault* exprimait ſi bien étaient ſous ſa plume la peinture vraie du cœur humain, bien plus qu'une morale lubrique ; *Quinault* par ſa diction échaufait encor plus la Muſique, que l'art de *Lulli* n'échaufait ſes paroles. Il fallait ces deux hommes & des Acteurs ; pour faire de quelques ſcènes d'*Atis*, d'*Armide* & de *Roland* un ſpectacle tel que ni l'Antiquité, ni aucun peuple contemporain, n'en connût. Les airs détachés, les ariettes, ne répondirent pas à la perfection de ces grandes ſcènes. Ces airs, ces petites chanſons, étaient dans le goût de nos *Noëls* ; ils reſſemblaient aux *barcaroles* de Veniſe ; c'était tout ce qu'on voulait alors. Plus cette Muſique était faible, plus on la retenait aiſément.

Après *Lulli*, tous les Muſiciens, comme COLASSE, CAMPRA, DESTOUCHES & les autres, ont été ſes imitateurs, juſqu'à ce qu'enfin il eſt venu un homme, qui s'eſt élevé au-deſ-

ſus d'eux par la profondeur de ſon harmonie, & qui a fait de la Muſique un art nouveau.

A l'égard des Muſiciens de Chapelle, quoiqu'il y en ait pluſieurs célèbres en France, leurs ouvrages n'ont point encor été exécutés ailleurs.

Des Peintres.

Il n'en eſt pas de la PEINTURE comme de la Muſique. Une Nation peut avoir un chant qui ne plaiſe qu'à elle, parce que le génie de ſa Langue n'en admettra pas d'autres ; mais les Peintres doivent repréſenter la Nature, qui eſt la même dans tous les pays, & qui eſt vuë avec les mêmes yeux.

Il faut, pour qu'un Peintre ait une juſte réputation, que ſes ouvrages ayent un prix chez les étrangers. Ce n'eſt pas aſſez d'avoir un petit parti, & d'être loué dans de petits livres ; il faut être acheté.

Ce qui reſſerre quelquefois les talens des Peintres, eſt ce qui ſemblerait devoir les étendre. C'eſt le goût académique, c'eſt la maniére qu'ils prennent d'après ceux qui préſident. Les Académies ſont ſans doute très utiles pour former des éléves, ſurtout quand les Directeurs travaillent dans le grand goût ; mais ſi le Chef a le goût petit, ſi ſa manière eſt aride & léchée, ſi ſes figures grimacent, ſi ſes tableaux ſont peints comme les éventails ; les éléves ſubjugués par l'imagination, ou par l'envie de plaire à un mauvais maître, perdent entiérement l'idée de la belle nature. Il y a une fatalité ſur les Aca-

démies. Aucun ouvrage, qu'on appelle académique, n'a été encor en aucun genre un ouvrage de génie. Donnez moi un Artiſte tout occupé de la crainte de ne pas ſaiſir la manière de ſes confréres, ſes productions ſeront compaſſées & contraintes. Donnez moi un homme d'un eſprit libre, plein de la nature qu'il copie, il réuſſira. Preſque tous les Artiſtes ſublimes, ou ont fleuri avant les établiſſemens des Académies, ou ont travaillé dans un goût différent de celui qui régnait dans ces ſociétés.

Corneille, *Racine*, *Deſpréaux*, *le Moine*, non ſeulement prirent une route différente de leurs confréres, mais ils les avaient preſque tous pour ennemis.

Nicolas POUSSIN, né aux Andelis en Normandie en 1599. fut l'éléve de ſon génie; il ſe perfectionna à Rome. On l'appelle le Peintre des gens d'eſprit; on pourrait auſſi l'appeller celui des gens de goût. Il n'a d'autre défaut que celui d'avoir outré le ſombre du coloris de l'école Romaine. Il était dans ſon tems le plus grand Peintre de l'Europe. Rappellé de Rome à Paris, il y céda à l'envie & aux cabales; il ſe retira, c'eſt ce qui eſt arrivé à plus d'un Artiſte. Le *Pouſſin* retourna à Rome, où il vécut pauvre, mais content. Sa Philoſophie le mit au-deſſus de la fortune. m. en 1665.

Euſtache LE SUEUR, né à Paris en 1617. n'ayant eu que *Vouet* pour maître, devint cependant un Peintre excellent. Il avait porté l'art de la Peinture au plus haut point, lorſqu'il

qu'il mourut à l'âge de trente-huit ans en 1655.

BOURDON & LE VALENTIN ont été célebres. Trois des meilleurs tableaux qui ornent l'égliſe de *St. Pierre* de Rome, ſont du *Pouſſin*, du *Bourdon* & du *Valentin*.

Charles LE BRUN, né à Paris en 1619. A peine eut-il dévelopé ſon talent, que le Surintendant *Fouquet*, l'un des plus généreux & des plus malheureux hommes qui ayent jamais été, lui donna une penſion de vingt-quatre-mille livres de notre monnoie d'aujourdhui. Il eſt à remarquer que ſon tableau *de la famille de Darius*, qui eſt à Verſailles, n'eſt point effacé par le coloris du tableau de *Paul Veroneſe* qu'on voit vis-à-vis, & le ſurpaſſe beaucoup par le deſſein, la compoſition, la dignité, l'expreſſion & la fidélité du *coſtume*. Les eſtampes de ſes tableaux des *batailles d'Alexandre* ſont encor plus recherchées que les *batailles de Conſtantin* par *Raphaël* & par *Jules Romain*. m. en 1690.

Pierre MIGNARD, né à Troies en Champagne en 1610. fut le rival de *le Brun* pendant quelque tems; mais il ne l'eſt pas aux yeux de la poſtérité. m. en 1695.

Claude GELE'E, dit *Claude* LORRAIN. Son pére qui en voulait faire un garçon pâtiſſier ne prévoyait pas qu'un jour ſon fils ferait des tableaux qui ſeraient regardés comme ceux d'un des premiers payſagiſtes de l'Europe. m. à Rome en 1678.

CASE. On a de lui des tableaux qui commen-

mencent à être d'un grand prix. On rend trop tard juſtice en France aux bons Artiſtes. Leurs ouvrages médiocres y ſont trop de tort à leurs chefs-d'œuvre. Les Italiens au contraire paſſent chez eux le médiocre en faveur de l'excellent. Chaque Nation cherche à ſe faire valoir. Les Français ſont valoir les autres Nations en tout genre.

Joſeph PAROSSEL, né en 1648. bon Peintre, & ſurpaſſé par ſon fils. m. en 1704.

Jean JOUVENET, né à Rouen en 1644. éléve de *Le Brun*, inférieur à ſon maître quoique bon Peintre. Il a peint preſque tous les objets d'une couleur jaune. Il les voyait de cette couleur par une ſinguliére conformation d'organes. m. en 1717.

Jean Baptiſte SANTERRE. Il y a de lui des tableaux de chevalet admirables, d'un coloris vrai & tendre. Son tableau *d'Adam & d'Eve* eſt un des plus beaux qu'il y ait en Europe. Celui de *Ste. Thérèſe* dans la Chapelle de Verſailles eſt un chef-d'œuvre de graces, & on ne lui a reproché que d'être trop voluptueux pour un tableau d'Autel.

LA FOSSE s'eſt diſtingué par un mérite à-peu-près ſemblable.

Bon BOULOGNE, excellent Peintre; la preuve en eſt que ſes tableaux ſont vendus fort cher.

Louis BOULOGNE; ſes tableaux qui ne ſont pas ſans mérite ſont moins recherchés que ceux de ſon frére.

RAOUS, Peintre inégal; mais quand il a réuſſi, il a égalé le *Rimbrand.*

RIGAUT: quoiqu'il n'ait guères de réputation que dans le portrait, le grand tableau où il a repréſenté le Cardinal de *Bouillon* ouvrant l'année ſainte, eſt un chef-d'œuvre égal aux plus beaux ouvrages de *Rubens.*

DE TROIE, a travaillé dans le goût de *Rigaut.* On a de ſon fils des tableaux d'hiſtoire eſtimés.

VATEAU a été dans le gracieux à-peu-près ce que *Ténières* a été dans le groteſque. Il a fait des diſciples dont les tableaux ſont recherchés.

LE MOINE a peut-être ſurpaſſé tous ces Peintres par la compoſition *du ſallon d'Hercule* à Verſailles. Cette apothéoſe d'*Hercule* était une flaterie pour le Cardinal *Hercule de Fleuri*, qui n'avait rien de commun avec l'*Hercule* de la fable. Il eût mieux valu dans le ſallon d'un Roi de France repréſenter l'apothéoſe de *Henri IV.* *Le Moine* envié de ſes confréres, & ſe croyant mal récompenſé du Cardinal, ſe tua de déſeſpoir.

Quelques autres ont excellé à peindre des animaux, comme DESPORTES & OUDRY; d'autres ont réuſſi dans la mignature; pluſieurs dans le portrait. Quelques Peintres ſe diſtinguent aujourdhui dans de plus grands genres; & il eſt à croire que cet Art ne périra pas.

Des Sculptures, Architectes, Graveurs, &c.

La SCULPTURE a été pouſſée à ſa perfection ſous *Louis XIV.* & ſe ſoûtient dans ſa force ſous *Louis XV.*

Jacques

Jacques SARRASIN, né en 1598. fit des chefs-d'œuvre à Rome pour le Pape *Clément VIII.* Il travailla à Paris avec le même ſuccès. m. en 1660.

Pierre PUGET, né en 1662. Architecte, Sculpteur & Peintre : célèbre principalement par *l'Andromède* & par le *Milon Crotoniate.* m. en 1695.

LE GROS & THEODON ont embelli l'Italie de leurs ouvrages.

François GIRARDON, né en 1627. a égalé tout ce que l'Antiquité a de plus beau, par les bains d'*Apollon* & par le tombeau du Cardinal de *Richelieu.* m. en 1715.

Les COISEVAUX & les COUSTOUX & beaucoup d'autres ſe ſont très diſtingués, & ſont encor ſurpaſſés aujourdhui par quatre ou cinq de nos Sculpteurs.

CHAUVEAU, NANTEUIL, MEULAN, AUDRAN, HEDELING, LE CLERC, les DREVET, POILLY, PICART, DUCHANGE, ſuivis encor par de meilleurs Artiſtes, ont réuſſi dans les tailles-douces, & leurs eſtampes ornent dans l'Europe les cabinets de ceux qui ne peuvent avoir de tableaux.

De ſimples Orfévres, tels que BALIN & GERMAIN, ont mérité d'être mis au rang des plus célèbres Artiſtes, par la beauté de leur deſſein, & par l'élégance de leur exécution.

Il n'eſt pas auſſi facile à un génie né avec le grand goût de l'ARCHITECTURE de faire valoir ſes talens, qu'à tout autre Artiſte. Il ne peut élever de grands monumens que quand des Princes les ordonnent. Plus d'un bon Architecte a eu des talens inutiles.

François

François MANSARD a été un des meilleurs Architectes de l'Europe. Le château ou plutôt le palais de *Maiſons* auprès de St. Germain eſt un chef-d'œuvre, parce qu'il eut la liberté entiére de ſe livrer à ſon génie.

Jules Hardouin MANSARD ſon neveu fit une fortune immenſe ſous *Louis XIV.* & fut Surintendant des Bâtimens. La belle Chapelle des Invalides eſt de lui. Il ne put déployer tous ſes talents dans celle de Verſailles, où il fut gêné par le terrain.

On reproche à la ville de Paris de n'avoir que deux fontaines dans le bon goût ; l'ancienne de *Jean Goujeon*, & la nouvelle de *Bouchardon* ; encor ſont-elles toutes deux mal placées. On lui reproche de n'avoir d'autre Théatre magnifique que celui du Louvre dont on ne fait point d'uſage, & de ne s'aſſembler que dans des ſalles de ſpectacles ſans goût, ſans proportion, ſans ornement, & auſſi défectueuſes dans l'emplacement que dans la conſtruction : tandis que des villes de Provinces donnent à la capitale un exemple qu'elle n'a pas encor ſuivi. La France a été diſtinguée par d'autres ouvrages publics d'une plus grande importance ; ce ſont les vaſtes hôpitaux, les magazins, les ponts de pierre, les quais, les immenſes levées qui retiennent les riviéres dans leur lit, les canaux, les écluſes, les ports, & ſurtout l'Architecture militaire de tant de Places frontiéres, où la ſolidité ſe joint à la beauté.

On connait aſſez les ouvrages élevés ſur les deſſeins de PERRAULT, de LEVAU, & de DORBAY.

L'art

L'art des jardins a été créé & perfectionné par LE NOTRE pour l'agréable, & par LA QUINTINIE pour l'utile.

La Gravure en pierres précieuſes, les coins des médailles, les fontes des caractères pour l'Imprimerie, tout cela s'eſt reſſenti des progrès rapides des autres Arts.

Les Horlogers, qu'on peut regarder comme des Phyſiciens de pratique, ont fait admirer leur eſprit dans leur travail.

On a nuancé les étoffes, & même l'or qui les embellit, avec une intelligence & un goût ſi rare, que telle étoffe, qui n'a été portée que par luxe, méritait d'être conſervée comme un monument d'induſtrie.

On a commencé à faire de la *porcelaine* à St. Cloud, avant que l'on en fît dans le reſte de l'Europe.

Enfin le ſiécle paſſé a mis celui où nous ſommes en état de raſſembler en un corps, & de tranſmettre à la poſtérité le dépot de toutes les Sciences & de tous les Arts, tous pouſſés auſſi loin que l'induſtrie humaine a pû aller; & c'eſt à quoi travaille aujourdhui une ſociété de ſavans, remplis d'eſprit & de lumiéres. Cet ouvrage immenſe & immortel ſemble accuſer la briéveté de la vie des hommes.

Fin du ſeptiéme & dernier Volume.

TABLE

TABLE

DES CHAPITRES

contenus dans ce ſeptiéme & dernier Volume.

CHAP. CCIV. *Des Beaux Arts.* . . Page 1.
CHAP. CCV. *Suite des Arts.* . . . . 26.
CHAP. CCVI. *Affaires Eccléſiaſtiques : diſputes mémorables.* . . . 32.
CHAP. CCVII. *Du Calviniſme.* . . . 49.
CHAP. CCVIII. *Du Janſeniſme.* . . . 82.
CHAP. CCIX. *Du Quiétiſme.* . . . . 119.
CHAP. CCX. *Diſputes ſur les Cérémonies Chinoiſes.* . . . . . 133.
CHAP. CCXI. *Réſumé de toute cette Hiſtoire, & point de vuë ſous lequel on peut la regarder.* . . . 142.
CHAP. CCXII. *Des Beaux Arts en Europe du tems de* LOUIS XIV. . 152.
CH. CCXIII. *Catalogue des Enfans de* LOUIS XIV. *des Souverains contemporains,*

porains, des Généraux, des Ministres. . . . Page 163.
CHAP. CCXIV. *Catalogue de la plupart des Ecrivains Français qui ont paru dans le siècle de* LOUIS XIV. *pour servir à l'Histoire Littéraire de ce tems.* . . 186.
CHAP. CCXV. *Artistes célèbres.* . . . . 308.

F I N.

67528